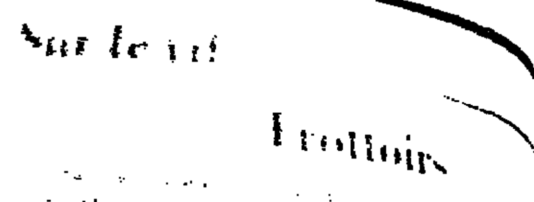


Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE — Nº 12492 — 4,20 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — VENDREDI 29 MARS 1985

La Chine et le « socialisme de marché »

Le premier ministre chinois, M. Zhao Ziyang, est fondé à dire que les chiffres qu'il a présentés le mercredi 27 mars devant l'Assemblée nationale populaire témoignent « de la vigueur et de la vitalité sans précédent » de l'économie nationale. Il n'en a pas moins très clairement admis que celle-ci donnait d'inquiétants signes de surchauffe et que des mesures devaient être prises afin d'éviter « le sabotage de l'édification d'une société socialiste avancée ». Il ne pouvait mieux souligner les risques politiques que comporterait la tolérance prolongée d'un dangereux laxisme financier et économique.

Une telle mise en garde rappelle celle qui avait été lancée à la fin de 1980 — on parlait alors de « réajustement », — et les raisons n'en sont pas fondamentalement différentes. En bref, les autorités chinoises contrôlent mal les réformes économiques qu'elles ont préconisées. Le slogan « Enrichissez-vous », lancé au nom d'un « socialisme de marché », a entraîné non seulement une hausse rapide des revenus individuels mais aussi une expansion de la masse monétaire dans son ensemble. Due notamment à un accroissement exagéré des crédits bancaires, elle dépasse en proportion les progrès pourtant très réels de la production industrielle et de l'agriculture. Ce qui signifie que, même si M. Zhao Ziyang n'a pas prononcé le mot, la Chine est à nouveau menacée d'inflation.

Celle-ci atteignait déjà, selon les sources officielles, le taux de 4 % à la fin de 1984 (elle avait dépassé 7 % en 1980), mais des augmentations de prix beaucoup plus importantes étaient signalées sur certaines catégories de produits.

Avec une remarquable franchise, le premier ministre chinois a reconnu son « manque d'expérience » et celui de son équipe dans un domaine où, sous l'impulsion principale de M. Deng Xiaoping, on a sans doute voulu aller un peu trop vite. Conséquence pratique : une gestion plus rigoureuse de l'économie sera assurée par le pouvoir central (plusieurs responsables du secteur bancaire ont déjà été déplacés), et l'on n'avancera désormais que pas à pas dans les réformes, l'amélioration du niveau de vie ne pouvant être garantie que sur la base « de solides fondements matériels ». Si le « socialisme de marché » peut emprunter certaines méthodes au capitalisme, il ne saurait s'accommoder d'une libéralisation privant l'Etat de ses moyens de contrôle.

Les premières victimes de ce nouveau réajustement sont les salariés, qui, a annoncé M. Zhao Ziyang, devront patienter avant d'obtenir de nouvelles hausses de leurs revenus. Le sacrifice risque d'être d'autant plus pénible qu'il faudra sans doute quelque temps avant que les augmentations de prix puissent effectivement être freinées.

Ainsi la Chine se trouve-t-elle aux prises avec des problèmes que connaissent d'autres pays socialistes — la Pologne et la Hongrie notamment, — où ils ont été jusqu'à présent mal résolus. Les tensions sociales et politiques qu'ils peuvent engendrer ont d'autant plus lieu d'inquiéter les dirigeants de Pékin que les dérapages se répercutent, chez eux, à l'échelle d'un pays d'un milliard d'habitants. Dans ce contexte, l'heure ne peut être, comme l'a déclaré M. Zhao Ziyang, qu'à la « prudence » et à la « modestie ».

(Lire nos informations page 30.)

UN ENTRETIEN AVEC M. WEINBERGER

Washington invite Paris à participer aux recherches sur la défense spatiale

M. Weinberger, secrétaire américain à la défense, a eu ce mercredi 28 mars avec M. Mitterrand un entretien au cours duquel le président français, selon son porte-parole, a « écouté avec intérêt » *les explications américaines sur l'initiative de défense stratégique. Le même jour, les ministres de la défense de l'organisation militaire de l'OTAN ont affirmé leur* « soutien au programme de recherche » *américain et* « accueilli favorablement » *l'invitation des Etats-Unis à y participer. A Bonn toutefois, un responsable a précisé que la RFA pourrait ne remettre sa réponse qu'à l'automne.*

Avant ses entretiens avec les responsables français, M. Weinberger a, répondant à nos questions, souhaité que la France s'associe au programme américain de défense spatial.

« L'initiative de défense stratégique (IDS) lancée par M. Reagan semble redevenir ces derniers temps une pomme de discorde entre les Etats-Unis et leurs alliés. Est-ce aussi votre impression ?

— Je ne pense pas que ce soit une pomme de discorde. Il y a simplement un souhait d'explications complètes. L'IDS représente un changement important de la pensée stratégique, un changement par rapport à ce que nous appelons à Washington la *« sagesse conventionnelle »*. Cette sagesse conventionnelle voulait que les deux parties seront en parfaite sécurité si elles sont toutes deux totalement vulnérables. Le président ne le croit pas et veut avoir une autre forme de défense, si cela est possible. Nous ne savons pas si nous pouvons avoir l'IDS, mais nous voulons engager un important effort de recherche, un effort auquel, nous l'espérons, de nombreux pays amis, y compris la France, se joindront d'une manière ou d'une autre, puis décider si une telle défense est réalisable. Le but est d'avoir une défense absolument sûre contre les missiles soviétiques à portée intercontinentale et intermédiaire.

Propos recueillis par MICHEL TATU.

(Lire la suite page 4.)

L'ATTENTAT DE ROME

L'Italie redoute une reprise du terrorisme des Brigades rouges

Les syndicats italiens ont appelé, pour ce jeudi 28 mars, à une grève générale de protestation de deux heures après l'assassinat, la veille à Rome, d'Ezio Tarantelli, un économiste conseiller de la Confédération italienne des travailleurs (CISL), proche de la Démocratie-chrétienne. Cet attentat a fait resurgir la crainte d'une reprise du terrorisme d'extrême gauche, qui paraissait jugulé. Pour notre correspondant à Rome cependant, le climat culturel, dans lequel étaient nées les Brigades rouges au début des années 70, a aujourd'hui considérablement changé.

De notre correspondant

Rome. — L'assassinat, le mercredi 27 mars à Rome, par un commando des Brigades rouges, du professeur Tarantelli, un économiste conseiller de la centrale syndicale CISL, a plongé l'Italie dans l'inquiétude *(nos dernières éditions datées du 28 mars)*. Un corps criblé de balles, auprès duquel les tueurs laissent leur « signature » (un opuscule frappé de l'étoile à cinq branches : celle des BR) ; quelques heures plus tard, la revendication par un appel téléphonique à un organe de presse ; une veuve en larmes et un orphelin : c'est là un rituel lugubre chargé de souvenirs encore bien lourds. Il est aisé de craindre le pire : ce terrorisme rouge, qu'on croyait abattu, ne s'est-il pas réorganisé dans l'ombre ? Il a, en tout cas, frappé de nouveau.

Le monde politique a réagi avec une indignation unanime, et les syndicats ont proclamé, pour ce jeudi 28, une grève générale de deux heures.

Il est trop tôt encore pour savoir si ce meurtre est le signe d'une reprise du terrorisme ou s'il s'agit de l'acte isolé de quelques-uns des « derniers des Mohicans » de la mitraillette, persuadés que *« la révolution est au bout du fusil »*. L'assassinat du professeur Tarantelli survient plus de trois ans après l'enlèvement du général américain Dozier, qui avait marqué le début du déclin des BR et de la vague de confessions des « repentis ».

La revendication, parvenue à Radio-Popolare, à peine deux heures après l'assassinat, n'a fait que confirmer la facture « brigadiste » de ce meurtre.

PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 6.)

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION D'ANTENNE 2

M. Albert du Roy démissionne

M. Albert du Roy démissionne de ses fonctions à la direction de la rédaction d'Antenne 2. Il devrait être remplacé à ce poste par M. Pierre-Henri Arnstam, directeur adjoint.

Albert du Roy quitte la direction de la rédaction d'Antenne 2, qu'il avait prise en décembre 1984. Son adjoint le remplace. Continuité et harmonie... Apparemment, une passation de pouvoir sans histoire, bien conforme à la tradition — récente — de la chaîne ! En quittant A2 pour Canal Plus, Pierre Lescure n'avait-il pas laissé la barre à son adjoint, Michel Thoulouze, qui, treize mois plus tard, passait la main à Albert du Roy, son adjoint, qui, lui-même...

La nouvelle est pourtant d'importance. Le journal d'Antenne 2 connaît chaque jour sept éditions échelonnées tout au long de la journée, donne à son directeur un rôle essentiel aux yeux de la classe politique, comme de l'opinion publique lorsqu'elle prête à la fonction un visage.

C'était le cas pour Albert du Roy. Entré à Antenne 2 en décembre 1982 comme chef du service politique, économique et social, il s'était vite distingué à l'écran par ses interventions sobres et pertinentes, ses analyses pointues qui pouvaient être caustiques et savaient toujours être indépendantes. Difficile, penseront certains, de ne pas déceler dans le départ d'Albert du Roy, les preuves d'un désaccord croissant avec le PDG, M. Héberlé, suspecté par sa nomination fracassante en novembre dernier, d'amitiés gouvernementales.

La réalité apparaît plus complexe. Il est vrai qu'entre M. Héberlé et son directeur de la rédaction les relations n'étaient pas au beau fixe, mais le PDG d'Antenne 2 n'est accusé par personne d'intervention politique. En revanche, Albert du Roy était à l'évidence las des contraintes administratives de l'audiovisuel public et des lourdeurs de fonctionnement de l'appareil. Il n'a pas su être le patron que l'on attendait ni le meneur que lui-même aurait souhaité être, estiment plusieurs journalistes d'A 2. Confronté à des problèmes techniques auxquels son expérience de la presse écrite l'avaient mal préparé, il ne disposait plus du temps souhaité ni de la disponibilité d'esprit pour s'occuper du secteur politique, le seul qui le passionne tout à fait.

ANNICK COJEAN.

« LE MONDE DES LIVRES »

Pages 11 à 18

- Les quatre-vingt-dix ans d'Ernst Jünger.
- Lettres étrangères : John Gardner ; Gamal Ghitany.
- Enquête : une promenade dans les librairies spécialisées.
- Le feuilleton : « la Route antique des hommes pervers », de René Girard.

L'Europe qui poudroie

Les ministres des affaires étrangères des Dix reprennent, ce jeudi 28 mars à Bruxelles, l'examen du dossier de l'élargissement de la CEE à l'Espagne et au Portugal. Vendredi, ce sont les chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté qui se retrouveront dans la capitale belge pour le traditionnel sommet. Leurs travaux seront notamment consacrés à cette même question de l'élargissement.

M. Craxi, président en exercice du conseil européen, qui accueillera le sommet suivant en juin à Milan, s'est déclaré persuadé, jeudi, que les Dix parviendraient à un accord sur la candidature de Madrid et de Lisbonne, ce qui leur permettra de se consacrer ensuite au *« contenu concret de la relance européenne »*.

par PIERRE DROUIN

Sœur Anne, ne vois-tu rien venir ? Depuis quinze ans, ceux qui guettent l'apparition de l'Europe politique en sont pour leurs frais. Dès que la matière économique est trop rebelle ou durcit sous les coups des pays membres de la CEE, on pense à une « fuite en avant ». Mais elle s'opère à la façon du *« Marchons, marchons »* des soldats de *Faust*. En sera-t-il de même cette fois-ci ? François Mitterrand veut nous faire une « surprise », et l'on sait sa détermination, partagée par le chancelier Kohl, en faveur d'une avancée politique. Le prochain conseil européen de vendredi et samedi devrait commencer à regarder, à propos de cette question, les travaux du « comité des sages », dont la création avait été décidée en juin dernier à Fontainebleau. C'est au sommet de Milan, en juin prochain, que les décisions devraient être prises.

Pourquoi l'union politique n'est-elle pas née naturellement de la Communauté économique comme l'espéraient à l'origine Jean Monnet, Robert Schuman et Walter Hallstein ? Pour deux raisons essentielles. D'abord parce qu'il n'y a jamais eu de vrai marché unique. Ce n'est pas parce qu'un passeport européen va voir le jour — vingt-huit ans après la signature des traités de Rome — que les personnes, les marchandises, les capitaux circulent librement sur l'aire des Dix. Certes, il n'y a plus de droits de douane depuis belle lurette ni de contingents d'importation, mais il existe toujours des inspections aux frontières pour les hommes et les produits, des contrôles des changes, des normes techniques ou sanitaires nationales qui entravent les échanges, pour ne pas parler de la protection des marchés publics. Cette absence de réelle fluidité des forces entre les partenaires explique le manque d'énergie nécessaire à la naissance d'instruments monétaires et politiques communs.

L'autre raison est plus connue : la nation n'a jamais perdu de son pouvoir d'attraction. Mieux, elle a repris du poil de la bête avec la crise. L'« hexagonie » est une maladie de configuration française, mais, sous d'autres noms, le nombrilisme sévit également ailleurs.

(Lire la suite page 28.)

AU JOUR LE JOUR

Rapport

Entendu à l'Elysée :

« Mon cher Pisani, je viens de lire votre rapport sur la Nouvelle-Calédonie. Il n'est pas mal du tout, il est même très intéressant, subtil, fin, argumenté. J'oserais dire : moderne, hardi. J'ai la conviction que cela va dans la bonne direction.

» Evidemment, Fabius n'est pas très chaud. Les Canaques doutent et les caldoches redoutent. L'opposition nous guette, l'étranger nous observe. Votre calendrier est précipité. Votre solution est risquée. Votre engagement est excessif.

» Bref, sur le plan théorique, j'approuve des deux mains. Mais dites-moi, sur un plan plus pratique, vous ne voudriez pas vous charger d'une étude sur la proportionnelle ? »

BRUNO FRAPPAT.

LIRE



débats

RACISME

Le meurtre d'un Marocain à Menton, qui a provoqué de nombreuses manifestations d'indignation en France, les récents assassinats en Afrique du Sud, vingt-cinq ans après le massacre de Sharpeville, font resurgir la peste raciste. Françoise Seligmann estime aberrant d'envenimer les relations entre des communautés qui sont destinées à vivre ensemble. Claude Billard expose le point de vue du Parti communiste sur le droit des immigrés.

S'attaquer à la racine du mal

Le racisme se nourrit de la crise. C'est elle qu'il faut d'abord combattre.

par CLAUDE BILLARD (*)

AUJOURD'HUI, comme de tout temps, le Parti communiste français lutte contre le racisme, l'intolérance, la discrimination, pour l'action unie des travailleurs contre le patronat.

Il a été le seul à organiser un meeting de protestation après la défenestration du jeune Algérien du train Bordeaux-Vintimille. Le seul à organiser en tant que parti la protestation contre l'assassinat du jeune camarade turc d'Epône dans les Yvelines. Il n'est donc pas étonnant que l'extrême droite fasse du PCF son adversaire principal.

Lutter contre le racisme, c'est refuser sa banalisation. En effet, loin d'être une opinion, le racisme est un délit qui peut conduire à tous les excès, y compris au crime, et qui demande à être puni avec toute la légitime sévérité qu'appelle la loi anti-raciste de 1972.

Le racisme se nourrit de la crise et de ses conséquences. C'est donc à la crise, aux problèmes du chômage, du pouvoir d'achat... qu'il faut s'attaquer pour faire reculer le racisme. Cette position responsable et non démagogique des communistes est perçue par certains (1) comme faisant l'impasse sur *« l'argumentation et le sentiment antiracistes »*. En vérité, se refuser à voir les vrais problèmes et à prendre le mal à la racine contribue, de manière consciente ou non, à alimenter l'actuelle campagne raciste et xénophobe.

Les problèmes cruciaux qui nourrissent les campagnes de la droite doivent être affrontés avec la volonté politique de les résoudre. Il en est ainsi de l'immigration clandestine, que le patronat continue à favoriser. La rigueur de la loi contre les trafiquants et les employeurs de main-d'œuvre clandestine doit être à la base même de la lutte contre l'immigration illégale.

Le PCF, depuis des années, se prononce en faveur de l'arrêt de *toute nouvelle immigration, officielle ou clandestine*. Cette position est conforme aux intérêts des travailleurs *français* et *immigrés*. L'arrivée en France de nouveaux travailleurs immigrés ne peut en effet qu'accroître le nombre déjà important des chômeurs. Ce serait préjudiciable pour les travailleurs français comme pour les travailleurs immigrés vivant actuellement en France.

Dans le même esprit, nous disons qu'il faut résoudre d'importants problèmes posés dans la vie locale par une immigration concentrée dans des ghettos où les idées racistes trouvent un terrain fertile.

Par *ségrégation sociale et par racisme*, la droite et le patronat ont refusé et refusent toujours l'accueil des travailleurs immigrés et de leur famille dans les villes dont ils ont l'administration. Par exemple, en Ile-de-France, *sur les 294 villes de plus de 5 000 habitants* (hors Paris), 54 seulement hébergent l'essentiel des travailleurs immigrés, la majorité de celles-ci étant dirigées par un maire communiste. Ainsi, dans le Val-de-Marne, ces dernières regroupent 45 % du total des foyers-résidences, contre 17 % pour les villes de droite. Lutter contre le racisme suppose que la droite consente aux mêmes efforts d'accueil et de solidarité.

Pour notre part, nous entendons continuer à dénoncer avec toutes nos forces le racisme sous toutes ses formes, avec l'objectif de rassembler les travailleurs, de trouver les meilleures solutions et les formes d'action à mettre en œuvre pour vivre et agir ensemble dans l'entreprise et dans la cité. Les communistes ne sont ni démagogues ni flatteurs, nous tenons le langage de la franchise, de la responsabilité, du respect des uns et des autres. Les travailleurs français et immigrés ont des droits à défendre et des devoirs à accomplir. Ensemble, ils doivent rejeter le piège du racisme et de la division. Ensemble, ils doivent assurer le respect de la dignité et des droits de chacun. Chaque succès acquis ensemble contre le racisme, les inégalités, est un point de marqué en faveur de l'unité de la classe ouvrière.

Les voies de la lutte unie des Français et des immigrés sont nombreuses contre tout ferment de racisme, pour le droit à un emploi stable, à une formation qualifiante, à l'amélioration du pouvoir d'achat, à une école adaptée, au logement décent dans *toutes les villes*. La lutte pour la paix et le désarmement, pour une coopération nouvelle avec les pays du tiers-monde leur permettant d'en finir avec les plaies de la misère et de l'émigration massive, constitue également une puissante base de rassemblement.

Tel est le sens du combat du Parti *communiste* français.

(*) Membre du bureau politique du PCF.

(1) Lire l'article de Patrick Tort dans *le Monde* du 7 mars 1985.

Un complexe d'infériorité

On reconnaît la bonne santé d'une nation à son aptitude à assimiler les immigrants qu'elle a accueillis.

par F. SELIGMANN (*)

LA xénophobie et le racisme, réflexes latents qui sommeillent au cœur de notre société, sont toujours prêts à resurgir si les circonstances s'y prêtent. C'est ce poison que l'extrême droite, heureusement très minoritaire jusqu'à présent, veut nous infiltrer avec sa campagne anti-immigrés. Et il y aurait lieu de s'inquiéter sérieusement si les ferments de haine et de discorde qu'elle véhicule venaient à faire tache d'huile.

Le gouvernement a mis en œuvre une politique réaliste : l'insertion des travailleurs immigrés qui ont choisi de rester en France. La plupart d'entre eux sont arrivés depuis plus (ou beaucoup plus) de dix ans. Leurs enfants, instruits dans nos écoles, sont devenus « les potes » de leurs camarades de classe d'origine française. Cette politique est la seule possible. Elle peut et elle doit réussir. Sans abuser des grands mots, on peut dire qu'il y va de la paix civile, de l'honneur, du rayonnement et de l'avenir de notre pays.

Il ne s'agit pas, bien entendu, d'ignorer le contexte économique et social dans lequel se situe, aujourd'hui, le problème des travailleurs immigrés. Les difficultés sont réelles. Elles appellent des réponses rationnelles. Et il serait aussi vain de vouloir les vaincre par les bons sentiments que par les invectives.

Il y a d'abord la crise : au moment où des millions de travailleurs, en France, sont frappés ou menacés par le chômage, il n'est plus possible de distribuer des cartes de travail à de nouveaux arrivants, hormis, naturellement, dans les cas de regroupements familiaux, aussi indispensables pour la santé physique et morale du travailleur que pour la réussite de son insertion. Ceux qui ne veulent pas le comprendre et qui continuent de faciliter les entrées clandestines (y compris certains employeurs pour des motifs bassement intéressés) sont les alliés objectifs des organisateurs de la campagne anti-immigrés.

Il y a, ensuite, l'environnement : une urbanisation incontrôlée a laissé *proliférer des cités invivables*; la petite délinquance empoisonne les banlieues, où sont maladroitement réparties les familles d'immigrés, et entretient un sentiment d'insécurité, qui sécrète la peur et l'agressivité. C'est là le terrain d'élection de l'extrême droite, qui peut y exploiter les réactions irrationnelles d'une population en proie à l'angoisse, et qui s'est efforcée, avec plus ou moins de succès selon les situations locales, d'y colporter l'idée fondamentalement raciste que le travailleur immigré était *« ce pelé, ce galeux d'où venait tout le mal »*. Nous ne pouvons laisser se répandre un tel préjugé, faussé comme le sont toujours les amalgames. Un examen impartial des causes de l'insécurité peut en démontrer l'injustice. Mais c'est un autre sujet.

Il y a, enfin, l'affrontement entre des cultures et des modèles de société essentiellement hétérogènes : introduire au sein d'un groupe des nouveaux venus différents et souvent déconcertants par leurs langages, leurs mœurs, leurs traditions et leurs religions, pose fatalement des problèmes de coexistence. On peut les résoudre sans trop de mal si le groupe est assez solide pour que ses membres puissent lui faire confiance et pour qu'ils ne se sentent pas menacés dans leur identité commune. Encore faut-il que des revendications autonomistes et des campagnes excessives en faveur du « droit à la différence » n'aient pas entamé la culture nationale au point de lui faire perdre son pouvoir d'attraction sur les étrangers.

Les réactions de rejet ne sont que des réactions de peur. La xénophobie est la *manifestation* d'un complexe d'infériorité. Qu'elle s'accompagne de rodomontades nationalistes ne change rien à l'affaire; faut-il avoir une piètre idée de sa patrie pour la voir si vulnérable qu'elle serait menacée par une minorité de travailleurs immigrés, qui ne représentent pas plus de 8 % de la population...

Un phénomène absurde

On peut donc reconnaître la bonne santé d'une nation à son aptitude à assimiler les immigrants qu'elle a accueillis, à exercer sur eux par sa culture un ascendant qui lui permette de les associer à son destin, sans pour autant étouffer leur propre identité. La France a toujours su le faire dans le passé. Dans son histoire récente, elle y a été largement aidée par l'idéal de tolérance et de défense des droits de l'homme, héritage du Siècle des Lumières, qui est à l'origine de son rayonnement mondial. Est-elle en mesure de le réussir aujourd'hui?

La volonté du gouvernement ne fait aucun doute. Mais il faudra transformer les mentalités, et ce ne sera pas une mince affaire. Ainsi, personne n'ose plus évoquer l'éventualité, même lointaine, du droit de vote pour les élections locales à des catégories limitées de travailleurs immigrés, tant cette mesure effarouche l'opinion publique, alors qu'elle existe depuis longtemps et sans difficulté dans un pays comme la Suède.

Reste l'obstacle le plus inquiétant : la montée du *racisme anti-arabe*, encore lente et hésitante, mais déjà intolérable par le cortège des actes de sauvagerie *qui l'accompagne*. Résidu du vieux réflexe colonial, séquelle de la guerre d'Algérie, ou simplement réaction bien connue du petit Blanc, le phénomène est révoltant d'absurdité lorsqu'il se développe dans nos *régions méridionales*, typiquement représentatives de la réussite des métissages qui se sont opérés depuis des siècles sur les bords de la Méditerranée. En condamnant à l'isolement, par notre ostracisme, les communautés *maghrébines*, on les rejette dans les bras des intégristes musulmans. Est-ce intelligent?

Tôt ou tard, il faudra bien que les Français prennent conscience de cette réalité incontournable : la population immigrée qui s'est stabilisée *sur notre sol* y restera. Elle en apporte chaque jour la preuve, puisqu'elle résiste sur place à tous les malheurs qui s'accumulent sur sa tête, dont le plus pénible est, sans aucun doute, l'hostilité grandissante qui *l'environne*. Il est aberrant d'envenimer les relations entre des communautés qui, quoi qu'il arrive, sont destinées à vivre ensemble.

(*) Membre du secrétariat national du PS, vice-présidente de la Ligue des *droits de l'homme*.

COURRIER DES LECTEURS

A propos du texte de l'« Internationale de la Résistance »

Une lettre d'Eduardo Manet...

Eduardo Manet, écrivain et auteur dramatique d'origine cubaine, nous écrit :

Un malentendu a fait apparaître mon nom dans un encart publicitaire payé par l'Internationale de la Résistance et publié par *le Monde* du *jeudi 21 mars sous le titre de : « A l'attention du Congrès américain »*. Ce malentendu est compréhensible : *j'ai* des relations fraternelles avec quelques-uns des signataires de ce manifeste ; j'ai aussi un profond respect pour bon nombre des personnalités qui donnent leur appui à la pétition ; j'ai surtout une profonde admiration pour les organisateurs de cette *Internationale de la Résistance* (Vladimir Maximov, Bukovski, Valladares...), qui se font les défenseurs de luttes presque oubliées (résistance des patriotes afghans) et des populations-martyres (les Miskitos du Nicaragua). Il était donc apparemment naturel qu'on ait placé mon nom en supposant, *a priori*, que mon accord était acquis. Eh bien : non !

Non, parce que, fervent lecteur de Simon Bolivar, j'ai toujours rêvé (même si « l'on doit labourer la mer ») d'une Amérique latine forte, *libre, prospère. Non, parce que*, Cubain d'origine, Argentin de cœur, Vénézuélien d'adoption, je réagis *viscéralement* contre ceux qui, avec les meilleures intentions du monde, prennent à leur charge le destin de notre fier, tragique et violent continent. Toute ma vie, ici ou ailleurs, j'ai critiqué maintes fois le Français sans reproche, l'Anglais ou le Suisse sans tâche, l'Américain libéral qui, avec une bonne conscience au-dessus de tout soupçon, parlait au nom des *masses* illettrées et affamées qui peuplent nos terres au-delà de Tijuana (1). Ces *masses* (indiennes dans la plupart des cas) se réveillent actuellement, se rebellent, cherchent leur identité, s'opposent par une sorte d'intuition à tous les *ismes* (castrisme, communisme, néo-économisme...) inventés par les *Blancs*. Attention aux surprises, les amis : *il se pourrait bien que la liberté apportée aux rouges* par des barbus ou des moustachus au teint de nacre *et* aux yeux d'azur *ne soit* pas *leur* liberté.

Je pense, comme les signataires du manifeste que la situation est grave. Mais, pour moi, elle est *tellement grave* que quelques lignes à ce sujet ne peuvent provoquer que malaises, malentendus, confusion. Il est donc *urgent* d'ouvrir un débat, de réaliser une rencontre à Paris (carrefour d'idéologies et de courants de pensée) où l'on puisse discuter sur les problèmes latino-américains. Cela dit, il est de notre devoir et il y va de notre honneur de donner la parole aux *desamparados* (2) de Caracas, du Mexique, de l'Amazonie, aux populations indigènes du Guatemala et du Honduras prises entre deux feux. Car, oui, il faut parler des Miskitos *floués*, spoliés, trahis par les sandinistes, mais il y aurait crime à oublier le *génocide permanent* dont souffrent les populations indiennes de l'Amérique latine dans l'indifférence générale et le silence discret du reste du monde.

Je propose, modestement, cette initiative à la droite, à la gauche et, pourquoi pas, au Congrès américain.

(1) Ville frontière entre le Mexique et les Etats-Unis.

(2) Désemparés, à ne pas confondre avec les *desesperados*.

... et du pasteur Bosc

De son côté, le pasteur Francis Bosc nous envoie la lettre suivante :

Je ne peux voir se terminer cette semaine sans vous exprimer ma stupeur à la lecture du texte de l'appel publié par votre journal sous le sigle *(Publicité)* et intitulé *« A l'attention du congrès américain »*.

Ce texte réclame que les Etats-*Unis* renouvellent leur aide « à tous les secteurs de l'opposition au gouvernement du Nicaragua ».

Leur aide : il s'agit, bien entendu, de continuer à envoyer des armes aux différentes factions — y compris les anciens lieutenants de la sanglante tyrannie de Somoza — qui veulent renverser par la force le gouvernement de ce pays.

A qui fera-t-on croire que la jeune démocratie du Nicaragua, ce petit peuple qui a su se débarrasser de son tyran, menace les Etats-Unis, son puissant voisin, et le monde ?

Nous n'avons qu'une question à poser aux signataires de cet Appel : *veulent-ils que la démocratie du Nicaragua, comme celle du Chili en 1973*, soit étranglée avec l'appui des services militaires des Etats-Unis, qu'un autre Allende soit assassiné, qu'un nouveau Pinochet vienne « mettre de l'ordre » aussi dans ce pays ? J'aimerais croire que certains signataires de cet Appel n'aient pas mesuré l'infamie du texte sous lequel ils ont laissé mettre leur signature...

Il eût été préférable qu'au lieu d'encourager les faucons, ils viennent apporter leur appui aux *représentants courageux du Congrès américain*, ceux qui exigent que le président Reagan cesse de menacer le peuple du Nicaragua.

Les signataires de cet Appel ont-ils la mémoire si courte... pour oublier le Chili mais aussi la Tchécoslovaquie ? Qu'aurions-nous pensé en 1968 de gens de notre pays, exhortant au temps du gouvernement *Dubcek, les autorités soviétiques* à envoyer leurs chars à Prague pour y « rétablir l'ordre » ?

L'appel à intervenir au Nicaragua est du même ordre.

Un extraordinaire sens de l'humour

Drôle, extrêmement drôle, c'est le seul qualificatif qu'on peut attribuer au communiqué de l'Internationale de la résistance adressé au Congrès des Etats-Unis.

En effet, que l'on fasse appel aux Etats-Unis, pays qui a occupé militairement le Nicaragua d'une façon presque ininterrompue entre 1912 et 1933 et qui après a instauré l'une des dictatures les plus sanguinaires et corrompues que le monde ait connues, pour *« aider les Nicaraguayens à choisir librement leur avenir politique »*, prouve qu'il y a toujours en France et ailleurs des gens avec un extraordinaire sens de l'humour.

JANO PINGLO.
(Péruvien, habitant à Paris.)

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	644 F	915 F	1 150 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	674 F	1 309 F	1 913 F	2 490 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	386 F	734 F	1 050 F	1 330 F
II. – SUISSE, TUNISIE	491 F	944 F	1 365 F	1 750 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 330 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 315 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

MES CERTITUDES D'ESPÉRANCE, d'Albert Tévoédjré

Les raisons du cœur

L'AFRIQUE va-t-elle mourir, l'Afrique noire du sud du Sahara, dont les habitants ont un revenu par tête dix fois plus bas que celui des Brésiliens et une mortalité infantile deux fois plus élevée que l'ensemble du tiers-monde ? Il y a 500 millions d'Africains aujourd'hui, ils seront 1 milliard en l'an 2000 ; pour leur alimentation, ils dépendent pour un septième du reste du monde ; dans quinze ans, ils dépendront de lui pour un tiers. Parmi les trente-huit pays les plus pauvres du monde aujourd'hui, il y en a vingt-deux en Afrique.

Il y a pourtant à espérer. Non pas du côté d'aides extérieures — quelques camions et beaucoup de battage publicitaire, s'ils sont utiles, ne peuvent *combler le gouffre vertigineux*. L'espérance vient essentiellement de ces Africains qui ont *compris et font comprendre* au continent auquel ils appartiennent qu'il doit réagir contre le *danger d'implosion et se prendre* en charge lui-même.

On dira : *« Oui, mais qui ? »* C'est mal connaître tant d'Africains obscurs qui sont quotidiennement hommes de ressource et de courage ; c'est oublier des Africains connus, comme le dernier prix Nobel de la paix, Desmond Tutu. Albert Tévoédjré est l'un de ces Africains, il s'affirme de cette « race particulière » : *« Nous portons à la fois une responsabilité et une espérance »*, dit-il sans ambages. Cet homme, aîné d'une famille de sept enfants, ses parents l'ont appelé *« Sourou », c'est-à-dire « Patience »*. Il sera pendant vingt ans haut fonctionnaire au Bureau international du travail ; il est responsable aujourd'hui de l'Association mondiale de prospective sociale ; c'est lui qui a mis en avant la notion du « contrat de solidarité ».

Sa patience, c'est de vouloir briser chaque jour davantage les *chaînes qui retiennent* encore prisonniers ses frères africains. Il le fait non pas avec la rationa*lité qui est la nôtre, notre logique juridique si* souvent trop formelle, mais avec la responsabilité *de l'intuition*, et notre auteur le précise sans hésiter : celle du cœur. Nous qui avons *tout, nous n'osons* pas parler de bonté ; Grossmann le fait dans *Vie et destin* ; lui aussi, il y *revient sans cesse : « La bonté est aujourd'hui la valeur menacée. Les rapports de force sont devenus le seul instrument des relations sociales. »* Pour lui, seule la bonté sauve l'homme : *« Telle est du moins mon expérience. Elle est sans doute due en partie à mes origines africaines, avec ce que cela implique de fraternité et de solidarité. »* En partie, dit-il, car, pour lui, l'Evangile est *l'autre source*, avec sa mère l'Afrique, qui, ensemble, ont formé sa conviction de la bonté.

Lire ce livre, c'est rencontrer l'Afrique de l'intérieur, mais aussi rencontrer *l'être humain* autrement ; c'est être profondément dérouté, c'est trébucher devant nos *prouesses* techniques et nos puissances :

« Cette force, à quoi sert-elle ? nous demande Albert Tévoédjré. *Quelle est la finalité de l'engagement politique, professionnel, personnel ? »* Les certitudes de cet Africain ne sont pas d'abord de l'ordre des savoirs, mais de l'ordre de l'espérance. A travers lui, nous redécouvrons que l'homme, s'il vit de pain, ne vit pas seulement de pain, que son existence comporte une *dimension autre que* les appétits. Comment l'appeler ? Peu importe quel nom on *veut donner à cette dimension*. Mais l'Africain nous dit que la planète est en danger de mourir tout entière si *elle* refuse de reconnaître cette dimension. L'urgence n'est pas toujours où on le croit ; l'Europe est peut-être plus en danger de mort encore que l'Afrique.

JEAN-FRANÇOIS SIX.

★ Editions ouvrières, 140 p., 40 F.

étranger

PROCHE-ORIENT

Liban

UN DES OTAGES BRITANNIQUES A ÉTÉ LIBÉRÉ

Un espoir pour Mme Perez ?

Les différentes agences des Nations unies présentes au Liban envisagent de retirer de ce pays leur personnel international non essentiel à la poursuite de leurs opérations, a indiqué, mercredi 27 mars, le porte-parole de l'ONU.

Une dizaine d'agences de l'ONU sont représentées au Liban, parmi lesquelles l'Office de secours pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), l'UNICEF, le Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Le nombre de leurs fonctionnaires internationaux s'élève à cinquante-neuf personnes, indique-t-on à l'ONU.

M. Geoffrey Nash, chercheur britannique enlevé le 14 mars dernier, a été libéré mardi vers minuit près de l'hôpital américain à Beyrouth-Ouest, a indiqué mercredi à l'AFP sa femme, Mme Waddad Nash.

« Ils l'ont déposé en voiture, puis il a marché à pied jusqu'à la maison, située à proximité. Il se repose maintenant sur les conseils du médecin », a-t-elle ajouté.

Selon sa femme, M. Nash a affirmé que ses ravisseurs l'avaient bien traité et qu'il était seul dans son lieu de détention. M. Nash, âgé de soixante ans, doit subir des examens médicaux, car il souffre de troubles cardiaques. Il se trouve actuellement dans le secteur est (chrétien) de la capitale. Sa femme a ajouté qu'ils n'avaient pas décidé encore s'ils allaient ou non rester au Liban, où ils sont installés depuis 1957.

La libération de M. Nash avait été annoncée mardi par un interlocuteur anonyme se réclamant d'une organisation inconnue, les Brigades de Khaybar - branche libanaise. L'interlocuteur avait également annoncé la prochaine libération d'un Britannique, M. Brian Levick, enlevé le 15 mars dernier, ainsi que de Mme Danièle Perez, secrétaire au service culturel de l'ambassade de France, enlevée avec son père, M. Marcel Carton, le 22 mars.

Au Liban du Sud, les forces israéliennes ont effectué mercredi une opération de perquisition et d'interrogatoire de la population dans la localité de Chahour, à l'est de Tyr, a indiqué le porte-parole de la Force intérimaire des Nations unies pour le Liban (FINUL), M. Timour Goksel. Les forces israéliennes ont arrêté dix hommes de la localité au cours de leur opération, qui a duré près de sept heures.

De plus, selon les correspondants de presse dans la région, une unité israélienne composée de vingt-cinq transports de troupes et de deux jeeps a mené une opération de perquisition dans la région de Jall-El-Bahr, à l'est de Tyr. Après avoir interrogé les hommes, les forces israéliennes se sont retirées en arrêtant six personnes, ont-ils ajouté.

Selon les correspondants, les Israéliens auraient ainsi réagi à un attentat commis contre une de leurs positions à Jall-El-Bahr dans la nuit de mardi à mercredi.

Par ailleurs, cinq attentats – explosions de charges ou tirs de roquettes – ont été perpétrés mercredi contre des positions ou patrouilles israéliennes dans la région de Tyr sans qu'il soit possible de savoir s'ils ont fait des victimes.

LA MORT DES DEUX JOURNALISTES DE CBS

Protestations et nouvelles questions

De nombreux lecteurs nous ont écrit pour exprimer leur émotion à la lecture de notre article consacré dans *le Monde* daté 24-25 mars à la mort de deux techniciens de la chaîne de télévision américaine CBS, tués le jeudi 21 mars au Liban du Sud par le tir d'obus d'un char israélien. Intitulé « Elimination de témoins », cet article réfutait les explications israéliennes et affirmait que l'équipage du char ne pouvait pas ignorer qu'il tirait sur une équipe de télévision. Il faisait état, d'autre part, d'une campagne croissante de la part des Israéliens visant à empêcher (dans la zone occupée par Israël) ou à décourager (dans les zones évacuées par Israël mais où son armée fait encore des opérations) les journalistes de faire leur métier.

A chacun ses torts. Reconnaissons d'abord les nôtres : un titre sans nuance auquel il aurait fallu ajouter un point d'interrogation ; une phrase sans doute trop affirmative sur le fait que *« c'est en toute connaissance de cause que deux témoins gênants ont été éliminés »*. Reste que semaine après les faits, on est toujours en droit de s'interroger sur la crédibilité des explications israéliennes successives. La première a été abandonnée par M. Pérès. Elle consistait à prétendre que les deux journalistes de CBS s'étaient mêlés *« à un groupe d'hommes armés engagés dans des activités hostiles contre l'armée israélienne »*. Le premier ministre israélien a admis lors de sa rencontre avec M. Leiser, vice-président de CBS, qu'aucun homme armé ne faisait partie du groupe de civils entourant l'équipe de télévision. On peut déduire de ce changement de version que, dans un premier stade, certains responsables militaires israéliens ont tenté de cacher la vérité au premier ministre.

La nouvelle version avancée par Jérusalem est que le char israélien qui a tiré sur l'équipe de CBS ne se trouvait pas entre 500 et 700 mètres de son objectif comme l'ont affirmé tous les témoins de la scène mais à environ deux kilomètres et demi. A cette distance, font valoir les porte-parole officiels, il était impossible de distinguer, même avec le système d'optique ultra-perfectionné dont disposent les blindés israéliens, la caméra de l'opérateur d'un lance-roquettes.

Cette nouvelle explication serait convaincante si la route sur laquelle se trouvait le char ne plongeait pas derrière une colline à moins de 1 kilomètre du point d'impact. A 1 kilomètre ou plus, du lieu où ont été tués les journalistes, on ne pouvait pas les voir. Si le char avait été posté à 2,5 kilomètres, il n'aurait donc pu ouvrir le feu sur eux. Ce fait est confirmé aussi bien par l'envoyé spécial de *Libération*, Selim Nassib, que par notre envoyée spéciale Françoise Chipaux. Voilà pourquoi il faut toujours s'interroger sur la mort des deux collaborateurs de CBS, dont on a des raisons de penser qu'ils ont été victimes du zèle d'un équipage de char indirectement encouragé par la politique israélienne visant à empêcher les journalistes de faire leur métier au Liban du Sud.

Cette hypothèse n'est pas démentie, loin de là, par l'article que publie ce jeudi 28 mars dans le *Times* de Londres Robert Fisk, un expert des affaires du Proche-Orient qui est actuellement au Liban. Fisk, qui raconte comment un soldat israélien a tiré une rafale au-dessus de sa tête alors qu'il assistait à la destruction d'une maison dans un village du Liban du Sud, écrit notamment : *« Beaucoup de responsables des Nations unies et d'autres témoins estiment que les critères militaires et éthiques des Israéliens au Liban du Sud sont tombés bien en dessous de ceux qu'on peut attendre d'une armée occidentale et certainement en dessous de ceux que l'armée israélienne s'est elle-même fixés. Il n'est pas non plus surprenant que certaines équipes de télévision soupçonnent les Israéliens d'avoir tué délibérément leurs collègues. Les Israéliens ont essayé d'empêcher les correspondants de travailler librement dans la zone d'occupation. Ils ont chassé les journalistes du Liban du Sud et ont effectué des tirs de menace au-dessus de la tête des journalistes. »*

Dernière précision : il n'est nul besoin d'être antisémite ou antisioniste pour ne pas se satisfaire des explications successives avancées par Jérusalem. Il suffit de refuser d'appliquer la politique des « deux poids deux mesures ». C'est bien pourquoi nous avons évoqué dans notre article daté 24-25 mars la *« politique d'information »* appliquée par l'URSS en Afghanistan.

JACQUES AMALRIC.

LE CONFLIT DU GOLFE

L'Irak annonce aux Nations unies qu'il va mener une « guerre totale »

Bombardements meurtriers de Téhéran et de Bagdad

L'Irak va désormais mener une « guerre totale » contre l'Iran, sans toutefois recourir aux armes chimiques, si Téhéran continue à refuser des négociations de paix globale, a annoncé mercredi 27 mars l'ambassadeur irakien à l'ONU, M. Ryad Al Qaysi.

Il a démenti que son pays ait utilisé récemment des armes chimiques, comme l'a affirmé l'Iran et comme l'ont également dit les Etats-Unis. *« Nous n'avons pas utilisé ces armes, nous ne les utilisons pas et nous ne les utiliserons pas »*, a-t-il dit.

« Si les Iraniens veulent la paix, nous sommes prêts. S'ils veulent la guerre, ils n'ont aucun droit à venir se plaindre des aspects secondaires [de la guerre]. *Ils doivent supporter les conséquences d'une guerre totale »*, a encore déclaré M. Al Qaysi, en justifiant la « guerre des villes », les attaques contre les navires marchands dans le golfe et les menaces lancées par Bagdad contre le trafic civil aérien.

Ne cachant pas son impatience à l'égard des efforts de l'ONU, il a affirmé que la *« diplomatie des petits pas »* menée par le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, pour atténuer les effets de la guerre *« avait échoué »* et que les Nations unies devaient en prendre acte.

Mercredi soir, l'aviation irakienne a mené contre Téhéran le raid le plus violent depuis le début de la « guerre des villes », il y a trois semaines. Un bilan provisoire de l'agence iranienne de presse fait état de seize morts et de plus de cinquante blessés. Un immeuble de quatre étages a été complètement rasé et un autre détruit à 50 %.

Avant cette attaque trente-deux habitants de Téhéran avaient été tués dans divers bombardements, réalisés habituellement avec des roquettes et non des bombes, et donc moins meurtriers. Toutefois, dans la nuit de lundi à mardi, une bombe de 500 kilogrammes avait été lancée, mais n'avait pas explosé.

Le nouveau bombardement de Téhéran – le plus meurtrier depuis le début de la guerre, en septembre 1980, – a suivi de quelques heures le tir d'un nouveau missile sol-sol iranien sur Bagdad, qui, lui-même, constituait une riposte des dirigeants iraniens aux précédents raids irakiens.

Un missile sur la capitale irakienne

A Bagdad, les organes de presse gardent le silence sur les dégâts occasionnés par le missile iranien, mais l'agence américaine AP, citant de nombreux témoins, affirme que le tir a touché un quartier entre deux écoles et une station d'autobus, tuant ou blessant *« des centaines de civils »*.

L'explosion s'est produite à 12 h 55 heure locale (9 h 55 GMT). La police a alors encerclé le quartier et détourné le trafic. *« Heureusement, l'explosion s'est produite dans un espace vide »*, a affirmé un témoin. *« La plupart des victimes sont blessées. Quelques-unes sont mortes »*, a-t-il ajouté.

Ni la nature exacte de l'explosion ni le nombre officiel des victimes n'ont été communiqués de source officielle, et les journalistes n'ont pas été autorisés à se rendre dans les hôpitaux qui ont accueilli les blessés.

Près de cinquante automobiles et autobus ont été détruits. De nombreux accidents se sont produits alors que les passants tentaient de fuir le quartier.

A Londres, l'un des huit soldats iraniens arrivés en Grande-Bretagne la semaine dernière pour y être traités à la suite de graves brûlures dues au gaz moutarde est mort mardi, et un autre est dans un état grave, a-t-on indiqué mercredi à l'ambassade iranienne.

Les huit blessés faisaient partie d'un groupe de quarante-quatre soldats victimes d'armes chimiques et hospitalisés en Europe (Grande-Bretagne, Autriche, Belgique et Allemagne fédérale) la semaine dernière.

L'un des soldats soignés en Autriche était mort dimanche. – *(AFP, AP.)*

LE « REMARIAGE POLITIQUE » DE M. RADJAVI

Carnet mondain à Auvers-sur-Oise

Enfermé depuis près de quatre ans dans son bunker campagnard d'Auvers-sur-Oise, M. Massoud Radjavi, le chef de l'Organisation des moudjahidins du peuple iranien (OMPI), est devenu maître dans l'art d'allier l'utile à l'agréable, tout en enrobant ses décisions, même celles ayant trait à sa vie privée, de considérations politico-idéologiques grandiloquentes. C'est ainsi qu'en octobre 1982, pour justifier son mariage avec Mlle Firouzeh Bani-Sadr, fille de l'ancien président de la République islamique, huit mois après la mort tragique de sa première femme, Achraf Rabii, tuée le 8 février 1982 à Téhéran par les pasdarans, il avait fait publier un communiqué conjoint du bureau politique et du comité central de l'OMPI dans lequel ce mariage était présenté comme *« l'une des plus importantes décisions révolutionnaires jamais prises par les moudjahidins »* et comme une démarche qui contribuerait à *« consolider l'unité de la nation iranienne »*.

Cet *« événement historique »* n'a toutefois pas résisté à l'épreuve du temps et aux divergences qui ont surgi par la suite entre M. Bani Sadr et son gendre. Le 12 février dernier, M. Radjavi annonçait à son *« grand regret »* que après sept mois de séparation, Mme Firouzeh Bani-Sadr avait fait prononcer le divorce religieux à partir d'une délégation de pouvoir accordée par lui-même en juillet 1984. Le chef des moudjahidins s'est rapidement remis du choc que lui a causé cette séparation et vient de rendre publique sa décision de se remarier avec Mme Myriam Azdanlou, une militante moujahed de longue date qu'il avait personnellement promue le 8 février dernier – date anniversaire de la mort de sa première femme Achraf Rabii – au rang de codirigeante de l'Organisation.

« Un nouvel exploit épique »

Normalement, cette décision n'aurait dû provoquer aucun remous dans la grande famille des moudjahidins, mais l'affaire se compliquait du fait que Mme Azdanlou était l'épouse légitime de M. Mehdi Abrichamchi, le « numéro quatre » dans la hiérarchie de l'Organisation. Une fois de plus, les quelque soixante membres du bureau politique et du comité central ont été mis à contribution pour expliquer pourquoi M. Radjavi – *« notre Grand Maître, dont nous avons tous l'honneur d'être les élèves »* – a été amené à envisager le mariage avec... l'épouse d'un de ses plus proches collaborateurs.

Dans un document touffu de quatorze pages, les membres des instances dirigeantes de l'Organisation expliquent d'abord que Mme Azdanlou a été promue au rang de codirigeante *« sur un pied d'égalité avec M. Massoud Radjavi »*, dans le souci louable de mieux consacrer la *« libération de la femme »*, préconisée depuis longtemps par le chef des moudjahidins. Il fallait ensuite, affirment avec le plus grand sérieux les signataires de ce texte *« historique »*, marier Massoud et Myriam, sous peine de voir la promotion de cette dernière demeurer *« une simple formalité bourgeoise »*. Les membres du bureau politique et du comité central ne souhaitent cependant pas créer un précédent et mettent en garde *« les frères et sœurs moudjahidins »* contre la généralisation de cette pratique qui, recommandent-ils, devra demeurer un *« cas exceptionnel »*.

Or, il restait à trancher le cas tragi-comique de M. Abrichamchi, devenu soudain un mari encombrant et un véritable cas de conscience pour les dirigeants du mouvement. Ces derniers laissent entendre qu'ils l'avaient tout simplement oublié lorsqu'ils acceptèrent, le 27 janvier dernier, de nommer sa femme Myriam à la tête de l'Organisation. Ce n'est que par la suite, affirment-ils, qu'ils comprirent que la promotion de Mme Azdanlou impliquait la *« nécessité révolutionnaire et idéologique »* d'un mariage entre Myriam et Massoud et, par voie de conséquence, celle du divorce entre Myriam et Mehdi. Si l'on en croit les signataires de cet étonnant document, l'ultime obstacle a été levé grâce à l'attitude *« héroïque »* des deux époux, qui ont volontairement décidé de se séparer, malgré l'avis défavorable de M. Massoud Radjavi, qui, *« inspiré par ses positions personnelles, humaines et morales »*, ne voulait pas briser leur ménage.

Tout est bien qui finit bien : les deux codirigeants de l'OMPI convoleront en justes noces au mois de juin, en suivant ainsi l'exemple du prophète Mohamed, qui, rappelle le document, *« s'était marié avec la femme de son fils adoptif »*. M. Massoud Radjavi aura ainsi accompli *« un nouvel exploit épique qui représente un saut qualitatif dépassant toutes les épopées de l'histoire des moudjahidins »*. Le mari délaissé, pour sa part, s'est déjà consolé *« en remerciant Dieu de* [lui] *avoir permis de participer à une telle décision idéologique bienheureuse »*.

JEAN GUEYRAS.

Egypte

L'arrestation de trois journalistes de l'opposition suscite une grave tension

Correspondance

Le Caire. – L'accord tacite régissant les rapports entre le gouvernement égyptien et la presse, depuis l'arrivée au pouvoir du président Moubarak, en 1981, est menacé à la suite de l'arrestation, vendredi dernier, de trois journalistes de l'opposition, dont M. Mohamed Abdel Quoddous, membre du conseil de direction du syndicat des journalistes. Le fils du célèbre romancier égyptien, Ihsan Abdel Quoddous, et ses deux confrères assuraient la « couverture » d'une manifestation anti-israélienne devant le pavillon de l'Etat hébreu, à la Foire internationale du Caire, quand ils ont été appréhendés avec quinze autres personnes.

Selon des sources du ministère de l'intérieur, ils sont accusés d'*« avoir porté atteinte à la sécurité de l'Etat et de s'être livrés à des actes de violence contre les forces de l'ordre »*.

Selon le général Ahmad Rouchdi, ministre de l'intérieur, cinq policiers ont été blessés par les dix-huit « manifestants » arrêtés. A la différence du ministre, le syndicat de la presse fait la différence entre journalistes et manifestants. Dans un communiqué publié dimanche, les membres de son conseil expriment leur *« inquiétude à la suite de l'arrestation de leurs confrères alors qu'ils accomplissaient simplement leur devoir de journalistes »*. *« La présence de journalistes sur les lieux d'un événement, quelle qu'en soit la nature, ne peut en aucun cas être apparentée à un comportement délictueux justifiant l'arrestation »*.

L'affaire dépasse le cadre d'une simple crise entre journalistes et policiers. Elle comporte, en effet, des implications politiques. M. Abdel Quoddous n'est pas le premier journaliste venu. C'est l'un des promoteurs de l'alliance entre le parti néo-Wafd (resurgence de la formation libérale et nationaliste qui a dominé la scène politique avant 1952) et la confrérie des Frères musulmans. Son arrestation est non seulement un coup porté à la principale formation d'opposition (cinquante-huit députés sur trois cent cinquante-huit), mais une mise en garde voilée aux islamistes dont l'activisme s'est accru au cours des six derniers mois. Le journaliste de l'hebdomadaire *Al Wafd* est, en effet, la première personnalité islamiste libérée par le président Moubarak à être incarcérée à nouveau. Il avait été arrêté sur l'ordre du président Sadate en septembre 1981. L'inquiétude du gouvernement face aux pressions des islamistes s'accroît d'autant plus que le mois de mai approche. Le Parlement doit alors tenir une réunion extraordinaire pour débattre de la question de l'application de la Charia (jurisprudence islamique). Or, si la majorité des députés du gouvernement et de l'opposition semblent être en faveur de la loi islamique, on se demande de quelle Charia il s'agira. Celle à l'*« iranienne »*, préconisée par les extrémistes de la mosquée Al Nour au Caire, celle *« à la saoudienne »* des modérés ou celle des modernistes proches du gouvernement qui la veulent *« en accord avec la civilisation du vingtième siècle »* ?

ALEXANDRE BUCCIANTI.

A TRAVERS LE MONDE

Chine

- **NOUVELLE SÉANCE DE NÉGOCIATIONS SINO-SOVIÉTIQUES LE 9 AVRIL.** – La sixième rencontre sino-soviétique sur la normalisation des relations diplomatiques entre les deux pays aura lieu, le 9 avril, à Moscou, a annoncé mercredi 27 mars le ministère chinois des affaires étrangères. – *(AFP.)*

Irlande du Nord

- **UN SOLDAT BRITANNIQUE TUÉ.** – Un soldat britannique a été tué, et plusieurs autres militaires ainsi que deux civils ont été blessés, le mercredi 27 mars, dans le quartier de Falls Road, à Belfast, où une bombe a explosé sur le passage d'une patrouille. L'attentat, qui a eu lieu à quelques mètres d'une école, a été revendiqué par l'IRA. Le quartier de Falls Road est traditionnellement considéré comme un des plus solides bastions catholiques et républicains dans la capitale de l'Ulster. – *(AFP, Reuter.)*

AFRIQUE

Afrique du Sud

« Je suis engagé dans un processus de réforme destiné à élargir la démocratie »

déclare M. Pieter Botha devant les trois Chambres du Parlement

Un premier groupe de cinquante des deux cent trente-neuf manifestants interpellés, mardi 26 mars, au Cap, lors d'une marche de protestation contre le massacre de Langa, a commencé à comparaître mercredi devant la justice. Il comprend, notamment, les révérends Allan Boesak, président de l'Alliance mondiale des Eglises réformées (WARC), et Beyers Naude, secrétaire général du Conseil sud-africain des Eglises (SACC), ainsi que Mme Sheena Duncan, présidente du Black-sash (organisation féminine blanche d'aide aux Noirs).

A Uitenhage, la commission d'enquête désignée par le président Pieter Botha a commencé ses travaux mercredi 27 mars, sur la tuerie de Langa. L'enquête est dirigée par M. Donald Kannemeyer, juge à la Cour suprême, qui s'est rendu sur les lieux du drame, protégé par un rempart de policiers en armes.

A Paris, le porte-parole du ministère des relations extérieures a rappelé *« la consternation et l'indignation de la France »* devant la *« poursuite d'une répression accrue en Afrique du Sud »*.

A Oslo, le gouvernement norvégien a annoncé l'introduction d'une nouvelle législation destinée à réduire les relations commerciales avec l'Afrique du Sud, et a souhaité une initiative commune des pays scandinaves pour forcer Pretoria à renoncer à sa politique d'apartheid.

De notre correspondant

Johannesburg. – Dans un discours solennel à la nation prononcé devant les trois Chambres du Parlement réunies au Cap, mercredi 27 mars, le chef de l'Etat, M. Pieter Botha, a réaffirmé sa volonté de réforme, à condition que l'ordre règne. *« Je suis engagé dans un processus de réforme destiné à élargir la démocratie et à améliorer les conditions de vie de tous les Sud-Africains, sans distinction de race, de couleur ni de religion,* a-t-il déclaré. *Mais cela ne pourra se faire que si la loi est respectée. » « La sacro-sainte loi* a insisté le président, *doit régner pour que ce pays continue d'être le pays de l'espérance. »*

M. Botha, selon ses propres termes, ne veut pas être taxé de *« faiblesse »* s'il montre de la *« compassion, de la sincérité, de la tolérance, de la retenue »*, car *« aucun individu, aucune institution, n'est au-dessus de la loi »*. Il a donc appelé les parlementaires à ne plus donner leur opinion sur la tuerie de Langa car cela contribue à *« compromettre plutôt qu'à maîtriser et à améliorer la sécurité intérieure »*. C'est là un avertissement au Parti fédéral progressiste (PFP), le principal parti d'opposition, qui a exprimé, se sérieux doutes sur la version officielle du drame de Langa.

Autre avertissement, celui destiné à *« certaines personnes, qui sous prétexte de conviction morale et religieuse, fomentent la désobéissance, la violence et la destruction »*. Cette mise en garde non déguisée vise les ecclésiastiques et les mouvements anti-apartheid, comme le Front démocratique uni (UDF), accusés d'être les fauteurs de troubles.

Selon M. Botha, il y a quelque *« ironie »* dans le fait qu'au moment même où il prévoit de nouvelles initiatives, dans de nombreuses sphères, des gens mal intentionnés organisent des manifestations et des marches qui s'achèvent en incendie, violence et mort. *« Ils veulent mettre le pays à genoux (...), accroître l'isolation de l'Afrique du Sud (...) pour que la communauté internationale et les Nations unies condamnent l'Afrique du Sud comme une menace pour la paix. J'affirme clairement et catégoriquement aujourd'hui qu'ils ne réussiront pas. »*

Le président de la République a annoncé qu'il avait donné des instructions afin que *« des mesures appropriées soient prises pour maintenir la loi et l'ordre, car il y a certaines vérités fondamentales dans la société sud-africaine qui ne peuvent être discutées »*. Le chef de l'Etat n'a pas précisé à quelles mesures il songeait ni de quelles vérités il était question.

Il a conclu en ces termes : *« L'une des meilleures traditions du pays – beaucoup d'entre elles sont uniques en Afrique – est que toute personne, quelles que soient sa race, sa couleur et ses croyances, est libre de tenir, de poursuivre et de mettre en œuvre son opinion politique sans que le gouvernement interfère en aucune manière. »*

MICHEL BOLE-RICHARD.

Soudan

ÉMEUTES DE LA FAIM A KHARTOUM

« A bas le FMI ! »

Des émeutes ont éclaté à Khartoum et dans sa banlieue le mercredi 27 mars, quelques heures après le départ pour les Etats-Unis du président soudanais, le maréchal Gaafar Nemeiry. Les milliers d'étudiants se dirigeant vers le centre de la ville aux cris de : *« A bas la Banque mondiale ! A bas le Fonds monétaire international ! »* ont été rejoints par des manifestants qui criaient : *« Nous avons faim ! »* La police a ouvert le feu, tuant au moins trois personnes et en blessant plusieurs dizaines. Des centaines d'arrestations ont été opérées.

Le lundi 25 mars, le président Nemeiry avait pris des mesures d'austérité sur la demande expresse du Fonds monétaire international. Il avait notamment supprimé toutes les subventions aux produits de première nécessité, provoquant une nouvelle flambée des prix. Le prix du pain et du sucre a augmenté de 33 %, celui de l'essence de 75 %.

L'agitation a commencé mercredi à 9 heures, tandis que convergeaient vers les quartiers commerçants de la capitale deux colonnes de manifestants, l'une venant de l'université (laïque) de Khartoum, l'autre de l'université islamique d'Omdourman. Les deux établissements avaient été fermés ces derniers jours en raison de la contestation antigouvernementale qui s'y développait. L'influence des Frères musulmans – dont les représentants avaient été évincés du gouvernement et arrêtés au début de ce mois – est prépondérante dans les facultés d'Omdourman, alors que celle des partis de gauche l'emporte à l'université de Khartoum.

Le comportement des forces de police a étonné les observateurs. Elles ont d'abord tardé à se rendre sur les lieux et auraient initialement manifesté quelques réticences à intervenir. Elles ont eu recours à la force après que l'émeute ait pris des proportions inquiétantes.

Les manifestants ont lancé des pierres contre des entreprises commerciales et bancaires – infligeant des dégats notamment à la banque islamique Feyçal et à une société d'import-export appartenant au frère du maréchal Nemeiry. Ils ont également attaqué les locaux de l'Union socialiste soudanaise (le parti unique), l'hôtel Méridien et l'ambassade des Etats-Unis aux cris de : *« A bas l'impérialisme américain ! »*

Des dizaines de voitures ont été renversées et brûlées ; des incendies se sont déclarés dans plusieurs quartiers de la ville et de sa banlieue. La fumée qui s'en dégageait a obscurci le ciel à tel point que des décollages ont dû être retardés à l'aéroport de Khartoum. Les transports en commun ont été immobilisés jusqu'en fin d'après-midi. On ignorait ce jeudi matin si les troubles avaient été circonscrits.

Le maréchal Nemeiry, qui est arrivé aux Etats-Unis mercredi pour un séjour d'une dizaine de jours, sera reçu lundi prochain 1er avril par le président Reagan. Le chef de l'Etat soudanais a l'intention de demander un accroissement de l'aide américaine. – *(AFP, AP, UPI, Reuter.)*

DIPLOMATIE

Un entretien avec M. Weinberger

(Suite de la première page.)

– Précisément, beaucoup de gens pensent ici qu'une défense est possible, mais qu'elle ne sera jamais absolument sûre.

– Ils ne le savent pas et nous ne le savons pas, parce que nous n'avons pas terminé les recherches. Nous ne croyons pas que ce que nous avons fait jusqu'à maintenant rende ce but impossible : nous le faisons déjà avec un petit nombre de missiles : le système de défense Aegis à bord de nos navires a déjà détruit des missiles avec d'autres missiles au cours d'exercices ; dans un autre exercice, nous avons détruit un missile intercontinental avec un autre missile. Mais nous ne pouvons pas le faire à l'échelle des arsenaux soviétiques intercontinentaux et intermédiaires. Beaucoup de gens disent que cela n'est pas possible, j'en suis parfaitement conscient, mais nous essayons de déterminer si cela est possible. Nous ne pouvons préjuger le résultat.

– Il reste encore les autres vecteurs nucléaires, les avions et missiles de croisière, dont l'IDS ne s'occupe pas. Travaillez-vous parallèlement à une défense contre ces systèmes ?

– Oui. Nous ne pouvons pas rester sans défense. Les Soviétiques l'ont toujours refusé, ils n'ont jamais accepté la théorie de la « non-défense ». Ils ont la défense antiaérienne la plus forte du monde, un très grand réseau de défense antimissile, l'ABM standard, basé en silos, autour de Moscou, ils ont des abris souterrains en profondeur. Près de la moitié de leur budget militaire est affectée à la défense. C'est pourquoi il est tout à fait faux de prétendre qu'ils ont accepté la théorie de la non-défense et que nous introduirions quelque chose qui va détruire je ne sais quel équilibre.

– Une autre objection est qu'un consensus a été laborieusement établi dans les opinions autour de la dissuasion par des moyens offensifs. L'IDS ne détruit-elle pas ce consensus ?

– En aucun cas, nous ne détruisons le consensus. Nous faisons même de notre mieux pour convaincre les gens que nous devons maintenir la paix par une triade d'armements offensifs, qu'il n'y a pas aujourd'hui de meilleure méthode. Il suffit de regarder notre budget et nos actions ces quatre dernières années. La seule dissuasion que nous avons pour le moment est l'offensive stratégique. Nous essayons d'obtenir d'importantes réductions par la négociation, afin de maintenir cette dissuasion à des niveaux plus bas. Mais nous faisons aussi des recherches pour voir s'il n'existe pas une meilleure défense.

– Vous avez cependant des difficultés pour obtenir du Congrès le financement de ces armes offensives (1).

– Le missile MX fait l'objet de débats depuis douze ans. Mais le vote à son sujet l'année dernière, avant toute importante discussion au fond sur l'IDS, a été plus serré que cette année : au Sénat, il avait fallu la voix du vice-président pour faire pencher la balance, et la marge à la Chambre des représentants n'était que de deux voix. Certainement, ces programmes ne sont pas populaires. Le président essaye de voir s'il n'y a pas une meilleure méthode de défense, mais il ne va pas abandonner entre temps la méthode que nous avons, et qui fonctionne.

Les conditions de M. Nitze

– M. Paul Nitze, conseiller du président Reagan, met deux conditions à tout déploiement d'armes défensives : qu'elles puissent survivre à une attaque, et qu'elles coûtent moins cher que les armements offensifs par lesquels l'adversaire pourra chercher à les saturer. Pensez-vous que ces conditions sont réalisables ?

– En ce qui concerne le coût, il ne fait pas de doute que si nous pouvons avoir l'IDS – et nous ne le savons pas encore, – elle sera beaucoup moins coûteuse que ne le sont les systèmes offensifs et leur remplacement à la fréquence nécessaire. Additionnez les coûts des armes offensives depuis 1950, ce qu'ont coûté le remplacement et le renforcement de tout l'arsenal d'avions, de sous-marins et de missiles, y compris le MX, dont on discute depuis douze ans.

» Il est vrai que le système ABM traditionnel peut être saturé, mais nous ne pensons pas que cela doit être nécessairement vrai. Les Soviétiques parlent d'un système d'un autre type, celui qu'ils ont aujourd'hui. Nous ne parlons pas de cela, nous parlons de lasers ou de faisceaux de particules, d'autres dispositifs embarqués sur divers véhicules spatiaux et lanceurs.

– Ne pensez-vous pas que ces systèmes, précisément, seront très coûteux et en même temps vulnérables ?

– Nous ne le pensons pas. Leur développement sera certainement coûteux. La recherche est coûteuse, mais la recherche fait partie de tout système. Nous ne savons pas si cela est possible ou non, mais nous ne voulons certainement pas décider d'avance que cela est impossible.

» Quant à la vulnérabilité, je ne vois pas comment quelqu'un peut dire que l'IDS est vulnérable, puisque nous ne l'avons pas encore. Certainement l'un des aspects auxquels nous veillons particulièrement est que ces systèmes puissent survivre à une attaque. Il y a divers moyens de lancer les armes qui détruiront les missiles soviétiques par des moyens non nucléaires, et qui les détruiront hors de l'atmosphère, bien avant qu'ils n'approchent de leurs cibles.

La participation européenne

– Quelles conclusions tirez-vous de vos entretiens de Luxembourg avec les ministres de la défense de l'OTAN ?

– Je suis très satisfait, les Européens ont soutenu unanimement notre programme de recherche, ils ont salué l'invitation que je leur ai adressée à participer au programme dans leur domaine d'expertise. J'espère beaucoup qu'ils soumettront des offres pour les divers contrats de recherche qui accompagneront notre programme cette année. Il est probable que ces pays ont des idées extrêmement valables sur la manière de mener à bien ce programme.

– Pourquoi avez-vous inclus dans la liste des pays invités à participer des pays non membres de l'alliance atlantique, comme l'Australie et Israël ?

– Parce qu'ils ont des capacités dans ces domaines. De même que la Corée du Sud.

– Les transferts de technologie dans certains secteurs militaires ont souvent été entravés par les règlements américains sur la protection du secret.

– Nous n'avons aucune objection à un partage avec nos alliés. Ce que nous ne voulons pas, c'est partager avec l'Union soviétique – d'ordinaire sur une base involontaire.

– Mais le président Reagan a parlé de partager l'IDS avec l'URSS aussi.

– Cela n'est valable qu'après que les systèmes auront été complètement développés, et afin de démontrer que notre but n'est pas d'acquérir une capacité de conduire et gagner une guerre, qu'il s'agit véritablement d'un système défensif. Les soviétiques ont fait cette recherche, ils ont construit à Krasnoiarsk un radar qui viole clairement le traité ABM. Et ils n'ont pas offert de partager quoi que ce soit de cela avec nous.

– Il a été question dans la presse américaine de déployer une défense également contre les missiles soviétiques tactiques, SS-21, SS-22, SS-23, qui visent tout particulièrement l'Europe.

– Les missiles tactiques sont des choses complètement différentes, ce sont des armes du champ de bataille et l'IDS n'a pas pour objet de s'en occuper, tout comme elle ne s'occupe pas des avions. Mais un travail sera fait dans cette direction aussi. Nous travaillons sur la défense antiaérienne, sur la défense antichar, et nous continuerons. Mais d'autres techniques sont impliquées.

– Pensez-vous que l'IDS va porter atteinte à la crédibilité de la force nucléaire française ?

– Je ne le pense pas, pas plus qu'elle ne va mettre en danger la crédibilité de notre force. Nous pensons que c'est une très bonne chose pour la France de disposer de sa dissuasion nucléaire indépendante. Avec l'IDS nous ne parlons pas de l'avenir immédiat, nous parlons de recherche pendant de nombreuses années. Et nous soulignons l'importance qu'il y a à maintenir pendant toute cette période de recherche une dissuasion adéquate et crédible à base d'armements offensifs. C'est ce que fait la France, ce que font les États-Unis et la Grande-Bretagne.

– Est-il vrai que des essais d'armes prévus dans le cadre de l'IDS ont été ajournés ?

– Non, il n'y a aucun besoin d'ajourner aucun essai, aucun n'a été ajourné. Quand il sera nécessaire de faire ce qui est requis par notre programme de recherche, nous verrons si cela requiert une modification du traité ABM. Rien de ce que nous faisons aujourd'hui ne le requiert.

Le système RITA

– Que pensez-vous du projet de vente par la France aux Etats-Unis du système de communication RITA ? (2).

– C'est un très bon système, il va être mesuré et comparé à celui d'autres concurrents en provenance d'autres pays, une décision sera prise au terme du processus. Nous sommes tenus de n'accepter que l'offre la plus basse possible correspondant à nos besoins, et nous allons certainement examiner très attentivement le système RITA. Quand nous trouverons le système le moins cher et qui répond à toutes nos qualifications, nous l'achèterons, quelque soit le pays d'origine

– Que pensez-vous des menaces formulées par M. Gorbatchev à l'adresse du Pakistan pour son soutien à la résistance afghane ? Quelle sera la réaction américaine en cas d'action militaire soviétique contre le Pakistan ?

– C'est une question hypothétique et je ne m'occupe pas de questions hypothétiques. Ce que je puis dire c'est qu'il y a des tentatives soviétiques plutôt grossières d'intimider les combattants de la liberté en Afghanistan, aussi bien que les gens qui essaient de les aider.

Propos recueillis par
MICHEL TATU.

(1) Voir *le Monde* du 28 mars.
(2) *Le Monde* du 27 mars.

APRÈS LA MORT DU COMMANDANT NICHOLSON EN RDA

Washington annonce des « mesures diplomatiques » de faible portée contre Moscou

Washington *(AFP)*. – Les Etats-Unis ont annoncé, mercredi 27 mars, des *« mesures diplomatiques »* pour protester contre la mort en Allemagne de l'Est d'un officier américain abattu par une sentinelle soviétique. D'autre part, M. Oleg Sokolov, ministre-conseiller de l'ambassade d'URSS à Washington, a été convoqué dans la soirée de mercredi au département d'Etat, où il a été reçu pendant une demi-heure par M. Richard Burt, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires européennes.

Bien qu'étant de faible portée, les mesures annoncées par Washington sont destinées à montrer le désir du gouvernement américain de marquer le coup sans accroître les tensions avec Moscou. Ainsi, le département d'Etat a indiqué qu'un attaché naval soviétique, qui participait à une visite de groupe d'attachés navals organisée en Californie, a été prié de regagner la capitale fédérale, sa présence dans le groupe en question étant jugée *« peu appropriée »* après l'incident qui a coûté la vie au commandant Nicholson.

Le porte-parole de la Maison Blanche n'a pas fourni d'autres précisions sur les mesures envisagées. Un haut fonctionnaire qui a tenu à garder l'anonymat a simplement expliqué qu'aucune *« mesure punitive »* ou *« mesure militaire »* ne serait prise à l'encontre de Moscou, et que toute action décidée serait *« du même type »* que celle annoncée par le département d'Etat. Selon le même haut fonctionnaire, la riposte mise au point par Washington vise à indiquer la « préoccupation » américaine et *« à faire en sorte que ce genre d'incident ne se reproduise pas »*.

D'autre part, de hauts responsables du département d'Etat et du Pentagone ont réaffirmé mercredi que l'officier américain de la mission militaire de liaison ne se trouvait pas, lorsqu'il a été tué, dans une zone interdite. Cette région n'était effectivement pas autorisée aux étrangers précédemment, mais cette interdiction avait été levée le 20 février dernier. Les mêmes sources ont cependant admis, pour la première fois, que le commandant, au moment de l'incident, *« photographiait du matériel militaire soviétique dans un bâtiment »*. Selon les responsables américains, la zone interdite la plus proche de l'endroit où le commandant Nicholson a été abattu se trouvait à environ 300 mètres.

MM. CLAUDE ARNAUD ET JACQUES MARTIN CONSEILLERS DIPLOMATIQUES DU GOUVERNEMENT

Le conseil des ministres a approuvé, mercredi 27 mars *(nos dernières éditions datées du 28 mars)*, la nomination de MM. Claude Arnaud, ambassadeur de France, et Jacques Martin, ministre plénipotentiaire, comme conseillers diplomatiques du gouvernement.

[Né le 9 novembre 1919, licencié ès lettres et en droit, M. Arnaud est entré à l'administration centrale en 1943, tout en servant dans la Résistance. Il a été en poste à Washington (1945-1946) et à Rabat (1946-1951), à la résidence générale, puis, après un passage à la direction d'Europe, au haut commissariat en Allemagne (1952-1955) avant d'être nommé premier secrétaire à Bonn. Revenu à l'administration centrale (affaires économiques) en 1955, il a ensuite été en poste à Belgrade et à New-York (Nations unies), puis ambassadeur à Vientiane (1962-1966) et à Nairobi (1968-1969). Chargé des affaires d'Europe de 1969 à 1972, puis directeur adjoint des affaires politiques de 1972 à 1975, M. Arnaud a été nommé ambassadeur à Pékin en 1975, à Bruxelles (OTAN) en 1979, et à Moscou en décembre 1981, et enfin conseiller auprès de M. Dumas, ministre des relations extérieures, en février dernier.]

[Né le 5 août 1922, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration après avoir servi dans les Forces françaises libres, M. Martin est entré à l'administration centrale (relations culturelles) en 1947. Il a ensuite été en poste à Varsovie (1949-1951) puis, après un nouveau passage à l'administration centrale, à Washington (1953-1957). Revenu à Paris, il s'y est notamment occupé des affaires atomiques, puis des affaires scientifiques. Secrétaire général adjoint de la défense nationale de 1970 à 1977, M. Martin a été ambassadeur à Belgrade de 1977 à 1979 puis, une première fois, conseiller diplomatique du gouvernement, en 1980. Il a ensuite dirigé la délégation française à la CSCE de Madrid, jusqu'en 1981, et a été nommé secrétaire général adjoint du Quai d'Orsay en novembre 1981.]

UNE MISE AU POINT DE Mme BAUDRIER

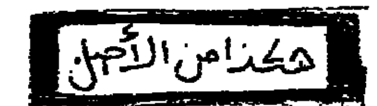
Mme Jacqueline Baudrier, dont le remplacement par Mme Gisèle Halimi comme ambassadeur délégué permanent auprès de l'UNESCO a été annoncé par M. Dumas lors du déjeuner de la presse diplomatique (*le Monde* du 28 mars), a publié mercredi 27 mars un communiqué dans lequel elle indique qu'elle n'a fait l'objet que d'une seule proposition de nouveau poste : celui de commissaire général de l'exposition française au Brésil. Cette offre, ajoute-elle, *« lui a été faite dans des conditions qu'elle a estimé ne pouvoir accepter (ni crédits ni traitement) »*.

Mme Baudrier assure en revanche que, contrairement à ce que nous avons indiqué dans nos précédentes éditions, *« un poste au Conseil d'Etat ne lui a jamais été proposé »*.

Le ministère des relations extérieures n'avait pas, ce jeudi matin, réagi officiellement à la publication de ce communiqué. On observe toutefois, au Quai d'Orsay, qu'il n'est pas d'usage, pour les ambassadeurs, d'exposer publiquement les choix qui leur sont proposés et les raisons pour lesquelles ils peuvent être conduits à décliner (ou à accepter) une offre de nouveau poste.

● PRÉCISION. – Mme Gisèle Halimi, nouvel ambassadeur auprès de l'UNESCO, nous prie d'indiquer qu'elle n'est pas « diplômée » de l'Institut d'études politiques, contrairement à ce qui figurait dans la notice biographique publiée dans nos éditions du 28 mars, mais simplement « ancienne élève » de l'IEP.





ASIE

Hongkong

APRÈS L'ACCORD SUR LA RÉTROCESSION A LA CHINE

« Douze ans pour voir venir »

De notre envoyé spécial

Hongkong. – *« Maintenant, ils savent à quoi s'en tenir. Ils ont douze ans devant eux et s'organisent en conséquence. L'optimisme actuel est sans doute un peu artificiel. Il ne faut pas trop s'y fier. On spécule, à court terme. C'est cela, la reprise. »* Pour ce vieil habitué de Hongkong, *« ils »* – les habitants de la colonie britannique, soit 95 % de Chinois sur un peu plus de cinq millions de personnes – sont sortis de l'incertitude. L'accord passé en décembre dernier sur la rétrocession en 1997 de Hongkong à la Chine passé en décembre dernier leur offre au moins un répit. *« Ils ont le temps de voir venir »*, dit-il.

Chaque nouvelle visite à Hongkong renforce l'admiration devant une exceptionnelle réussite esthétique, due en partie au hasard. Au pied du rocher dominant la baie, l'alignement des gratte-ciel, plus neufs les uns que les autres, contribue à la beauté d'un paysage que, pour une fois, l'homme n'a pas saccagé. Dans la frénésie de la vie quotidienne, au milieu de ce gigantesque supermarché qui grouille d'un monde pressé, affairé, apparemment sans chômeurs, on imagine mal l'inquiétude qui perce parfois.

Car Hongkong jouit du deuxième niveau de vie – après le Japon – de la région. Le produit national brut a augmenté de 8 % l'an dernier. Si les logements y sont souvent fort étroits – faute de place, – chaque foyer dispose d'un récepteur de télévision en couleurs. Il existe deux chaînes de télévision, quatre-vingt-quatre journaux quotidiens et plus de deux cents magazines. En 1984, les hôtels ont été remplis à 85 % de leur capacité, et cette année s'annonce encore meilleure. Cette société de consommation prospère – véritable réussite, en fin de course, du capitalisme – aurait-elle oublié ses origines ? Les autorités communistes chinoises n'ont jamais reconnu – le contraire eût été étonnant – les « traités inégaux » passés entre 1842 et 1898 entre la dynastie mandchoue des Qing et l'empire britannique, alors florissant, par lesquels Londres avait annexé Hongkong et la péninsule de Kowloon, ainsi que les « nouveaux territoires », pour une période de quatre-vingt-dix-neuf ans. Si la Chine s'est accommodée de cette « humiliation », sans jamais l'admettre, c'est bien que Hongkong est devenue, ces trois dernières décennies, l'une des premières places financières mondiales et fournit à Pékin, aujourd'hui, près de 40 % de ses devises étrangères.

Hongkong est chinoise. La grande majorité de ses habitants viennent du continent, et près d'un million d'entre eux, à l'occasion du dernier Nouvel An chinois, ont franchi le « rideau de bambou » pour aller fêter l'événement en famille, en Chine populaire. « Guerres de l'opium » et « diables étrangers » appartiennent depuis longtemps au passé – un passé fort en « politique de la canonnière » que les dirigeants chinois actuels ont sans doute digéré. Mais le *« désir le plus cher »* émis par M. Deng Xiaoping, âgé aujourd'hui de quatre-vingts ans, serait d'être encore en vie en 1997 à l'occasion du retour de Hongkong dans le giron de la patrie.

Non seulement les Chinois de Hongkong le savent, mais ils vivent cette réintégration au fil des années. Les hommes de Pékin s'installent, tout en leur disant de continuer de vivre et de gérer leurs affaires comme si de rien n'était. Les délégations se succèdent, et les discussions sur l'« autonomie » future se poursuivent. Un double mouvement s'accentue. D'un côté, la Chine s'ouvre et, de l'autre, la pénétration chinoise, à Hongkong comme à Macau – petite sœur portugaise dont l'avenir n'est toujours pas réglé, – se fait plus sensible. Banquiers, hommes d'affaires, industriels et même éducateurs se montrent moins discrets et plus que jamais souriants.

« Un pays, deux systèmes »

« Un pays, deux systèmes », a défini M. Deng Xiaoping pour la longue période régie par une « loi fondamentale » dont la promulgation est prévue en 1990. La logique voudrait qu'alors, à la périphérie d'une Chine plus ouverte, Hongkong joue le triple rôle d'un centre de commerce et d'investissement, d'une porte sur la Chine et d'un centre financier régional. Le succès de la réinsertion serait complet, le cas échéant, surtout pour l'immense majorité des Chinois de Hongkong, qui n'ont d'autre avenir que de s'accommoder de la future tutelle de Pékin.

Mais rien ne dit, pour l'instant, que l'histoire s'écrira de cette façon-là. *« Hongkong,* résume un observateur, *ne sera pas, dans le futur, un succès capitaliste parce que telle serait, éventuellement, la volonté de Pékin. Un succès ne se bâtit pas de cette façon-là. D'autre part, il ne faut pas oublier que la réussite actuelle est également due à la discipline imposée dans la colonie par les Britanniques. »* En outre, qui peut affirmer que Pékin souhaitera, sur ce rocher et ses dépendances annexes, un îlot de « citoyens de luxe », privilégiés de façon éclatante par rapport à leurs compatriotes, quand viendra le jour de la réintégration ? Enfin, au-delà du cas de Hongkong, c'est l'île de Taiwan qui est visée par Pékin, un problème bien plus épineux, qui demandera sans doute beaucoup de doigté, mais sur lequel les Chinois communistes ne se montreront pas forcément si souples.

La reprise des affaires, sensible depuis plusieurs mois, est due, en partie, à la relance de l'économie américaine. Il en faudrait sans doute davantage pour engager l'avenir. Les gens les plus riches de la colonie ont déjà assuré leurs arrières, sachant qu'en 1997 le Royaume-Uni ne voudra probablement pas d'eux. Les hauts cadres en font autant, calculant qu'avocats, magistrats, etc., n'auront pas forcément un rôle identique à celui qu'ils jouent aujourd'hui dans un système autonome certes, mais dépendant en dernier recours de la bonne volonté de Pékin, de l'idée que se fera, dans douze ou vingt ans, d'une « ligne correcte » le gouvernement chinois.

Les autres, plus petits, moins influents, profitent du présent tout en préparant l'avenir. On parle davantage « mandarin » à Hongkong et peut-être un peu moins cantonais. On se montre plus prévenant, calculant plus étroitement l'avenir d'enfants qui ont intérêt à fréquenter les « bonnes » écoles. En 1997, les intérêts et les mécanismes seront différents. Les gens de Hongkong le savent. En attendant, même dans le bâtiment, les activités reprennent. Les multinationales ne sont pas les dernières à se placer à portée de l'immense marché que pourrait constituer la Chine de demain. Hongkong, dans cette optique, constitue un risque intéressant. Les incertitudes des uns ne sont pas forcément celles des autres.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Japon

M. Nakasone envisage de se rendre en France en juillet

De notre correspondant

Tokyo. – Le premier ministre du Japon, M. Yasuhiro Nakasone, se rendra vraisemblablement en visite officielle en France dans le courant du mois de juillet prochain, indique-t-on ces jours-ci dans les milieux gouvernementaux de Tokyo. Cette information, tient-on à souligner, devrait mettre fin aux spéculations relatives à une prétendue « crise » des relations franco-japonaises qui s'étaient faites jour à Paris, il y a quelques semaines, à la suite de l'annonce par les Japonais de la deuxième annulation en deux ans de la visite prévue de leur premier ministre à Paris. Il semble que M. Nakasone ait saisi l'occasion des funérailles de Constantin Tchernenko pour s'entretenir directement à Moscou avec les présidents français et italien. Il se serait alors engagé à visiter la France et l'Italie *« au plus tard en septembre »*.

Ces nouvelles assurances sont, certes, de nature à dissiper formellement certains malentendus, diplomatiques et autres. Mais, dans l'état actuel des choses, elles ne lèvent pas toutes les hypothèques qui pèsent sur les relations bilatérales franco-japonaises. Celles-ci sont d'autant plus délicates que l'harmonie politique reste largement tributaire de considérations commerciales. D'autre part, la géographie et la puissance économique aidant, le Japon est, plus que jamais, le partenaire privilégié de l'Amérique.

Côté français, on se félicite du développement des relations politiques franco-japonaises depuis la visite officielle de M. Mitterrand, en avril 1982. On en veut pour preuve les passages de ministres français (M. Fabius et Mme Cresson l'an dernier) à Tokyo, les escales de ministres nippons à Paris (souvent pour se rendre à l'OCDE), ainsi que les consultations entre hauts fonctionnaires, y compris sur les problèmes stratégiques et de défense.

Côté japonais, on fait néanmoins remarquer qu'il avait été prévu de promouvoir la concertation politique par des rencontres régulières des ministres des affaires étrangères. Or le moins que l'on puisse dire est que depuis bientôt trois ans les Français ont montré peu d'empressement à traduire ces bonnes intentions dans les faits. Alors que le chef de la diplomatie nippone, M. Shintaro Abe, s'était rendu à Paris au début de 1983, les Japonais espèrent toujours la visite de son homologue français, sans que l'on sache très bien quand elle pourrait avoir lieu.

Un lourd contentieux commercial

M. Cheysson n'avait guère paru en faire une priorité diplomatique. Il avait même, le cas échéant, froissé ici quelques susceptibilités en tenant à la presse des propos plutôt critiques sur le Japon. On prête à M. Dumas l'intention de se rendre à Tokyo dès que son agenda diplomatique le permettra. Il est néanmoins paradoxal de constater que certains gouvernements ouest-européens, inquiets du renforcement des liens du tandem nippo-américain, sont loin de faire tous les efforts nécessaires pour étoffer leur coopération avec le Japon.

Enfin, l'annonce de la visite *« probable »* du premier ministre japonais ne saurait faire oublier que le contentieux commercial reste plutôt lourd entre la France et le Japon. A l'occasion du sommet de Bonn d'abord, puis lors des visites ultérieures, si elles ont bien lieu, M. Nakasone aura fort à faire pour apaiser les inquiétudes et récriminations de certains partenaires européens. En effet, non seulement le déficit commercial, désormais structurel, augmente inexorablement chaque année sous la poussée des exportations japonaises, mais encore le marché nippon reste relativement fermé en dépit de mesures d'ouverture formelles. De surcroît, les Européens ont l'impression que les concessions sont faites en priorité pour satisfaire les Etats-Unis.

Sur ce plan, les réponses de Tokyo restent les mêmes depuis des années : mettez de l'ordre dans vos économies, faites les efforts nécessaires pour pénétrer le marché japonais, investissez et comptez plutôt, pour vous imposer, sur la compétitivité du secteur privé que sur l'assistance des gouvernements.

R.-P. PARINGAUX.









EUROPE

Espagne

Mesures de « démilitarisation » de la police

De notre correspondant

Madrid. — Destitution de huit chefs militaires ; fermeture de l'académie de la police de Canillas, près de Madrid dissolution de la compagnie de police anti-émeutes de Leon : le ministre de l'intérieur, M. José Barrionuevo, a annoncé les 26 et 27 mars une série de mesures draconiennes destinées à couper court à la grave crise qui secoue aujourd'hui la police nationale.

Le conflit couvait depuis des mois. Son objet est la « démilitarisation » de la police — une revendication que défendent les organisations syndicales de policiers, légalisées en 1983, et qui figurait d'ailleurs dans le programme électoral des socialistes.

Le SUP, Syndicat unifié de la police, qui affirme regrouper à lui seul plus de la moitié des effectifs des forces de l'ordre, exige notamment que le code de justice militaire cesse d'être appliqué à la police et que celle-ci soit dorénavant dirigée par des civils formés dans ses propres académies. Actuellement, quelque trois cent cinquante officiers issus des forces armées occupent, en volontaires, les principaux postes de commandement de la police nationale.

A la mi-mars, trois cents membres de la brigade anti-émeutes de Leon, dans le nord-ouest du pays, décidaient d'occuper leur commissariat pour réclamer la destitution de leur chef, le capitaine Francisco Javier Alvarez. Ils accusaient cet officier de les traiter comme des recrues, de les soumettre à des brimades et, d'une façon générale, de diriger le corps dans un esprit plus militaire que civil. Ils ont obtenu gain de cause, le capitaine Alvarez demandant à être réincorporé au sein des forces armées.

Depuis cet accrochage, le ton n'a cessé de monter entre le SUP et les chefs issus des forces armées. Le syndicat a publiquement dénoncé l'existence au sein de la direction de la police nationale d'un « bunker » qui chercherait à empêcher la démilitarisation de l'institution. Les militaires accusent M. Barrionuevo de fermer les yeux sur les actes d'« *insubordination* » des syndicalistes, qu'ils accusent d'une « *campagne injurieuse* » à leur égard.

M. Barrionuevo a décidé de tailler dans le vif avant que le *conflit n'échappe à tout contrôle* (les syndicats menaçaient de lancer une grève à l'échelle nationale).

Les mesures que vient d'adopter le ministre de l'intérieur donnent en partie satisfaction au syndicat unifié : les responsables militaires destitués, parmi lesquels figurent le chef d'état-major de la police, le lieutenant-colonel David Cervera, comptent parmi ceux qui entretenaient avec leurs subordonnés les relations les plus tendues ; quant aux étudiants de l'académie de Canillas — réputée dispenser une formation très inspirée de l'esprit militaire, — ils seront transférés à l'académie de police d'Avila, traditionnellement plus « civile ».

Pour calmer le mécontentement que ces mesures risquaient de provoquer parmi les militaires, M. Barrionuevo a décidé, symétriquement, de dissoudre la brigade de Léon qui s'était rebellée, et de suspendre jusqu'à nouvel ordre toute négociation avec le SUP. Ce syndicat, toutefois, a démontré une force avec laquelle le gouvernement devra désormais, *sans aucun doute, compter.*

THIERRY MALINIAK.

L'Italie redoute une reprise du terrorisme

(Suite de la première page.)

L'action d'abord : soigneusement organisée, rapide, « sans bavure », tragiquement efficace. M. Tarantelli venait de sortir de l'université où il avait donné un cours et il se dirigeait vers sa voiture. Avant qu'il ait pu démarrer, deux hommes jeunes, armés de pistolets-mitrailleurs, l'abattaient de plusieurs rafales, puis prenaient la fuite à moto. La cible : un homme qui n'est pas de premier plan, mais qui peut apparaître comme un symbole pour le rôle qu'il a joué dans les milieux politique et syndical. Agé de quarante-quatre ans, professeur d'économie politique, conseiller de la confédération syndicale CISL, proche de la Démocratie chrétienne, Ezio Tarantelli avait été à l'origine d'une proposition d'assouplissement de l'échelle mobile des salaires, en vue de ralentir l'inflation, qui avait été entérinée par l'accord entre le gouvernement, le patronat et une partie des syndicats le 14 février 1984. Or une des constantes de la stratégie des BR a été d'essayer de « *s'enraciner dans le social* », c'est-à-dire d'intervenir par une action retentissante (généralement un assassinat) au cœur du débat politique. *La question de* l'échelle mobile des salaires est actuellement l'un des points controversés de la vie publique et sera au centre de la campagne pour les élections locales du 12 mai. Celle-ci s'ouvre officiellement ce jeudi 28 : en la plaçant ainsi sous le signe du sang, les Brigades rouges veulent démontrer qu'elles sont présentes dans le débat italien.

Mille quatre cents « cibles » possibles

De ce point de vue, ce meurtre semble une triste répétition : en juin 1983, à la veille des élections générales, le professeur Gino Giugni, membre du PSI — alors sans fonction politique particulière, mais auteur du « Statut des travailleurs », — était grièvement blessé par un commando terroriste. Lui aussi était un symbole du « *réformisme* » au service de la « *bourgeoisie capitaliste* ».

Il y a eu, ces derniers mois, quelques indices de réorganisation du terrorisme. En octobre, le premier ministre, M. Bettino Craxi, avait mis en garde contre la reprise de la lutte armée. Le PS semblait d'ailleurs visé : plusieurs documents trouvés dans le train Venise-Paris et au domicile de personnes connues comme « *extrémistes de gauche* » témoignaient de la volonté des BR de réapparaître sur la scène politique. Un document des BR-PCC (Parti communiste combattant, le courant dur, dit « militaire », des BR) soulignait notamment la nécessité d'attaquer le PSI, pas tout à fait « *au niveau le plus haut, mais à celui de son comité central* ». D'autres personnes étaient aussi visées, parmi elles Ezio Tarantelli, dont le nom figurait sur une liste de mille quatre cents « cibles » possibles.

A l'époque, le ministre de l'intérieur, M. Scalfaro, tout en invitant à ne pas baisser la garde, était plutôt partisan de la circonspection.

L'assassinat de M. Tarantelli témoigne en tout cas de la réorganisation d'un groupe au moins de terroristes après ce que les BR avaient dénommé un « *repli stratégique* ». L'opuscule de vingt pages trouvé sur le lieu de l'homicide, dont le contenu n'a pas été divulgué mais qui a pour thème « le combat contre la coalition anti-prolétaire », est signé du Parti communiste combattant. Ce même groupe avait déjà organisé l'attentat contre M. Giugni, ainsi que l'assassinat, en janvier 1984, de Leamon Hunt, un Américain qui était directeur, à Rome, des Forces multinationales dans le Sinaï.

La police estime qu'il y a encore une cinquantaine de terroristes en liberté. On a parlé de l'apparition d'une brigade à Florence, puis de la réorganisation de la brigade romaine. Il est donc possible que cet attentat soit suivi d'autres actions criminelles. Mais il semble difficile, pour l'instant, de parler d'une « *renaissance* » du terrorisme. La défaite des BR, en effet, n'a pas été seulement « *militaire* ».

Le terrorisme d'extrême gauche était né, en Italie, au début des années 70, dans un contexte culturel où le mythe de la « *révolution* » faisait recette. Aujourd'hui, la « *lutte de classes* » n'est plus un concept à la mode, ni dans les salons, ni dans les cercles intellectuels, ni dans les usines. Il existe encore pourtant, à l'évidence, une petite base pour le recrutement de terroristes dans une frange de la gauche, qui cherche désespérément à annoblir son désir de violence.

PHILIPPE PONS.

Autriche

Le gouvernement envisage d'acheter des avions suédois d'occasion

Vienne. — Le ministre autrichien de la défense, M. Friedhlem Frischenschlager a annoncé, mardi 26 mars, qu'il avait recommandé au gouvernement d'acheter l'avion d'interception suédois Draken-35 pour assurer la protection aérienne du territoire autrichien. La décision finale concernant le choix de l'avion dont l'armée de l'air autrichienne va se doter sera prise par le gouvernement dans les prochains jours.

Quatre pays — les Etats-Unis, la France, la Suède et la Grande-Bretagne — se disputaient ce marché de vingt-quatre avions d'interception réclamés depuis des années par les militaires autrichiens. Quatre appareils étaient en concurrence : le Draken, le Mirage-III français, le Lightning britannique, et le F-5 américain.

M. Frischenschlager a indiqué que l'achat de vingt-quatre avions d'interception représentait pour l'Autriche une dépense de 7 milliards de schillings (environ 350 millions de dollars). Le premier Draken-35, qui est un avion d'occasion, pourrait être livré à l'Autriche au cours de l'année 1987. — *(AFP.)*

Turquie

EN VISITE AUX ÉTATS-UNIS

Le chef du gouvernement souhaite un accroissement de l'aide militaire américaine

De notre correspondant

Ankara. — A peine revenu d'Arabie saoudite, M. Turgut Ozal, premier ministre turc, a entamé, le mercredi 27 mars, une visite de dix jours aux Etats-Unis. Il ira successivement à New-York, Chicago et Washington.

M. Ozal sera reçu par le président Reagan, avec qui il aura un déjeuner de travail, avant de rencontrer tour à tour, notamment, MM. Shultz, Weinberger, Backer, Baldrige et Block, respectivement secrétaire d'Etat et responsables à la défense, du Trésor, du commerce et de l'agriculture. *M. Ozal, qui est ainsi reçu* pour la première fois en visite officielle dans une capitale occidentale, s'entretiendra également avec les milieux d'affaires et des banquiers.

Les objectifs de M. Ozal sont, d'une part, d'attirer crédits et investissements en Turquie, tout en s'efforçant d'améliorer auprès de l'opinion outre-Atlantique l'image de son pays. Le chef du gouvernement fera valoir que la Turquie est un facteur de stabilité dans un Proche-Orient chaotique; *il expliquera aussi* que l'actuelle équipe est désireuse de conduire à son terme le processus de retour à un régime démocratique — en dépit de certaines lenteurs évidentes.

Effectuant également une « *visite de courtoisie* » auprès du secrétaire général des Nations unies, M. Perez de Cuellar, le mercredi 27 mars à New-York, M. Ozal a exposé la position d'Ankara sur la question chypriote après l'échec de la rencontre de janvier entre MM. Kyprianou et Denktash, sous l'égide du secrétaire général.

M. Ozal visite les Etats-Unis à un moment où les relations bilatérales sont au beau fixe. Il en profitera donc pour plaider auprès de M. Reagan en faveur d'un accroissement de l'assistance militaire américaine. L'administration républicaine a proposé 785 *millions* de dollars d'assistance militaire à la Turquie pour la prochaine année fiscale ; le comité des affaires étrangères du Sénat l'a ramenée à 715 millions de dollars. Or les Turcs souhaiteraient que cette aide soit d'au moins 1,2 milliard de dollars par an, afin d'assurer la « *modernisation* » de leurs forces armées (1).

M. Ozal s'efforcera néanmoins de convaincre ses interlocuteurs que le maintien de bonnes relations avec tous les pays de la région — les « modérés » comme les « intransigeants » — n'est pas incompatible avec le statut de fidèle allié dans l'OTAN. Il ne s'agit nullement, en tout cas, pour Ankara, de jouer les « gendarmes de Washington » au Proche-Orient.

Evoquant le déficit du commerce bilatéral de quelque 700 millions de dollars en faveur des Etats-Unis en 1984, M. Ozal demandera, entre autres, que Washington lève ses restrictions aux exportations de textiles turcs. Il s'efforcera également de convaincre les Américains que sa politique monétaire, jusque-là inefficace pour juguler l'inflation, produira bientôt ses fruits.

Cette visite a lieu à un moment où les *relations de Washington* avec Athènes traversent une période difficile. Il n'en est que plus intéressant de noter la rencontre, à New-York, de M. Ozal et du chef spirituel des Grecs aux Etats-Unis, Mgr Iakovos — à la demande de ce dernier. Le chef du gouvernement turc indiquera à ses interlocuteurs d'origine hellène que la Turquie « *ne constitue nullement une menace pour la Grèce* ». La demande de rendez-vous de certains Grecs américains influents (2) auprès de M. Ozal pourrait constituer un avertissement indirect à M. Andreas Papandreou, accusé d'adopter une attitude plutôt hostile à l'égard de Washington.

ARTUN UNSAL.

(1) Un accord bilatéral de défense a été signé pour cinq ans en 1980.

(2) Notamment des responsables d'une organisation très influente, l'AHOPA.



AMÉRIQUES

Pérou

L'armée promet de respecter le résultat des élections du 14 avril

De notre correspondante

Lima. – Grèves, affrontements entre manifestants et policiers : l'aggravation constante depuis quatre ans de la crise économique et la chute brutale du pouvoir d'achat ont provoqué des conflits sociaux d'une très grande ampleur depuis le début de l'année au Pérou, où le taux d'inflation dépasse les 200 %.

Les employés des services publics ont débrayé depuis deux semaines et les instituteurs viennent de se rallier au mouvement. A moins de trois semaines des élections générales, des dizaines de milliers de protestataires sont dans la rue ou menacent d'y descendre.

Les vainqueurs du scrutin du 14 avril hériteront de toute manière d'une situation particulièrement difficile. Deux formations ont les faveurs des sondages : l'APRA et la Gauche unie (IU). Leurs candidats, qui devraient logiquement s'affronter au second tour (1), ont – à l'occasion d'une campagne électorale plutôt calme – défini des programmes qui se ressemblent sur bien des points. Des programmes qui tranchent avec les options du régime libéral du président sortant, M. Belaunde Terry.

Pendant les quatre dernières années, les parlementaires de l'APRA (Alliance populaire révolutionnaire américaine) ont souvent voté au Parlement avec leurs collègues de la Gauche unie pour freiner ce qu'ils appellent la « *dénationalisation* » de l'économie péruvienne. Vainement, puisqu'ils étaient en minorité. Les deux hommes qui sont les mieux placés pour l'emporter à l'élection présidentielle – M. Alan Garcia pour l'APRA et M. Barrantes pour la Gauche unie – se sont bien gardés, en tout cas, de se décocher trop de flèches empoisonnées pendant la campagne. Leur objectif est de vaincre, l'un le courant anti-APRA traditionnel, et l'autre l'anticommunisme de la droite, pour arracher à cette dernière le monopole du pouvoir. Ils ont fait appel à de nombreux « indépendants » de prestige pour figurer sur leurs listes de candidats.

M. Alan Garcia, qui, d'après les sondages, devance nettement M. Alfonso Barrantes, a promis un « *gouvernement pour tous les Péruviens* ». M. Barrantes, maire marxiste de Lima, répond : « *Je gouvernerai pour les pauvres, car on ne peut pas être avec Dieu et avec le diable, avec les ouvriers congédiés et avec les patrons, avec les affamés et avec ceux qui décrètent des mesures économiques contre eux, avec notre peuple et avec ceux qui abandonnent nos richesses à l'étranger... C'est ce qui nous distingue de l'APRA et de son candidat. Alan Garcia, dans le bidonville de Comas, a promis de gouverner pour les pauvres ; au symposium organisé par les chefs d'entreprise, il s'est présenté comme leur grande espérance.* »

Le programme de l'APRA est plus imprécis (volontairement d'ailleurs, pour ne pas effaroucher les indécis) et se réclame du courant social-démocrate en Amérique latine. En revanche, la IU ne craint pas de montrer son vrai visage « marxiste », même lorsqu'elle s'adresse aux chefs d'entreprise.

En ce qui concerne le remboursement de la dette extérieure, l'APRA et la Gauche unie envisagent un moratoire de cinq ans (durée du mandat présidentiel) afin de canaliser les maigres ressources du pays vers le développement national. Ce qui ne veut pas dire pour autant qu'ils envisagent de « *couper les ponts avec les créanciers* ».

Les problèmes de la décentralisation, de la répression, du trafic de drogue et de l'agriculture en crise sont abordés de manière assez proche par les deux formations politiques. Elles recommandent des gouvernements « *régionaux* », une « *moralisation* » du pays et une relance en faveur du monde rural, afin de lutter contre la malnutrition et de freiner l'exode rural.

La violence terroriste

Pour tenter de neutraliser la violence terroriste, l'APRA et la Gauche unie sont hostiles à une réponse seulement militaire et répressive. Les droits de l'homme devraient être respectés dans la zone déclarée en état d'urgence, et la subversion serait combattue par le développement, disent-elles. Un plan de paix doit être élaboré. Dans les deux partis, les partisans et les détracteurs d'un dialogue avec Sentier lumineux reconnaissent qu'il a bien peu de chance d'aboutir, les sendéristes ne reconnaissent que le langage des balles et de la violence.

Au plan économique, on note en revanche de sérieuses divergences, notamment en ce qui concerne les matières premières. La IU a promis de résilier les contrats pétroliers signés avec la Belco et l'Occidental – qui contrôlent plus des deux tiers de la production de pétrole – afin de favoriser la Petroperu, l'entreprise péruvienne. Elle suggère de nationaliser la Southern, qui monopolise l'exploitation du cuivre dans le Sud. Pour l'APRA, l'investissement étranger est nécessaire, mais les exonérations fiscales accordées par M. Belaunde aux sociétés étrangères doivent être révisées ou annulées.

Pour la Gauche unie, le programme de relance passe obligatoirement par un retour à la souveraineté nationale, ce qui implique une « *confrontation avec l'impérialisme* » : les entreprises étrangères ne pourront pas rapatrier leurs bénéfices, le commerce extérieur sera strictement contrôlé, tout le système bancaire sera nationalisé tels sont en tout cas les objectifs de la IU.

Mais celle-ci garantit une liberté complète de la presse, alors que l'APRA, plus « radicale », parle de mettre en place des « coopératives » dans les moyens de communication.

L'armée, longtemps hostile à l'APRA et naturellement anticommuniste, a assuré, par la voix du général Julian Julia, ministre de la guerre, qu'il n'y avait « *aucune possibilité d'un veto militaire* » : « *Un gouvernement de la IU serait une grande expérience à suivre*, a-t-il dit. *Quant au différend entre l'armée et l'APRA, c'est du passé.* » Il a ajouté que quarante mille militaires seront mobilisés pour veiller au bon déroulement des élections, parce que « *tel est le rôle que nous assigne la Constitution* ».

NICOLE BONNET.

(1) La loi électorale (qui tient compte des bulletins blancs et nuls) ne permet pas d'envisager une victoire de M. Alan Garcia, en tête des sondages, dès le premier tour, pour l'élection à la présidence.

Chili

NOUVELLE JOURNÉE DE PROTESTATION CONTRE LE RÉGIME MILITAIRE

Santiago (*AFP, Reuter*). – Une nouvelle journée de protestation contre le régime militaire du président Pinochet, la treizième depuis le printemps 1983, a eu lieu, mercredi 27 mars, à Santiago, à l'appel de plusieurs partis de gauche. L'Alliance démocratique (opposition non communiste) n'avait pas donné de mot d'ordre de participation. L'armée a patrouillé dans les rues, et la police a inspecté les voitures garées dans le centre de la capitale. Après les attentats de la veille, la journée de *protesta* a été d'une ampleur apparemment plus réduite que les précédentes manifestations.

En fin de soirée, selon des sources non officielles, une demi-douzaine d'attentats, de peu de conséquences, avaient été signalés dans certains quartiers pauvres de la périphérie de Santiago. Les manifestants ont allumé des brasiers et dressé des barricades. Selon les observateurs, la moindre importance de cette *protesta* s'explique par l'état de siège instauré le 6 novembre dernier, et prorogé pour trois mois en février. Dans ce cadre, les autorités militaires ont notamment imposé une stricte censure sur la presse et un couvre-feu dans la capitale.

Une nouvelle journée d'action doit avoir lieu vendredi en faveur des victimes du tremblement de terre, à laquelle l'Alliance démocratique doit, cette fois, se joindre.

Guatemala

● *Assassinat d'un professeur d'université.* – Un professeur de l'université de Guatemala, M. Carlos Cabrera Garcia, a été assassiné, mercredi 27 mars, par un commando armé. Deux professeurs de cette même faculté ont été assassinés en 1984 dans des circonstances similaires. – (*AFP.*)

Brésil

LA VACANCE DU POUVOIR CRÉÉE PAR L'HOSPITALISATION DE M. NEVES

Le vice-président Sarney est incité de tous côtés à assumer pleinement la direction de l'Etat

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. – Plus de vingt-quatre heures après la troisième opération subie par celui-ci, l'état de santé de M. Tancredo Neves inspire encore des inquiétudes. Les chirurgiens ont détecté une infection à l'endroit de l'abdomen qu'ils ont incisé et, malgré leurs recherches, ils en ignorent toujours l'origine. Ils affirment contrôler cette infection grâce à des antibiotiques. Les deux bulletins de santé q'ils ont diffusés le mercredi 27 mars sont, sur les autres points, rassurants : le président ne présente, pour l'instant, aucune anomalie, ni au cœur, ni aux reins, ni aux poumons. Il respire sans l'aide d'aucun appareil. Les examens sanguins sont normaux.

Pendant plusieurs jours encore, M. Tancredo Neves devra rester en observation dans la salle de soins intensifs de l'Institut du cœur de Sao-Paulo, où il a été transféré en catastrophe mardi, venant de l'hôpital de Base de Brasilia, pour y être opéré d'une hémorragie intestinale. Les visites lui sont interdites. La seule personne qu'il ait vue mercredi, en dehors des infirmiers et des médecins, est M. José Sarney, qui assure l'intérim de la présidence de la République, et ce fut à travers une vitre. Si, malgré son âge (soixante-quinze ans), M. Neves se remet de cette troisième intervention, il lui faudra deux à trois mois avant d'assumer ses fonctions.

Aussi la vacance du pouvoir commence-t-elle à inquiéter les milieux politiques. Voici près de deux semaines maintenant que la « nouvelle République » a été inaugurée. Si quelques décisions économiques ont été adoptées au début de la semaine dernière, la plupart des vingt-huit ministres choisis par M. Tancredo Neves n'ont pas encore pu travailler. Aucune des commissions annoncées par le président, notamment pour étudier une nouvelle Constitution et une réforme de la fiscalité, n'a pu être formée. Les ministères eux-mêmes ne sont pas entièrement constitués. De nombreuses nominations dépendent du choix ou de l'arbitrage de M. Tancredo Neves. Depuis le 15 mars, les ministres attendent pour se mettre au travail les orientations d'un chef d'Etat dont il a été affirmé de jour en jour que son rétablissement était proche.

La paralysie gouvernementale commence à indisposer le patronat, qui ne trouve pas d'interlocuteurs dans l'administration publique. Elle interdit la reprise des négociations avec le FMI et les créanciers étrangers, interrompues en février dans l'attente de la relève gouvernementale. Elle empêche le pays de fonctionner.

C'est pourquoi, mercredi, des déclarations ont fusé de toutes parts pour inciter M. Sarney à assurer pleinement la direction de l'Etat. Jusqu'à présent, le vice-président a assuré l'intérim avec discrétion. Représentant de la droite libérale, qui est minoritaire dans la coalition au pouvoir, il n'avait guère d'autorité pour prendre des décisions. il est gêné en outre par la tutelle qu'exerce M. Ulisses Guimaraes, lequel est le troisième personnage de la République en tant que président de la Chambre des députés et, en l'absence de M. Neves, le véritable chef de la majorité gouvernementale en tant que président du Parti du mouvement démocratique brésilien (PMDB), le parti pilier de la coalition au pouvoir.

« *Il faut que Sarney assure toutes ses responsabilités* », a déclaré M. Pimenta da Veiga, porte-parole du PMDB à la Chambre. Une même position a été défendue par le ministre de la justice, M. Fernando Lyra, et les principaux leaders de l'Alliance démocratique, la coalition gouvernementale. La peur du vide et de solutions « *extra-constitutionnelles* » incite le PMDB à serrer les rangs derrière M. Sarney, qui est invité à sortir de sa réserve et à gouverner vraiment.

L'absence prolongée de M. Tancredo Neves risque en outre de nuire à la politique d'austérité adoptée par M. Francisco d'Ornelles, le ministre des finances. Les syndicats et la gauche du PMDB en critiquent en effet le caractère récessionniste. Ils comptent freiner, voire empêcher son application, si le nouveau ministre et ses collaborateurs sont privés de l'appui du seul homme capable, par sa popularité, d'imposer des mesures impopulaires.

CHARLES VANHECKE.

Etats-Unis

La Cour suprême interdit à la police de tirer sur des suspects désarmés en fuite

La Cour suprême des Etats-Unis a limité, mercredi 27 mars, le droit de la police de tirer sur des suspects en fuite désarmés. Aux termes de l'arrêt rendu à une majorité de six contre trois, les policiers se voient interdire désormais l'usage de leur arme contre des individus venant de commettre un délit et en train de prendre la fuite si ces derniers « *ne représentent pas une menace évidente* » contre les représentants des forces de l'ordre ou des tiers.

Cette décision confirme un arrêt en date de 1983 de la cour d'appel de l'Etat du Tennessee. Comme plus de la moitié des Etats américains, le Tennessee avait jusqu'à présent une loi autorisant la police à tirer sur des suspects désarmés en fuite. La Cour suprême a estimé cette loi inconstitutionnelle dans la mesure où elle permettait l'usage de la force pouvant entraîner la mort contre des suspects non dangereux. « *Ce n'est pas mieux de tuer tous les délinquants présumés que de les laisser s'échapper* », a déclaré l'un des juges de la Cour suprême, favorable au changement de législation.

En revanche, l'arrêt de la Cour continue à autoriser la police à user de la force armée lorsqu'il y a une « *raison vraisemblable* » de penser que le suspect poursuivi est dangereux. Dans de tels cas, les policiers pourront tirer après avoir fait, « *chaque fois que possible* », les sommations d'usage.

La décision de la Cour suprême est l'aboutissement de poursuites intentées par le père d'un adolescent de Memphis, Edward Garner, tué en 1975 par la police à proximité de l'endroit où un cambriolage avait été signalé. Garner, un jeune Noir de quinze ans, avait été mortellement atteint d'une balle dans le dos alors qu'il escaladait une clôture, après qu'un policier lui eut intimé l'ordre de s'arrêter.

Le « justicier du métro » de New-York est inculpé de tentatives de meurtre

New-York (*AFP*). – Bernhard Goetz, le « justicier du métro » newyorkais, qui avait blessé par balles quatre jeunes Noirs en décembre 1984, a été inculpé, mercredi 12 mars, de « *tentatives de meurtre* » par une chambre de mise en accusation fédérale, a-t-on appris de source judiciaire. Ce rebondissement intervient plus de deux mois après qu'une première chambre de mise en accusation eut refusé d'inculper Goetz de tentatives de meurtre pour ne retenir que l'accusation mineure de port d'arme illégal.

Procédure inhabituelle, le procureur de New-York avait décidé à la mi-mars de soumettre à nouveau l'affaire devant une chambre d'accusation en affirmant qu'il avait à sa disposition de nouveaux éléments.

Goetz, un ingénieur électricien de trente-sept ans, a également été inculpé mercredi d'agressions et de port d'arme illégal. Il risque désormais de lourdes peines de prison, chaque tentative de meurtre étant passible de vingt-cinq ans de réclusion criminelle.

Le 22 décembre 1984, dans une rame de métro, Goetz avait déchargé son revolver sur quatre jeunes qui, selon lui, étaient sur le point de l'agresser. L'un d'entre eux lui ayant demandé 5 dollars, il avait répondu : « *J'ai 5 dollars pour chacun d'entre vous.* » Il avait alors tiré sur eux et avait pris la fuite. Il s'était rendu à la police quelques jours plus tard.

politique

LES JOURNÉES PARLEMENTAIRES DU PS A RENNES

La réforme du scrutin hante la réunion des députés socialistes

« N'en parlez pas, mais pensez-y toujours. » Telle semblait être la devise que les députés socialistes appliquaient à la réforme électorale le mercredi 27 mars à Rennes pour la première de leurs deux journées parlementaires. L'affaire devait occuper l'essentiel des travaux de ce jeudi en présence de M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, et de M. Laurent Fabius. Mais à huis clos, alors que la veille, pour le débat de politique générale, les portes étaient ouvertes à la presse pour la première fois depuis 1981 dans ce type de réunion socialiste.

Comment éviter, pourtant, que la réforme électorale occupe le terrain ? Elle était dans tous les esprits ; elle transparaissait à travers de nombreuses interventions dans le débat de politique générale ; elle occupait toutes les discussions de couloirs. D'autant que M. Jospin, en affirmant avec insistance dans son discours introductif que *« la décision n'était pas prise »* (ce que plusieurs dirigeants socialistes affirmaient déjà en privé), a encouragé le débat, puisqu'il a assuré que la discussion qu'auraient sur ce sujet les députés influencerait la décision du gouvernement.

Le premier secrétaire du PS s'efforce ainsi de remettre en cause les analyses de certains socialistes et d'observateurs extérieurs au parti, convaincus que M. Jospin ne s'était engagé nettement pour la proportionnelle lors du comité directeur du samedi 23 mars que parce que la décision finale avait été prise en ce sens. Il n'en serait donc rien. Dès lors l'attitude du premier secrétaire du PS peut être interprétée de deux manières : il a pu souhaiter, en exprimant ses préférences personnelles, peser lui aussi sur la décision d'un pouvoir hésitant ; à l'inverse, il a pu, après avoir cru comprendre que l'intention de M. Mitterrand allait dans ce sens, vouloir « emporter le morceau » face à un comité directeur dont il aurait sous-estimé les réactions.

Dans ce cas, la réunion du « Parlement du PS » aurait été « une journée de dupes » où se serait croisée une double tentative d'intoxication : on aurait voulu faire croire à M. Mitterrand que le comité directeur était pour la proportionnelle, et on aurait essayé de faire croire au comité directeur que le président s'était prononcé pour une logique proportionnelle alors que la décision n'était pas prise.

A Rennes, les députés n'étaient pas rares qui rappelaient que, depuis qu'ils militent, ils se sont toujours prononcés pour la proportionnelle, qui ne voient pas pourquoi ils changeraient d'opinion et qui seraient ravis d'être débarrassés de la fonction d'« assistante sociale » attachée aux élus du scrutin d'arrondissement. Mais ceux qui souhaitent que le travail qu'ils ont accompli depuis au moins quatre ans dans leur circonscription ne soit pas gâché sont plus nombreux... Le président du groupe, M. André Billardon, reconnaît, analyse des cantonales à l'appui, que *« l'enracinement des députés socialistes compte »*.

M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, devait alimenter les uns et les autres, jeudi, en arguments techniques. Mais c'est surtout au travers du discours de M. Fabius que les députés socialistes espéraient deviner la pensée de M. Mitterrand, qui — ils le savent bien — tranchera.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI
et THIERRY BRÉHIER.

La dernière année de la législature « doit permettre des avancées décisives de la politique de solidarité »

De notre envoyé spécial

Rennes. — Combien des deux cent soixante-neuf députés socialistes sortiront vainqueurs de la compétition électorale de 1986 ? Pas beaucoup, si l'on en croit les projections faites à partir des résultats des derniers scrutins. Pourtant, le mercredi 27 mars à Rennes, pour le premier jour de leurs journées parlementaires, le pessimisme ne régnait pas vraiment chez les députés socialistes. Non qu'ils attendent beaucoup de la réforme du mode de scrutin. Mais ils sont nombreux à être persuadés, comme Mme Denise Cacheux (Nord) qu'*« une bonne recette n'est pas suffisante pour réussir un bon plat »*.

Ce qui leur donne cette relative confiance, c'est l'impression d'être presque prêts pour cette épreuve décisive.

L'expérience a fait son œuvre. La plupart des élus socialistes sont maintenant persuadés qu'ils ont fait le maximum de ce que pouvait faire l'Etat dans la difficile conjoncture où la gauche est parvenue au pouvoir. Et ceux qui sont encore convaincus qu'une autre politique aurait été possible n'osent plus le dire publiquement. Dorénavant, le souci d'unité n'est pas une simple façade mais une volonté sincère. L'unanimité avec laquelle M. André Billardon a été reconduit à son poste de président du groupe, alors que l'an dernier il avait eu quelque difficulté à succéder à M. Pierre Joxe en est une confirmation parmi d'autres. Tout le monde est d'accord avec M. Raymond Forni (Territoire de Belfort) quand il place le refus de la division en tête des trois conditions pour ne pas perdre en 1986. Au point que même parmi les tenants du scrutin majoritaire, quelques-uns ont regretté que M. Michel Rocard et M. Jean-Pierre Chevènement aient semblé manquer à la solidarité gouvernementale lors du dernier comité directeur du parti.

Pour que le « paquetage » du combattant des prochaines législatives soit bien ficelé, le groupe socialiste à l'Assemblée nationale a fait le nécessaire : les dossiers sont prêts. Les argumentaires seront distribués, à chacun de les utiliser. Pour autant, la grande majorité des vingt-huit intervenants du débat de politique générale de mercredi — pour la première fois depuis 1981 ouvert à la presse — ont souhaité que quelques « boutons de guêtre » soient rajoutés. Comme l'a dit M. Pierre Forgues (Hautes-Pyrénées), il faut *« savoir faire de l'électoralisme »*.

Ils ont tous quelques idées, pas de grandes réformes. *« La dernière année ne doit pas être une année pour rien »*, selon l'expression de M. Claude Bartolone (Seine-Saint-Denis), et doit permettre *« des avancées décisives de la politique de solidarité »*, comme l'a demandé M. Jean-Jacques Benetière (Loire) à propos des conditions de la vie quotidienne.

Ainsi on a égrené un curieux chapelet de revendications qui, mises bout à bout, formeraient un imposant dispositif. Quelques-unes sont revenues dans presque toutes les interventions : la situation des chômeurs en fin de droits, la retraite à soixante ans pour les agriculteurs, le problème du cumul d'une retraite et d'un emploi dont il apparaît qu'il est depuis longtemps le principal sujet de mécontentement de tous ceux qui fréquentent les permanences des députés socialistes.

La sécurité, évidemment, ne fut pas oubliée, d'autant qu'elle permettait d'aborder l'« effet Le Pen ». Si Mme Lydre Dupuy (Gers) s'est félicitée qu'il ait été *« un catalyseur »* ayant permis de rassembler la gauche, M. Jean Natiez (Loire-Atlantique) a souhaité que le PS l'utilise mieux pour mobiliser, notamment les jeunes. Les badges « Touche pas à mon pote », qui fleurissent sur les vestes de nombreux députés.

M. André Laignel (Indre) a menacé de faire déposer et adopter des propositions de loi par le groupe socialiste. Pourtant, la majorité semble partager l'opinion de M. Forni, selon lequel *« il n'est pas possible de faire en un an ce que nous n'avons pu faire en quatre ans »* et il faut reconnaître la nécessité de choisir soigneusement les cibles. Toutefois, l'addition des sommes nécessaires pour répondre aux vœux de chacun se révélait très lourde. M. Laignel, cohérent avec lui-même, a souhaité *« une relance sélective »* qu'il juge possible étant donnés les premiers résultats de la politique économique. Il ne fut pas tout à fait le seul, puisque M. André Bellon (Alpes-de-Haute-Provence) a souhaité, lui, des *« investissements sélectifs »*. Mais M. Billardon, d'entrée de jeu, s'était chargé de doucher les optimismes excessifs : *« Une économie assainie comme la nôtre est fragile »*, avait-il fait remarquer.

Le débat fut donc très terre à terre. Tant pis pour M. Michel Sapin (Indre), qui avait souhaité que l'on discute *« politique »* avant d'aborder la réforme électorale en soulignant que *« c'est par rapport à un projet que l'on détermine un système électoral et non pas l'inverse »*. Des alliances que pourrait passer le PS après 1986 pour rester au pouvoir il ne fut presque pas question. Si ce n'est à travers la constatation, faite notamment par MM. Laignel et Bellon, que le report de voix aux élections cantonales avait prouvé que *« le peuple de gauche existe toujours »*.

Pour les députés socialistes présents à Rennes, il semble donc suffisant, pour ne pas perdre en 1986, de donner confiance à ce peuple de gauche, lui montrer par des mesures concrètes que les socialistes restent fidèles à leur idéal de justice et de solidarité. Si ce n'est pas assez, tant pis. Comme l'a dit M. Claude Evin (Loire-Atlantique) : *« Nous sommes engagés dans une bataille qui va bien au-delà de 1986 »*, ou sous une autre forme M. Jean Anciant (Oise) : *« Nous ne sommes pas pessimistes, car nos valeurs sont porteuses d'avenir. Aux électeurs de décider si cet avenir peu encore se conjuguer au futur immédiat »*.

THIERRY BRÉHIER.

M. Jospin : « Nous avons rêvé... »

Intervenant mercredi, M. Lionel Jospin a estimé qu'à l'issue des élections cantonales, le mouvement de redressement enregistré par les socialistes *« ne devrait pas être cassé ni même infléchi »*, mais *« singulièrement amplifié »* d'ici à 1986.

A propos de l'opposition, le premier secrétaire du PS a affirmé que la droite et l'extrême droite hésitent entre *« le combat (...) et la connivence »*, car elles *« chassent sur le même terrain avec des objectifs différents »*. Il a souligné que, parmi les dirigeants de l'opposition, M. Barre a *« un jeu désormais tout à fait autonome »*. Pour le dirigeant socialiste, celui qui a le parti le plus fort, M. Chirac, est *« en train de chuter dans l'opinion »*, alors que celui qui progresse, M. Barre, n'a *« pas de force politique qui lui soit dévouée »* et ne peut que *« débaucher »* ailleurs. M. Barre, a lancé M. Jospin, c'est *« M. de Pourceaugnac saisi par la débauche »*.

M. Jospin a évoqué le prochain congrès du PS et l'élaboration d'un nouveau *« contrat »* de législature. Au cours du prochain congrès de Toulouse, il faudra, a-t-il noté, *« actualiser, redéfinir (...) notre stratégie »*, afin de l'adapter à la *« nouvelle période politique »* qui s'est ouverte depuis juin 1984.

M. Jospin a fixé quatre autres objectifs au PS pour cette année : aider à la pleine efficacité de l'action gouvernementale et suggérer les choix les plus utiles à l'intérieur des choix globaux (à cet égard, M. Jospin a souligné que l'efficacité du gouvernement sera jugée à l'aune du chômage mais qu'il ne faut pas faire des résultats dans ce domaine *« la mesure de toute chose »* ; montrer à l'opinion l'absence de propositions de la droite ; mener une bataille déterminée contre les idées de la droite extrême ; rassembler aussi largement que possible autour du Parti socialiste. A ce propos, M. Jospin a dit : *« Nous avons rêvé quand nous étions à 37 %. »*

M. Jospin a également abordé la question du nouveau mode de scrutin. Il a déclaré : *« La décision n'est pas prise »* et ajoute que ceux qui pensent pouvoir *« déduire de l'intervention de tel ou tel »* quelle sera la solution choisie *« pourraient avoir des surprises »*. M. Jospin a ajouté qu'il revient aux parlementaires de débattre, de s'exprimer, et fait remarquer que *« la loi du parti est l'introduction de la proportionnelle »* et que, en théorie, il faudrait un congrès pour la changer. Le premier secrétaire du PS a alors passé en revue les diverses possibilités qui sont, selon lui, ouvertes.

Concours Lépine

Proportionnelle nationale, régionale, départementale, à un tours ou deux — avec ou sans panachage, — intégrale ou mâtinée de scrutin majoritaire (à moins que ce ne soit l'inverse) au plus fort reste ou la plus forte moyenne, selon un seuil calculé en fonction de la population de chaque département — un million cinq cent quarante mille ou cinq mille, quelle angoisse ! — ou alors rien du tout, c'est-à-dire le maintien pur et simple de l'actuel scrutin majoritaire uninominal à un tour : le débat entre socialistes sur le choix de la réforme électorale pour les élections législatives de 1986 tourne au concours Lépine.

Certes, les socialistes ont puisé leur force dans des débats et des affrontements idéologiques qui, contrairement à une idée reçue jusqu'en 1981, n'ont pas gêné leur dynamique de conquête du pouvoir. Certes, le débat électoral a une portée politique essentielle non seulement pour la préparation des législatives de 1986 mais pour la stratégie à long terme des socialistes. Mais, si le projet de loi doit être adopté lors du prochain conseil des ministres, dans moins d'une semaine, son prolongement paraît aller au-delà du raisonnable. M. Lionel Jospin assure que le choix n'est pas fait et qu'il reste ouvert, du *statu quo* au changement radical. Si M. Mitterrand ne l'a pas communiqué à ses proches, au moins ne peut-on pas douter que son opinion est faite, entre le scrutin majoritaire — auquel il reste, dit-il, attaché — et la proportionnelle, en faveur de laquelle il s'est engagé.

Telle la Léonide de Marivaux qui déguise ses amours et trompe délicieusement son monde, M. Mitterrand finira bien par avouer pour qui et pour quoi il penche, et s'il joue ou non, le *« triomphe de la proportionnelle »*. Les dernières scènes *n'auront été alors que faux-semblants.*

J.-Y. L.

LA PRÉSIDENCE DU CONSEIL RÉGIONAL D'AQUITAINE

M. Labarrère crée la surprise

De notre correspondant

Bordeaux. — Les rencontres, les déclarations, les « surprises » se multiplient, mais la situation semble encore bloquée en Aquitaine pour la désignation du futur bureau d'un conseil régional où majorité et opposition se retrouvent à égalité de sièges (38 - 38) après les élections cantonales (*le Monde* du 19 et du 20 mars).

Bien que les parties en présence aient dénoncé le recours à la formule du doyen d'âge, le conseil général de Dordogne, que préside M. Bernard Bioulac (PS), a désigné vendredi, 22 mars, parmi ses représentants au conseil régional, M. Pierre Andrieu, maire de Porsac-et-Saint-Vivien, qui, en cas de blocage, pourra mettre en avant ses quatre-vingt-quatre ans pour exercer la présidence de l'assemblée régionale.

M. Jacques Chaban-Delmas a vivement critiqué, lundi soir, cette *« désignation subterfuge »*, mais veut croire qu'elle n'est que le fruit d'une initiative locale. Il a émis le vœu que les socialistes d'Aquitaine *« réparent un tel impair, qui constitue un véritable obstacle à toute neutralisation politique agissante, et s'engagent à renoncer à se prévaloir pour la présidence du conseil régional d'un doyen, certes respectable, mais instrument d'une volonté évidente de conserver indûment la direction de la région »*. Il a précisé que son groupe attendait un engagement public conforme à l'esprit même de la démocratie.

De leur côté, les conseillers régionaux membres de l'Union pour le développement de l'Aquitaine (UDA), qu'anime M. Jean François-Poncet (UDF), président du conseil général de Lot-et-Garonne, réunis mardi soir 26 mars à Agen, demandent au Parti socialiste de *« renoncer clairement et formellement à la manœuvre qu'il a amorcée »*. Même s'ils continuent de proposer la candidature de M. Chaban-Delmas pour la présidence de la région, ils se disent prêts à participer à la définition de nouvelles *« structures »* et se proposent *« dans cette perspective »* de *« rendre publics prochainement leurs objectifs de développement pour l'Aquitaine »*.

M. Philippe Madrelle, président sortant du conseil régional, qui a la charge délicate de négocier pour le Parti socialiste, semble aujourd'hui pressé de trouver une solution.

Il suggère une sortie de crise qui passerait par une composition paritaire des instances consultatives et décisionnelles. Solution à laquelle pense M. Chaban-Delmas, qui recommande que, dans ce cas, les décisions soient prises à une majorité qualifiée. Resterait alors à régler la question de la présidence.

Le nom d'un homme qui aurait l'agrément de la majorité comme de l'opposition est aujourd'hui couramment avancé : celui de M. Alain Dutoya, conseiller général des Landes, maire d'Hagetmau et président du MRG en Aquitaine.

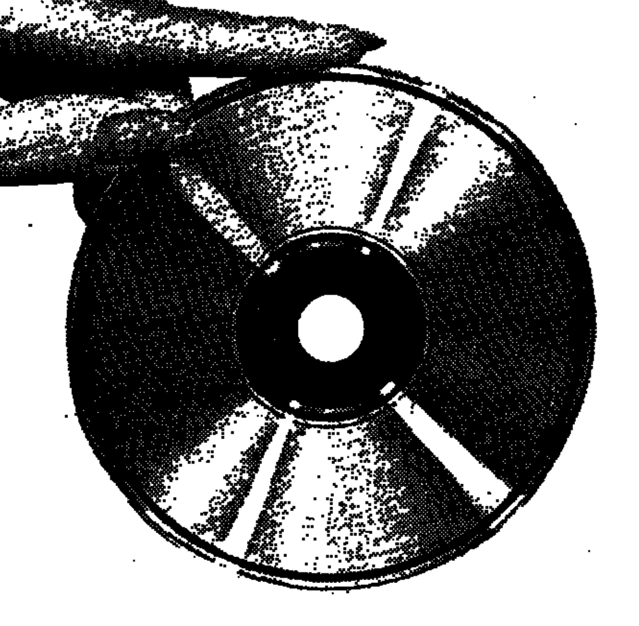
Jeudi matin 28 mars, M. André Labarrère, ministre chargé des relations avec le Parlement et maire de Pau, a pourtant créé la surprise en affirmant qu'il fallait *« élire comme président le doyen d'âge quelle que soit sa couleur politique »*. Il a ajouté : *« On éviterait de tomber dans la mascarade d'une Aquitaine où de trompeurs accords pourraient faire croire à une cohabitation. L'Aquitaine ne doit pas servir de marchepied à une quelconque ambition nationale fut-elle ancienne ou nouvelle ! Les forces politiques en présence ont encore jusqu'au 15 avril pour trouver une solution.*

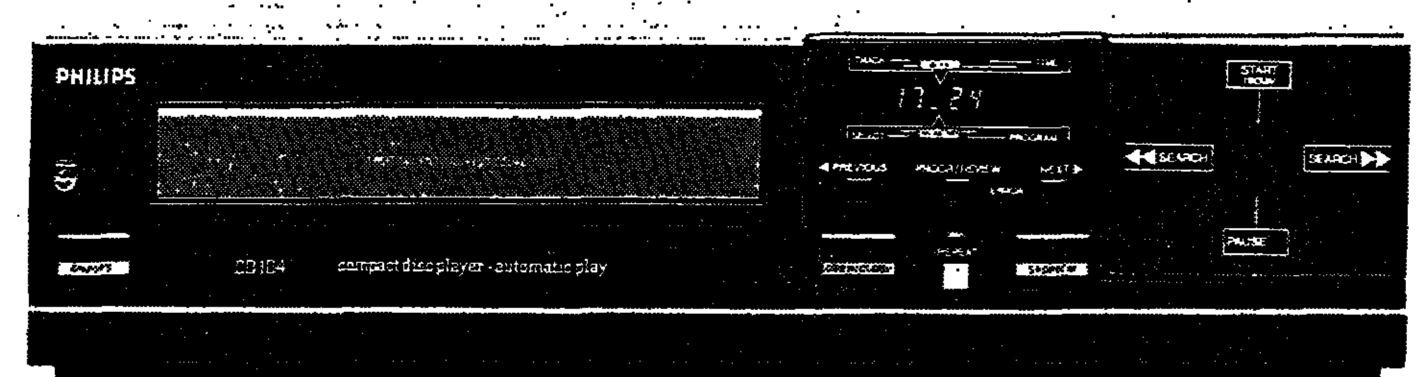
PIERRE CHERRUAU.

هكذا من الأصل

..."TRES NETTEMENT EN 1re PLACE POUR LE RAPPORT QUALITE/PRIX".

Diapason HARMONIE
MARS 1985
Banc d'essai.





Lecteur Compact-Disc CD 104 Philips

La presse spécialisée unanime plébiscite le Compact-Disc CD 104 Philips pour ses performances exceptionnelles et son prix : moins de 4 300 F.

Télérama 6 mars 85 essai comparatif.

«Philips CD 104 : l'écoute est somptueuse sans une once d'agressivité, les plans sonores sont nets, le timbre des instruments fidèle.»

HARMONIE décembre 84 *Hi-Fi Conseil – banc d'essai*

«Finalement, cette petite machine offre des qualités supérieures à celles de lecteurs valant deux fois plus cher!
Philips nous offre ici un appareil excellent, aux performances souvent inégalées et au prix compétitif... Il s'affirme comme le plus performant du moment.»

Le Monde de la MUSIQUE décembre 84

«Sélection : Philips CD 104 pour ses qualités acoustiques, sa maniabilité et son extrême versatilité devant toutes les situations ordinaires et surtout extraordinaires, provoquées par les disques ou leur possesseur.»



décembre 84 Spécial Compact-Disc dossier comparatif.

«Philips CD 104 : de tous, c'est peut-être celui qui nous a semblé le plus subtil, respectant de façon assez exceptionnelle les phasés des voix, les différents touchers de piano, etc. ... L'image est bonne et en un mot le Philips donne une excellente impression d'équilibre.»



novembre 84 essai comparatif.

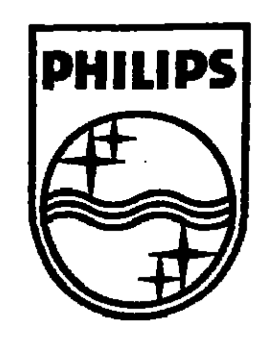
«Le CD 104 Philips s'avère être, encore une fois, un des meilleurs du marché.»

LE HAUT-PARLEUR septembre 84 banc d'essai.

«Le CD 104 Philips se tire à merveille des épreuves difficiles de nos disques-tests et permet, pour un prix de revient accessible, d'écouter dans les meilleures conditions les disques compacts.»

Laser MAGAZINE mars 85 essai comparatif.

«Bilan très favorable pour le CD 104 Philips. Prestations techniques parfaites ; il se situe incontestablement dans le peloton de tête.»



PHILIPS

POLITIQUE



Le cardinal Lustiger a reçu M. Le Pen

Le cardinal Lustiger, archevêque de Paris, a reçu, mercredi 27 mars, M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, à sa résidence de la rue Barbet-de-Jouy (septième arrondissement).

Dimanche 24 mars, l'archevêque de Paris avait déclaré, au cours de l'émission « Midi-Presse » sur TF 1 : *« Je reçois tout le monde, un criminel, un innocent, un pécheur ou un saint ; pour moi, c'est pareil. Je suis prêtre ; c'est mon droit ; c'est mon devoir. »*

M. GISCARD D'ESTAING DEVANT LES ÉTUDIANTS DE HEC

Durs, « les temps sans mémoire »...

Ils étaient six cents, mercredi 27 mars, au Palais des congrès à Paris. Six cents élèves et anciens élèves de HEC à souhaiter entendre leur invité, M. Valéry Giscard d'Estaing, parler de la « crise », du bilan de la gauche, de politique étrangère, du libéralisme, de la fonction présidentielle, mais aussi de lui-même... Alors l'ancien chef de l'Etat a raconté : ses études au lycée Janson-de-Sailly, son entrée à Polytechnique, son engagement au 2e Dragon, l'ENA, le général de Gaulle, Edgar Faure – *« Vous portiez son chapeau ? – Je ne garde pas le souvenir de cet effort musculaire »* – Antoine Pinay, la Rue de Rivoli, le dernier conseil des ministres présidé par Georges Pompidou, le *« secret du bonheur »*, la victoire – *« Je me suis trouvé à l'unisson d'un certain nombre d'aspirations des Français »* – et l'échec – *« la France aime le changement... quel qu'en soit le prix »*. Ce fut inattendu, souvent drôle. La salle a souri, a ri, chahuté un peu. En sait-elle *« plus sur l'homme »* comme elle le désirait ? Peut-être pas. Mais elle a, semble-t-il, passé un « bon moment ».

De la fonction présidentielle, M. Giscard d'Estaing a aussi longuement parlé. Il a regretté que la France n'ait pas *« assimilé »* l'élection présidentielle au suffrage universel – *« le fait que l'on vive actuellement dans une espèce de nervosité le prouve bien »*. Il a déploré que les *« séquelles »* de la culture de la société de consommation *« pervertissent »* la politique – *« il devient plus important de plaire que d'avoir raison ! »* – et a plaidé pour une *« évolution »* du partage des *« compétences »* entre le président de la République qui devrait *« gérer la durée »* et le premier ministre.

A la question inévitable : *« Serez-vous candidat ? »*, il a répondu : *« S'il y a aujourd'hui trois candidats, ce sont Chirac, Barre et Le Pen. »* Lui veut s'en tenir à sa déclaration du 19 mai 1981 : *« Je ferai en sorte de me tenir à la disposition de mon pays. »* Il a regretté au passage que le *« silence »* lui soit *« refusé »*. *« Je n'ai jamais dit un mot sur la cohabitation »*, a-t-il affirmé, oubliant qu'il avait été l'un des premiers à aborder ce thème dans un entretien accordé à *l'Express*, en janvier 1983.

Quoi qu'il en soit, selon M. Giscard d'Estaing, un homme politique responsable devrait *« ne rien faire qui aille dans le sens de l'ingouvernabilité de la France »* et aider son pays *« à prendre son virage vers la modernité libérale »*.

« La France tend à l'ingouvernabilité », a-t-il assuré une fois encore avant d'expliquer que c'est pour cette raison qu'il n'avait pas changé la loi électorale et n'avait pas fait de *« coup politique »*. *« J'aurais pu démissionner en 1979-1980. J'aurais été réélu. Je faisais un coup, mais j'ajoutais à l'ingouvernabilité de la France. »* Ce danger d'*« ingouvernabilité »* le conduit, dit-il, à refuser l'application d'une *« dose massive de proportionnelle »*. *« J'avais suggéré*, a rappelé l'ancien président de la République, *qu'on puisse mettre dans l'actuel système majoritaire un petit correctif proportionnel »*, mais si on *« instille »* de la proportionnelle, c'est-à-dire si *« on verse goutte à goutte »*, ce sera *« l'inondation qui conduira la France à l'ingouvernabilité »*.

Du chômage, l'ancien chef de l'Etat pense qu'il restera *« le plus grave problème à résoudre »*. *« L'opinion*, a-t-il ajouté, *sait que les socialistes ne le régleront pas. » « Elle a aussi l'intuition que le libéralisme économique serait meilleur*, mais, a-t-il remarqué, *elle n'arrive pas à imaginer qu'il pourrait être créateur d'emplois. »* M. Giscard d'Estaing craint que les responsables politiques qui, aujourd'hui, défendent le libéralisme, *« ne reculent au fur et à mesure qu'on s'approchera de 1986 »*, car, dit-il, *« le milieu politique n'est pas intellectuellement libéral »*.

Quel peut être le rôle d'un ancien président de la République ? M. Giscard d'Estaing a assuré : *« Aucun. »* Ironique, il a insisté : *« Sa valeur d'usage est nulle »*, mais, pourtant, *« quelqu'un qui reste en activité s'implique, peut, lui, être utile »*.

Que restera-t-il de son septennat ? *« Rien »*, a-t-il affirmé, car *« nous sommes entrés dans des temps sans mémoire »*. Deux anciens élèves sur trois ont applaudi l'ancien président.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

LA SITUATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Un soldat du contigent tué accidentellement

Un soldat du contingent, originaire de l'archipel de Wallis-et-Futuna, Sébastiano Ofavaelua, âgé de vingt ans, servant dans les rangs du régiment d'infanterie de marine du Pacifique (RIMAP), a été tué accidentellement, mercredi soir 27 mars, à la suite d'une erreur de maniement de fusil. Cet accident s'est produit pendant un service de garde au dépôt d'hydrocarbure de l'aéroport de La Tontouta, à une cinquantaine de kilomètres de Nouméa. Selon les autorités *« lors de la manœuvre de son arme un militaire du rang a malencontreusement déclenché le départ du coup qui a atteint la tête d'une sentinelle située à quelques mètres »*. La mort de celle-ci a été instantanée. L'enquête a été effectuée par la gendarmerie et le parquet a confirmé qu'il s'agissait d'un accident.

A Paris M. Edgard Pisani a été reçu jeudi 28 mars, en fin de matinée, par le premier ministre avant de s'entretenir, en fin d'après-midi, avec le président de la République, auquel il devait remettre son rapport sur les moyens de trouver une issue politique à la situation en Nouvelle-Calédonie. Le délégué du gouvernement, qui devait aussi s'exprimer, jeudi soir, au cours du journal télévisé de TF 1, aura dans les prochains jours une série d'entretiens avec plusieurs membres du gouvernement, notamment le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, le ministre de la défense, M. Charles Hernu, le ministre de la justice, M. Robert Badinter, le ministre des relations extérieures, M. Roland Dumas, et le porte-parole du gouvernement, Mme Georgina Dufoix. Ensuite du 3 au 9 avril, M. Pisani prendra quelques jours de vacances dans la région de Nice.

Dans un interview publiée par le *Quotidien de Paris* du jeudi 28 mars, M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, estime que la démarche de M. Pisani est *« antidémocratique »*. Il ajoute : *« Au RPR, nous sommes pour l'autodétermination. Si un jour les gens de Nouvelle-Calédonie veulent être indépendants, ils sauront le manifester démocratiquement. Pour notre part, nous ne les pousserons pas à choisir cette voie parce que nous sommes, avec eux, convaincus que l'indépendance serait une mutilation culturelle, économique et politique. »*

● *Le RPR et les indépendantistes.* – M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, a demandé, mercredi 27 mars, au gouvernement de prendre des mesures *« pour assurer l'ordre et la sécurité en Guadeloupe et surtout pour interrompre la conférence des partis séparatistes qui doit s'y tenir début avril et où devraient se retrouver tous les indépendantistes des DOM-TOM, en particulier ceux de Nouvelle-Calédonie. Cette manifestation*, a dit M. Toubon, *sera un ramassis de hors-la-loi et nous demandons au gouvernement de faire appliquer la loi »*.

M. EDGAR FAURE RELANCE LE NOUVEAU CONTRAT SOCIAL

Constatant que *« les socialistes ont une idéologie qui a échoué »* et que *« l'opposition, du coup, n'a pas cru bon d'en avoir une »*, M. Edgar Faure juge nécessaire de *« rouvrir l'école de pensée en politique »*. Pour ce faire, l'ancien président du conseil a décidé de redonner vie, au Nouveau Contrat social, club qu'il avait créé en 1970 et dont les activités, depuis 1981, avaient été mises en sommeil.

Pour le sénateur du Doubs, la démarche du Nouveau Contrat social libère des contraintes de la bipolarisation et ouvre la voix aux *« majorités d'idées »*. Plusieurs groupes de travail ont été constitués. Ainsi, sous la conduite de MM. Gérard Israël, ancien membre de l'Assemblée des communautés européennes, Pierre Bourgeade, écrivain, Paul Lombard, avocat, seront traitées les questions relatives aux droits de l'homme, à la peine de mort et à l'extradition. Parmi les autres sujets retenus, figurent le financement de la Sécurité sociale, le travail des jeunes, les problèmes médicaux et de santé, le paradoxe des excédents agricoles et de la faim dans le monde, l'immigration, les relations internationales et celles plus spécifiques avec le monde arabe, les liens entre désarmement et développement, ou encore ceux entre philosophie et technologie.

Tout en réfutant *« une allégeance rigoureuse à M. Raymond Barre »*, à qui il reconnaît le mérite d'*« agir conformément à ce qu'il pense »* même si parfois il le fait *« avec trop d'opiniâtreté »*, l'ancien ministre entend occuper un *« créneau »* entre le chiraquien Club 89 et les clubs giscardiens Perspectives et Réalités. Il se prononce pour la proportionnelle à condition qu'elle soit régionale, la *« vieille formule départementale »* ne lui semblant pas *« satisfaisante »*.

★ Comités d'études pour un Nouveau Contrat social, 17, boulevard Raspail, 75007 Paris. Parmi les vice-présidents figurent trois parlementaires qui sont MM. Philippe Mestre (UDF, Vendée), Bernard Stasi (UDF-CDS, Marne) et André Audinot (non inscrit, Somme) ainsi que M. Paul Granet (UDF, rad.), ancien député de l'Aube. Dans le conseil politique du Nouveau Contrat social, on note la présence de MM. Jean Boyer et Guy Cabanel, tous deux PR et sénateurs de l'Isère, et de M. André Rossinot, président du Parti radical.

POUR LE RPR : « LA PROPORTIONNELLE SERAIT UN RECUL DE LA LIBERTÉ »

Le bureau politique du RPR réuni mercredi 27 mars sous la présidence de M. Chirac a annoncé que cette formation va lancer une campagne contre la modification du mode de scrutin. Il estime qu'avec le scrutin majoritaire *« le peuple désigne lui-même la majorité susceptible de mettre en œuvre la politique qu'il a lui-même choisie ; avec la proportionnelle les Français voteront et ensuite seulement ils apprendront ce que seront la majorité et la politique qui seront choisies, c'est le recul de la démocratie au profit des états-majors partisans »*.

Selon le RPR, *« la proportionnelle marquerait un recul de la liberté des Français »*.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni le mercredi 27 mars, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des délibérations le communiqué suivant a été diffusé :

● VALEURS MOBILIÈRES

Le « titre associatif » permettra aux associations exerçant une activité économique de faire appel à l'épargne. – Le ministre de l'économie, des finances et du budget a présenté au Conseil des ministres un projet de loi relatif à l'émission de certaines valeurs mobilières par les associations, préparé en liaison avec le secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de l'économie sociale.

Ce projet, qui sera déposé au Parlement lors de sa session de printemps, répond à un souhait exprimé depuis longtemps par le mouvement associatif. Il vise à autoriser les associations exerçant une activité économique, qui s'inscrivent au registre du commerce, à émettre des obligations et des titres participatifs, désignés sous le nom de titres associatifs.

Compte tenu de la spécificité de leurs statuts, les associations ne pouvaient pas, jusqu'à présent, faire appel à l'épargne. Le titre associatif permettra le renforcement de leurs fonds propres, par appel privé ou public à l'épargne. Le projet de loi prévoit des règles garantissant le respect du principe associatif et assurant la protection des épargnants. Il permet, en outre, l'émission de titres par des associations qui se regroupent à cette fin.

● CONVENTIONS INTERNATIONALES

Le ministre des relations extérieures a présenté au Conseil des ministres trois projets de loi autorisant l'approbation de trois conventions internationales du travail :

– la convention no 90 sur le travail de nuit des enfants dans l'industrie ;

– la convention no 148 concernant la protection contre les risques professionnels dus à la pollution de l'air, au bruit et aux vibrations sur les lieux du travail ;

– la convention no 152 sur la sécurité et l'hygiène du travail dans les manutentions portuaires.

● BILAN DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES DU SECTEUR PUBLIC

– Une contribution essentielle au développement économique et social du pays. – Madame le ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur a présenté au Conseil des ministres une communication sur le bilan des entreprises industrielles du secteur public.

Conformément aux engagements pris, le secteur public concurrentiel, élargi en 1982 par la nationalisation de plusieurs groupes importants, a puissamment contribué en 1984 au développement industriel, technologique et social du pays :

– **L'investissement** y a poursuivi une croissance élevée, progressant de 13 % en moyenne entre 1983 et 1984.

– **L'excédent commercial** consolidé des entreprises publiques industrielles s'est amélioré de 13 milliards de francs en 1983 et de plus de 22 milliards de francs en 1984, grâce notamment au secteur aéronautique, à la chimie et à l'aluminium. Il a largement contribué au redressement du commerce extérieur.

– **L'effort de recherche et développement**, qui avoisine 32,5 milliards de francs, représente le tiers de la dépense globale de recherche et développement du pays ; il devra être encore accru, en favorisant les collaborations avec les organismes publics de recherche.

– **Les relations des entreprises publiques** avec le tissu industriel ont été améliorées grâce à la contractualisation des rapports avec la sous-traitance et grâce au soutien des initiatives de petites et moyennes entreprises en matière d'innovation et d'exportation.

– **Une politique de démocratisation** a été engagée et se traduit, même si des progrès restent à faire pour en généraliser l'application dans l'ensemble des établissements, par des avancées notables en matière d'organisation du travail, de formation et de concertation.

Ces succès, qui illustrent le rôle essentiel du secteur public pour le respect des objectifs de la politique industrielle et sociale du pays, ont été obtenus en parallèle avec un redressement financier spectaculaire des six groupes nationalisés par la loi de 1982 (Pechiney, Saint-Gobain, CGE, Thomson, Rhône-Poulenc, Bull) : ces derniers, qui avaient enregistré en 1981 une perte consolidée de 1,4 milliard de francs, devraient dégager en 1984, d'après les premières indications, un bénéfice net consolidé de l'ordre de 3 milliards de francs.

Le gouvernement s'est félicité de l'amélioration de la situation des groupes qui ont été nationalisés en 1982 et a rappelé l'impératif de compétitivité qui s'applique à l'ensemble des entreprises industrielles du secteur public.

● VALORISATION DE LA RECHERCHE

– Valorisation de la recherche publique, promotion de l'innovation, aide à la modernisation des entreprises. – Le ministre de la recherche et de la technologie a présenté au conseil des ministres une communication sur les activités de l'Agence nationale de valorisation de la recherche (ANVAR).

I. – Depuis quelques années, l'ANVAR a considérablement élargi le domaine de son action. Celle-ci comprend :

– l'utilisation des résultats de la recherche publique par les entreprisées ;

– la promotion de l'innovation dans le tissu industriel ;

– le soutien à la modernisation des entreprises par l'octroi de prêts du Fonds industriel de modernisation (FIM).

Cette dernière procédure est gérée par l'ANVAR sous l'autorité de Mme le ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur.

En 1984, l'ANVAR a traité plus de 500 dossiers de valorisation des résultats de recherche et plus de 1 650 dossiers d'aide à l'innovation (contre 108 en 1979), pour un total de 830 millions de francs. Près de 1 000 prêts du FIM ont été accordés pour une valeur dépassant 12,3 milliards de francs.

II. – Les actions seront poursuivies selon les trois axes suivants :

1° Allégement des procédures pour les aides à l'innovation :

Le plafond limitant le montant des aides décidées au niveau régional sera augmenté ; les délais d'instruction seront réduits ; la gestion sera simplifiée ;

2° Renforcement de la mission de promotion de l'innovation : la recherche bénéficiera d'un soutien accru et les aides au secteur tertiaire seront développées ;

3° Promotion de la culture technique, en particulier dans la formation des jeunes et à l'occasion de l'importante exposition Fête de l'industrie et de la technologie, qui se tiendra à l'automne prochain à la grande halle de La Villette.

L'Agence renforcera encore ainsi sa mission fondamentale de modernisation de notre appareil économique.

● VIE ASSOCIATIVE

– Les nouveaux moyens d'action donnés aux associations doivent leur permettre d'intensifier leur rôle en matière de développement local, d'emploi et de solidarité. – Le secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de l'économie sociale, a présenté au conseil des ministres une communication sur la vie associative.

I. – En France, à l'heure actuelle, il existe plus de 500 000 associations. Elles comptent 20 millions d'adhérents, emploient plus de 780 000 salariés et mobilisent plus de 600 000 bénévoles.

Ces associations exercent leurs activités dans l'ensemble des domaines économiques, sociaux et culturels. Grâce à leur souplesse d'adaptation, elles interviennent dans de nouveaux secteurs d'activité au sein desquels se créent de nouveaux emplois : communication, formation, services de voisinage, activités d'entretien ou de récupération, services aux entreprises, recherche, diffusion technologique...

Elles sont des partenaires privilégiés des collectivités publiques pour la mise en œuvre de politiques de solidarité : insertion des jeunes, lutte contre la pauvreté, développement social des quartiers.

Les associations sont aussi acteurs et partenaires du développement local, en offrant des lieux de concertation et d'initiative.

II. – Les grands regroupements associatifs se sont d'ores et déjà engagés à proposer 50 000 TUC (travaux d'utilité collective). Le secrétariat d'Etat aidera les jeunes qui le veulent à transformer ces activités en entreprises.

III. – Du fait de leur importance croissante dans la vie économique, beaucoup d'associations connaissent aujourd'hui des préoccupations en matière de gestion et de financement. A ce titre, la loi du 1er mars 1984 relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises, améliore la transparence de leurs comptes et leur offre de nouvelles procédures de surveillance et de règlement de leurs difficultés.

Le gouvernement appuiera cette évolution par la mise en place en 1985 de deux dispositions nouvelles :

– L'autorisation donnée aux associations d'émettre des obligations et des titres associatifs, prévue par le projet de loi soumis ce jour au conseil des ministres ;

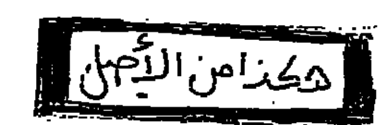
– La mise en place en avril prochain du Fonds national de développement de la vie associative. Ce fonds, doté de 20 millions de francs, doit permettre de financer, dès 1985, des actions de formation des bénévoles et des administrateurs, ainsi que des études et des expérimentations.

LE PSU VEUT EXPRIMER LES « ASPIRATIONS NON SATISFAITES DEPUIS 1981 »

La direction politique du PSU, réunie les 23 et 24 mars, a adopté par 57,4 % des voix une résolution présentée par la nouvelle direction du parti, qui, jusqu'alors, ne disposent que d'une majorité relative. Ce texte affirme que *« l'union de la gauche est morte (...) de la paralysie de la dynamique sociale et populaire, qu'elle a été incapable de satisfaire et d'entretenir »*, mais que *« la gauche existe, plurielle, non réductible à la politique gouvernementale, mais toujours porteuse de projets, d'actes et d'espoirs »*.

Le PSU se propose de *« confirmer [son] autonomie au sein de la gauche »* et de *« travailler à la convergence à gauche des forces porteuses des aspirations non satisfaites par le gouvernement depuis 1981 »*. Il estime qu'*« un nouveau mode de scrutin, assurant une représentation proportionnelle intégrale, peut constituer un élément nouveau important dans la capacité d'expression et de représentation politique plurielle de la gauche »*. M. Jean-Claude Le Scornet, secrétaire national, a expliqué, au cours d'une conférence de presse, le lundi 25 mars, qu'il s'agit de savoir *« si le PS souhaite rassembler ses satellites autour de lui dans un front républicain, ou bien s'il est capable de comprendre que la gauche peut gagner, en 1986, s'il laisse une part d'autonomie aux forces politiques et sociales qui sont critiques vis-à-vis du gouvernement »*.

Le PSU a décidé de réunir, au moins de juin, son conseil national pour décider de l'orientation de sa campagne pour les élections législatives. M. Jacques Salvador, chef de l'un des deux courants qui formaient, jusqu'au congrès de Bourges, en décembre dernier, la majorité du PSU, a donné sa démission de la direction politique, après que le texte qu'il avait présenté eut obtenu 16,6 % des voix. Celui du courant animé par Mme Huguette Bouchardeau, ministre de l'environnement, et M. Serge Depaquit, ancien secrétaire national, a recueilli 26 % des voix.



Le Monde
DES LIVRES

Les quatre-vingt-dix ans de Jünger

Le vendredi 29 mars, c'est l'anniversaire de Ernst Jünger. Né en 1895 à Heidelberg, l'écrivain germanique atteint ses quatre-vingt-dix ans. Les éditions Gallimard viennent de publier le deuxième tome du journal qu'il avait commencé en 1965. En Allemagne, l'anniversaire de Jünger sera célébré, le 2 avril à Stuttgart, lors d'un dîner offert par le président du Land de Bade-Wurtemberg et par l'éditeur Klett-Cotta.

« *LE bain de mer était revigorant. J'ai demandé à Neptune le pardon de mes fautes* », notait Ernst Jünger le 31 mars 1972, alors qu'il se trouvait à Hammamet, en Tunisie. Neptune n'a pas marchandé ses bienfaits à l'écrivain, car on est surpris par la vigueur de sa pensée lorsqu'on découvre le deuxième tome de son journal des années tardives : *Soixante-dix s'efface* (1).

La vieillesse tient, surtout, à la façon dont l'homme se considère. Chez beaucoup de gens, la nostalgie des jours défunts entraîne une sorte d'aversion à l'égard de soi. Le pardon que Jünger demandait à Neptune, et qu'il a obtenu, c'était peut-être celui des mauvais sentiments que l'on se porte, lorsqu'on tire derrière soi un trop long cortège de journées disparues. Pour Jünger, ce n'est pas un triste cortège. Il en éprouve tout le mystère.

Qu'il médite « *dans son jardin de Wilflingen* », en Allemagne, ou qu'il fasse déambuler ses pensées dans les pays méditerranéens, cet homme reste un voyageur infatigable. Il explore, avec la même avidité que jadis, les territoires du dedans comme ceux du dehors, continuant de mener des « *chasses subtiles* » en tous domaines.

Le précédent volume de ce journal intime s'achevait, le 12 décembre 1970, sur « *l'amour silencieux qui croît d'année en année* » entre l'écrivain et son lecteur. Nous retrouvons Jünger, le 24 février 1971, pour une nouvelle rencontre qui durera jusqu'au 26 décembre 1980. Dix années de méditations, de rêveries et de notes de voyage nous sont offertes. Elles traitent aussi bien des moindres faits de l'existence quotidienne que des problèmes du temps, de la vie, de la mort.

Ainsi Jünger reprend-il l'héritage de Shakespeare lorsqu'il évoque « *le mensonge du temps* » : « *Cette existence que nous menons dans le temps m'est apparue, à mesure que passaient les années, de plus en plus irréelle, sans épaisseur, fantomatique.* »

Il pense que l'ombre des jours qui s'enfuient dissimule un autre nous-même, possesseur de notre vérité. Cet habitant des lointains se laisse deviner dans nos rêves : ils nous font entrevoir « *notre Soi dans toute sa richesse* ». « *Quand nous rêvons, c'est en traducteurs de nos propres textes originels.* »

« *Toute tombe pose une question*, dit aussi l'auteur, – *surtout la sépulture solitaire.* » Mais peu de gens se donnent encore le loisir d'y songer, car, dans ce monde obsédé par le rendement et par le profit, la rançon qu'il faut payer à la réussite sociale, c'est de se détourner du passé. De s'en dépouiller, de le « *vendre* » comme Faust vendait son âme. L'histoire et les mythologies nous ont façonnés : c'est là que réside, selon Jünger, l'âme secrète et singulière de chacun. Les gens qui ne cherchent plus leurs visages dans l'obscur miroir des époques anciennes obéissent aux lois de la banalisation moderne.

Une longue rêverie

Le plaisir du journal intime, c'est de flâner. On s'y promène comme si l'on était en vacances, allant d'un sujet à l'autre selon ses caprices. Le lecteur retient une brève remarque sur la saveur du vin de Crète, ou bien il apprécie la beauté de cet apologue, l'histoire du mousse qui se noie : « *L'une des grosses vagues qui déferlent à l'improviste l'a happé. Lors même qu'on se hâte de virer de bord, on ne le retrouve plus. Peut-être a-t-il nagé durant des heures encore, jusqu'à l'aurore. La Croix du Sud brillait au-dessus de l'eau noire, de la mer infinie. La tête minuscule se soulevait et retombait, dans le silence de la nuit, au rythme des vagues ; l'angoisse croissait jusqu'au moment où il a, sans bruit, coulé à fond. Peut-être le mousse avait-il un frère qui médita sur son destin, tant et si bien qu'il s'en alla au désert et s'y fit moine.* »

On explore ce livre comme Jünger lui-même – entomologiste et botaniste passionné – explore la campagne. On s'arrête sur un aveu : « *Sentiment réconfortant : n'être qu'en permission sur cette planète.* » On s'attarde sur une maxime : « *Nous devrions tous, tant que nous sommes, nous détacher parfois de l'individu douteux que nous représentons.* »

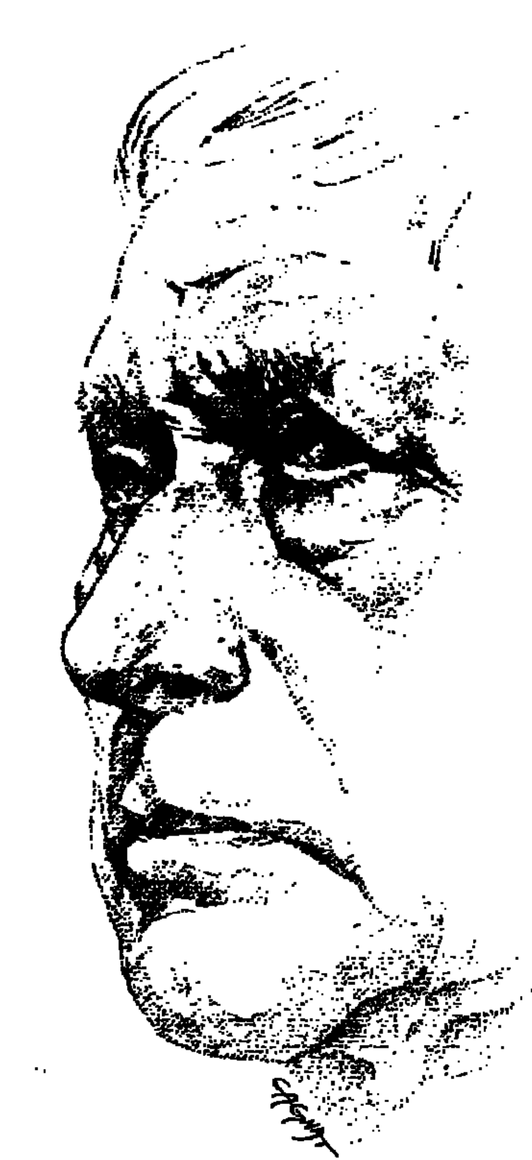
Le vieil écrivain allemand s'est éloigné de son propre « *personnage* » et de toutes les vanités. Mesurant les malheurs de la trahison, il s'est efforcé de ne pas se trahir lui-même. C'est pourquoi, sans doute, il accomplit avec une si grande sérénité la dernière partie de ce qu'il appelle son « *excursion dans le temps* ». Quant à son lecteur, il se confirme dans l'idée que la véritable méditation se poursuit comme une longue rêverie.

FRANÇOIS BOTT.

★ SOIXANTE-DIX S'EFFACE, d'Ernst Jünger, tome II : *Journal 1971-1980*, traduit de l'allemand par Henri Plard. Gallimard, 588 p., 145 F.

★ Signalons deux autres livres : un recueil d'aphorismes de Jünger, récemment publié sous le titre MANTRANA, dans une traduction de Pierre Morel (Editions La Délirante, 43 p.) et un album qui retrace, en images, la vie de l'écrivain, avec des documents d'archives et des photos de François Lagarde : ERNST JUNGER. PHOTO ALBUM FRANÇOIS LAGARDE (légendes trilingues allemand, anglais, français). (Ed. Gris banal, distribution Distique, 192 p., 95 F.)

(1) Sur le premier tome, voir « le Monde des livres » du 25 mai 1984.



★ CAGNAT

« Nous prenons notre écho pour la réponse du sphinx. Il y a là quelque chose de pardonnable, mais aussi quelque chose de juste. »

« Dans les temps heureux, l'harmonie cachée monte des profondeurs. Les villes deviennent alors des œuvres d'art. »

★ *Aphorismes tirés de « Mantrana ».*

« Il est quand même bien plus agréable d'être vaincu », écrivait-il à son amie Banine

ELLE ne déteste rien tant que les voyages et, pourtant, elle sera à Stuttgart mardi procnain parmi les invités de l'écrivain qu'elle n'a jamais cessé d'admirer. Elle, c'est Banine, l'amie « française » d'Ernst Jünger, l'amie du *Journal parisien* (1). « *Le 2 avril, c'est la date anniversaire de ma rencontre avec Jünger, c'est un peu aussi mon anniversaire. C'est pour cela que j'y vais* », dit-elle comme en s'excusant.

« *Dans l'après-midi, rue Launston, pour y prendre le café turc chez Banine, une musulmane du Caucase du Sud, dont je viens de lire le roman* Nami [...], écrit Jünger dans son *Journal parisien* à la date du 2 avril 1943. *Certains de ses passages me firent songer à Lawrence ; c'est une brutalité analogue à l'endroit du corps et qui va jusqu'au tréfonds du viol. Il est curieux de voir à quel point l'homme peut oublier son corps, ses nerfs, ses tendons...* »

Banine, elle aussi, a raconté comment débuta cette amitié. Par un coup de téléphone... le 1er avril. Elle avait cru naturellement à une farce quand, décrochant le récepteur, elle avait entendu une voix inconnue lui dire : « *Bonjour Madame, ici Ernst Jünger...* » Il arriva le lendemain en uniforme d'officier allemand. « *J'avais toujours imaginé un écrivain vêtu d'un veston comme tout le monde, au lieu de quoi il me faudrait assumer un officier de l'armée d'occupation* », écrit-elle dans *Portrait d'Ernst Jünger* (Table Ronde, 1971). Et elle ajoute : « *Bien que d'origine étrangère, tout me porte à me sentir solidaire avec la France et je me faisais l'effet d'une traîtresse, collaborant étroitement avec l'armée d'occupation.* » Paradoxal Jünger, qui a publié une allégorie contre le nazisme – *Sur les falaises de marbre* – mais ne s'est pas exilé ; qui plus tard complotera contre Hitler mais aura la vie sauve grâce à lui ; que Brecht sauvera de l'épuration, et qui ne renonce pas, même ennemi, même occupant, à connaître les Français...

Banine habitait – elle habite toujours – rue Lauriston, près de l'hôtel Majestic, et elle avait beaucoup admiré *Sur les falaises de marbre*. Elle continuera donc à recevoir, fascinée, à l'heure du thé, les visites de l'officier glacé avec qui elle ne cessera plus de correspondre, qui, la guerre finie, lui demande : « *Gardez-moi votre amitié en ce temps où l'on n'a pour appui que de rares personnes demeurées authentiquement humaines* » (lettre du 18 juin 1945), et qui aura cette phrase terrible en 1947 : « *Il est quand même bien plus agréable d'être vaincu.* »

Banine a publié plusieurs livres, mais elle s'efface devant le souvenir de cet homme qui a eu sur elle une énorme importance. Son histoire à elle est pourtant extraordinaire. Née à Bakou, il y a presque quatre-vingts ans au sein d'une famille de riches pétroliers, Umm El Banine, élevée dans la religion musulmane, a raconté son enfance dans un livre plein de charme exotique et de vivacité, *Jours caucasiens* (Julliard, 1945), qui commence ainsi : « *A l'encontre de certaines personnes dignes, nées dans des familles pauvres mais « bien », je suis née dans une famille pas « bien » du tout, mais très riche...* »

« *Cette enfance mi-tartare, mi-allemande, russe plus tard, c'est la mienne* », dit-elle, évoquant sans nostalgie sa vie dorée, ses trois gouvernantes – allemande, anglaise, française, – son amour pour le piano, la révolution à Bakou quand les Bolcheviks mettent fin à la République libre d'Azerbaïdjan en 1920 et son mariage à quinze ans pour tirer son père de prison. Puis le départ d'URSS par Tiflis et Constantinople...

Depuis plus de soixante ans qu'elle vit en France, elle a conservé un bel accent russe (« *Et pourtant je ne connaissais pas la Russie, je ne suis jamais allée plus loin que Piatigorsk* », dit-elle). A cinquante ans, elle est devenue catholique, proclamant drôlement contre Marx : « *J'ai choisi l'opium...* » Anticonformiste, elle l'a toujours été, et elle a conservé un humour et une curiosité intactes, tout en contemplant ce paulownia superbe qui bourgeonne près de sa fenêtre, un des arbres de Paris que préférait Jünger, ce grand botaniste...

Mais l'Orient, le Caucase, l'ont marquée à jamais, cette Parisienne chrétienne de la rue Lauriston, au grand front bombé, à la silhouette fine : Umm El Banine. Ne se trouvera-t-il donc aucun éditeur pour rééditer ses *Jours caucasiens ?...*

NICOLE ZAND.

(1) Christian Bourgois. 1980. Et Le Livre de poche. 1984. Deux volumes.

A LA VITRINE DU LIBRAIRE

Sylvie Caster entre chronique et roman

S'il faut chercher l'erreur de ce livre qui provoque le malaise, elle est là, en couverture, sous le titre *Nel est mort* : roman. Pourquoi roman ? *Les Chênes verts,* où Sylvie Caster racontait l'histoire de sa petite sœur handicapée et y mêlait sa propre histoire, inextricablement liée à ce paquet de chair souffreteux et à la terrible mère, oui, c'était un roman : un long cri, mais modulé, construit, de la littérature.

Cette fois encore, Sylvie Caster a voulu protester contre *l'innommable, en racontant la maladie et la mort de Reiser, qu'elle* a vécues de près. Mais il fallait écrire une chronique, à la première personne, avec son vrai « je » à elle, Sylvie Caster, et les vrais noms des protagonistes de la vie réelle, au lieu de déguiser cette chronique en roman, avec des astuces de scénario, comme de mettre la fin au début et de remonter en arrière.

Pourquoi fallait-il ? Parce qu'il y a eu l'autobiographie de Cavanna, que l'équipe du professeur Choron, les lecteurs la connaissent, et qu'ils vont donc lire *Nel est mort* comme un roman à clés et soupçonner le livre de fausser les portraits, de forcer le trait, de faire de la « littérature ». Tandis qu'avec les vrais noms *Sylvie Caster aurait raconté autrement* la *mort,* les amis devant la mort : elle aurait été plus vraie, parce qu'écrire sur des gens qu'on connaît, c'est devoir les inventer comme ils sont.

Ou alors, en créant des personnages dans un roman qui en aurait été vraiment un, elle se serait mise à leur place, généreusement ; par exemple, la jeune veuve n'aurait pas été cette image plate de la bourgeoise qui s'aveugle au mal, sotte et pathétique, jaugée petitement par l'ancienne amie. *« Le plus petit côté, c'est le meilleur angle de vision »,* disait Nel-Reiser. En littérature, cet angle ne donne rien.

Faute d'avoir choisi entre le roman et la chronique, Sylvie *Caster a perdu, malgré des moments forts, beaucoup de son style.* Si le livre ne sonne pas juste, bien qu'il soit probablement sincère, ce n'est pas parce que le talent fait défaut, mais parce que la voix narrative n'est pas assurée. Ainsi, pourquoi apprenons-nous, soudain, ce que pense un des personnages, alors que tous les autres sont décrits de l'extérieur par le « je » qui raconte ? Des négligences de cet ordre, ou des impropriétés choquantes, me paraissent des signes d'hésitation dans le projet littéraire lui-même.

Les Chênes verts avait suscité nos exigences. Le maître en protestation ricanante contre la saloperie et le néant de la vie, Céline, a situé très haut la barre du style. De même Reiser, dans *ses dessins, qui pourtant se jugeait « jetable » comme artiste. « Il savait depuis toujours que les journaux servent à emballer du poisson »,* dit Sylvie Caster. Je lui en veux un peu de n'avoir pas, en misant entièrement sur la littérature, tracé de son ami un portrait plus durable. — M.C.

★ **NEL EST MORT, de Sylvie Caster. Bernard Barrault, 123 p., 54 F.**

ROMANS

La saga martiniquaise de Michel Tauriac

Après la Catastrophe et *la Fleur de passion,* Michel Tauriac achève sa trilogie martiniquaise avec un roman que domine la première guerre mondiale. Joseph du Morne Cordier, sexagénaire, s'engage et quitte l'île pour le front peu après son neveu Raoul. Ils ne seront pas des 1 750 créoles morts pour la patrie, et nous fermons le livre sur la silhouette de Joseph, vieillard quasi immortel. Cette dernière image — alors que dans une telle saga la fin du personnage est attendue — est l'exact symbole de la vaste histoire que le reporter devenu romancier a consacrée à la Martinique, l'histoire d'un peuple multiracial, comme on ne disait pas encore, que la guerre ou les querelles politiques n'abattent pas plus que les colères du mont Pelé.

Tandis que les hommes de toutes races mêlent leur sang dans les tranchées, les femmes prennent le relais. Sur l'île, comme en métropole, elles remplacent les combattants, et ce n'est pas par hasard que la première lettre du soldat Joseph souligne cette passation de pouvoir.

Attachés à leur terre, autochtones et Français de souche oublient leurs différends dans le sacrifice, fiers de ce que la Martinique *« fut française avant l'Alsace-Lorraine ».* Mais la fraternité des combats ne résiste pas toujours à la paix. Avec l'arrivée des années 30, les *« joutes politiques délectables »* et les *« haines raciales jamais assouvies »,* que peut-on attendre, sinon l'Espérance ?

Comme dans les précédents tomes, Michel Tauriac entremêle habilement faits et gens réels et imaginaires, évoque excellemment la vie des insulaires, la beauté des paysages ou le réveil du volcan. — P.-R. L.

★ **SANGS MÊLÉS, de Michel Tauriac. La Table ronde, 440 p., 98 F.**

Rogissart l'Ardennais

Jean Rogissart (1894-1961), écrivain ardennais, prix Renaudot 1937 pour *Mervale,* a laissé un monument, le cycle *les Mamert,* sept romans. Les Éditions Terres ardennaises le rééditent.

Rogissart a expliqué, un jour, son projet : *« J'ai voulu dans cette suite brosser une fresque sociale et politique de la vie populaire pour la vallée de la Meuse, à partir de 1830. »* L'installation des chemins de fer, l'apostolat de Jean-Baptiste Clément, le *« passage aux idées modernes entre 1890 et 1940 »,* voilà ce que le romancier, à partir d'archives et de souvenirs d'enfance, a restitué.

C'est, comme l'Auvergne de Lucien Gachon ou le Roussillon de Ludovic Massé, un territoire littéraire qui sort ainsi de l'ombre. L'ambition de Rogissart, sa minutie, son attachement au pays, à la forêt et à ses hommes, l'éloignent du régionalisme. L'univers des *« puddleurs »* de la Forge de Monthermé et des cloutiers, la nature âpre qui les entoure, gardent une grandeur sobre, bourrue. — R. S.

★ **LES MAMERT, de Jean Rogissart. Editions Terres ardennaises, (4, quai Mialaret, B.P. 71, 08002 Charleville-Mézières), tome I : 728 p., tome II : 560 p., 425 F les deux volumes.**

CONTES

Feux de paille

Trente-quatre variations sur la douleur, le plaisir, la fantaisie d'être, trente-quatre « petits poèmes en prose » graves, drôles ou précieux dont l'ambition est de cerner *ce point limite, ce seuil où, toute* censure *levée,* le réel bascule dans l'improbable.

Ça commence assez mal avec un narrateur qui se regarde écrire et se délecte à dire le rien. Puis, insensiblement, on se laisse envahir par *une multitude de sensations, désirs* fugaces, frayeurs irrépressibles dans un sous-bois, ondes, reflets, échos, tandis que le narrateur se métamorphose en vache, se mange lui-même tant il a faim, meurt à chaque coin de page, ressuscite, s'en étonne...

Ce « tour de soi » en trente-quatre contes exprime tout le bonheur et les dangers qu'il y a à se laisser entraîner sur le dévers des phrases, où le lecteur menace à tout instant de déraper. Le résultat n'est pas toujours à la hauteur du projet : on trouve de tout, de vraies perles et du toc. Beaucoup d'écrivains de talent se contentent ainsi, faute de chercher à brosser des mondes, de ces piécettes inégales, de ces flambées d'imaginaire qui sont autant de feux de paille. Leurs mets sont raffinés mais se mangent froids. On s'émerveille et puis on s'impatiente. Ce sont, en somme, de très représentatifs produits d'époque. Vivement l'an 2000... — V.L.

★ **MÉCONTES, de Marcel Bisiaux. *Pierre Horay, 140 p., 49 F.***

HISTOIRE

Le désespoir des convulsionnaires

C'est une histoire presque oubliée et qui, pourtant, a tenu le devant de la scène à Paris, pendant la majeure partie du dix-huitième siècle. Au départ, une série de guérisons publiques qui ont lieu sur la tombe du diacre François de Paris au cimetière de Saint-Médard. Le miracle paraît exaucer les attentes d'une sensibilité janséniste qui n'est plus l'apanage du petit nombre. La répression dont elle est l'objet l'a démocratisée au sein des paroisses parisiennes.

Faut-il y croire ? C'est l'enjeu d'un débat inextricablement religieux et politique. Mais le cimetière est bientôt fermé, la tombe interdite. Surgissent alors d'autres expressions, toujours plus violentes, du désir de Dieu : les convulsions, les prophéties, d'insoutenables cérémonies qui inscrivent enfin, dans le corps des suppliciés volontaires, les souffrances du corps du Christ. Sang et larmes.

De cette histoire, des milliers de pages relatent, au jour le jour, la *cruelle escalade.* Catherine Maire présente un choix de ces extraordinaires archives. De cette *« éclipse au sein des lumières »* qui a tant embarrassé les contemporains puis les historiens, elle propose, en outre, une interprétation convaincante : derrière la contraction *symbolique des corps et la rhétorique* convulsée des prophètes, elle identifie la crispation désespérée des croyants face à une évolution majeure : la déchristianisation des pratiques dont nous commençons seulement à mesurer l'ampleur. — R. H.

★ **LES CONVULSIONNAIRES DE SAINT-MÉDARD. MIRACLE, CONVULSIONS ET PROPHÉTIES A PARIS AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE, de Catherine-Laurence Maire, Gallimard-Julliard, collection « Archives », 268 p., 82 F.**

SCIENCES HUMAINES

Théodor Reik, maître de l'auto-analyse

Peu de psychanalystes se sont autant livrés que Théodor Reik (1888-1969). *Il explora,* à la suite de Freud, les mille subterfuges par lesquels les hommes trahissent et se trahissent. *« Nous suons l'auto-trahison par tous les pores »,* disait-il.

Théodor Reik ne croyait guère en l'avenir thérapeutique de la psychanalyse que les développements de la médecine rendraient un jour désuète. Il ne se trompait guère. En revanche, il était persuadé qu'elle demeurerait irremplaçable dans le domaine de la psychologie, à la condition d'abandonner ses prétentions pseudo-scientifiques. Là encore, il parlait d'or et montrait *l'exemple avec des chefs-d'œuvre* d'intuition psychologique et d'auto-analyse comme *Ecouter avec la troisième oreille* (1948) ou *Fragments d'une grande confession* (1949). Grâce à Jean-Marc Alby, nous disposons maintenant d'une présentation *utile, quoique succincte, de ce* proche disciple de Freud, qui consacra sa thèse à Flaubert, qui admira Gustav Mahler et Arthur Schnitzler, et qui fut analysé par Karl Abraham. Signalons également que ses *Ecrits sur la musique* ont été récemment *traduits et publiés aux éditions* Les belles lettres dans l'excellente collection « Confluents psychanalytiques ». — R.J.

★ **THÉODOR REIK, de Jean-Marc Alby. Clancier-Guenaud, 158 p., 75 F.**

POÉSIE

Les incantations de Pierre Dalle Nogare

Disparu le 16 novembre 1984, *Pierre Dalle Nogare avait eu le* temps, malgré la maladie qui le rongeait, d'achever *Mal être,* un livre *où la mort est si présente qu'elle* semble, souvent, inspirer l'écriture des poèmes.

Pierre Dalle Nogare, pour qui la *vie était synonyme d'échecs et de* défaites, considérait chaque mot comme un adieu. Cet écorché vif transformait ses blessures en semailles mais n'acceptait pas que des touristes se nourrissent de son malheur. *« Je suis le mal-habitant du corps, tenant sur béquilles l'équilibre de ma vie, la nuque et la colonne vertébrale recomposées dans la douleur »,* écrivait ce poète qui tutoyait les chrysanthèmes pour qu'ils lui racontent comment *« la nuit gonfle de salive les mots ».*

Les quelques pages de *Salle blanche* nous plongent dans l'univers des hôpitaux. Un poète fraternel promène sa solitude dans des *chambres où la moindre respiration* effraie le silence. Les malades n'ont rien à partager. Ils se croisent comme des présents coupables, qui savent qu'au prochain appel certains désertent la souffrance.

Les incantations de Pierre Dalle Nogare portent tous les mots d'amour que cet homme pudique n'osa jamais prononcer. Les vents *noirs, qu'il appelait de ses vœux,* viendront, une nuit, emporter ses poèmes au pays des belles endormies. — P. D.

★ **MAL ETRE, de Pierre Dalle Nogare. Belfond, 92 p., 59 F.**

Ont collaboré à cette rubrique : Bernard Alliot, Michel Contat, Pierre Drachline, Ran Halevi, Roland Jaccard, Vincent Landel, Pierre-Robert Leclercq et Raphaël Sorin.

• EN POCHE

• LES MÉMOIRES DE RAYMOND ARON, publiés en 1983 chez Julliard, sont repris, en deux volumes, dans Presses Pocket. Couvrant un demi-siècle de réflexions politiques, Raymond Aron *dresse un tableau clair d'une époque complexe.* Il évoque aussi discrètement sa famille et ses amis et s'interroge sur son œuvre de philosophe et sur son cheminement de journaliste.

• AVEC « LE LIVRE DE MON AMI », réédité en Presses Pocket et composé du *Livre de Pierre* et du *Livre de Suzanne,* Anatole France composa un délicieux recueil de souvenirs *d'enfance. A côté d'épisodes charmants sur le « petit Pierre »* qu'il fut, il évoque l'enfance de sa propre fille et introduit un pertinent dialogue sur les contes de fées.

• A TRAVERS ROBESPIERRE EN PARTICULIER, ALBERT MATHIEZ défendit une certaine image de la Révolution française et proposa un modèle explicatif du mouvement révolutionnaire. La *synthèse qu'il écrivit entre 1922 et 1924 est restée une remar*quable leçon d'histoire dans la tradition « jacobine ». Michel Vovelle présente la personnalité exceptionnelle d'Albert Mathiez dans une excellente préface qui ouvre la trilogie de *la Révolution française,* rééditée dans la bibliothèque « Médiations » de Denoël (tome 1 : *la Chute de la royauté ;* tome 2 : *la Gironde et la Montagne ;* tome 3 : *la Terreur).*

• COMPARANT LES RÉVOLUTIONS FRANÇAISE ET AMÉRICAINE, HANNAH ARENDT prit partie pour celle des Etats-Unis dans son *Essai sur la révolution* (traduit par Michel Christien), réédité dans la collection « Tel » (Gallimard). Pour elle, la déviation de l'histoire moderne provenait du triomphe des idées de la Révolution française.

• L'ENQUÊTE DE JACQUES LE GOFF, « LES INTELLECTUELS AU MOYEN AGE », rééditée dans « Points/Histoire » (Seuil), est une introduction à la sociologie historique de l'intellectuel occidental, considéré aujourd'hui comme un classique. La réédition est augmentée d'une préface et d'une longue bibliographie critique.

• PAUL BONNECARRÈRE, ancien parachutiste et correspondant de guerre, reconstitue, dans *Par le sang versé* (Marabout), les combats les plus audacieux qui mirent aux prises des unités de la *Légion étrangère débarquées en Indochine en 1946 avec les* troupes d'Ho Chi Minh dans la jungle du Tonkin.

• EXTRAITS DE L'ENSEIGNEMENT DES MAITRES DU BOUDDHISME tel qu'il a été énoncé en Inde, au Tibet, en Chine et au Japon depuis deux mille cinq cents ans jusqu'à nos jours, quatre-vingts textes réunis sous le titre *la Sagesse de l'éveil* (« Spiritualités vivantes » Albin Michel), et présentés par Marc de Smedt, constituent un livre de sagesse, un appel à la méditation.

• DERNIÈRES LIVRAISONS

• JEAN CAYROL, après ses trois recueils de *Poésie-Journal,* propose soixante-treize poèmes-clefs pour *« apprivoiser le temps ».* Il invite à écouter le poème *« mélodie qui attire les lézards, les rouges-gorges, les abeilles, les enfants sans meurtrissures ».* (Jean Cayrol : *Poèmes-Clefs.* Seuil, 158 p., 69 F.)

• AVEC « LE SPECTATEUR », Daniel Zimmermann publie le sixième volume de son cycle romanesque *les Banlieusards.* Un ouvrier assiste à la transformation du « décor » de la banlieue parisienne : de morceaux de prairies en zones pavillonnaires jusqu'aux grands *ensembles en béton d'aujourd'hui. A force de* scruter ce « décor » et ses personnages, cet homme ordinaire se trouve confronté au pouvoir destructeur de l'imaginaire.(Daniel Zimmermann : *le Spectateur.* Mazarine, 192 p., 75 F.)

• PAUL GUTH, après la patte de velours, montrerait-il les griffes ? Avec *la Tigresse,* il conte l'histoire d'une célèbre trapéziste britannique, d'un illustre dompteur et de son félin. Mais le tranquille spectacle de cirque *s'accélère bientôt sous les coups de fouet de* la pub, des médias et des sondages, comme s'exacerbent les passions. (Paul Guth : *la Tigresse.* Flammarion, 308 p., 80 F.)

• PATRICK SEGAL s'est raconté dans ses précédents récits. Il donne aujourd'hui son premier roman qui conte les péripéties de personnages très différents mais marqués par une amitié commune nouée en 1943 derrière les murs du château de Colditz où les Allemands *enfermaient les fortes têtes.* (Patrick Segal : *Quelqu'un pour quelqu'un.* Flammarion, 300 p., 79 F.)

• EXÉGÈTE DE L'ŒUVRE DE BALTASAR GRACIAN (1601-1658) dont il traduisit *l'Oraculo manual,* Benito Pelegrin met en évidence la perception du monde baroque qu'a le célèbre jésuite espagnol. Il montre aussi que l'œuvre de Gracian, quoi qu'on en ait dit, s'inscrit parfaitement *« par son esprit et par sa forme dans les normes de la Compagnie de Jésus ».* (Benito Pelegrin : *Ethique et esthétique du baroque.* Actes Sud, 230 p., 139 F.).

• LES SERVICES SECRETS AMERICAINS RECRUTÈRENT DES NAZIS d'Europe orientale après la seconde guerre mondiale. Malgré les consignes officielles, ils utilisèrent ces transfuges très particuliers pendant la « guerre froide ». John Loftus, ancien enquêteur du ministère américain de la justice, montre comment le Congrès a été abusé et révèle les dessous de cette ténébreuse affaire. (John Loftus : *l'Affreux Secret,* traduit de l'américain par Marie-France Watkins. Plon, 246 p., 78 F.)

• LES MALHEURS DU GROUPE BOUSSAC, qui fut l'un des fleurons du textile français, font l'objet d'une enquête minutieuse de Patrick Lamm. Pour celui-ci, les interventions de l'Etat, des leaders politiques de droite et de gauche, des gestions controversées ont abouti à un fiasco industriel, financier et social qui se traduit, notamment, par dix-sept mille suppressions d'emplois. (Patrick Lamm : *Enquête sur l'Affaire Boussac.* (Laffont. 230 p., 78 F.)

• ROBERT DARNTON s'est imposé parmi les meilleurs historiens de la France du XVIII[e] siècle. Cette fois, il se propose d'explo*rer les attitudes et les croyances au temps des* Lumières. Il évoque, notamment, une révolte d'ouvriers qui conduisit à un massacre de chats que ses auteurs jugèrent fort divertissant. Il s'inspire de rapports de police sur les hommes de lettres de l'époque. (Robert Darnton : *le Grand Massacre des chats,* traduit de l'américain par Marie-Alyx Revellat. Robert Laffont. 284 p., 85 F.)

• L'ÉVANGÉLISATION des peuples d'Asie ne se fit pas sans débat, au dix-septième siècle, entre la Congrégation romaine, les missions et les couronnes d'Espagne et du Portugal. Don Guy Oury, moine de Solesmes, évoque cette question à travers la biographie de François Pallu, vicaire apostolique pour la Chine et le Tonkin, *qui fit trois séjours en* Extrême-Orient. (Don Guy-Marie Oury : *Mgr François Pallu ou les missions étrangères en Asie au XVII[e] siècle.* France-Empire. 220 p., 80 F.)

• L'OCCUPATION ET LA RÉSISTANCE EN CORSE, lors de la guerre 1939-1945, sont des périodes historiques encore mal connues. Jean-Victor Angelini, pour mieux les faire comprendre, s'est attaché à faire revivre les années qui précédèrent le déclenchement de la seconde guerre mondiale. Il évoque, en particulier, le choc, sur l'île de Beauté, des deux « impérialismes latins » — de la France et de l'Italie. Son analyse de la situation stratégique de l'île met en lumière l'enjeu que constitue la Corse. (Jean-Victor Angelini : *Tonnerre sur la Corse (1939-1945).* Editions maritimes et d'Outre-Mer. 240 p, 99 F.)

• GÉRARD CHALIAND, considéré comme un des meilleurs spécialistes de la guérilla, décrit l'organisation et les techniques de *l'insurrection, de la contre-insurrection,* l'usage et la portée politique du terrorisme, ainsi que les ripostes étatiques. Il démontre aussi que les terroristes, de plus en plus utilisés comme substituts à la guérilla, sont la forme la plus spectaculaire de la guerre psychologique. (Gérard Chaliand : *Terrorismes et guérillas.* Flammarion. 190 p., 59 F.)

• REPORTER CAMÉRAMAN depuis une vingtaine d'années, Michel Parbot fut le seul journaliste à pouvoir filmer le débarquement des GI sur l'île de La Grenade, le 25 octobre 1983. Avec ce « scoop » mondial, il évoque *sa course à l'actualité qui l'a conduit sur* la plupart des champs de bataille de la planète. (Michel Parbot : *Caméra-Reporter.* Flammarion. 256 p., 79 F.)

• OLIVIER POIVRE D'ARVOR nous livre, après Roland Barthes, un essai sur quelques mythologies contemporaines tels le fameux point « G », le péril japonais, Edouard Leclerc, nouveau Prométhée du discount, ou l'Apocalypse selon Reagan. Un portrait à la fois exagéré et partisan de *« notre belle époque ».* (Olivier Poivre d'Arvor : *les Dieux du jour.* Denoël. 256 p., 78 F.)

LA VIE LITTÉRAIRE

Victor ou les enfants au miroir

POUR nombre de Français, Victor Hugo fait partie de la famille à titre de grand-père d'honneur. De là à s'intéresser à la famille Hugo, il n'y a qu'un pas, franchi de la manière la plus exhaustive par le conservateur du musée-château Borely, Simone Bourlard, avec le soutien de la municipalité de Marseille.

Gaston Defferre et Edmonde Charles-Roux ont donc inauguré, le 15 mars dernier, une grande exposition, cinq générations de Hugo à l'œuvre : du général, père de Victor, à aujourd'hui. Alain Decaux parlait, les photographes s'activaient, les arrière-arrière-arrière-petits enfants, un rien endimanchés, posaient sagement. Les invités comptaient, un peu commères, attendris, les héritiers — quatorze en tout — et assez vite se soufflaient les prénoms de chacun, ceux des « enfants de François », ceux des « enfants de Jean ». En fin d'après-midi, un vernissage à la galerie des Arcenaulx mettait la jeune génération à l'honneur en proposant les tableaux d'Adèle et de Marie, les photos de Jean-Baptiste, leur frère.

L'idée de transmission héréditaire du génie est hautement contestable. Et l'émotion requise devant l'arbre généalogique des Hugo relève davantage du sentimentalisme que de l'appétit de savoir. Pourtant, on aurait tort de bouder son plaisir : à voir rassemblés les vaisseaux fantômes et les eaux hérissées du peintre Victor Hugo, admirablement commentés par des textes subtils de Gaëtan Picon ; à découvrir un peintre intimiste et lumineux, Georges Hugo, petit-fils de Victor; à retrouver les tableaux de Jean Hugo, son fils, qu'un beau livre fit mieux connaître l'an dernier, qui racontait sa traversée du siècle : *le Regard de la mémoire*. Le peintre de Lunel, disparu en 1984, était aussi un grand décorateur de théâtre, un aspect un peu négligé de l'exposition, que rappelle, dans le catalogue, fort bien fait, le poète F.-J. Temple.

Dans la grande salle du musée Borely, il y a aussi des bijoux créés par François Hugo, l'autre fils de Georges, qui travailla avec Picasso, Matta, Max Ernst. En coulisse, d'une manière presque autonome, plane le mythe Hugo. Ombres et lumière. Qui persiste à écraser et à nourrir sa descendance d'une manière étonnamment romanesque.

GENEVIÈVE BRISAC.



« Cadavre exquis » de Valentine Hugo

★ UNE FAMILLE : LES HUGO. Musée Borely (Château Borely, avenue Clot-Bey, 13008 Marseille) de mars à mai.

★ LIBRAIRIE-GALERIE DES ARCENAULX (25, cours d'Estienne-d'Orves, 13001 Marseille).

★ LE REGARD DE LA MÉMOIRE, de Jean Hugo. Editions Actes Sud.

« Sur les pas fauves de vivre »

« Sur les pas fauves de vivre », *Jungle* entraîne dans son sillage tous les amoureux de la littérature. La huitième livraison de cette revue (BP 03 - 33.402 Talence Cedex, 200 pages, 65 F ; abonnement 3 numéros : 150 F) est somptueuse puisqu'on trouve au sommaire Sam Shepard, Léo Ferré, Paul Vellet, Juliet Berto, Dominique Labarrière, Yves Martin, Jean-Philippe Domecq, Marcel Moreau et une vingtaine d'autres écrivains.

Guy Benoit introduit, avec sa sensibilité coutumière, un dossier sur Francis Giauque. Quelques lettres inédites, un extrait de *Parler seul*, livre introuvable aujourd'hui (1), et des poèmes restituent le paysage bouleversé de ce *« nécessiteux de la douleur humaine »*.

Le poète suisse, suicidé, à bout de souffrance, le 13 mai 1965, se voulait le frère de tous les suppliciés de la planète : *« J'adresse mon salut à vous les martyrisés : juifs exterminés dans les fours crématoires, esclaves voués de toute éternité à l'exécration, solitaires, ivrognes, bafoués, maudits en solde dont personne ne parlera jamais, vous tous qui portez le poids du monde comme une malédiction. »*

L'iconographie de *Jungle* répond à la qualité des textes présentés. Une revue vraiment exceptionnelle.

PIERRE DRACHLINE.

(1) Editions des Malvoisins, 1969.

Hommages à Michel Seuphor

Un colloque international sur le peintre et poète Michel Seuphor s'est tenu récemment à l'université de Nantes. Une exposition lui est consacrée au musée des Beaux-Arts de cette ville jusqu'au 15 avril (1). On peut y voir, réunis sous le titre *Inscriptions*, une centaine de dessins portant des citations, des devises, des sentences...

A cette occasion, une plaquette intitulée *Paroles poétiques de Michel Seuphor* a été éditée par la Biscuiterie nantaise. On y trouve en particulier ce poème extrait de *Treize facondes ministérielles pour pipeau seul* :

Le Ministre du Temps Libre
est un oiseau
pas plus rare qu'un autre
mais il vole ici-bas.
Si tu lui dis mazette
il prend les grands ciseaux
et découpe une hirondelle
qui s'envole aussitôt.
Si tu lui dis clouvre
il fait une enjambée
jusqu'au-delà du Louvre
et sous sa jambe s'ouvre
un champ d'honneur immense
où les génuflexions
et les emmerdements
se disputent l'espace.
Si tu fais grise mine
il te prend la peau du dos
et il en fait des élastiques
si lisses et si pratiques
qu'ils risquent la prison
pour fausse déclaration
d'utilité publique.

(1) Pour tous renseignements sur ces différentes manifestations, s'adresser à Daniel Briolet, Université de Nantes, Institut des Lettres (Chemin de la Sensive-du-Tertre, BP 1025, 44036 Nantes Cedex).



Mathilde et Albert Bensoussan Prix Cultura latina

Le troisième Prix de la traduction Cultura latina, qui récompense chaque année un traducteur pour l'ensemble de ses traductions en français d'œuvres appartenant aux littératures romanes est allé cette année à un couple de traducteurs, Mathilde et Albert Bensoussan, pour leurs travaux à partir des langues catalane et espagnole.

Mathilde Bensoussan a traduit les poètes catalans et notamment Salvador Espriu : *Seigneurs de l'ombre* (Oswald, 1974), *Première histoire d'Esther* (inédit) et *Une autre Phèdre, s'il vous plaît* (théâtre, inédit).

Albert Bensoussan, auteur de plusieurs romans — *la Bréhaigne* (Denoël, 1973), *Au Nadir* (Flammarion, 1978) et récemment *l'Échelle Mezrod* (l'Harmattan), — a traduit plus de vingt romans et recueils de poèmes, notamment Mario Vargas Llosa, Manuel Puig, Guillermo Cabrera Infante, Juan José Saer, José Lezama Lima, Alfredo Bryce Echenique.

Albert et Mathilde Bensoussan ont traduit en collaboration plusieurs ouvrages de José Donoso.

Le prix, d'un montant de 25 000 F, était allé précédemment à Aline Schulman, traductrice de Goytisolo et de Donoso et au poète Armand Monjo, italianiste, traducteur de Goldoni, Gramsci, Manzoni, Leopardi.

● EN BREF

● **LE PRIX DU MEILLEUR LIVRE ÉTRANGER 1985 vient d'être décerné conjointement à l'écrivain indien Salman Rushdie, pour *la Honte*, traduit de l'anglais par Jean Guiloineau (Stock, collection « Le nouveau cabinet cosmopolite ») pour la catégorie « romans », et à Vladimir Nabokov, pour *Littératures I*, traduit de l'anglais par Hélène Pasquier, et *Littératures II*, traduit par Marie-Odile Fortier-Masek (Fayard), pour la catégorie « essais ».**

● **L'UNION DES ÉCRIVAINS a renouvelé son comité de fonctionnement, qui se compose désormais de : Jean Bacon, Simone Balazard, Guy de Boschère, Kary Cerda, Claire-Lise Charbonnier, François Coupry, Marc Delouze, Eugène Guillevic, Gil Jouanard, Alfred Kern, André Mathieu, André Nataf, Claude Noël, Max Memmi et Philippe Tancelin.**

● COLLOQUE

Les langages de la « vérité »

AVEC sa *Comédie humaine*, Balzac rêvait de pousser à son extrême limite l'ambition romanesque : dire la société dans sa totalité, faire l' *« histoire oubliée par tant d'historiens, celle des mœurs »*. Puis les sciences sociales se sont développées et ont commencé à chicaner le roman sur sa prétention à dire le vrai. La fantaisie romanesque est une chose, l'étude des comportements sociaux en est une autre : la première joue sur l'intuition, peut se parer des charmes de l'art ; la seconde mesure, compare, s'efface devant son objet.

Mais peu à peu les choses se sont brouillées. Le romancier, désertant la réalité, s'absorbe dans le travail sur l'écriture ; les sciences sociales de leur côté, étendent leur champ à des domaines plus quotidiens : les goûts, les passions, les modes... L'historien s'occupe de la nature, de la maladie, de la naissance, de la mort. L'ethnologue se fait chroniqueur, journaliste, poète... Bref, les frontières s'estompent, les genres se mêlent ; les sujets et les façons d'écrire ne peuvent plus se définir par les distinctions disciplinaires.

C'est ce flou autour du statut de l'écriture qui faisait le thème de la rencontre entre sociologues, ethnologues, historiens et littéraires qui a eu lieu les 15, 16 et 17 mars dans les très beaux bâtiments en cours de rénovation de la Vieille-Charité de Marseille. Rencontre organisée par la toute nouvelle antenne marseillaise de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, que dirige le sociologue Jean-Claude Passeron (1).

Si on ne peut pas dire qu'une réponse claire a jailli de la série d'exposés — souvent passionnants — qui se sont succédé, ceux-ci, du moins, ont permis de mieux apprécier les relations indécises que le roman a toujours entretenues avec ses voisins. Lui-même est issu de l'histoire, comme l'a rappelé Michel Zink, en évoquant ces vastes romans en prose de la fin du Moyen Age à la gloire des grandes familles et qui devaient refaire inlassablement, à force de compilations dans les sources latines, la généalogie mythique de la chevalerie. Ce roman historique, à vocation aristocratique, débouchera, à l'époque romantique, sur la littérature folklorique populaire, tandis que le roman moderne naîtra, lui, de la nouvelle, qui mettait en scène des personnages réels contemporains.

Le « plébéianisme » de Zola

Analysant le naturalisme de Flaubert et de Zola, Claude Grignon a montré ce qui sépare le regard du sociologue de celui du romancier. Le second s'efforce de traquer la vérité par une description minutieuse de la réalité, une accumulation de détails « vrais », mais son art apparaît dans l'écart qui fait du héros romanesque un personnage atypique, improbable. La fidélité de la description fait ressortir la singularité du destin romanesque.

L'effet de réalité dont joue le romancier ne doit pas faire illusion. Cette réalité, si précisément décrite qu'on « s'y croirait », n'est pas celle du sociologue. C'est une tromperie flatteuse par laquelle l'auteur refile en douce au lecteur l'image de lui-même qui l'arrange. Ainsi, pour Grignon, le réalisme de Zola n'est qu'une fausse exactitude. C'est un effet par lequel il exprime son *« plébéianisme »*, c'est-à-dire son propre ressentiment devant l'exclusion à laquelle le condamnait la culture académique dominante.

On voit par cet exemple le soupçon principal qui pèse sur la littérature aux yeux du sociologue : l'art donne à l'auteur une autorité qui lui permet d'abuser le lecteur, de lui faire endosser, sans qu'il y prenne garde, les fantasmes, les préjugés, les arrière-pensées du créateur. C'est pourquoi le sociologue, qui lui aussi manie le langage et écrit sur la réalité, doit prendre garde à *« faire de la littérature »* et à entretenir une trop grande complicité avec son lecteur.

Mais cette prudence est elle-même problématique, car ce sont bien les mêmes mots, les mêmes tournures syntaxiques, les mêmes effets de style et de présentation qu'utilisent romanciers et sociologues. Sauf à réduire les sciences sociales au seul langage des chiffres et des tableaux statistiques, elle aura toujours recours à la rhétorique et à la dure nécessité d'être comprise du lecteur — et même de lui plaire. Comment, dès lors qu'on écrit, échapper au piège des mots ? Mais peut-être, comme l'a fait observer un intervenant, est-ce le lecteur qui tient la réponse. La seule différence entre un livre d'histoire ou de sciences sociales et un roman n'est-elle pas que je décide, en l'ouvrant, que le premier « est vrai », et que le second ne l'est pas ?

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(1) Centre pluridisciplinaire de la Vieille-Charité (2, rue de la Charité, 13 002 Marseille). Les actes de ce colloque seront publiés aux éditions Rivages (10, rue Fortia, 13 001 Marseille).

● LETTRES ÉTRANGÈRES

La dernière ligne droite de John Gardner

John Gardner s'est tué sur sa moto en 1982. Son dernier livre,* la Symphonie des spectres, *vient d'être traduit.

JOHN GARDNER n'est pas mort il y a trois ans. Il s'est simplement *« éveillé du rêve de la vie »*, aurait dit Shelley. Un rêve dont le romancier américain nous aura fait partager les images à travers une œuvre imposante, nourrie d'influences européennes. Son huitième et dernier roman, *la Symphonie des spectres*, apparaît comme un miroir sur lequel l'auteur a projeté ses thèmes les plus chers en même temps que sa propre image, tissu de contradictions et d'interrogations.

Au départ, chez Gardner, tout paraît simple. Les premiers feuillets de cette *Symphonie* nous présentent un dénommé Peter Mickelsson. Professeur de philosophie, divorcé, père de deux enfants, Mickelsson ne sait plus où donner de la tête entre ses histoires de femmes, d'impôts et d'étudiants qui ne cessent de le poursuivre. Classique, non ?

Là-dessus Gardner nous sert une sauce bien américaine aux ingrédients éprouvés, à savoir une histoire de secte religieuse, de fantômes, de meurtres inexpliqués. Le tout saupoudré de quelques idées à la mode, genre *« écologie et politique »*. Mais le tour n'est pas joué. La réalité, chez Gardner, n'est jamais qu'un support parmi d'autres, un décor en trompe l'œil. Avec lui, la véritable histoire commence dans l'indicible, dans tout ce qui nous échappe et que nous ne cessons de vouloir conquérir, maîtriser, expliquer.

Le personnage de Mickelsson, *« un dingue »*, dit lui-même Gardner dans un avant-propos, devient sous ce jour un pèlerin. Jusqu'à l'âge de cinquante ans, sa vie n'a été qu'une somme de certitudes reposant essentiellement sur son savoir de philosophe. Cet édifice va se trouver sérieusement ébranlé au contact de phénomènes *« irrationnels »*, c'est-à-dire échappant à la conception que Mickelsson avait jusqu'alors du monde. La crise qui en résulte, il la subit. Ses anciens modèles (dont Nietzsche, qui l'avait pourtant prévenu que *« la certitude est une faiblesse »*) ne lui sont d'aucun secours. Il essaiera bien d'imiter Wittgenstein, qui construisait son œuvre à mesure qu'il érigeait la maison de sa sœur, mais en vain.

Dès lors, la quête de ce pèlerin devient aveugle : il transgresse ses propres interdits, il se dissout. Sa conscience lui tient lieu de bâton. Il ne sait plus, il devine. Son propre échec se retourne contre lui : *« Tout comme Luther détestait l'ombre noire et longue du pape, tout comme Nietzsche avait détesté Luther, Mickelsson haïssait tout, tout le monde et toutes les possibilités. »* Et le professeur de philosophie d'ajouter dans ses carnets *« qu'il n'est point d'émotion sociale plus importante dans l'Amérique d'aujourd'hui que le sens du désarroi, de l'inutilité et de l'impuissance personnels. »*

Mickelsson n'est cependant pas un révolté : il a déjà donné ! Que lui reste-t-il ? Le désespoir. Un sentiment renforcé par l'impression qu'il a de vivre au sein d'un monde où toutes les illusions ont été balayées. Enterrées, les idéologies taillées sur mesure ! Coupé, le doigt vengeur qui accusait le « bourreau » Lyndon Baines Johnson et ses B-52 ! Au placard, la libération sexuelle ! La clameur des mots s'est tue, livrant deux cent trente millions de Mickelsson à eux-mêmes et à leurs spectres. Spectres du passé, d'une magnificence disparue, spectre d'un univers à qui plus personne n'ose prédire un avenir.

Réussir le portrait d'un raté

Perçu sous cet angle, le roman de Gardner est bien celui de l'Amérique des années 80, celle de la crise, et surtout celle du doute, des interrogations. Jusqu'à présent, John Gardner nous avait plutôt habitués à des solutions tranchées dans ses précédents récits. Son univers semblait, comme celui de Mickelsson, nourri de certitudes. Avec cette *Symphonie des spectres*, Gardner met en évidence ses propres hésitations concernant autant l'écriture que ses propres convictions. Certes, il a toujours joué le rôle de l'écrivain qui se regarde écrire (ce qui ne veut pas dire qu'il soit nombriliste, loin de là). Mais, cette fois, il s'est véritablement surpassé !

Tirant sur les ficelles du roman policier, du roman d'épouvante, du roman d'amour, du roman épique, Gardner nous livre une fresque étonnante. Comment réussir le portrait d'un raté ? Il nous donne la solution : il faut de l'humour, un sens critique de l'observation, et du souffle ! De ce côté-là, le romancier américain se comporte en petit maître. Les six cent trente pages de sa *Symphonie* se dévorent. Il y a chez lui autant de rouerie que d'acuité, de tendresse que de cruauté. Impossible de résister à cette fougue, à cette impétuosité.

Ecrivain de son temps, toujours à l'affût, dans les marges, John Gardner n'aura jamais cessé de défendre son point de vue d'intellectuel, qui, des mythes aux légendes en passant par ses chroniques du vingtième siècle, ne s'est battu que sous un seul drapeau, celui de l'incertitude. Voilà pourquoi nous ne pourrons plus croire que cet homme-là est mort le 16 septembre 1982. Bêtement, en ratant un virage.

BERNARD GENIÈS.

★ LA SYMPHONIE DES SPECTRES, de John Gardner, traduit de l'américain par Philippe Mikriammos. Denoël, 636 p., 128 F.

Œuvres disponibles en français

— *A l'ombre du mont Nickel*, roman.
— *le Naufrage d'Agathon*, roman.
— *Grendel*, roman.
— *l'Homme-soleil*, roman.
— *l'Indienne du roi*, nouvelles.
— *Lumière d'octobre*, roman.
— *le Livre de Freddy*, roman.

Tous ces ouvrages ont été publiés chez Denoël.

● A TRAVERS LE MONDE

CAMBRIDGE

Un roman inédit de D. H. Lawrence

L'ANNÉE Lawrence a commencé en Grande-Bretagne, où l'on va célébrer les cent ans de l'auteur du *Serpent à plumes* et d'*Amants et fils*, qui vint au monde le 11 septembre 1885. A vrai dire, les festivités ont débuté en 1984, avec la publication d'un roman inédit de D. H. Lawrence, *Mr. Noon*, écrit en 1921, mais que le romancier et son éditeur, Martin Secker, avaient renoncé à publier. Les lecteurs anglais avaient déjà pu en apprécier la première partie dans un recueil de courtes fictions, *A Modern Lover*, paru en 1934 (donc après la mort de Lawrence), et, plus tard, dans l'édition des papiers posthumes, *Phoenix II*, par Warren Roberts et Harry-T. Moore, chez Heinemann, en 1968. Il a donc fallu plus de soixante ans pour que *Mr. Noon* paraisse en version intégrale dans la série des « Œuvres complètes » de D. H. Lawrence, mises en chantier par Cambridge University Press.

Les critiques sont très partagés. *« Ce qu'il y a de meilleur,* a écrit Francis King dans le *Sunday Telegraph, ressemble à du sous-D. H. Lawrence. »* De son côté, Michael Poole, dans le *Listener*, estime que *Mr. Noon*, malgré ses défauts, constitue une révélation littéraire majeure, et pas seulement pour les érudits. Il en sera question, à coup sûr, du 7 au 29 septembre, lors de l'important colloque international qui se tiendra à Eastwood et à Nottingham pour marquer le centenaire de l'enfant du pays. En France, où Lawrence a fait lentement son chemin, un comité pour la célébration du centenaire prépare des manifestations. Enfin, la revue *l'Arc* vient de sortir un numéro spécial D. H. Lawrence.

F.-J. TEMPLE.

Un Orwell arabe

L'Egyptien Gamal Ghitany scrute le passé pour témoigner sur le présent et l'avenir.

PUBLIÉ en 1971 au Caire d'abord en feuilleton dans *Rose El Youssef*, hebdomadaire populaire, *Zayni Barakat* est le roman d'une génération, celle des années 60, laquelle a particulièrement souffert de la haute surveillance que les polices nassériennes pratiquaient en Egypte. Pour témoigner sur cette époque, l'auteur de ce livre, Gamal Ghitany, né en 1945, est allé puiser dans le seizième siècle, plus précisément dans la période qui avait précédé une grande défaite de l'Etat égyptien : l'invasion du Caire par le sultan ottoman en 1517.

Ce fut à partir de la débâcle de 1967, où le peuple égyptien subit un choc traumatisant, que Ghitany se mit à vouloir comprendre, à chercher les raisons profondes d'une telle défaite. Il a lu ou relu l'histoire, notamment telle qu'elle est rapportée dans les fameuses chroniques d'Ibn Iyâs, un grand savant qui vécut à l'époque de Zayni Barakat. Ghitany nous dit qu'Ibn Iyâs *« a exprimé toute sa douleur face à la défaite de 1517. Après 1967, l'Egypte nassérienne recherchait son être ; elle ramassait ses restes. En relisant Ibn Iyâs, j'ai trouvé une identité entre les deux événements historiques ; il a éprouvé, quatre cent cinquante ans auparavant, les mêmes sensations que moi et ma génération, déroutés par ce qui nous arrivait. Alors je me suis mis à écrire ; j'ai décrit minutieusement les vingt années qui ont précédé et aussi rendu possible l'invasion ottomane »*.

Pour maintenir Le Caire et ses habitants dans un ordre précis et inébranlable, le sultan nomme deux hauts fonctionnaires, Zayni Barakat, grand censeur de la ville, et Zakaria Ibn Râdi, grand maître de la police secrète. A eux deux, ils vont installer un système de surveillance et d'espionnage terrifiant. Ils vont rivaliser dans le génie des techniques les plus sophistiquées pour savoir tout sur tout le monde, y compris ce qu'on murmure ou ce qu'on pense, ce qu'on ne dit pas mais qui se lit sur le visage ou dans le fond des yeux.

Zakaria dispose de tous les moyens pour arracher n'importe quel renseignement. Il a une prison souterraine aux murs épais pour étouffer les cris. C'est un homme sans visage qui se déguise pour surveiller ses propres indicateurs, une ombre menaçante et impitoyable qui pousse tout le monde à pratiquer la délation : *« Sous le calme apparent des cercles, d'innombrables cercles. Chaque habitant de cette maison va devenir un espion pour son voisin, chaque femme va espionner sa voisine... »* Rien ne doit échapper à Zakaria.

Son pouvoir est immense, mais il voudrait tout savoir sur son employeur ; il le fait espionner jusqu'au jour où il s'aperçoit qu'il est lui-même sous surveillance dans son intimité : une de ses femmes préférées, Wassilah, est en fait un agent de Zayni Barakat ! Zakaria la tue avec la sauvagerie qui fait sa légende.

Le flic et le suspect

Devenu le meilleur expert en torture et en espionnage, il réunit au Caire en concile les grands maîtres de police du monde entier et leur livre ses dernières trouvailles techniques et psychologiques. Zakaria invente une nouvelle filature : le flic doit précéder le suspect ! En avance sur l'époque, il invente le fichier, le recensement des naissances et le numérotage des individus. Il parvient à faire du Caire *« la ville où la peur étreint le cœur »*.

Gamal Ghitany, soupçonné d'être marxiste, a été emprisonné quelques mois en 1966. Comme certains intellectuels de sa génération, il a vécu dans la hantise d'être privé de liberté. Il nous dit : *« La torture dont je parle, je ne l'ai pas connue, mais j'étais au courant des techniques qu'on pratiquait un peu partout dans les pays vivant sous la dictature. J'avoue que mon imagination a inventé certaines techniques que je décris dans le livre. Pour dénoncer, pour faire sentir l'horreur, il faut décrire. En Egypte, on ne met pas en prison un écrivain pour ce qu'il écrit, mais pour ce qu'il fait. Lorsque la police a appris l'année dernière que* Zayni Barakat *allait paraître en France, elle m'a convoqué pour m'exprimer son mécontentement. Ils m'ont déclaré : ça ne t'a pas suffi de nous insulter en arabe, il faut que tu le fasses en d'autres langues !... »*

Hélas, le roman de Ghitany est terriblement actuel, même si beaucoup d'éléments historiques appartiennent plus précisément à l'époque de l'Egypte des Mamelouks. *« Il est actuel*, poursuit Ghitany, *pas seulement pour le monde arabe, mais pour beaucoup d'autres pays. Voyez ce qui se passe au Chili, ce qui s'est passé en Argentine et dans d'autres dictatures contemporaines »*. En ce sens, la vocation de ce livre est d'ordre universel. *Zayni Barakat*, c'est *1984* qui plonge ses racines dans 1517. Ghitany trouve qu'Orwell visait dans *1984* un régime particulier et que lui vise des systèmes plus répandus et plus larges. Il serait un Orwell arabe qui scrute le passé pour témoigner sur le présent et l'avenir.

Roman d'une facture parfaite, ce livre renoue avec le patrimoine des lettres arabes où le récit est tantôt une chronique, tantôt une épopée (malhama), tantôt une séance (maqama). Tous les genres se mêlent dans ce livre riche et complexe comme une vieille capitale.

TAHAR BEN JELLOUN.

★ ZAYNI BARAKAT, de Gamal Ghitany, traduit de l'arabe par Jean-François Fourcade. Seuil, 320 p., 85 F.

Les droits bafoués des Egyptiennes

WÉDAD ZÉNIÉ *est la femme du sociologue* et homme politique suisse romand Jean Ziegler. Elle est née il y a quarante ans *au sein d'une famille levantine chrétienne du Caire* faroukien. Si son éducation n'a pas fait d'elle un bas-bleu franco-oriental, son mariage avec l'un des *chantres les plus inconditionnels du tiers-mondisme* ne l'a pas non plus précipitée dans le gauchisme tropical.

Nous l'avons rencontrée il y a quelques années, en Egypte, lorsque, de retour au pays natal, elle redécouvrait avec effroi et sang-froid le sort pitoyable de ses compatriotes pauvres, musulmanes ou chrétiennes. Derrière l'écran séduisant et brillant d'une élite cairote et alexandrine, certes restée très orientale en profondeur mais ayant l'allure et certains usages d'une société libérée, où sexes, religions et opinions se tutoient d'égal à égal, Wédad Zénié apercevait le calvaire des femmes prolétaires de la ville et de la campagne, dans la vallée du Nil. Avec une persévérance d'ange elle se mit à leur écoute, un petit carnet à la main.

Ces femmes souffrent, comme leurs maris, des bas salaires, du chômage, de la malnutrition, de maladies non soignées, de l'analphabétisme, du mépris social et en plus *« des tabous sexuels, de l'excision, des mariages forcés, de la polygamie, de la répudiation, de l'influence grandissante de l'intégrisme musulman »*. Evidemment, les chrétiennes échappent, par définition, à la polygamie et à la répudiation, mais non point aux autres maux précités, auxquels il faudrait ajouter, pour presque toutes les Egyptiennes, les maternités à cadence infernale.

Une simple phrase de Mahomet...

Quelques ouvrages éclairants existent sur la condition de l'Egyptienne, tel *le Personnage de la femme dans le roman et la nouvelle en Egypte de 1914 à 1960*, de Charles Vial (Institut français de Damas, 493 p., 1979), *qui en apprend bien plus* que ne le laisse paraître son titre « universitaire », ou encore *la Face cachée d'Eve : les femmes dans le monde arabe*, de Naoual El-Saadaoui (éd. Des femmes, 411 p., 1982). Mais le premier de ces livres est le fruit d'un regard extérieur auquel s'ajoute l'écran littéraire, et le second gâche le côté vécu du texte par un intransigeant parti pris archéomarxiste à la longue lassant.

Wédad Zénié est allée, sans préjugés politiques ni vision romanesque, à la rencontre de ses sœurs. *A travers des assistantes sociales*, des sages-femmes, des religieuses, elle s'est introduite, passant inaperçue grâce à sa connaissance de l'arabe dialectal, dans les *« logements sociaux »* délabrés des banlieues cairotes ou dans les cahutes de terre et de branchages du Saïd, la Haute-Egypte rurale.

Ce qu'elle a vu, et ce qu'elle nous raconte, avec des mots qui essaient de ne pas faire trop de bruit, Simonne Lacouture, la préfacière, ne voulait pas y croire : *« J'ai pensé : elle se trompe. (...) Et puis le 23 août 1984, je lisais dans la presse* [égyptienne] *qu'une mère avait obligé sa fille de seize ans à s'immoler par le feu pour avoir commis « le péché mortel » avec son cousin. »*

S'il n'y avait que ce fait divers... Mais c'est la trame de la vie quotidienne et des « mœurs courantes » qui donne froid dans le dos. Wédad Zénié a laissé parler ces femmes, se contentant souvent de les situer dans leur cadre et de traduire leurs propos. *Défilent les épouses battues*, les *mariages* entre vieillards et fillettes, l'horreur de la mutilation sexuelle, banalement appelée excision, héritée de *l'Afrique païenne, mais hélas avalisée par l'islam* (une simple phrase prêtée à Mahomet, mais elle suffit encore à certains pour justifier l'injustifiable), *la mère célibataire devenue un non-être, l'adoption* refusée par le droit musulman, etc.

Et pourtant, tout était bien parti, entre les deux guerres *mondiales*, pour ces Egyptiennes qui donnaient au monde islamique l'exemple de l'émancipation féminine dans le respect des traditions religieuses sinon dans celui du machisme... Le voile-prison tombait ou devenait un vêtement librement accepté tandis que l'enseignement s'ouvrait aux fillettes.

Sous Sadate encore, son épouse Jihane réussit à faire passer une loi parfaitement respectueuse de l'esprit du Coran, interdisant de jeter à la rue l'épouse répudiée ayant des enfants et permettant à celle-ci de conserver logement *et progéniture* dans certaines limites chronologiques. De même, le mari bi ou polygame devait désormais avertir toutes *ses femmes concernées de leur situation éventuelle* de co-épouse, chacune ayant le droit de demander le divorce si elle refusait ce statut en 1970, 9 % des ménages égyptiens étaient polygames.

Aujourd'hui il se trouve en Egypte des hommes pour, au nom de l'islam, *oser dénoncer la « loi Jihane »* qu'ils appellent « loi de la honte ». Déjà bien des juges ne l'appliquent plus et on parle même de l'abroger...

Le témoignage poignant de Wédad Zénié, avec ses deux cents pages claires, concises, courageuses, modestes et bourrées de faits inédits, était plus que jamais nécessaire à l'heure où, par aveuglement ou complaisance, *on oublie dès qu'il s'agit* d'une société musulmane que les droits de l'homme sont aussi les droits de la femme.

JEAN-PIERRE PÉRONCEL-HUGOZ.

★ LA FACE VOILÉE DES FEMMES D'ÉGYPTE, de Wédad Zénié-Ziegler, Mercure de France, 207 p., 89 F.

★ Signalons aussi le livre de voyage de Claude-Michel Cluny, LE CAIRE, dans la collection « Des villes ». Editions du Champ vallon, 125 p., 76 F.

● PORTRAIT

Gabriel Bounoure, retour d'exil

Edmond Jabès, que je questionnais sur « le Livre du dialogue » (1), m'avait surtout parlé de Gabriel Bounoure : « Il faut faire quelque chose pour cet homme qui fut si grand et qui reste si ignoré. Je compte sur vous. » Fata Morgana, en publiant, une année plus tard, deux livres de Bounoure – des recueils de textes sur Michaux et Jabès, – nous donne le prétexte d'une autre rencontre. J'ai aussi demandé des souvenirs à Jean Gaulmier, qui a été le collaborateur de Bounoure au Liban et en Syrie. Nous nous sommes interrogés tous trois. Pourquoi celui qui reçut l'amitié de Louis Massignon et d'André Suarès, l'estime de Cioran, Michaux ou Paulhan, la reconnaissance de Jouve, d'Audiberti, n'est-il plus, depuis sa mort en Bretagne (1969), qu'« un nom qui n'a voulu s'inscrire sur la pierre d'aucune demeure, *mais qui* reste comme un signe essentiel, malgré l'absence de lieu et le leurre de toute formule » (Gérard Macé) ?



★ *BERENICE CLEEVE*

« C'*ÉTAIT*, dit Gaulmier, *une sorte de Socrate bienveillant à qui il a manqué un Platon ou un Xénophon. Sa conversation était extraordinaire. D'une intelligence ! Les essais, articles et notes qu'il a écrits un peu partout, dans la* NRF *pendant vingt ans, pour* Bifur, Critique, les Lettres Nouvelles, les Cahiers du Sud, *n'ont pas, malgré leur brio, leur probité et leur profondeur, la vivacité vertigineuse de ses propos. Bounoure aimait la compagnie de la jeunesse. Je lui dois énormément, et je ne suis pas le seul. En Georges Schéhadé, qui a travaillé auprès de lui, il a su voir le poète à l'état naissant et saisir sa* « vérité, toute colorée de mysticisme soufi ». *Si Massignon fut le « chef », lui, nous l'appelions, affectueusement, « maître ». Un maître oriental, malicieux, fervent, rosse parfois.* »

Pendant plus de vingt ans, Gaulmier eut, administrativement, Bounoure comme supérieur. Né en 1896, Bounoure avait fondé et dirigeait, à Beyrouth, l'Ecole supérieure des lettres. Il dut quitter le Liban pour enseigner à l'université d'Aïn-Chams, au Caire, puis à la faculté des lettres de Rabat, renonçant à son projet d'une université française de la Méditerranée orientale, associée aux facultés de droit et de médecine, fondées par les jésuites.

« *Le rayonnement de Bounoure*, poursuit Gaulmier, *s'étendait au Moyen-Orient et au Maghreb. Il a été persécuté toute sa vie par les reptiles et les crétins officiels : diplomates, militaires, bureaucrates. Il avait décidé de vivre en exil, loin de Paris, à la suite de ce qu'il avait vu et jugé pendant la Grande Guerre. Il la fit avec courage, dans l'infanterie, et dénonça, dans des articles, les erreurs du commandement. Durant l'autre guerre, il fut aussi intraitable. Je l'ai rejoint en 1941, à Beyrouth. Il avait choisi, bien sûr, le camp de la France libre.* »

Cioran prit dans « Cheminement », la collection qu'il dirigeait chez Plon, *Marelles sur le parvis* (1958), un choix des *Essais de Critique poétique* de Bounoure. Le livre fut un échec, aidé par Bounoure qui refusa le Grand Prix de la Critique. L'éditeur envoya au pilon la moitié du tirage. Dans une longue introduction au volume (2), Bounoure semblait justifier l'opinion de Gaulmier sur ces écrits. Certains, pourtant, relus aujourd'hui, ouvrent audacieusement des voies que l'on commence à découvrir : *Petite contribution au mythe de Rimbaud, les Ecrits intimes de Baudelaire, Abîmes de Victor Hugo.*

Jabès, qui, avec Salah Stétié, fut mêlé à l'aventure – amère – de *Marelles*, cite dans *Ça suit son cours* (3) quelques lignes de cette introduction : « *Où trouver le critère entre l'œuvre et le balbutiement ? Il n'est pas d'autre critère que la lecture et la relecture ; pas d'autre critère qu'un long usage pour découvrir quel tracé relie dans l'œuvre la profonde origine à l'affirmation d'une présence durablement agissante.* »

« *Des intuitions étonnantes, comme celle-ci*, me dit Jabès, *Bounoure en eut beaucoup dans ce que je considère comme sa seconde période, celle de l'après-Liban. Il était sensible, avant, au lyrisme décoratif d'une poésie proche de la fresque, une poésie de paravent ou d'éventail. Sa « fuite en Egypte », il me semble, l'a orienté vers des recherches fondamentales sur le lien entre le poème et la réflexion. Il a saisi les clés tendues par Massignon, Thérèse d'Avila, les mystiques juifs et arabes.*

« J'ai écrit sous son regard »

» *Je l'ai connu au Caire, en 1952. Nous nous voyions trois fois par semaine. Il a écrit une préface pour* Je bâtis ma demeure. *Il y dénombrait les anges de* la Kabbale *qui me hantaient alors, Nouriel, Ouriel, Tahariel, Padaël, Raziel... Ensuite, du* Livre des questions *à* Yaël, *il a accompagné mon travail, partagé mes angoisses. Quand il est mort, j'ai retrouvé sur sa table de nuit des notes pour* Elya, *un livre qu'il n'a pas pu lire terminé. Gérard Macé, qui préface l'ensemble des textes que Bounoure m'a consacrés,* Edmond Jabès, la Demeure et le Livre, *a utilisé certaines de ses notes et des extraits de notre correspondance. Laissez-moi vous montrer quelque chose d'unique.* »

Jabès ouvre un dossier bleu qui contient plus de cent cinquante lettres de Bounoure. Il en lit deux ou trois, superbes. « *Vous avez là un monument. Jusqu'à son retour en France (1960), j'ai envoyé à Bounoure les manuscrits de mon cycle du* Livre des questions. *Dès le début, alors que j'étais effrayé par ce que j'entreprenais, il m'a encouragé à poursuivre. Ses lettres sont des interrogations, des balises... J'ai écrit sous son regard. Il est au cœur de tout ce que j'ai entrepris après* Je bâtis ma demeure.

» *Il me manque à un point que vous n'imaginez pas. Nous avions en commun l'expérience de l'exil, de l'arrachement à une culture, à un milieu. C'est sans doute pourquoi Bounoure a compris, mieux que moi-même, le côté insensé de mon voyage dans le livre. J'ai été bouleversé par cette réflexion, en marge de* Yaël, *qu'il m'a laissée et qui est un talisman, un chiffre :* « N'ai-je pas toujours rêvé d'écrire un livre qui se prolongerait hors du livre, justement pour cerner aussi ce *dehors*, où tout serait mort avant de naître parce que prêt à naître ? »

Un livre oiseau

Le montage de Macé donne une idée de la collaboration qui unit Jabès, en proie au Livre, et Bounoure, le suivant sans le lâcher. Des lettres, des notes, des articles, s'effaçant les uns les autres, à mesure, expliquent aussi comment Bounoure, désireux de ne pas « fixer » ses idées, sut accompagner des méditations poétiques aussi différentes que celles de Jouve, Saint-John Perse, Char ou Michaux.

A la suite du *Darçana d'Henri Michaux*, Fata Morgana reproduit une courte étude de Bounoure sur *Qui je fus*, l'un des premiers livres de Michaux. En quelques lignes, dès 1928, Bounoure anticipait le devenir d'une œuvre. Il désignait magnifiquement sa nervure centrale : « *Livre plein de promesses... Il appelle et prépare une liberté de la poésie, conçue comme une puissance supérieure à tous les « taillis des signes » communs, comme un livre oiseau dont le vol ne se pose qu'un instant aux branchages des formalisations.* »

Alors, pourquoi ce silence ? Jabès pense que Paulhan ne fit rien pour sortir Bounoure de la troupe des faiseurs de notules de la *NRF*. « *Il n'était d'aucune chapelle, d'aucun clan. Son refus de marcher avec les surréalistes, son hostilité devant les théories du texte, empêchèrent la reconnaissance d'une activité qui, même morcelée, fut d'une importance extrême. En cinq lignes, Bounoure pouvait lancer un poète. Sur la fin, il revint à l'étude de la philosophie. Si quelqu'un publie un jour la correspondance que vous venez de voir, on découvrira qu'il assimilait Bataille, Blanchot, Foucault, Derrida, Lévinas, mesurant l'espace qu'ils sondaient, aride ou fécond.* »

Gaulmier ne croit pas à une « *punition* » infligée par les milieux littéraires ou les cercles théoriques. « *Il ne faut pas oublier que Bounoure a vécu presque tout le temps loin de Paris. On mettait douze jours pour aller en bateau de Marseille à Beyrouth... Bounoure avait de grandes amitiés. Suarès, qu'il a toujours défendu, et qui l'appelait son* « cher et sage Cheikh », *lui a dit dans une lettre* (4) *en 1930 :* « Vous êtes des rares hommes qui me retiennent au monde ! » *Suarès, c'est vrai, est lui aussi victime d'un oubli injuste... que l'on répare peu à peu. Je crois que la pensée de Bounoure est difficile à cerner. Il n'avait pas de système. Comme Massignon, il a mêlé un mysticisme breton, celte, à son rêve d'un Orient impossible, recréé par sa foi en l'absolu.*

» *Je compare Bounoure à Nerval, dont le* Voyage en Orient *est une dérive au cœur d'un pays qui n'existe pas. Dans les jardins de Damas, si délicieux, Bounoure me conseillait d'apprendre l'arabe. Lui, il ne l'a jamais appris ! Ceux qui forment une « société secrète » autour de sa mémoire devraient s'unir pour le tirer du long exil où, après sa mort, il continue à errer.* »

RAPHAËL SORIN.

★ EDMOND JABÈS, LA DEMEURE ET LE LIVRE, de Gabriel Bounoure, introduction de Gérard Macé. Fata Morgana, 111 p., 69 F.

★ LE DARÇANA D'HENRI MICHAUX, de Gabriel Bounoure. Fata Morgana, 48 p., 48 F.

(1) *Le Monde des livres*, du 10 février 1984.

(2) Qui doit être réédité séparément.

(3) Fata Morgana vient de publier *le Livre des marges I : Ça suit son cours* et *le Livre des marges II : Dans la double dépendance du dit.* Un autre livre de Jabès, *Parcours*, sortira en mai, chez Gallimard.

(4) Reproduite dans une anthologie de lettres inédites de Suarès, *l'Art et la Vie*, Rougerie, 1984.

● CORRESPONDANCE

Le « Bréviaire » est-il de Mazarin ?

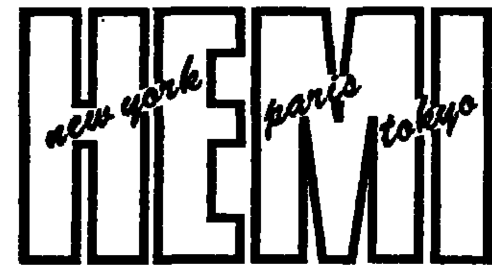
A la suite de notre article sur le Bréviaire des politiciens, *de Mazarin (le Monde des livres du 8 février), nous avons publié une mise au point de Mme Laurain-Portemer, du CNRS. Celle-ci contestait l'attribution du* Bréviaire *au cardinal et mettait en cause le travail de Florence Dupont, sa traductrice. Mme Dupont, maître de conférences à Paris-Sorbonne, répond :*

Mme Laurain-Portemer est une historienne rigoureuse et, comme telle, elle traque le faux et l'apocryphe. Voici donc, sous le titre *Breviarium politicorum,* un texte daté de la fin du dix-septième siècle et présenté par l'éditeur de l'époque comme rédigé d'après les notes de Mazarin. S'il n'est pas de l'illustre cardinal, il est au moins d'un de ses contemporains, d'un homme immergé dans la politique française et italienne et dont le latin est émaillé d'italianismes aisément repérables. Pourquoi, pour parodier Oscar Wilde, ce contemporain ne s'appellerait-il pas aussi Mazarin ? Mais Mme Laurain-Portemer est une historienne rigoureuse, elle a certainement consulté le *Bréviaire* dans son édition originale, c'est-à-dire dans le texte latin, et rien de tout cela n'a pu lui échapper.

Le *Bréviaire* est-il trop mal composé pour être du cardinal, qui avait la tête si bien faite ? Jules Mazarin est un baroque et, pour lui, changer d'interlocuteur sans prévenir dans un recueil de maximes comme celui-ci illustre bien ce relativisme, ce sens de l'éphémère de la vie et des honneurs qui caractérisent l'esthétique et la politique baroques. Mais Mme Laurain-Portemer est une historienne rigoureuse, elle a lu les *Pensées* de Pascal et n'ignore pas que la composition baroque n'est pas celle d'un rapport du CNRS.

Le *Bréviaire* est-il avec tant d'évidence un pamphlet contre Mazarin ? Est-ce vraiment polémique et infamant de lui faire dire des phrases du genre « Les vrais savants ne passent pas leur temps à briller en société » ? Il n'est pas simple de repérer, dans des textes que brouille l'écran de l'histoire, qui ils visent, qui ils blâment. On se souvient de la querelle autour du *Misanthrope* : faut-il rire ou non d'Alceste ? Mais Mme Laurain-Portemer est une historienne rigoureuse, ce n'est pas elle qui se laisserait entraîner sur la voie périlleuse des anachronismes et des évidences qui n'en sont pas.

A moins que trop d'années passées dans l'intimité des carnets de Mazarin n'aient suscité chez notre historienne une affectivité qui aveugle aujourd'hui sa rigueur. Elle refuse l'image d'un Mazarin trop exotique pour elle, trop naïf et diabolique à la fois. Mais cet aveuglement ne devrait pas aller jusqu'à l'empêcher de lire la quatrième de couverture du *Bréviaire*, où elle aurait vu que nous parlions du patronage de Mazarin sur ce texte, et non de paternité. Comme l'avait fait avant nous le professeur G. Maccia, dont nous reproduisons l'analyse en postface. »



● ENQUÊTE

Une promenade dans les librairies spécialisées

Il existe à Paris des librairies spécialisées dans les domaines les plus divers : cela va de la gastronomie à l'homosexualité. Ceux qui tiennent ces commerces sont parfois excentriques et presque toujours passionnés. Nous les avons rencontrés.

ANCIEN marin, Louis Liberge a jeté l'ancre de l'Introuvable (23-25, rue Juliette-Dodu, 75010 Paris) à quelques encablures du canal Saint-Martin. Près d'un haut lieu du roman policier, cette librairie apparaît un peu comme le temple de la « série noire ». *« Nous avons en fonds*, précise le libraire, *les cinq cents premiers volumes de cette collection. Nous travaillons souvent pour des bibliophiles car ceux-ci savent que nous traitons le policier comme une originale de Baudelaire. »*

L'aventure de Louis Liberge commença en 1977 quand, lassé de naviguer, il décida de concrétiser sa passion du livre. *« J'ai ouvert*, se souvient-il, *un rayon livres dans un magasin de disques de la place des Victoires. Puis, je me suis installé dans le Marais, à l'enseigne de Tout pour plaire, en l'honneur de Chester Himes ; mais cela n'a duré que six mois. Je ne peux pas m'empêcher de bouger et, début 1980, j'ai inauguré l'Introuvable première formule, au pied du château de Vincennes. Là aussi, j'ai survécu difficilement, mais j'ai réussi à attirer une certaine clientèle : des cinéastes et, aussi, des éditeurs en mal d'idées. Enfin, début 1981, je me suis associé avec Alain Schuster et nous nous sommes établis dans ce quartier bruissant de mystère. »*

Pour Louis Liberge, le plus grand plaisir demeure la recherche de la pièce rare qui comblera d'aise les collectionneurs dont il reçoit la visite. *« Nous devons rester*, dit-il, *à l'écoute des désirs des amateurs de policiers mais aussi les conseiller et leur faire découvrir les auteurs qu'ils méconnaissent. »*

Louis Liberge est passé tout naturellement de la librairie à l'édition. *« Les grands éditeurs*, constate-t-il, *font mal leur travail et rééditent n'importe quoi. Nous avons donc créé, avec des amis, les Editions de l'Ombre et publié* Dark Hazard, *de Burnett. Nous en avons déjà vendu trois mille exemplaires sans aucune diffusion. Nous avons bien d'autres projets, mais je rêve surtout de racheter l'Hôtel du Nord, qui est à l'abandon, et d'en faire une librairie, en hommage à Arletty... »*

Les visites d'André Breton

En plein cœur du quartier Latin, la librairie le Minotaure (2, rue des Beaux-Arts, 75006 Paris) accueille, depuis 1948, les amateurs de cinéma et de surréalisme. Roger Cornaille se souvient avec amusement de ses débuts. *« Pour constituer mon fonds en littérature*, dit-il, *j'ai écumé les vieux stocks des éditeurs. On pouvait à l'époque fouiller à son aise. L'informatique n'avait pas encore tout corrompu. J'allais souvent chez José Corti qui avait, alors, dans sa librairie bien des pièces rares. Il me regardait d'un drôle d'air mais restait courtois. »*

Les surréalistes ayant été les premiers à considérer le cinéma comme un art à part entière, Roger Cornaille décida d'associer, dans sa librairie, les écrits des amis d'André Breton aux premiers ouvrages sur le septième art. *« Il n'y avait pas d'éditeur spécialisé dans le cinéma*, dit-il. *C'était le début des ciné-clubs ; on commençait seulement à prendre cet art au sérieux. Quant au surréalisme, il m'avait tellement apporté... André Breton venait de temps à autre me rendre visite. Il était affable et gentil, mais j'éprouvais trop d'admiration à son égard pour me lier d'amitié. Les rapports furent plus directs avec José Pierre, Gérard Legrand et quelques autres. »*

Roger Cornaille est resté fidèle à une certaine conception de la librairie ; un lieu où l'amateur cherche, se perd et, éventuellement, se repose. Les modes ne concernent pas ce libraire ! *« Je vois de très loin*, dit-il, *la littérature contemporaine. Je ne vends que ce que j'aime et préfère privilégier encore et toujours les textes de Queneau, Vian, Artaud, Gracq, etc. Mes rayons reflètent mes goûts. Trop de livres inutiles paraissent, principalement sur le cinéma. Ma librairie me ressemble. Elle respire le désordre... »*

La librairie Glénat (16, rue La Fayette, 75009 Paris) propose, sur sept niveaux, aux fanatiques de bandes dessinées tous les ouvrages disponibles. Plus de neuf mille volumes différents attendent, dans cet espace spacieux, que l'on se penche sur eux. M. Bouchet, le responsable de la librairie, n'a pas le profil classique du vendeur de bandes dessinées. *« Je travaille en librairie depuis quarante-trois ans*, confie-t-il. *Les hasards de la vie m'ont amené à collaborer avec les éditions Glénat et à créer cette cathédrale de la BD qui emploie deux autres personnes. Nous ne sommes ouverts que depuis un an, mais je pense que nous avons déjà atteint notre principa' objectif qui était d'apporter à l'amateur tout ce qu'il peut souhaiter. »*

Cette librairie, capable de vendre cinq cents exemplaires des *Passagers du vent* de Bourgeon, garde aussi en stock des ouvrages plus difficiles et organise des expositions dans un sous-sol remarquablement aménagé. M. Bouchet croit en l'avenir de la BD. *« Les éditeurs*, dit-il, *publient aujourd'hui des livres qui, par les recherches graphiques et la qualité des textes, peuvent soutenir la comparaison avec les ouvrages d'art et les romans. Nous mettons également à la disposition de notre clientèle tous les numéros disponibles de la presse spécialisée. Notre rôle ne s'arrête pas à la vente. Nous discutons souvent avec des clients et, quand ils les sollicitent, nous leur donnons des conseils. Toutes les librairies sérieuses ont maintenant un rayon BD ; mais elles se contentent des succès du jour. Nous nous devons d'avoir tout. »*

L'Ukraine et la Catalogne

A une centaine de mètres du Cirque d'Hiver, la librairie Publico (145, rue Amelot, 75011 Paris) réunit, dans ses rayons, une somme imposante d'ouvrages sur le mouvement anarchiste et l'histoire sociale en général. Maurice Colombo, qui l'anime, ne dissimule d'ailleurs rien des liens affectifs qui unissent cette librairie à la Fédération anarchiste et à Radio Libertaire. *« Nous étions avant rue Ternaux*, explique-t-il. *Nous nous sommes installés ici le 1er mai 1981. La librairie a pour vocation de proposer tous les livres traitant de l'anarchie, mais nous avons également les ouvrages qui nous paraissent importants sur les mouvements ouvriers et tout ce que nous aimons en littérature et en poésie. Nous essayons également de nous procurer les textes essentiels qui n'ont pas été traduits en français. Quelquefois, des lecteurs nous rapportent des fragments de traduction. Il faut bien pallier les déficiences des éditeurs ! »*

En se promenant et en furetant dans cette librairie, on peut découvrir quelques livres disparus depuis longtemps des autres librairies et vendus ici à des prix raisonnables. Ainsi, l'essai de Fernand Planche et Jean Delphy sur Kropotkine, illustré de beaux bois gravés de Jean Lébédeff (Editions SLIM). Maurice Colombo, qui était tapissier avant de prendre en charge cette librairie, emploie une partie de son temps à augmenter son fonds. *« Nous examinons*, dit-il, *les catalogues d'éditeurs et fouillons même chez les soldeurs. Souvent, les gens qui viennent nous voir ne connaissent rien. Ils veulent savoir ce que pensent les anarchistes des problèmes de ce temps. Ensuite, ils plongent dans l'histoire et découvrent l'Ukraine et la Catalogne. »*

La propreté de Publico surprend quelquefois des visiteurs qui s'en ouvrent à Maurice Colombo. *« Nous tranchons*, affirme-t-il en riant, *avec les clichés qui circulent sur les anars. Notre clientèle couvre toutes les tranches d'âge et toutes les classes sociales : du cadre supérieur à l'ouvrier en passant par l'étudiant. Nos plus gros succès de vente ? Deux ouvrages publiés par Spartacus :* l'Education libertaire, *de Jean-Marc Reynaud, et* l'Anarchisme aujourd'hui, *de Jean Barrue. »*

Un concierge à mi-temps

Une promenade dans les librairies spécialisées ne se conçoit pas sans une visite à l'un de ces bouquinistes qui maintiennent en vie les livres et leur assurent la seule postérité qui vaille. Pénétrer dans la librairie Passé-Présent (1, rue Milton, 75009 Paris) exige un certain goût du risque tant l'endroit est encombré. Le visiteur est toujours à la merci d'une pile de livres qui s'effondrerait sur lui. Mais Jordi Viusà et Alain, son associé, ne conçoivent *pas une librairie sans pagaille ni* poussière.

Marionnettiste, cinéaste, homme de main dans l'édition et, actuellement, concierge à mi-temps, Jordi Viusà ne respire que par le livre. *« Je fréquentais*, dit-il, *cette librairie depuis cinq ans. Elle appartenait à Paul Pineau, une institution du vieux papier à Paris, qui avait longtemps animé le Cabinet du lettré, rue des Pyramides. Je n'avais aucun capital au départ ; Paul Pineau a accepté que je lui rachète son stock par mensualités. Les copropriétaires de l'immeuble dont je suis le concierge n'apprécient pas particulièrement que je batifole dans une librairie. Mon rapport au livre n'a pas changé. J'ai troqué une bibliothèque personnelle contre une bibliothèque publique. »*

Quant à Alain, le complice de Jordi Viusà, le seul moyen de le faire sortir de sa rêverie est d'évoquer une édition rare. *« J'étais horloger*, précise-t-il, *mais je pratique la bibliophilie depuis plus de vingt ans. C'est fabuleux de caresser toute la journée des livres et de savoir qu'on les vendra un jour à des gens qui les aimeront. Jordi et moi, nous essayons aussi de transmettre notre savoir. Il faut apprendre aux jeunes à reconnaître une typographie, à savourer le grain d'un papier. »*

Les deux compères n'ont pas résisté au plaisir d'éditer. *« Nous avons fondé*, disent-ils en chœur, *les Editions Sébastien Gryphe sur un coup de tête. Nous entendions renouer avec les usages de la bibliophilie. Après* la Modeste Proposition, *de Jonathan Swift, illustré par Jacques Poirier, et* le Cachet d'onyx, *de Barbey d'Aurevilly, illustré par M. Robert, nous publierons, début novembre,* Et moi aussi je suis peintre, *de Guillaume Apollinaire. L'ouvrage sera mis en couleurs par Manuel Viusà, le père de Jordi. »*

Toutes ces librairies ont en commun la qualité de l'accueil et un certain sens de la démesure. On n'y pratique pas la tiédeur.

PIERRE DRACHLINE.

★ BERENICE CLEEVE.

Un guide

– **Bandes dessinées** : Librairie Boulinier, 20, boulevard Saint-Michel, 75006 Paris ; tél. : 326-90-57.

– **Beaux-Arts** : Artcurial, 9, avenue Matignon, 75008 Paris ; tél. : 359-29-81.

– **Cinéma** : Atmosphère, 7-9, rue Francis-de-Pressensé, 75014 Paris ; tél. : 542-29-26.

– **Dictionnaires** : la Maison du dictionnaire, 95 *bis*, rue Legendre, 75017 Paris ; tél. : 229-48-36.

– **Enfants** : Chantelivre, 13, rue de Sèvres, 75006 Paris ; tél. : 548-87-90.

– **Femmes** : Carabosses, 58, rue de la Roquette, 75011 Paris ; tél. : 700-13-06.

– **Gastronomie** : le Verre et l'assiette, 1, rue du Val-de-Grâce, 75005 Paris ; tél. : 633-45-96.

– **Homosexualité** : les Mots à la bouche, 35, rue Simart, 75018 Paris ; tél. : 252-07-87.

– **Jeux** : l'Impensé radical, 1, rue de Médicis, 75006 Paris ; tél. : 633-27-43.

– **Philosophie** : Librairie Vrin, 6, place de la Sorbonne, 75005 Paris ; tél. : 354-03-47.

– **Policiers** : Au troisième œil, 37, rue Montholon, 75009 Paris ; tél. : 874-73-17.

– **Science-fiction** : Cosmos 2000, 17, rue de l'Arc-de-Triomphe, 75017 Paris ; tél. : 380-30-74.

– **Sports** : Librairie des Sports, 10, rue du Faubourg-Montmartre, 75009 Paris ; tél. : 246-39-55.

– **Théâtre** : Librairie théâtrale, 3, rue Marivaux, 75002 Paris ; tél. : 296-89-42.

– **Voyages** : Ulysse, 34, rue Saint-Louis-en-l'Ile, 75004 Paris ; tél. : 325-17-35.

Littératures étrangères

– **Allemand** : Martin Flinker, 68, quai des Orfèvres, 75001 Paris ; tél. : 354-48-60.

– **Anglais** : Shakespeare and Co, 37, rue de la Bûcherie, 75005 Paris ; tél. : 354-32-62.

– **Arabe** : Librairie arabe, 2, rue Caplat, 75018 Paris ; tél. : 258-66-84.

– **Arménien** : Librairie arménienne, 9, rue de Trévise, 75009 Paris ; tél. : 523-24-97.

– **Chinois** : le Phénix, 72, boulevard de Sébastopol, 75003 Paris ; tél. : 272-70-31.

– **Espagnol** : Librairie espagnole, 72, rue de Seine, 75006 Paris ; tél. : 354-56-26.

– **Italien** : Maison du livre italien, 54, rue de Bourgogne, 75007 Paris ; tél. : 705-03-99.

– **Japonais** : Junku, 262, rue Saint-Honoré, 75001 Paris ; tél. : 260-89-12.

– **Polonais** : Librairie polonaise, 123, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris ; tél. : 326-04-42.

– **Russe** : les Editeurs réunis, 11, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, 75005 Paris ; tél. : 354-74-46.

★ Cette liste, non exhaustive, est extraite de l'excellent GUIDE DES LIBRAIRIES SPÉCIALISÉES DE PARIS publié par les Editions de la Butte-aux-Cailles (133, rue Saint-Dominique, 75007 Paris).





● HISTOIRE LITTÉRAIRE

L'érotisme éclairé de Mirabeau

Fayard réédite des œuvres libertines qui furent longtemps réduites à la clandestinité.

D'HONORÉ-GABRIEL RIQUETI, comte de Mirabeau (1749-1791), on ne lit plus *l'Essai sur le despotisme* ni *la Dénonciation de l'agiotage*. Les romans libertins du premier des grands orateurs de la Révolution, en revanche, ont souvent été réédités, sous le manteau. Mais, en reprenant *Ma conversion, ou le libertin de qualité* – avec deux autres fictions et un essai, *Erotika Biblion* – les Editions Fayard, pour la première fois, donnent à ces textes une large publicité. Clandestines, les versions de ces ouvrages étaient fautives. Il faut donc noter d'abord les efforts de Charles Hirsch, auteur de la préface générale, qui a corrigé et modernisé les textes. Ce travail de fourmi a aussi permis à Hirsch et à Michel Camus de rendre à Mirabeau la paternité, parfois contestée, de *Ma conversion* et du *Rideau levé*, attribué au marquis de Sentilly.

Enfermé dans le donjon de Vincennes, de 1770 à 1780, pour le rapt de Sophie de Ruffey, la jeune épouse d'un vieux marquis, Mirabeau n'y écrivit pas que les *Lettres à Sophie*. Il occupa son temps à traduire Tacite ou Boccace et composa des romans et des pamphlets. Un autre prisonnier du donjon, le marquis de Sade, jugea dédaigneusement les œuvres de son compagnon : des *« misérables brochures »*. Sade, du fond de sa cellule, construisait un *« observatoire du ciel intérieur » (1)*, en maintenant la liberté imprescriptible et déréalisante du regard. Mirabeau, contemporain des savants – Cugnot, Volta, Linné, Lavoisier – a des ambitions moins noires ; il se propose de réformer la société en y intégrant les Lumières. Le sexe, traité comme une mécanique des corps, accuse et classifie les turpitudes d'une société frappée à mort, crevant d'hypocrisie et de fatigue. Grâce à sa faconde et à la fécondité de sa plume, qui l'éloignent de l'art maniéré des petits maîtres du dix-huitième (Vivant Denon et son *Point de lendemain*, par exemple), Mirabeau bouscule sauvagement le genre romanesque, trousse ses règles, enfourche vite ce qui l'amuse. Il n'en fait qu'à sa tête et, par là, même si l'on trouve lassante sa « philosophie », il reste pimpant et vif.

Ma conversion (préface de Michel Camus) et *l'Abbé Il-et-Elle* (préface de Gabriel Matzneff) sont, le premier, un factum contre la vénalité, l'autre, une célébration gaillarde de l'androgynat. Le narrateur de *Ma conversion* dédie son récit à *« Monsieur Satan »* par une adjuration ironique : *« Puisse cette lecture branler tout l'univers ! »* Sade se masturbait dans un volcan ; Mirabeau a des jeux plus aimables et confesse, prémonitoirement, ce qui le perdra à la fin, son goût de l'or. *« A présent, la vertu entre dans mon cœur ; je ne veux plus foutre que pour de l'argent... »* Le mignon abbé du second récit devient l'amant d'un couple noble. A douze ans, il a été déniaisé. Mirabeau, selon Matzneff, affiche son *« refus de la philopédie platonisante »* et puise dans ses souvenirs d'alcôve la défense de jeux somme toute véniels.

On a comparé et opposé *le Rideau levé, ou l'éducation de Laure* (préface d'Alain Clerval) à *l'Emile*. de Rousseau. Laure, initiée par son père adoptif, partage avec lui les charmes frais de Lucette. Le trio vit une façon d'utopie, en obéissant aux lois générales de la nature. Un long discours du père, interrompant des ébats, est d'ailleurs un véritable cours contre les jugements reçus sur les rapports entre les sexes. Mirabeau, dans l'*Erotika Biblion* (préface de Charles Hirsch) abandonne la fiction pour délirer rationnellement sur les turpitudes des anciens (Grecs, Romains, Hébreux, etc.). Il passe en revue, de l'onanisme à la tribaderie (2) – homosexualité féminine, – des mœurs qui prouvent que ceux de son temps sont bien timides. Il se divertit à relater les habitudes des astrologues, devins et tireurs d'horoscopes : des curiosités qui, derrière une érudition fumeuse, illustrent encore son « message ». Cynique et honnête, Mirabeau préconise la liberté et, même s'il part de théories singulières, il convient de retenir, comme l'écrit Hirsch, *« l'absence de préjugés qui, à chaque « passage à côté de la cible », laisse ouverte la promesse d'un tir plus précis »*.

R. S.

★ ŒUVRES ÉROTIQUES DE MIRABEAU : L'ENFER DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. Fayard, 604 p., 120 F.

(1) Annie Le Brun : *les Châteaux de la perversion* (Pauvert/Garnier, 1982).

(2) On consultera utilement *le Petit Glossaire du langage érotique aux dix-septième et dix-huitième siècles*, de Marie-France Le Pennec (Borderie, 1979).

L'Enfer de la B.N.

« Une petite bibliothèque contenant environ neuf cents volumes, desquels une douzaine passent les bornes de l'extrême licence et dont le reste est assez bizarrement composé de recueils gaillards, de romans légers, de pamphlets débraillés... » En présentant ainsi l'Enfer de la Bibliothèque nationale, Fernand Fleuret et Louis Perceau, qui en furent, avec Apollinaire, les premiers « catalogueurs », détruisaient un mythe. Si l'on consulte les deux volumes de l'ouvrage monumental de Pascal Pia (*les Livres de l'Enfer*, Ed. C. Coulet et A. Faure, 1978), ce dépôt, baptisé sous la Monarchie de juillet, prend des allures de bric-à-brac où voisinent *le Grand Ordinaire*, d'André Thirion, les *Ejaculations pornographiques*, *les Treize sonnets du Doigt dedans*, des romans publiés par Pauvert ou Losfeld.

Michel Camus, qui dirige la collection de Fayard, « l'Enfer de la Bibliothèque nationale », est un habitué averti du fameux fichier. Rédacteur en chef de la revue *Obliques*, entre 1976 et 1983, il s'occupa aussi de la publication d'inédits de Sade, *Lettres et Mélanges littéraires* (Ed. Borderie, 1980), préfacés par Gilbert Lely. Il prépare, pour sa collection, un recueil d'écrits de Restif de la Bretonne, dont *le Pornographe*, et un inédit, conservé à l'Arsenal, avec une contribution de D. Baruch, des préfaces de Marcel Moreau et Annie Le Brun. – R. S.



L'éthique libertine

François Moureau et Alain-Marc Rieu ont rassemblé des études sur le *« libertinage des Lumières »*, dues à Rosy Pinhas-Delpuech, Miguel Benitez, chantal Thomas, Frank Lestringant, etc. A.-M. Rieu, dans « La stratégie du sage libertin », traite du *Rideau levé* de Mirabeau. Il replace le libertin devant la science et la morale : *« On assiste à la formation d'une éthique autonome hors de toute référence à la morale, à une recherche non pas du fondement d'une autorité légitime, mais d'une critique du pouvoir effectif sur les individus. »* (*Eros philosophe – Discours libertins des Lumières*, Honoré Champion, 168 p., 120 F.)

● POLITIQUE

Ecouter la différence

Un essai d'Alfred Grosser sur nos voisins germaniques. Quelle place occupent-ils dans le concert des nations ?

DEPUIS 1948, Alfred Grosser se consacre à la coopération entre la France et l'Allemagne, à l'explication de l'une à l'autre et de l'autre à l'une. L'étonnant n'est pas qu'il ne s'en lasse pas : quiconque s'est, à son tour, lancé un jour dans l'exploration de nos voisins d'outre-Rhin sait bien que ce n'est pas là un sujet d'étude qui se laisse facilement épuiser ou quitter. Non, l'étonnant est plutôt que Grosser ne *nous* lasse pas. Et qu'après tant de textes de cet auteur sur la République fédérale son dernier ouvrage, *l'Allemagne en Occident*, soit tout autre chose qu'une réédition, fût-elle rajeunie en fonction de l'actualité.

Ce n'est pourtant pas la première fois qu'Alfred Grosser éprouve, sans cesser de s'intéresser à l'Allemagne de tous les jours, le besoin de faire le point. On peut même dire, sans exagération, que deux au moins de ses livres sur la RFA ont déjà constitué de véritables jalons dans la perception des réalités allemandes par les Français.

En 1953, c'était *l'Allemagne de l'Occident*, chez Gallimard. « De », et non pas « en » : le passage d'une préposition à l'autre a pris plus de trente ans ; il consacre, évidemment, une évolution non seulement diplomatique, mais peut-être, plus encore, psycho-politique, qui a changé la face de l'Europe.

Puis, en 1970, ce fut *l'Allemagne de notre temps*, chez Fayard (1), qui marquait une nouvelle phase de l'évolution, et qui reste, pour tant de spécialistes ou aspirants-spécialistes, une mine irremplaçable de références, de précisions, bref d'informations de toute nature sur le plus paradoxalement méconnu de nos partenaires.

L'Allemagne en Occident marquera, à l'évidence, de la même façon, une étape dans la connaissance de la République fédérale. Chez ses lecteurs français, mais aussi allemands, puisque le livre paraît simultanément dans les deux pays, et que l'on peut prédire à *Das Deutschland im Westen, Ein Bilanz nach 40 Jahren* (2) le même succès qu'à la version originale en français. Alfred Grosser y pousse à un degré voisin de la perfection son art de donner à savoir, mais aussi à penser.

Il n'est pas si facile, surtout s'agissant d'une matière qui a ses spécialistes vétilleux, mais aussi ses débutants, facilement rebutés par l'aridité du langage quasi-codé des professionnels de la germanité, de séduire les uns et les autres. C'est le pari engagé, et tenu, par Alfred Grosser avec ce livre qui pousse plus loin la réflexion sur l'Allemagne contemporaine, sur sa place dans notre propre panorama et sur son rôle dans le monde libre... et dans l'autre.

« Présenter la République fédérale, écrit Grosser, *c'est inévitablement la montrer différente, ou. plus exactement, chercher à faire voir jusqu'où vont les différences. »* Des différences que l'auteur observe par rapport à quatre repères : avec l'Allemagne nazie, même si, pour de plus en plus de gens, cela va aujourd'hui sans dire; avec *« des réalités plus récentes »* qui, de vague écolo-pacifiste en scandales politico-financiers, pourraient sembler fatales à l'image d'un pays au consensus très fort et à la stabilité enviable; différence, aussi, entre la culture allemande traditionnelle et une nouvelle culture, non plus verticale mais horizontale, et largement trans-nationale; différence enfin, bien sûr, entre Allemands et Français, même si aujourd'hui certains problèmes économiques, par-delà les clichés sur le « miracle » germanique, rapprochent les deux pays.

Un Etat « comme les autres » ?

Alfred Grosser a choisi de regrouper informations et réflexions autour de cinq grands thèmes qui s'enchaînent : la naissance de la RFA (*« De l'Allemagne-objet à la République fédérale »*) ; sa *« brève histoire »*, au demeurant *« calme »* ; *« L'ordre démocratique libéral »*, avec une rapide mais solide étude des partis qui y contribuent, et aussi d'un certain *« ras-le-bol antipartis »* ; la société industrielle et ses contestataires; enfin, cet *« Etat parmi les autres »* qu'est aujourd'hui la RFA.

Parmi les autres, ou *comme* les autres? C'est toute la question, pour qui s'interroge sur l'avenir de l'Allemagne *en* Occident. Une Allemagne qui reste vouée à s'entendre reprocher par une partie de l'opinion de ses partenaires européens, tantôt son militarisme supposé, tantôt son pacifisme un peu plus réel, tantôt un alignement systématique sur Washington, et tantôt de suspectes ambitions national-neutralistes qui auraient, croit-on à l'Ouest, la bénédiction de Moscou et la complicité de Berlin-Est.

« Encore l'identité », constate Grosser, qui fut le premier à montrer que l'avenir des relations Paris-Bonn, comme des rapports entre la RFA et le reste du monde, était sans doute dans la banalisation, malgré la « différence » allemande, ou peut-être à cause d'elle, et non dans la culture systématique d'une particularité issue de la guerre et de ses conséquences géo-politiques.

Encore plusieurs scénarios sont-ils possibles, comme le rappelle l'auteur dans sa conclusion, avec une pointe d'ironie pour les futurologues. Son moindre mérite n'est pas de suggérer – avec une humilité qui n'est que rarement la marque des spécialistes – qu'en toute hypothèse l'avenir de l'Allemagne s'écrit toujours avec un point d'interrogation.

BERNARD BRIGOULEIX.

★ L'ALLEMAGNE EN OCCIDENT, d'Alfred Grosser, Fayard, 330 p., 89 F.

(1) Réédité dans le Livre de poche, avec des ajouts (1978).

(2) Carl Hanser Verlag, Munich.

● LE FEUILLETON

« La Route antique des hommes pervers », de René Girard

Job ou le grand remède de la haine unanime

Par Bertrand POIROT-DELPECH

VOICI de la philo. Mais s'il en est question ici, c'est que le profane peut y glaner de quoi nourrir sa petite idée portative sur les violences et les aveuglements qui mènent le monde. Car telle est la question lancinante que pose la thèse de René Girard : l'histoire des cultures, où l'on voudrait voir une marche honnête à la vérité, n'est-elle qu'une *suite de lynchages ? N'a-t-elle servi qu'à noyer le poisson ?*

D'un mot, l'idée centrale de Girard, cernée par *la Violence et le Sacré* (1972) et par *le Bouc émissaire* (1982) : des primitifs aux totalitaires d'aujourd'hui, les collectivités reposent sur le sacrifice d'une victime expiatoire et sur la répétition rituelle de ce meurtre. L'ethnologie aurait mal rendu compte de ce mécanisme, encombrée qu'elle est de freudisme et de structuralisme. Seul avenir pour les sociétés et la connaissance : la Bible !

L'ANCIEN TESTAMENT n'a pas fini de livrer des secrets : le *Livre de Job,* en particulier, et ses *Dialogues,* escamotés *unanimement par les juifs et les chrétiens, mais aussi par* les athées. Dans sa folie, dont la contagion renaît, Nietzsche recommande sérieusement la vengeance « réelle » comme remède au « ressentiment » de Job. Claudel lui reproche ses blasphèmes ; Beckett rit de sa soumission geignarde aux brimades d'un dieu muet, tandis que psychanalyse et sciences sociales soupçonnent l'homme au fumier de se complaire dans une névrose sans répondants externes.

LONGUE erreur, explique Girard, due au réflexe des incroyants, comme des croyants, d'incriminer le ciel, *même vide, et de montrer du bon cœur. Pétris de méta*physique et de morale, nous plaignons Job d'être incompris et nous n'osons pas proclamer notre indifférence à ses ulcères.

Les « amis » des *Dialogues,* eux, ne s'en privent pas. Porte-parole d'une communauté bien réelle, ils rappellent ses forfaits à *l'idole fracassée. Leurs réquisitoires flous articulent quelques* accusations nettes. Ils attestent que le peuple est passé de l'adoration à la réprimande avec, dans les deux attitudes, une unanimité que la victime est priée de garantir, de perpétuer.

Un contre tous, soumis à un véritable lynchage verbal, Job subit une violence collective qui s'est si habilement donnée pour un décret divin qu'aujourd'hui encore, et auprès des mécréants, « ça prend ». Les armées célestes ne sont pas vues pour ce qu'elles sont : *des fabrications humaines, trop humaines.* Les « amis » ne comprennent pas le rôle de bouc émissaire joué par Job parce qu'ils participent à la transe. Ce faisant, ils mettent en lumière une des règles de toute violence fondatrice : ceux qui en tirent du sacré sont forcément sourds à la victime et aveugles à *la vérité. Leur unanimité conditionne l'écrasement du bouc émis*saire, dont dépend la survie collective.

N*OUS sommes devant un phénomène de foule maquillé en* opération surnaturelle, et non devant une psycho-pathologie individuelle ou collective. Cette évidence inaperçue par la culture humaniste depuis la Renaissance et brouillée par les sciences modernes, seul un retour à la Bible *l'autorise !*

Si Job fait mieux voir que les autres boucs émissaires la machine sociale qui l'accable, c'est qu'il refuse, contrairement aux héros de la tragédie grecque, de joindre sa voix à celle des persécuteurs. En se reconnaissant parricide et incestueux, Œdipe tombe dans le piège de la foule, et avec lui les savants qui tiennent encore ces balivernes pour une donnée imprescriptible. Job, lui, reste fidèle à sa vérité de victime et détraque ainsi la fabrique *de mythes. Comme a refusé de le voir l'humanisme sceptique,* à la suite des croyants, le personnage de la Bible a bien mérité, mieux qu'aucun autre héros, de la Connaissance. René Girard est formel : si Œdipe, tel Job, persistait à voir dans l'oracle de Thèbes un piège à bouc émissaire, il aurait contre lui Sophocle, les hellénistes, Heidegger, Freud, et l'Université ; on l'enfermerait, sans remords, pour refoulement insurmontable...

Jusqu'ici, on a expliqué le religieux par de l'imaginaire – superstitions, pour les positivistes ; névroses, pour les freudiens ; Girard y devine la foule dérobée, des opérations politiques, culturelles, aux inventions jamais oiseuses. La fable des vengeances divines à retardement permet à la collectivité d'assouvir sa jalousie. La haine du bouc émissaire, travestie en *devoir sacré, sauve l'harmonie du groupe. Elle constitue son* remède suprême.

LES *Dialogues* du *Livre de Job* aident à lever la supercherie des « bons amis ». Ceux-ci ne sont pas là pour consoler le persécuté, comme ils l'affirment, mais pour consolider le mécanisme qui le broie. Leurs sophismes apitoyés cachent des vautours. Le prodige, c'est que Job, seul de toute l'Antiquité, *s'en rend compte. Il se sait victime idéale. Il le dit avec ironie.* Il traite ses faux pleureurs de « charlatans ».

René Girard poursuit le procès, intenté dès ses premiers livres, à l'ethnologie, à la linguistique, au freudisme et au structuralisme, soupçonnés de dogmatisme dans l'antidogmatisme, de *prolonger l'essentialisme platonicien, de buter dans la double* impasse de l'analogisme et du différentialisme. Non seulement ces disciplines, jugées raisonnables, n'ont pas aperçu ce que suggèrent les métaphores des *Dialogues* sur les mécanismes de la violence collective, mais leur soumission à nos langages, faits pour exclure réciproquement les comportements religieux et non religieux et n'accorder de signification qu'aux seconds, en aurait fait les auxiliaires du phénomène, les complices des « amis » *pour réduire Job au silence...*

Dépassant le respect des différences qui aboutit, sous couvert d'impassibilité, à mettre toutes les vérités sur le même plan et à enfoncer le bouc émissaire, René Girard choisit résolument la version de ce dernier, les « amis » n'étant autres, à ses yeux, que les précurseurs de la justice totalitaire d'aujourd'hui, soucieux d'acculer le suspect, faute de preuves, à des « aveux spontanés ».

JOB est une exception dans la longue histoire des lynchés. Les Grecs se taisent ou acquiescent. Lui résiste, non sans défaillances, à la tentation de parler la langue du bourreau, qui est celle de tout le monde. Comme tous les faibles, il conteste la rhétorique judiciaire à l'abri de laquelle on le détruit, *sans s'en prendre à la notion de divin qui couvre l'opération.* Ce serait d'ailleurs peine perdue, car la divinité feint d'ignorer le mécanisme victimaire, sous peine de scier la branche sur laquelle elle trône ; elle ruse, elle disserte sur la nature, les animaux, ses diversions coutumières.

Que pourrait faire d'autre un « dieu des victimes » ? S'il usait de sa toute-puissance pour mettre fin à l'injustice, il ne différerait plus des violents. C'est toute la Passion du Christ des Evangiles. *Pour rester lui-même, il refuse d'imposer sa volonté* aux hommes. Jusqu'au bout du côté des victimes et de leur impuissance, il n'use que de l'aléatoire persuasion.

POUR René Girard, les Ecritures Saintes ne sont pas seulement la meilleure réponse aux totalitarismes montants. En désignant le rôle de la communauté dans les malheurs des boucs émissaires, la Révélation apporte, sur l'histoire des phénomènes politiques et culturels, l'outil scientifique que le modernisme marxo-freudo-nietzschéen, par antichristianisme, n'a pas su fournir.

On n'est jamais assez méfiant lorsqu'un chercheur donne à ses relectures et à ses intuitions les plus lumineuses ce tour polémique. L'Université nous a habitués à moins de triomphalisme dans la dénonciation des aveuglements des autres. Mais quelle ardeur à convaincre ! Quelle limpidité musclée ! Vous avez l'esprit à voler un peu haut ? C'est le moment.

★ **LA ROUTE ANTIQUE DES HOMMES PERVERS, de René Girard, Grasset, 250 p., 98 F. Grasset publie également les *minutes d'un colloque tenu en juin 1983 « autour de René Girard » sur* le thème « Violence et Vérité », 618 p., 250 F.**

● SOCIÉTÉ

Serge Coutel, l'écrivain-prisonnier

L'histoire d'une évasion en hélicoptère.

SI c'était une fiction, on dirait que le livre de Serge Coutel, *l'Envolée,* est «une belle histoire». Celle d'un homme qui, par amitié, loue un hélicoptère, le détourne et fait s'évader deux détenus de Fleury-Mérogis. Une opération rapide, sans bavure, sans violence, techniquement parfaite, en apparence. Mais c'est sa propre vie que raconte Coutel. Le plan minutieux et parfois « cafouilleux » de l'évasion, qu'il relate en détails, il l'a conçu et exécuté. Et la scène pour film d'aventures modernes à grand spectacle – un hélicoptère arrivant dans la cour d'une prison de la banlieue parisienne – a eu lieu le 27 février 1981. Les évadés, Gérard Dupré, l'ami de Coutel, et Daniel Beaumont, ainsi que « l'évadeur », ont été arrêtés peu après. Les deux *premiers ont été condamnés* à dix-huit et cinq ans de réclusion criminelle, le troisième à dix ans de la même peine, le 29 juin 1984. Leurs pourvois en cassation sont en cours d'examen.

C'est donc de sa cellule, d'où il a, dit-il, « *un point de vue imprenable sur le monde* », que Serge Coutel s'est mis à écrire, à trente-trois ans. Non pas pour se justifier ou pour crier sa douleur de l'enfermement, et pour échapper quelques instants à l'angoisse du détenu. Sur la prison, il est très bref et se place sous les auspices de Mark Twain : « *La prison? Si ce n'était pas un tel honneur, j'aimerais autant m'en passer.* »

Quant au récit de l'évasion elle-même, il tient en trois pages, sobres, et en une question, figurant sur la couverture du livre : « *Toute ma vie s'est-elle épuisée dans ce « point fixe » au-dessus de la prison de Fleury-Mérogis, le vendredi 27 février 1981 à 10 h 50?* »

Plus qu'une manière de ruser avec la détention, le texte de Serge Coutel est un hommage au plaisir d'écrire, au bonheur de jouer avec les mots, une tentative littéraire et qui devrait être lue comme telle si on parvenait à oublier le fait divers. C'est parfois difficile tant on sent l'urgence pour Coutel d'écrire, d'expliquer non pas son geste, mais sa relation avec Dupré, cette amitié indéfectible « à la vie, à la mort » qui s'embarrassait peu de la morale commune et admettait sans question une délinquance revendiquée.



★ *Serge Coutel vu par Mario Lafont Alvar.*

Mais lorsqu'il s'oublie un peu et cède à son vrai désir de littérature, Serge Coutel a un réel sens de la mise en scène et d'indiscutables dispositions pour le croquis. Comme en témoigne son évocation de Malik, qui aimait à « *se perdre dans une de ses songeries où se mêlaient des lambeaux de souvenirs à demi effacés et des considérations sur les insondables ressources du hasard pour s'achever par une expiration et un haussement d'épaules* ».

Malgré, parfois, un abus de références littéraires ou de clins d'œil au lecteur qui trahit l'attachement à la culture de quelqu'un pour qui elle est une bouée de sauvetage, ce premier livre de Serge Coutel est une réussite, et surtout une victoire. Une revanche sur ce qu'il tient pour ses fautes, notamment l'emprisonnement de Dupré et le sien, et sur ce que la société considère comme son échec, sa marginalité.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ **L'ENVOLÉE, de Serge Coutel. Lieu commun, 240 p., 75 F.**

● ESSAI

La passion selon Wiesel

La terrifiante précision d'un témoin.

IL y a quelque vingt-cinq ans, François Mauriac découvrait un jeune homme au visage émacié qui arrivait de Sighet, une petite ville de Transylvanie, après avoir connu les camps d'extermination. Le premier témoignage d'Elie Wiesel, *la Nuit,* paraissait alors dans le sillage de l'inoubliable *Dernier des justes,* d'André Schwarz-Bart. Depuis, tous les ans, la voix *chaleureuse, aux inflexions insolites,* de Wiesel se fait entendre à travers des romans, des récits ou des essais.

Voici maintenant un recueil d'articles, de conférences, préfaces et communications où nous retrouverons quelques-uns des thèmes et des obsessions qui hantent l'ensemble de cette œuvre. Que nous dit Wiesel dans ces textes où les accents rauques de l'imprécateur viennent donner force à une écriture qui nous envoûte par son élégante perfection ?

Tout d'abord, ce livre témoigne de l'inconfort de vivre ici et maintenant. En effet, plus que nul autre, depuis la fin du premier millénaire, notre siècle est celui des grandes migrations, siècle d'exode, de larmes et de sang. On n'a jamais autant massacré son prochain qu'en ces années où l'homme découvre les derniers secrets de l'atome et parcourt pour la première fois les chemins du ciel.

Perfides, voici déjà quelques voix qui s'élèvent pour voler aux victimes leur mémoire et affirmer qu'à Auschwitz les nazis n'ont « *gazé* » que des poux. Il y a aussi ces âmes nobles qui prêchent le pardon et l'oubli. Le pardon, certes. Mais l'oubli ? Comment oublier Oradour, Treblinka, Varsovie quand des villages *brûlent encore en Afghanistan,* quand la tuerie continue en Irak, en Iran, et quand la mort de milliers d'enfants affamés en Afrique devient au fil des semaines et des mois l'objet d'un enjeu politique ?

Wiesel *nous raconte aussi son* immense nostalgie de Sighet, bourgade roumaine, hongroise et juive à la fois, son enfance studieuse faite de joies et d'appréhensions (justifiées, ô combien!), bourgade dépeuplée et enfance saccagée. Il nous dit encore son amour d'Israël, *son active sympathie* pour les Palestiniens, ces grands oubliés du conflit qui déchire le Moyen-Orient.

Peut-on faire de la bonne littérature avec des bons sentiments ? Les auteurs qui font réellement attention à autrui sont des personnages angoissés. Leur conscience du caractère éphémère du livre, objet qui suscite des réactions imprévisibles et variées, accentue leur *fragilité.* Mais quand Elie Wiesel se propose de sensibiliser ses contemporains à l'horreur qui marque à jamais notre temps – ce temps de honte et de *mépris,* – la fragilité et l'angoisse s'effacent devant la maîtrise de l'écrivain, doublée par la terrifiante et rigoureuse précision du témoin.

EDGAR REICHMANN.

★ **SIGNE D'EXODE, ESSAIS, HISTOIRES, DIALOGUES, de Elie Wiesel. Grasset, 250 p., 69 F.**

société

Montreuil refuse les ghettos

A Montreuil (Seine-Saint-Denis), quelque deux cents militants et sympathisants communistes se sont rassemblés, le mercredi 27 mars, en fin d'après-midi, pour entendre M. Jean-Pierre Brard, maire PCF, et quelques élus exposer les raisons pour lesquelles la municipalité refuse un nouveau foyer d'immigrés : *« Sur les 1 157 communes d'Ile-de-France, seules 54 accueillent ce type de foyers »*, a souligné M. Brard, qui veut *« éviter les ghettos »*. *« Le devoir de solidarité régionale doit jouer pour offrir des conditions d'habitat décentes aux immigrés ! »*, a ajouté le maire, dont la commune, qui *« compte déjà neuf foyers, est la première ville du pays »* en la matière.

Le 25 mars, M. Brard s'était déjà opposé, avec quelques administrés, au début des travaux pour l'édification d'un foyer Sonacotra, 36, rue Léon-Gaumont, à Montreuil. La municipalité est cependant liée par une convention et une décision de justice (du 27 novembre dernier), qui autorisent la Logirep, une filiale de la Sonacotra, à construire. La convention avait été signée par le préfet de région, peu avant le transfert de compétences aux maires, en application de la loi sur la décentralisation.

« A cause de gens comme toi ! »

Le 27 mars, devant les palissades du chantier controversé et à quelques mètres du boulevard périphérique, le maire n'a guère souffert de contestation. Quelques militants veillaient au grain. A peine un micro ou une caméra s'approchaient-ils d'un petit groupe échangeant des propos critiques que le service d'ordre s'interposait, reprenant la parole. De rares immigrés ont tenté de se faire entendre : *« Nous sommes rejetés de tous les côtés. Si maintenant vous vous y mettez ! »* Un jeune Maghrébin, visage tendu, brandit devant la caméra sa carte de résident à Montreuil. *« Ecœurant, Le Pen et le PC, c'est la même chose. »* Un autre immigré, installé en foyer depuis dix ans, s'interpose calmement. Il explique : *« La venue d'un cousin... la présence de l'épouse... Ainsi on se retrouve à quatre ou cinq dans une chambre de 7,5 m². Mais il faut bien s'entraider quand on cherche du travail. »*

Son intervention est interrompue. Un vieil ouvrier français l'interpelle. *« Je te connais, depuis le temps. A cause de gens comme toi, l'entreprise Dufour a fait faillite. »* Les établissements Dufour, fleuron industriel de Montreuil, ont dû fermer leurs portes voici quelques années. Autant d'emplois en moins... le souvenir est douloureux.

Mais ce 27 mars, à la réunion municipale, les occupants de foyers vétustes, intéressés au premier chef par un nouveau foyer offrant des conditions de vie décentes, ne sont pas venus au rendez-vous. Selon un de leurs délégués, *« l'information n'avait pas circulé dans les foyers »*.

La situation a manifestement changé, quelques jours après les élections cantonales – et le succès du Front national aux alentours de Montreuil. Va-t-on pour autant réclamer le *« respect »* d'un *« seuil de tolérance »* au-delà duquel une communauté immigrée n'est plus *« supportée »* ? De nombreuses organisations, au nom de l'antiracisme, se révoltent à cette idée.

DANIELLE ROUARD.

« MON PEUPLE » CONTRE « MON POTE »

« Touche pas à mon peuple » contre « Touche pas à mon pote ». C'était à Argenteuil (Val-d'Oise), mercredi 27 mars. La victime : un gardien de la paix qui, voulant s'interposer, a été blessé au visage.

Une dizaine d'élèves d'un cours de mécanique auto, dont quatre portaient le badge du Front national – « Touche pas à mon peuple » – ont été pris à partie par d'autres jeunes, une douzaine, dans la ZUP d'Argenteuil. Ceux-ci ont été bientôt soutenus par des porteurs du badge « Touche pas à mon pote », auquel celui du Front national est censé répliquer. Echange de coups. Le gardien de la paix îlotier a tenté de s'interposer. Légèrement blessé, il a interpellé l'un des jeunes, âgé de dix-sept ans, qui était du côté des défenseurs de SOS-Racisme. Considéré comme l'auteur des coups, celui-ci a été placé en garde à vue.

● *Peines de prison pour des agresseurs de Nord-Africains.* – Six jeunes gens, âgés de vingt à vingt-sept ans, qui avaient pris à partie et violemment frappé, en novembre 1983, à Butten (Bas-Rhin), un automobiliste et deux jeunes Français d'origine nord-africaine, ont été condamnés, mardi 27 mars, par le tribunal de Saverne, à des peines de prison allant de trois ans, dont deux avec sursis, à six mois avec sursis et à des amendes.

● *Mise en liberté de trois agresseurs d'un ouvrier marocain.* – Trois lycéens âgés de dix-sept ans, arrêtés le 19 février dernier pour avoir attaqué un ouvrier marocain à Notre-Dame-de-Gravenchon (Seine-Maritime), ont été remis en liberté mercredi 27 mars et placés sous contrôle judiciaire. Inculpés de coups et blessures volontaires avec préméditation et armes, les trois jeunes gens avaient été écroués à la maison d'arrêt du Havre.

SCIENCES

LE MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE SOUS ADMINISTRATION PROVISOIRE

M. Raymond Poignant, conseiller d'Etat, vient d'être nommé administrateur provisoire du Muséum national d'histoire naturelle. Il assure les pouvoirs du directeur, après la démission de M. Jean Dorst (*le Monde* daté 3-4 mars), en attendant la mise en place des nouvelles structures du Muséum et la nomination d'un nouveau directeur. M. Poignant, âgé de soixante-six ans, est actuellement conseiller juridique au ministère de la recherche et de la technologie.

M. CLAUDE MARTINAND EST NOMMÉ DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'IGN

Le conseil des ministres a nommé, mercredi 27 mars, M. Claude Martinand directeur général de l'Institut géographique national, où il remplace M. Jean Winghart, qui dirigeait l'IGN depuis 1980. Ce dernier, ne quittera effectivement son poste que dans un mois.

[Né le 2 novembre 1944 à Lyon (Rhône), M. Claude Martinand est ingénieur des Ponts et Chaussées. Ancien élève de l'Ecole polytechnique, il a commencé sa carrière à la direction départementale de l'équipement de la Gironde. Après un passage au secrétariat général des villes nouvelles en 1977, il devient en 1979 adjoint au chef de la mission des études et de la recherche du ministère de l'environnement et du cadre de vie. En juin 1981, il est nommé directeur adjoint du cabinet de M. Charles Fiterman, ministre des transports, puis directeur du cabinet en octobre 1982. Il est ensuite chargé par M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, d'une mission sur le génie urbain, domaine vers lequel l'IGN a depuis quelques années orienté une part de son activité, avec la création d'une banque de données urbaines].

LE PROFESSEUR FÉLIX TROMBE INVENTEUR DU FOUR SOLAIRE EST MORT

(De notre correspondant.)

Perpignan. – Le professeur Félix Trombe, directeur honoraire du CNRS, est mort le 26 mars à l'âge de soixante-dix-neuf ans, à son domicile de Ganties (Haute-Garonne). Il était l'inventeur du « mur Trombe » qu'il mit au point en collaboration avec l'architecte Jacques Michel. Trois cents maisons utilisent en France ce système de « chauffage passif », tandis qu'aux Etats-Unis, entre Santa-Fé et le Nouveau-Mexique, le *Trombe-wall*, dans ses différentes versions (mur accumulateur à eau, en galet ou en béton), a de fervents défenseurs chez les architectes contemporains comme Douglas Balcomb.

J.-C. M.

[Chimiste de formation, Félix Trombe, avait soutenu en 1936 sa thèse sur les terres rares et les métaux isolés. En 1945, il commence à travailler sur les hautes températures en reprenant les travaux de Lavoisier, et il prend la direction, à Bellevue, près de Meudon (Hauts-de-Seine), du laboratoire d'énergie solaire du CNRS. En 1950, il se lance dans la construction du four solaire de Mont-Louis (Pyrénées-Orientales), et, en 1969, il crée le four solaire d'Odeillo (Pyrénées-Orientales), dont les 63 héliostats permettent d'atteindre jusqu'à 1 000 kW disponibles dans le four.

A partir de 1973, Félix Trombe assure des enseignements de thermodynamique et énergétique solaire dans la jeune université de Perpignan, dotée, grâce à lui, d'un centre européen d'énergie solaire, financé par l'UNESCO.]

LE DÉBAT SUR LES « MÈRES PORTEUSES »

Les repentirs du garde des sceaux

Il y a quelques jours, à Vienne, M. Robert Badinter se prononçait en faveur du possible recours aux « mères porteuses ». Le garde des sceaux imaginait-il alors à quel point il surprendrait ? On assure aujourd'hui à la chancellerie que le discours du ministre devant le Conseil de l'Europe a été quelque peu *« simplifié »* et *« raccourci »* par la presse. Voire. En toute hypothèse, le seul chapitre des mères porteuses nécessite quelques rapides éclaircissements. M. Badinter avait déclaré à Vienne, considérant qu'il s'agissait là d'une *« forme de remède à la stérilité de la femme » : « Ce remède a un caractère essentiellement conventionnel et l'histoire et l'anthropologie en montrent des exemples multiples »*.

Une telle pratique ne constitue à ses yeux qu'*« une simple adoption par anticipation »*. Une adoption qui impose néanmoins quelques aménagements. Lesquels ? Le garde des sceaux l'explique dans un entretien accordé à *la Vie* datée du 28 mars. Le ministre souhaite notamment que les mères porteuses *« jouissent jusqu'à la naissance de l'enfant et même pendant un bref délai après celle-ci d'un droit de repentir, c'est-à-dire du droit de conserver l'enfant si elle le désire. »*

Sans s'interroger sur l'acception à donner au terme repentir, force est d'observer que toutes ces déclarations surprennent. Mgr Lustiger d'abord, qui, tout en confessant ne pas avoir eu le temps *« de lire ce texte de très près, ni de réfléchir sur chaque phrase »*, a déclaré lors du « Forum *Paris-Match*-Radios libres » avoir été *« tout à fait déconcerté »*. D'autant plus déconcerté que ces propos sont tenus par *« un défenseur averti des droits de l'homme »* qui a pris *« courageusement position sur la peine de mort »*.

Réactions strictement opposées sur les bancs socialistes de l'Assemblée nationale, où un groupe de femmes (1) se félicitent des positions prises par le garde des sceaux. Ces élues, qui *« depuis plusieurs mois au sein du groupe socialiste à l'Assemblée nationale travaillent sur les problèmes liés aux nouvelles techniques de procréation »*, soulignent qu'*« en un domaine touchant si étroitement à la vie privée, la société ne peut qu'adopter une attitude tolérante à l'égard de quiconque – et notamment des femmes qu'elles soient mariées, célibataires ou qu'elles vivent en concubinage – ayant le désir et la volonté de donner la vie »*. Elles précisent aussi qu'*« il est désormais temps d'affirmer ces positions sur le plan politique »*.

L'instinct maternel

Moins d'enthousiasme au siège de l'Union nationale des associations familiales (UNAF), où l'on estime qu'*« un enfant a besoin de son père et de sa mère »* et qu'il *« n'est pas un « produit » qu'on puisse livrer à qui en aura passé commande »*. *« La grossesse,* rappelle judicieusement l'UNAF, *n'est pas une période neutre – facile à gommer – sans influence sur l'éveil et le développement psychologiques d'un enfant. »*

Circonspection du côté du Conseil national de l'ordre des médecins, où, comme nous l'a rappelé le docteur Louis René, président du Comité d'éthique, on estime qu'un trop grand laxisme *« créerait une situation à hauts risques pour la mère et l'enfant »*. Inquiétude enfin à la Fédération des centres d'étude et de conservation du sperme (CECOS) dont le vice-président, le professeur André Mattei (Marseille) vient de se déclarer préoccupé par *« l'amalgame entre les différentes méthodes artificielles de procréation »*, fait selon lui, par M. Badinter, à Vienne.

Du côté gouvernemental, certains ne craignent pas de confier leur *« surprise »* devant les déclarations du garde des sceaux. Une surprise d'autant plus vive que le Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé s'était, en novembre dernier, prononcé clairement contre l'autorisation d'une telle pratique.

La situation est-elle à ce point critique qu'il faille en toute hâte que le ministre de la justice prenne position dans ce débat à peine amorcé, au risque de tenir un discours dissonant par rapport à celui du secrétariat d'Etat à la santé ? Au risque aussi d'oublier tout le *« dialogue biologique »* qu'entretiennent la mère et l'enfant qu'elle porte *in utero*, dialogue qui, en toute rigueur, interdit d'assimiler la location d'utérus à une *« simple adoption par anticipation »* et qui, qu'on le veuille ou non, constitue le fondement biologique de l'instinct maternel.

JEAN-YVES NAU.

(1) Il s'agit de Ghislaine Toutain, Martine Frachon, Marie-France Lecuir, Véronique Neiertz, Paulette Nevoux, Eliane Provost et Collette Chaigneau (MRG).

JUSTICE

AU TRIBUNAL DE PARIS

Les parents adoptifs d'enfants colombiens s'en prennent à TF 1

En son temps, le 16 septembre 1981, elle avait suscité quelques remous cette émission des « Mercredis de l'information » sur TF 1 intitulée « Adoption : la filière colombienne ». Ici même, Claude Sarraute y avait consacré un « Vu » sans aménité. Réagissant aux nombreuses protestations des autorités colombiennes, MM. Claude Cheysson, Georges Fillioud, Jack Lang, tous ministres en exercice, avaient, d'autre part, parlé d'*« une grande irresponsabilité »* des auteurs et le réalisateur et de la nécessité d'une réparation par la diffusion sur TF 1 *« d'une émission contradictoire et complète »*. C'est qu'en effet les auteurs et réalisateurs montraient l'existence de certains trafics, à Bogota, d'enfants colombiens abandonnés, et même quelquefois enlevés dans des cliniques ou des hôpitaux pour être ensuite regroupés dans des centres en vue de leur adoption par des demandeurs européens et américains.

Ce noir tableau, même s'il fut présenté comme l'illustration de *« choses parfois peu reluisantes »*, provoqua un profond malaise dans les familles françaises qui ont adopté des enfants colombiens. Celles-ci sentirent passer sur elles le soupçon d'avoir été plus ou moins complices des trafics dénoncés. Finalement, en août 1984, après avoir, disent-elles, vainement espéré de la part de TF 1 une nouvelle émission susceptible de corriger les effets pernicieux, elles devaient assigner devant la première chambre du tribunal de Paris le réalisateur, M. Henri Chambon, et les producteurs, MM. Jean-Marie Cavada, Jacques-Olivier Chattard et Michel Thoulouze.

C'est dans ces conditions que l'on plaidait, mercredi 27 mars, devant le tribunal présidé par Mme Huguette Le Foyer de Costil. Pour l'Association française des parents adoptifs d'enfants colombiens, Me Paul Garson a essentiellement soutenu que les producteurs et le réalisateur s'étaient rendus coupables d'une faute civile constituée par *« un grave manquement aux devoirs d'un enquêteur objectif »*. *« Dans cette émission qui dure près d'une heure,* a dit Me Garson, *il n'est question que d'enfants volés, enlevés, et l'on insiste constamment sur le montant des sommes déboursées par les parents adoptifs, comme s'il s'agissait, de leur part, du versement d'un prix de vente, alors que, en réalité, cet argent représentait seulement le prix du voyage de France en Colombie et le montant d'honoraires à des avocats de Bogota pour la constitution du dossier. On est donc bel et bien en présence de trucages et de montages. »*

De son côté, Me Christine Aguiar devait compléter cette plaidoirie en expliquant que l'adoption internationale a ses règles, qu'une famille française souhaitant adopter un enfant étranger doit d'abord obtenir un accord de la direction des affaires sanitaires et sociales et qu'ensuite s'exerce un contrôle rigoureux. *« Or rien de tout cela,* a-t-il ajouté, *n'est dit dans l'émission si bien qu'aujourd'hui, dans l'esprit de beaucoup, l'adoption d'un enfant colombien est devenue synonyme d'un commerce douteux. »*

Quelle faute ?

Pour Me Georges Kiejman, l'émotion des familles est assurément légitime. Mais s'il comprend leur attitude, s'il la respecte, il estime que le procès qu'elles ont entrepris n'a rien à voir avec une affaire de diffamation, et ce n'est pas aux journalistes de TF 1 de prouver une vérité ou une bonne foi. Elles demandent au tribunal de déclarer qu'une faute a été commise. Mais quelle faute ? Rien dans la demande ne la précise ni la caractérise. Le reportage présenté ne prétendait pas être consacré à l'adoption ni à tout ce qu'elle comporte d'affection et de dévouement. Il entendait seulement montrer certaines réalités.

Et Me Kiejman d'ajouter : *« Serait-il possible de ne pas informer de certains risques les familles qui cherchent à adopter, de ne pas montrer que, sous des apparences licites, certaines adoptions peuvent cacher des comportements moins nobles de la part de ceux qui, en Colombie, cherchent à en tirer des profits ? Ce qui a été dénoncé ce n'est pas le comportement de familles qui ne peuvent, assurément, croire que leurs enfants adoptifs proviennent d'un stratagème ou d'une extorsion. Cette enquête n'est pas une invention de mythomanes. Il est vrai qu'elle a mis l'accent sur l'odieux mais sans prétendre que ce soit le cas pour la totalité ni même la majorité des adoptions. En tout cas, elle l'a fait sans truquer ni dénaturer les propos enregistrés, c'est-à-dire sans avoir commis la faute qui est reprochée. »*

Jugement le 15 mai.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

LA COUR DE CASSATION RETIRE LE DOSSIER DE L'AFFAIRE SAINT-JEAN AU JUGE D'INSTRUCTION DE MULHOUSE

Saisie d'une requête en suspicion légitime formée contre M. Germain Sengelin, premier juge d'instruction au tribunal de grande instance de Mulhouse, par M. Roger Saint-Jean, directeur adjoint de la Direction nationale des enquêtes douanières, inculpé par ce magistrat depuis le 3 décembre 1981 dans une affaire de trafic international de cigarettes, la chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par M. Jean Ledoux, n'a pas admis la légitimité de cette suspicion. Mais, par un arrêt rendu mercredi 27 mars, elle n'en a pas moins jugé nécessaire *« dans l'intérêt d'une bonne administration de la justice »* de retirer le dossier à M. Sengelin pour ordonner qu'il soit confié à un juge d'instruction de Paris qui sera désigné ultérieurement.

Cette décision est l'aboutissement d'un long conflit entre, d'une part, le juge d'instruction de Mulhouse et, d'autre part, M. Roger Saint-Jean et son avocat, Me Georges Kiejman. Ce dernier, dès le mois de décembre 1981, avait mis en cause les méthodes du magistrat. L'avocat lui avait fait notamment grief de déclarations à la presse avant toute audition de M. Saint-Jean dans lesquelles M. Sengelin affirmait qu'il possédait contre le directeur adjoint des enquêtes douanières *« des charges importantes, concordantes et nombreuses »*. Me Kiejman lui reprochait aussi d'avoir utilisé certains inculpés de l'affaire, en liberté, pour enquêter sur la vie privée de M. Saint-Jean dans l'espoir de découvrir des éléments contre lui. La controverse devait ainsi se poursuivre au fil de l'instruction, émaillée de nombreux incidents.

Pour Me Kiejman, M. Sengelin fondait sa conviction de la *« complicité de fraude et d'intérêt à la fraude »* reprochée à son client sur des accusations formulées par d'autres inculpés contrebandiers notoires alors, soutenait-il, que ces derniers avaient un intérêt évident à porter de telles accusations dont le caractère fantaisiste aurait pu être aisément démontré par des vérifications et des confrontations qui ne furent pas effectuées.

SUICIDE D'UN DÉTENU

Détenu à la maison d'arrêt de Ploëmeur, près de Lorient (Morbihan), René Besnard, cinquante ans, s'est donné la mort par pendaison, durant la nuit du dimanche 24 au lundi 25 mars.

René Besnard avait été condamné, en 1978, à douze ans de réclusion criminelle, par la cour d'assises de Loire-Atlantique, pour une affaire de mœurs.

270 studios menacés de fermeture

LA RÉVOLTE DES PROSTITUÉES

Dans la rue, pour cause de grève : mercredi 27 mars, les prostituées parisiennes ont déserté les portes cochères. Une centaine d'entre elles ont préféré battre le pavé, place de la Concorde. Masquées derrière des passe-montagnes ou des foulards, elles ont manifesté sans banderoles ni pancartes.

Place de la Concorde, parce qu'elles voulaient s'approcher à la fois de l'Elysée, où se réunissait le conseil des ministres, et de l'Hôtel Matignon, où elles voulaient être reçues par le premier ministre. Pourtant leur revendication ne vise pas directement le gouvernement puisqu'elles protestent contre un projet du maire du deuxième arrondissement. M. Alain Dumait (PR) veut en effet fermer 270 studios de la rue Saint-Denis. Prétexte : les riverains réclameraient l'éloignement d'un encombrant et scandaleux voisinage. M. Dumait veut *« rendre aux dix mille habitants de ce quartier des conditions de vie normales et des nuits tranquilles »*.

Les prostituées ne l'entendent pas de cette oreille. *« Nous voulons pouvoir travailler,* disent-elles ; *nous ne demandons rien d'autre que pouvoir travailler librement. »* Cathia, leur « leader », qui anime le Mouvement des femmes prostituées, affirme que la mesure annoncée par M. Dumait *« priverait mille cinq cents femmes de travail »*. La protestation des habitants du quartier, elle ne la dément pas, sans y croire vraiment. Elle n'est pas la seule, à écouter cette commerçante de la rue Saint-Denis : *« Les prostituées ne sont pas gênantes ; elles sont en général sympas. La nuit, le quartier est peu habité. Et s'il y a des gens que ça gêne, ils peuvent changer de quartier ! »* Cathia, en revanche, n'est pas sûre que l'intention du maire du deuxième arrondissement ne cache pas de grandes visées immobilières.

Certaines ajoutent une autre revendication : elles réclament plus de sécurité. Elles voudraient travailler dans des maisons *« comme en Allemagne »* où *« les mecs sauraient bien les trouver »* ; mais qui seraient équipées *« d'un signal d'alarme près du lit »*. Cathia, pourtant, refuse résolument le retour aux maisons closes. *« Nous voulons, au contraire,* répète-t-elle, *une liberté plus élargie. »*

Pendant que leurs compagnes manifestaient place de la Concorde, trois « déléguées » ont finalement été reçues par un conseiller du premier ministre. Le Mouvement des femmes prostituées a obtenu la promesse de rendez-vous avec MM. Fabius, Badinter et Mme Roudy, ministre des droits de la femme. Quant à Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales, elle a déjà donné son accord pour une entrevue le 15 avril. *« Après, on verra Chirac »*, a promis Cathia.

EN BREF

Le père de Bruno Sulak veut « savoir la vérité »

M. Jean-François Dessagne, juge d'instruction au tribunal d'Evry, a procédé dans la soirée du mardi 26 mars, à la prison de Fleury-Mérogis, à une longue reconstitution des circonstances de la tentative d'évasion de Bruno Sulak.

Cet acte judiciaire s'est déroulé en présence du procureur de la République d'Evry, M. Philippe Chausserie-Laprée, et des deux fonctionnaires de l'administration pénitentiaire inculpés et écroués.

De leur côté, le frère et les deux sœurs de Bruno Sulak ont décidé de porter plainte avec constitution de partie civile pour obtenir l'ouverture d'une deuxième information pour coups et blessures involontaires. Le père de Bruno Sulak a cependant précisé qu'*« il ne souhaitait pas de polémique »* et cherchait seulement à *« savoir la vérité »*.

● *Caen : décès de M. Telitchko.* – Le numismate de Caen, M. Gérard Telitchko, inculpé de recel et qui avait affirmé avoir acheté un écu carambole et un lot de pièces anciennes à Mme Françoise Verne, sous-directeur à l'administration des monnaies et médailles, est décédé à Caen pendant la nuit du mardi 26 au mercredi 27 mars, vraisemblablement des suites d'une crise cardiaque.

ÉDUCATION

Le rapport du Collège de France

Des établissements autonomes et concurrents accroîtraient l'efficacité et l'équité de l'enseignement

Le secrétariat national du Parti socialiste indique dans un communiqué que le PS *« ne peut que se réjouir des propositions « pour l'enseignement de l'avenir » élaborées par les professeurs du Collège de France »* dans le rapport qu'ils ont rédigé à la demande du président de la République et qui a été remis à M. Mitterrand mercredi 27 mars (voir *le Monde* du 28 mars). Il ajoute que ce texte rejoint les préoccupations qui seront *exprimées lors du colloque national sur « La société française et son école »* que le PS tiendra les 8 et 9 juin à Paris.

Le rapport du Collège de France, qui compte *trente-sept pages, propose neuf « principes »* énoncés de la façon suivante : *« 1) L'unité de la science et la pluralité des cultures ; 2) La diversification des formes d'excellence ; 3) La multiplication des chances ; 4) L'unité dans et par le pluralisme ; 5) La révision périodique des savoirs enseignés ; 6) L'unification des savoirs transmis ; 7) Une éducation ininterrompue et alternée ; 8) L'usage des techniques modernes de diffusion ; 9) L'ouverture dans et par l'autonomie ».*

Nous publions ci-dessous le « principe » numéro 4, qui avance les propositions les plus hardies sur l'autonomie des lycées et des universités et la mise en place de nouvelles procédures d'évaluation des enseignants et des établissements. Les professeurs du Collège de France *ne craignent pas de pousser très loin la notion d'autonomie, puisque, selon eux, elle devrait s'étendre au* financement, à la collation des grades, au recrutement des étudiants et des enseignants. Notons aussi que le Collège suggère de « secondariser » l'actuel premier cycle universitaire, l'enseignement supérieur ne commençant qu'après le DEUG.

Nous publions également le passage du rapport où le Collège propose la création d'une *« université ouverte »* s'appuyant sur un enseignement télévisé, sur le modèle de l'*open university* anglaise.

L'existence d'une offre scolaire diversifiée, proposée à tous les niveaux par des institutions d'enseignement autonomes et concurrentes (au moins au niveau de l'enseignement supérieur), pourrait être le principe de toute une série d'effets convergents propres à accroître l'efficacité et l'équité du *système d'enseignement* en renforçant l'émulation *entre les établissements*, les équipes pédagogiques et les communautés scolaires, *et, par là,* à favoriser l'innovation et à affaiblir les effets funestes de la condamnation scolaire.

Les organismes d'enseignement doivent être placés à l'abri de toutes les pressions extérieures et dotés d'une autonomie réelle, c'est-à-dire, dans *le* cas surtout des établissements de recherche, du pouvoir de *déterminer eux-mêmes leurs* objectifs. Parmi les conditions nécessaires pour *assurer aux établissements* d'enseignement supérieur l'autonomie, la *spécificité* et la responsabilité qui définissent une véritable Université réunissant l'enseignement fondamental et l'enseignement professionnel, et dotée des ressources diversifiées correspondant à ces fonctions diverses, la plus importante est sans doute la maîtrise d'un budget global qui pourrait être assuré par une pluralité de sources de financement : subventions de l'Etat, des régions, des municipalités, de fondations privées, contrats avec l'Etat ou les entreprises publiques ou privées et peut-être même *participation financière des étudiants* ou des anciens élèves. Des établissements d'enseignement supérieur et de recherche à financement privé ou semi-public pourraient ainsi coexister avec des établissements à financement exclusivement public. L'autonomie devrait être aussi entière en matière de création d'enseignements, de collation des grades et de régulation des flux d'étudiants, l'Etat se devant de soutenir des enseignements économi*quement non rentables mais culturellement* importants.

Le minimum culturel commun

***D'application relativement facile* en ce qui concerne l'enseignement *supérieur, où le processus est déjà* engagé — sans qu'aient été prévues les mesures capables de contrecarrer les effets de la concurrence sauvage, — ce principe pourrait trouver une application progressive, à travers des expériences volontaires peu à peu généralisées, dès l'enseignement secondaire (dont il faudrait sans doute étendre aujourd'hui la définition jusqu'au niveau du DEUG inclus).**

Il s'agirait de créer des établissements offrant, à côté des savoirs fondamentaux universellement exigibles, des enseignements spéciaux à option qui constitueraient leur spécialité et, par là, un de leurs points forts dans la concurrence. Cela supposerait que les chefs d'établissement ou les collectifs d'enseignants disposent d'une plus grande autonomie dans le recrutement des maîtres (*par l'introduction de critères multiples*, au nombre desquels des critères *proprement pédagogiques*, et par la prise en compte de la relation entre le profil des enseignants ainsi évalués et le profil des postes).

On tendrait ainsi à substituer à la concurrence larvée une émulation *ouverte, mais contrôlée et corrigée* grâce à une redéfinition profonde du *rôle de l'Etat. Pour contrecarrer le* renforcement que la sélection par les coûts de scolarité ou la distance géographique pourrait apporter à la ségrégation scolaire, le pouvoir central devrait conférer aux individus et aux institutions les plus démunis des garanties explicites, efficaces et sans cesse repensées contre les effets de la concurrence sauvage. Il lui faudrait assurer à tous les conditions institutionnelles de l'acquisition du minimum culturel commun : en donnant des bourses d'Etat, valables dans tous les établissements, aux étudiants dépourvus des moyens économiques de faire valoir leurs capacités scolaires et en donnant *aux établissements* (universités ou lycées ou collèges) *les moyens de leur assurer* des formes individuelles ou collectives de tutorat ; en accordant des subventions et des avantages institutionnels (par exemple des primes pour les maîtres) aux établissements accueillant les plus défavorisés qui seraient ainsi non des dépotoirs pour des adolescents voués à la dégradation, mais de véritables zones d'éducation prioritaire.

Tout en respectant les particularismes culturels, linguistiques et religieux, l'Etat doit assurer à tous le minimum culturel commun qui est la condition de l'exercice d'une activité professionnelle réussie et du maintien du minimum de communication indispensable à l'exercice éclairé des droits de l'homme et du citoyen. En conséquence, il appartiendrait aux pouvoirs publics de *veiller* à la qualité pédagogique de l'ensemble des institutions d'enseignement fondamental (de la maternelle à la troi*sième actuelle incluse*).

Une chaîne de télévision culturelle

L'Etat devrait ainsi contribuer directement ou indirectement à la formation des maîtres, à la définition et à l'évaluation de leurs pratiques pédagogiques, notamment à travers la révision périodique des programmes, l'octroi d'instruments pédagogiques de qualité (manuels), la définition du minimum culturel commun, mais aussi à travers des actions incitatives d'orientation, comme l'offre universelle et gratuite de messages éducatifs de haute qualité que permettrait la création d'une chaîne de télévision culturelle.

Des programmes nationaux devraient définir le minimum culturel commun, c'est-à-dire le noyau de savoirs et de savoir-faire fondamentaux et *obligatoires* que *tous les* citoyens doivent posséder. Cette for*mation élémentaire ne devrait pas* être conçue comme une sorte de formation achevée et terminale mais comme le point de départ d'une formation permanente. Elle devrait donc mettre l'accent sur les savoirs fondamentaux qui sont la condition de l'acquisition de *tous les* autres savoirs et sur la disposition à acquérir ds savoirs (adaptabilité intellectuelle, ouverture de l'esprit, etc.). Elle devrait mettre aussi l'accent sur les formes de pensée et les méthodes les plus générales et les plus largement transposables, comme la maî*trise de la proportion ou du raisonnement* expérimental. Tout devrait être mis en œuvre pour donner à tous une maîtrise réelle de la langue commune, écrite et parlée — surtout en situation publique. Sur ce dernier point il convient de ne pas oublier que pour ceux qui n'ont pas le français pour langue maternelle, cette acquisition suppose sans doute aussi l'accès à une maîtrise réelle de leur première langue, *qui conditionne le* contrôle des différences phonétiques, grammaticales et stylistiques. Il serait très souhaitable que soit enseignée aussi le plus tôt possible une langue étrangère.

Dans cette perspective, l'école maternelle, qui devrait recevoir partout les moyens d'accueillir les enfants dès l'âge de trois ans, pourrait, au moins dans sa phase finale, associer à l'enseignement d'expression un enseignement de formation visant à transmettre les savoirs fondamentaux dont l'école primaire présuppose tacitement la maîtrise, à commencer par la compréhension et l'usage de la langue commune et de diverses techniques verbales et graphiques.

Des instances d'évaluation

En vue de renforcer ou de restaurer la motivation des maîtres et de contrecarrer la dissolution des responsabilités qu'encourage le recours à la seule ancienneté comme étalon de toutes les formes de compétence, le pouvoir de tutelle devrait instituer des instances d'évaluation de l'activité pédagogique et scientifique des maîtres.

Ces instances, désignées pour une durée limitée (cinq ans au maximum), composées au moins pour partie de personnes étrangères au corps considéré et choisies pour leurs contributions créatrices aux activités les plus diverses, auraient à évaluer la qualité des individus et des institutions (équipes éducatives, établissements, etc.), en fonction de critères *multiples et nuancés ; le poids* des titres devrait être par exemple *contrebalancé* ou *supplanté* par la prise en compte de l'efficacité pédagogique, qui, étant donné les disparités du recrutement social des élèves selon l'établissement, ne peut se mesurer au seul taux de réussite aux examens. Elles pourraient ainsi orienter l'attribution aux institutions et aux maîtres d'avantages matériels et symboliques (subventions, promotions, primes, stages de formation à l'étranger, voyages d'étude, etc.).

Ce qui supposerait la création d'équipes d'*animateurs* itinérants chargés de recueillir les critiques et *les suggestions à propos des instruments* et des méthodes en usage, *d'assister techniquement et financièrement* ceux qui innovent et de faire circuler l'information sur toutes les initiatives de progrès, bref, de découvrir, d'encourager et d'aider de toutes les manières possibles les maîtres les plus inventifs.

Ces animateurs auraient aussi pour fonction d'organiser périodiquement à l'échelle régionale, c'est-à-dire en liaison avec les universités locales, des réunions de travail où les maîtres pourraient poser les problèmes pratiques de leur enseignement devant des *spécialistes* agissant non comme une instance de contrôle et d'inspection mais comme institution de conseil et d'assistance.

Ces instances d'évaluation pourraient remplir les mêmes fonctions au niveau de l'enseignement secondaire. Une fois réellement instaurées les conditions de la concurrence entre les établissements, ainsi incités à s'attacher les meilleurs, leurs évaluations pourraient guider les choix des parents et des élèves.

A ces instances permanentes pourraient s'ajouter des missions temporaires confiées à des spécialistes (français et étrangers) et destinées à décrire de la manière la plus précise, par référence à ce qui existe et à ce qui change en France et à l'étranger, l'état scientifique et pédagogique des personnels et des établissements des différents niveaux dans la spécialité considérée. L'attribution d'une aide publique tendrait en fait à être subordonnée à l'acceptation de se *soumettre à ces contrôles incitatifs*, propres à assurer aux établissements concernés des attestations de qualité et, par là, un avantage dans la concurrence.

Tout devrait être fait pour augmenter *la part d'autonomie et* de responsabilité des enseignants ou des équipes pédagogiques dans l'exercice de leur métier, en associant les enseignants à la production des instruments de grande diffusion (vidéo-cassettes, manuels, etc.), à l'élaboration des techniques pédagogiques, à la révision des contenus.

Une université ouverte

(...) Une véritable université ouverte à vocation européenne, conçue sur un modèle inspiré de l'Open University anglaise, pourrait offrir un enseignement télévisé assorti de documents d'accompagnement et d'un *encadrement* (corrections d'exercices, éclaircissements complémentaires, etc.) qui pourrait être assuré, dans le cadre régional, par une *antenne d'université* ; une des fonctions de cette institution serait de procurer aux enseignants de tous les niveaux un instrument commode de formation continue et, le cas échéant, de promotion, ce qui aurait pour effet d'encourager des investissements propres à favoriser l'entretien ou l'amélioration de la compétence des maîtres. On pourrait même concevoir que, en s'appuyant sur le satellite européen et au prix d'une ferme simplification des équivalences, cette université ouverte vienne à diffuser à l'échelle de l'*Europe des enseignements* multilingues de haut niveau et à offrir une préparation aux examens *ordinaires* de l'enseignement supérieur, contribuant ainsi à une unification européenne des enseignements et des titres.

Le travail du Collège

Créé en 1530 par François I[er] pour développer l'esprit nouveau de la Renaissance et concurrencer la Sorbonne dont l'enseigne*ment était sclérosé*, le Collège de France est une institution très *particulière*. Aucun titre n'est requis pour y être enseignant ou *étudiant* et elle *ne* délivre aucun diplôme. Les professeurs — au *nombre d'une cinquantaine* — sont cooptés. Leur seule charge *est de faire des conférences sur* leurs recherches en cours. Les *disciplines enseignées peuvent* relever de tous les champs du *savoir (littéraire ou scientifique)*. Leur nature *est* laissée à l'appré*ciation des membres du Collège* qui élisent, chaque fois qu'une chaire *est vacante, le chercheur* qu'ils considèrent comme le *meilleur dans sa spécialité*.

C'est la première fois, semble-t-il, qu'une mission de cette nature leur est confiée. La quasi-totalité des professeurs en exercice — et certains retraités — ont participé d'une façon ou d'une autre à ce travail dont la mise en œuvre était assurée par M. Pierre Bourdieu, professeur de sociolo*gie et spécialiste des questions* d'enseignement. La plupart ont *rédigé* une première *note*, puis des groupes de travail ont été *constitués*. A chaque étape, un rapport de synthèse était rédigé et le « secrétaire » tenait compte ensuite des observations recueillies. Les *réflexions* et propositions figurant dans le rapport sont celles qui ont fait l'objet d'un consensus au sein du Collège. Lorsque des désaccords ou des *réserves* apparaissaient, *les* propositions étaient retirées ou *nuancées*.

MÉDECINE

LES DÉPENSES DE SANTÉ EN 1984

6 462 francs par Français

Les Français ont dépensé pour leur santé, en 1984, 353,8 milliards de francs, soit 6 462 F par personne. La consommation médicale représente ainsi 8,2 % du produit intérieur brut (8 % en 1983) et 12,8 % de la consommation totale des ménages (12,5 % en *1983*). *L'éva*luation de ces dépenses, qui devait *être présentée officiellement*, le jeudi 28 mars, à la commission des comptes de la santé, que président les ministres concernés, en même temps que les bilans définitifs pour 1982 et pour 1983, montre que leur taux d'accroissement s'est ralenti très nettement ces deux dernières années, pour se situer en 1984 à *11 % de plus qu'en 1983*.

● *Les dépenses d'hospitalisation* (178,618 milliards, soit 3 263 F par personne), bien qu'atteignant plus de la moitié des dépenses médicales, ont connu, en 1984, le taux d'augmentation le plus faible jamais observé, soit *11,2 %. Il* reflète à la fois l'effort de maîtrise entrepris par l'attribution de budgets globaux et par la limitation des créations d'emplois, et, sans doute, l'ébauche de mutations structurelles visant à n'utiliser l'hospitalisation qu'en dernier recours et à développer les formules de soins à domicile. Le secteur de l'hospitalisation privée (37,004 milliards de francs) enregistre, pour sa part, une augmentation de 9,9 % par rapport à 1983, plus faible que celle notée pour l'hospitalisation publique (11,6 %).

● *Les soins ambulatoires* (*103,7 milliards* de francs, soit 1 894 francs par personne), qui représentent 29,3 % de la consommation médicale, ont vu la croissance de leurs coûts nettement ralentir (l'augmentation n'est que de 3,1 %) en raison de relèvements tarifaires inférieurs au taux d'inflation. Et pourtant... leur croissance en volume (6,7 %) n'a jamais été aussi forte depuis dix ans bien que, paradoxalement, le nombre des consultations et des visites ait diminué.

Il semble qu'il faille attribuer *cette croissance* à un *recours plus* fréquent des praticiens à des actes mieux payés (écographie, endoscopie, etc.) que les simples consultations. Il est difficile de dire si cette tendance répond à l'évolution technologique, ou, pour une part, à une action des médecins pour compenser des niveaux tarifaires de consulta*tions et de visites fixés trop bas*.

● Si les *auxilaires de santé* (infirmiers, kinésithérapeutes, pédicures, orthophonistes, etc.) n'ont entraîné que des dépenses en faible augmentation (12,8 %), la croissance en volume des services de laboratoires atteint avec 12,10 % plus du double de celle de l'année précédente, *sans doute en raison du* développement des analyses dites de « surveillance biologique » prescrites par exemple lors de la contraception orale. Les cures thermales (2,2 milliards) connaissent, elles aussi, une croissance en volume importante.

● *Les médicaments*, pansements etc. *achetés en pharmacie représentent* 64,05 milliards de francs. Ces dépenses sont, en hausse de 111 % sur 1983. Cela tient manifestement autant à une croissance du volume des *achats, dû notamment* à une forte augmentation des prescriptions qu'aux revalorisations modérée des tarifs cette année. Les Français ont aussi acheté beaucoup de lunettes en 1984, près de 10 % de plus que l'année précédente.

La participation des ménages

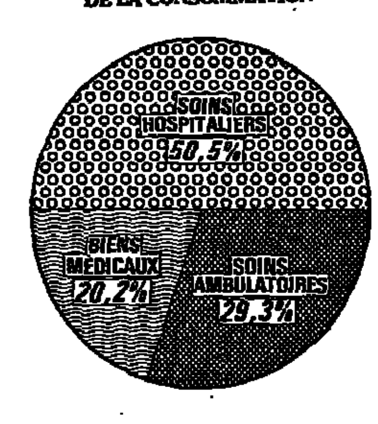
Le rapport du service des statistiques, des études et des systèmes d'information (SESI) du ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale comporte également les données, définitives celles-là, englobant la totalité des dépenses concernant la santé. En 1982, et pour une « consommation médicale finale » de 282 milliards de francs (ce *terme traduit la valeur des biens* et services médicaux acquis sous une *forme marchande*), la *prévention* a impliqué une dépense de 10,5 milliards, l'enseignement de 3,7 milliards, la recherche médicale de 8,5 milliards et la gestion du système de santé de 4,6 milliards. Il est intéressant de noter que l'effort financier consenti pour la recherche médicale de laquelle dépend toute l'orientation du système de santé, et très largement son coût, ne représente que 3 % de la consommation médicale.

Ces dernières données montrent que la participation des ménages au *financement de la santé atteint* 21,2 % en 1982, soit un montant en constante diminution depuis 1970.

Ce n'est donc pas, pour l'instant, à un transfert des modes de financement vers les ménages qu'est dû le très net ralentissement du taux de progression des dépenses de santé. Ce n'est pas non plus parce que les Français se soigneraient moins car la progression en volume des actes médicaux continue d'être forte. *La* France est plus « médicalisée » que jamais, et les résultats enregistrés sont avant tout le fruit des efforts déployés pour une gestion plus rigoureuse des dépenses de santé.

D[r] ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

RÉPARTITION DE LA CONSOMMATION



Les soins ambulatoires comprennent les visites et consultations. Les biens médicaux représentent les achats de médicaments, lunettes, etc.

TAUX D'ACCROISSEMENT DES POSTES

	1970-1980	1980-1982	1983	1984	Valeur 1984 (milliards de francs)
Hospitalisation	+ 19,6 %	+ 18,1 %	+ 12,4 %	+ 11,2 %	178,6
Soins ambulatoires ..	+ 7,0 %	+ 15,4 %	+ 15,6 %	+ 10 %	103,7
Biens médicaux	+ 12,4 %	+ 17,7 %	+ 10,8 %	+ 11,9 %	71,2

LE NAUFRAGÉ DE LA BANQUISE

Rallier le pôle nord, seul, après avoir parcouru 800 kilomètres de banquise en tirant un traîneau à pied ou à ski : tel était le pari — fou — de Jean-Louis Etienne, un médecin de trente-huit ans originaire de Castres (Tarn). Déposé en avion le 9 mars au cap Columbia, à l'extrême nord du Canada, il a commencé sa progression avec son traîneau (65 kilos), effectuant seulement 22 kilomètres pendant les six premiers jours, par des températures atteignant − 46 °C. Le 25 mars, il est tombé dans une crevasse et s'est démis l'épaule. Secouru par un avion, grâce à sa balise de détresse, il a été ramené sain et sauf à son camp de base de Resolute-Bay, dans le Grand Nord canadien.

Jean-Louis Etienne n'est pas un débutant de l'aventure. Il a participé à de multiples expéditions en Patagonie, au Groenland, dans l'Himalaya, et fait plusieurs traversées de l'Atlantique avec Alain Colas et Eric Tabarly. Il s'est spécialisé dans la médecine sportive. Par son expédition solitaire au pôle nord, il voulait prouver l'intérêt des aliments lyophilisés préparés spécialement, dans un contexte où la dépense en calories est à son maximum. Une crevasse aura eu raison de cette première tentative.

R. C.

M. Claude Pair explique pourquoi il a démissionné de la direction des lycées

M. Claude Pair, qui avait été nommé directeur des lycées au ministère de l'éducation nationale en octobre 1981 — et qui a été remplacé, le 6 mars dernier, par M. Pierre Antonmattei, — explique dans une lettre aux personnels de sa direction, les raisons de sa démission.

« (...) *Nous voulions le changement*, écrit-il, *pour améliorer la qualité d'un système éducatif dont nous avons pu mesurer la pesanteur, mais aussi constater les richesses, les capacités d'innovation, les générosités et l'imagination qu'il contient.*

» *Il s'agissait en particulier de faire réussir les plus démunis, les plus en difficulté, qui, sans succès à l'école, sont aujourd'hui condamnés au chômage et à la marginalisation : la mission de l'école, c'est la formation de tous.* (...)

» *Nous avons cru qu'on pouvait enfin concilier les besoins de la nation et de l'économie avec l'épanouissement des capacités de chacun. La réponse à la crise, n'est-ce pas d'éviter le gaspillage de l'intelligence ? Le développement économique reposera, dans les années qui viennent, sur la créativité et la responsabilité de tous, des ouvriers comme des ingénieurs. Il s'agit de construire une école qui y prépare, en donnant à chacun, élève comme enseignant, une responsabilité et un droit à l'initiative dans un dialogue entre personnes égales. L'insistance sur un travail en équipe des enseignants et l'idée d'une pédagogie du contrat voulaient y contribuer.*

» *Nous avons rencontré la peur du mouvement, la soif d'autorité, le corporatisme des disciplines, l'élitisme aveugle, la défense des privilèges donnés par le savoir. Nous avons parfois balancé trop longtemps, nous n'avons pas toujours su agir quand il en était temps.* (...)

» *Pour ce qui me concerne, je me sens aujourd'hui dans l'incapacité de poursuivre le chemin à la place qui est la mienne* (...). »

culture

ÉDITION

LA FIN DU CINQUIÈME SALON DU LIVRE

L' affluence

Le cinquième Salon du livre de Paris s'est terminé mercredi soir 27 mars, faisant, comme chaque année, un beau pied de nez à ceux qui se sont gaussés de sa création, prédisant un échec déshonorant pour l'édition française. Le Syndicat national de l'édition, qui l'organise, s'est félicité du succès grandissant de cette manifestation, avec, pour 1985, plus de cent soixante-dix mille visiteurs (contre cent vingt mille en 1981, la première année, et cent soixante mille l'an dernier).

Cette année, on n'a jamais pu se promener tranquillement sous la verrière du Grand Palais. L'affluence était constante, et chaque jour a connu ses moments de franche bousculade. Les enfants, en particulier, étaient beaucoup plus nombreux qu'à l'accoutumée. Outre ceux qui, venus avec leurs parents, les traînaient, épuisés, de travée en travée pour faire le concours réservé aux jeunes, beaucoup ont visité le Salon avec leur classe. La fréquentation des groupes scolaires a augmenté de 50 % par rapport à 1984, totalisant onze mille élèves.

Les auteurs étaient eux aussi plus présents, pour les signatures : mille au lieu de sept cents. Les personnalités politiques n'étaient pas en reste : le premier ministre, M. Fabius, le ministre de la culture, M. Lang, le maire de Paris, M. Chirac, le ministre des droits de la femme, Mme Roudy, qui a dédicacé son dernier livre, *A cause d'elle*, (Albin Michel), le président de l'Assemblée nationale, M. Mermaz, qui a dédicacé son ouvrage *Mme de Maintenon ou l'amour dévot* (« J'ai lu-Histoire »), le ministre de l'éducation nationale, M. Chevènement, qui a passé un long moment au Salon mardi après-midi 26 mars et a prononcé un discours s'adressant particulièrement aux éditeurs de manuels scolaires *(voir encadré)*.

Une « émeute »

Le surplus de visiteurs de ce Salon 1985 n'était pas constitué de badauds, si l'on en juge par les ventes. Stock, par exemple, annonce une augmentation de 30 % environ et Gallimard de 22 %. Chez Ramsay, on a dû réimprimer le troisième volume de *la Bicyclette bleue*, de Régine Deforges, tiré d'emblée à quatre cent mille exemplaires et sorti deux jours avant l'ouverture du Salon. Chez Fayard, il y a eu samedi après-midi, une « émeute » autour de Simone Signoret, qui a signé en deux heures plus de cinq cents *Adieu Volodia* (son premier roman). Elle est revenue mardi soir, et la travée entière où se trouvait le stand Fayard était impraticable.

Plus inattendu a été le succès de William Boyd, qui participait à « Apostrophes » vendredi 22 mars pour son livre *Comme neige au soleil* (Balland). Dès le samedi, Boyd en signait six cent cinquante exemplaires, et le livre n'a cessé de se vendre les jours suivants. *« Moi, j'ai chaque année un budget de 1 000 F à 1 500 F pour le Salon,* expliquait un visiteur, *parce que j'ai le sentiment que je peux tout trouver, en particulier des livres de petites maisons, à tirages modestes, que certains libraires répugnent à commander, ainsi que des ouvrages très spécialisées. C'est une mine pour les bibliophiles, cet endroit. »* Certes, et même si l'on se fatigue beaucoup sous la verrière du Grand Palais, si l'on se fait copieusement bousculer et écraser les pieds, on y arpente, huit jours par an, la plus belle librairie de France.

JOSYANE SAVIGNEAU.

LE MINISTRE ET LES MANUELS

Ils étaient tous là, les plus grands éditeurs scolaires – Bordas, Hachette, Hatier, Magnard, Nathan, etc., – et ne semblaient pas se réjouir des propos de M. Jean-Pierre Chevènement, dont ils attendaient des solutions à la crise du manuel scolaire.

Les éditeurs souhaitent une forte augmentation des crédits d'Etat qui assurent la gratuité de ces manuels (instituée par la réforme Haby). Les manuels, estiment-ils, ont *« une trop longue vie »* et ne sont souvent plus conformes aux programmes. C'est le cas, affirment-ils, pour 30 % des ouvrages de mathématiques et 60 % des livres d'éveil.

M. Chevènement est resté très imprécis sur *« les diverses formules mises à l'étude »* pour résoudre ces problèmes. En revanche, il a été très disert dans ses commentaires sur les manuels. Il reproche à ces ouvrages, notamment ceux de français, d'être *« souvent truffés d'exemples indignes »*, d'être incomplets, hâtifs, de présenter une ponctuation défectueuse, d'être écrits dans un français parfois approximatif.

THÉATRE

« LA MUSICA », de Marguerite Duras

« Avez-vous bien promis de me haïr toujours ? »

« Ce sont des gens, dit Marguerite Duras, *qui ont habité Évreux au début de leur mariage, qui s'y retrouvent le jour où leur divorce est prononcé. »*

Ils s'étaient séparés, trois ans plus tôt. Depuis, ils ne s'étaient pas revus. Au palais de justice, l'audience a eu lieu tard dans la soirée, elle a été, pour eux deux, éprouvante, comme le sont toujours ces audiences de divorce. Il faut à présent qu'ils attendent le jour. Elle, « on » va venir la chercher demain matin, en voiture. Lui, il prendra le train, « on » l'attendra à Paris, à la gare Saint-Lazare.

Entre eux, c'est fini. Ils n'ont plus rien à partager, à se dire. En ville, tout est fermé, même la gare, alors ils sont assis, ou ils font les cent pas, dans le vestibule de l'Hôtel de France, qui est grand, peu éclairé, désert. Quand le jour va poindre, ils se diront au revoir. Et ne se reverront plus. Voilà la donnée de *la Musica.* C'est simple. Et Marguerite Duras ne joue pas sur le cœur, ne pèse sur aucune corde.

Cette présence d'elle et de lui, dans ce lieu impersonnel, ces heures vides, ces deux êtres qui n'ont plus de lien, c'est un cas ultime, un comble de « place nette ». Les paroles qu'elle et lui vont émettre, presque chacun pour soi, durant quelques quarts d'heure, sont un peu comme des unités de substance pure. De substance de vie pure. Et ces paroles s'organisent peu à peu en une décomposition, une analyse, de l'enchaînement des choses qui ont orienté ces deux vies.

C'est pourquoi nous sommes ici sur un pic extrême du « théâtre ». Deux corps et deux consciences, autonomes, sécrètent, *« entre centre et absence »* comme disait Michaux, les paroles du destin, les paroles qui sont en elles-mêmes le destin. Marguerite Duras a le mot juste quand, s'agissant de sa pièce, elle dit *« tragédie »*. Sans en faire de gorges chaudes. C'est la définition de *la Musica*, sans plus. Entre ce vestibule de l'Hôtel de France à Evreux et *« le cabinet qui est entre l'appartement de Titus et celui de Bérénice, à Rome »*, il n'y a pas de distance. Le spectateur se le dit, et ne se le dit pas. Mais les deux couples ne peuvent se confondre. L'écoute et le regard de Marguerite Duras ne présentent pas de faiblesse. Alors que les mots de Racine : *« Il ne faut point ici nous attendrir tous deux »*, restent lettre morte.

Une vie sans certitude

Peut-être bien que cette femme et cet homme, jusqu'à cette nuit dernière où ils se maintiennent très loin l'un de l'autre, ne s'étaient pas parlé, comme l'on dit. Hors de tout rapprochement, ils s'imposent ainsi l'épreuve d'une réunion, la plus intime que jamais ils aient eue. Le va-et-vient de la parole, enfin vivante, leur fait découvrir qu'ils sont liés, qu'ils s'aiment et s'aimeront à jamais, et que l'« enfer » qu'ils ont vécu, et auquel ils ont eu l'esprit de mettre fin, s'inscrit dans cette union. Alors étreintes, mariage, divorce, pourquoi ? Pour faire front à la fuite du temps. Un trompe-la-mort, pour simplifier.

Une à une, les composantes de *la Musica* concourent à la transparence, à l'évidence, à la nudité de la tragédie. Le lieu de l'action construit par Roberto Plate figure une fuite de perspectives dans le temps et dans la vie : espace perdu, porte-tambour de verre qui n'est ni entrée ni sortie, croisées translucides qui donnent sur ailleurs, reflets d'enfilades de lustres et de miroirs : décor d'une vie sans certitude, vrai décor de théâtre, imaginaire, toile peinte, décor de consience, décor de mémoire, chambre immatérielle de l'esprit. Très beau.

Les deux acteurs, Miou-Miou et Sami Frey, d'évidence très tenus par Marguerite Duras, gardent une extrême sobriété. Lui exprime peut-être plus d'incertitude, des secondes d'une défaite. Elle manifeste plus de caractère, presque comme si Marguerite Duras voyait, entre la femme et l'homme, une inégalité de classe : l'ouvrière de quelque chose contre le privilégié. Mais ce n'est pas l'essentiel.

La dimension de vérité, de poésie et d'énergie spirituelle de Marguerite Duras avait été pour une part dénaturée, pendant des années, par les mises en scène de Claude Régy, certes très fortes et belles, mais d'un art trop stylisé, trop compassé. Dégagée de tout maniérisme par la mise en scène de l'auteur, par le jeu imperturbable des deux comédiens, cette *Musica* nous permet de mieux appréhender nos vies.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre du Rond-Point, 20 h 30, en alternance avec *les Oiseaux*, d'après Aristophane.

CINÉMA

« LE FLIC DE BEVERLY HILLS », de Martin Brest

Eddie Murphy, le Scapin de la côte ouest

A voir Eddie Murphy en jeans fatigués faire le mariole dans un camion de marchandises volées, on croirait un voyou. Mais il est flic, un flic à la manière de Starsky et Hutch, le mouton noir de son commissariat, individualiste, bon cœur cependant (l'anti-Dirty Harry) et fidèle. Il rencontre un vieux copain qui arrive de Los Angeles et se fait brutalement tuer devant lui. Sommé par ses supérieurs de prendre des vacances, Eddie s'en va chercher la clef du mystère sur place, à Los Angeles. Et le voilà tout crasseux et tout petit sous le soleil de la côte ouest, au milieu des *gays* extravagants ou sournois, des supernanas sophistiquées, des beaux grands flics blonds dont l'uniforme impeccable laisse percevoir l'encolure d'un T-shirt blanc lessivé.

Ils ont reçu l'ordre de l'empêcher de gêner, mais, naturellement, il les séduit et leur dame le pion. Il se débarrasse de ceux qui le surveillent en introduisant une banane dans le pot d'échappement de leur voiture, les entraîne dans une boîte crapuleuse où il s'amuse mais reste sur le qui-vive. L'arrivée de deux types en manteaux – par cette chaleur, ce n'est pas net – lui donne l'occasion de démontrer ses mérites. Il joue les allumés, baratine, et les loubards désarçonnés ratent leur coup... Il en fait bien d'autres, Eddie, et il gagne : les flics sont conquis, les riches méchants punis, et lui a vengé son pote.

Le film de Martin Brest est drôle, mouvementé, insolent juste ce qu'il faut pour asticoter sans choquer. Ce qui se rapporte au sexe est discret. la violence tourne au gag. *Le Flic de Beverly Hills* bat des records de recettes aux Etats-Unis. Qu'il n'en aille pas de même en France serait étonnant. L'opposition Detroit/Los Angeles telle qu'elle est montrée est exportable sans difficulté d'adaptation. De même l'opposition Noirs/Blancs. Eddie Murphy est seul. Un Noir gentil, et pourtant suffisamment imprévisible pour garder l'attrait du danger possible. Il est comme un enfant : content de gagner, il n'en profite pas outre mesure.

Son personnage, en définitive, est universel : c'est Scapin, l'éternel zonard métèque, roi de la débrouille, indiscipliné mais efficace, pas vraiment scrupuleux, surtout avec les puissants, mais généreux. Quand il gagne trois sous, il ne les donne pas, il en dépense quatre avec ses copains. Il n'est ni le plus fort ni le plus courageux, mais il sait utiliser sa couardise, et il est le plus rapide, le plus malin.

COLETTE GODARD.

★ Voir les films nouveaux.

DANSE

AU THÉATRE MUSICAL DE PARIS

En feuilletant l'album de Maurice Béjart

En 1955, au Théâtre de l'Etoile, dans une salle presque vide, Maurice Béjart naissait à la chorégraphie avec sa *Symphonie pour un homme seul.* On a encore en mémoire le jeune danseur nerveux, chat sauvage qui échappait à la foule en grimpant à une corde.

Sur sa lancée, Béjart allait créer un chef-d'œuvre tout aussi instinctif et brutal dans sa transposition des pulsions du *Sacre*, avant de s'engager dans des œuvres largement autobiographiques, de style baroque, où le grand public s'enchanterait de retrouver ses propres désirs et ses angoisses.

Dans *Notre Faust* (1974), le chorégraphe, à l'approche de la cinquantaine, s'arrête – le temps d'un tango ravageur – pour jeter un regard en arrière, alourdi par une réflexion métaphysique. Puis il s'échappe une fois encore avec une corde et disparaît la tête en bas, enlevé par un bel archange.

Au Théâtre musical de Paris, où ces deux ballets sont repris par la compagnie de Béjart, c'est Patrick Dupond qui interprète la *Symphonie pour un homme seul* avec une décontraction propre à sa génération, qui rend le propos originel un peu anodin.

La danse a bien évolué depuis quelques années. Avec le recul, l'œuvre de Béjart ne se situe plus du côté des tentatives de renouvellement du vocabulaire et de la technique mais plutôt dans la réactualisation du ballet néo-classique. Aujourd'hui, moins pressé, moins fébrile dans sa création, il prend le temps de s'amuser un peu. Sa dernière création, *le Concours*, est une intrigue policière, un puzzle qui mêle le présent, le futur, le passé, mais c'est avant tout un tableau sublimé et dérisoire de ce qui lui tient le plus à cœur, le monde de la danse et du ballet.

Béjart ouvre aussi la scène aux travaux de ses danseurs ; il a programmé deux essais de Michel Gascard (*Trois pour trois*) et Bertrand d'At (*la Mort de l'amante)*. Leurs chorégraphies sont nettement sous influence. Le mieux pour eux serait de retrouver l'esprit de rupture et de révolte qui animait leur maître lors qu'il composa la *Symphonie pour un homme seul.*

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre musical de Paris, 20 h 30, *Symphonie pour un homme seul*, jusqu'au 31 mars. *Notre Faust*, à partir du 2 avril. *Le Concours*, à partir du 17 avril.

MUSIQUE

« WOZZECK », à l'Opéra

Obsédante est la ville

Faut-il y voir une coïncidence ou une vision sociale et politique ? Le très beau *Wozzeck* présenté mercredi au palais Garnier, est dû à une équipe qui l'a monté l'an passé à l'Opéra de Berlin-Est : Ruth Berghaus, femme de Paul Dessau et ancienne directrice du Berliner Ensemble, pour la mise en scène, Hans-Dieter Schaal (décors), Marie-Luise Strandt (costumes), Sigrid Neef (dramaturgie) ; et la réalisation met l'accent comme jamais sur le drame collectif, sur la ville, dont Wozzeck, Marie, le Capitaine, le Docteur, fournissent des spécimens pris dans la masse.

Obsédante est cette ville où la nature n'a pas de place, fût-ce une lune ou une étoile. Vaste paroi blanche où s'ouvrent la modeste chambre du Capitaine, des superpositions monotones d'escaliers sans grâce ; partout, derrière les piliers, sur le pas des portes, des êtres blafards qu'animent parfois des mouvements rigides ou pendulaires ; les maisons s'écartent peu à peu les unes des autres, « fissure » béante qui symbolise l'opéra, pour laisser voir d'autres architectures en HLM ou en puissants gestes de béton.

Mais laissons parler Hans-Dieter Schaal qui donne une description saisissante de son décor et, finalement, de ce qu'on voit sur scène : *« Les murs enserrent les personnages, sectionnent leurs rapports humains et les empêchent de voir les vastes horizons. Les citadins sortent des murs, des niches, des portes, traversent d'étroites ruelles, regardent aux fenêtres, montent des escaliers et des étages, sont saisis par la lumière, disparaissent dans l'ombre, s'observent, s'écrasent, se menacent et se tourmentent les uns les autres, font des expériences qu'ils ne comprennent pas, se séduisent, s'aiment, se haïssent, se poignardent... La ville est une prison collective. »*

Humanité grise, toute entière « encasernée », où ne ressortent que quelques couleurs vives de travestis dansant et la robe blanche de Marie, la pécheresse, lisant la Bible. Le tambour-major lui-même (Allen Cathcard) est comme les autres, dépouillé de tout habit clinquant, bellâtre à la voix terne, sans grave et à peine de médium. L'histoire de Wozzeck ne serait-elle qu'un fait divers sans importance, perdu dans cet univers concentrationnaire vide de pensée et d'espérance ?

Mais sans doute Ruth Berghaus a-t-elle misé, à juste titre, sur le contraste de cette mise en scène unidimensionnelle avec la partition qui en est à la fois la confirmation et la violente antithèse, une protestation, un cri qui déchire la grisaille. Car sans cesse la musique d'Alban Berg, dans le mouvement même où elle objective l'action, approfondit le drame jusqu'aux racines inconscientes et mythiques de l'affectivité primaire qui meut les personnages; elle transcende et, de ce fait, juge le monde où elle se déploie, ouvre une brèche dans ce huis-clos métaphysique.

Comme la voix de Marie (Anja Silja), d'un éclat prodigieux aux éclairs d'acier, et sa beauté transfigurent la médiocrité de sa condition et la misère de son destin, l'orchestre de l'Opéra, subjugué par l'autorité de Christoph von Dohnayi, illumine le spectacle, alliant la précision la plus exigeante à la fulguration interne, et l'on a rarement entendu une interprétation aussi riche, émouvante et radicalement tragique.

Le Wozzeck de Peter Gottlieb a bien des traits originaux ; plus « intellectuel » que ses devanciers (il a souvent un livre ou un journal à la main), il est aussi moins soumis et plus brutal : d'emblée, on le sent tenté d'égorger le Capitaine avec son rasoir ; se contentant de lui planter sur la tête sa serviette de coiffeur et un chapeau mou ; et il est pour le moins étonnant de le voir jeter à terre Capitaine et Docteur qui viennent de lui révéler son infortune. Hagard et hiératique à la fois, avec une diction très prenante, malgré un timbre un peu assourdi, c'est un personnage de haute stature.

Dans cette excellente distribution, on citera encore le Docteur de Günter Missenhardt, grosse voix sensuelle et sadique, le Capitaine caricatural et abject de Ragnar Ulfung, John Fryatt qui en quelques mots incarne un fou saisissant, James Hoback (Andres), Fernand Dumont et Jean-Philippe Marlières, et aussi les chœurs de Jean Laforge qui peuplent de silhouettes angoissantes cette ville tentaculaire.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 29 mars (20 h), 2, 4, 5, 8, 11, 18 et 22 avril (19 h 30).

CRÉATIONS A L'ITINÉRAIRE

Trajets et sources vives

Les partitions solides, comme les bons vins, ne perdent rien à vieillir un peu. Le concert de l'Itinéraire donné le 20 mars au Centre Georges-Pompidou l'a prouvé une fois de plus. Les *Nuits* de Xenakis, magnifiquement interprétées par le Groupe vocal de France, n'ont rien perdu, depuis 1968, de leur puissance d'expression, mélange explosif de rudesse et de fragilité.

Une nouvelle audition de l'œuvre de Betsy Jolas *D'un opéra de poupée*, écrit pour une formation restreinte mêlant avec une maîtrise remarquable les instruments acoustiques et électroniques (guitare, vaucoder, synthétiseur, orgue), a permis d'apprécier beaucoup mieux qu'à la création, en 1982, toutes les subtilités d'une musique où il se passe toujours en même temps plusieurs choses, qui se mettent mutuellement en valeur.

Les titres des sept parties enchaînées : *d'avant-garde, lyrique, de genre, américaine, contemporaine, de femme, de fin,* disent assez dans quel esprit on doit écouter ce divertissement raffiné et spirituel; Alain Louvier l'a dirigé avec toute l'attention qu'il mérite.

La seconde partie du programme proposait deux créations : l'une parisienne, *Trajets*, de Luc Brewaeys (déjà donné l'an dernier à New-York) ; l'autre mondiale, *Sources vives*, de François Bousch. On ne saurait imaginer contraste plus frappant avec l'activité fébrile de la première, pour piano principal avec modulation à anneau et ensemble intrumental, que l'atmosphère feutrée et contemplative de la deuxième, qui se construit note à note et enveloppe l'auditoire comme les effluves d'un bain parfumé : les voix murmurantes du chœur, les sonorités aquatiques des instruments électroniques, l'amplification des instruments traditionnels se fondant les uns dans les autres, sans chocs ni surprise, pour édifier une longue trame immobile.

A cette esthétique de l'atmosphère que François Bousch (né en 1946) poursuit depuis quelques années et qu'il maîtrise de mieux en mieux, on est tenté d'opposer, voire de préférer, la manière « forte » de Luc Brewaeys, un jeune compositeur-pianiste-ingénieur du son né en Belgique en 1959 et qui témoigne d'un tempérament fougueux dans ce véritable concertino pour piano, coupé de deux cadences flamboyantes, et qui, partant d'une écriture presque rhapsodique, débouche sur un final bouillonnant de rythmes contrariés au sein d'une pulsation implacable qui n'est pas sans rappeler *Repons.* Le compositeur tenait lui-même la partie de piano et l'Ensemble de l'Itinéraire, au meilleur de sa forme, était placé sous la direction de Michel Swierczewski.

GÉRARD CONDÉ.

★ Prochain concert de l'Itinéraire au Centre Georges-Pompidou le 18 avril, avec des œuvres de Durville, Decoust, Benjamin et Barlow.

SPECTACLES

théâtre

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50). Ballet, 19 h 30 : Agon, ballet de G. Balanchine (mus. de Stravinski) et le Palais de cristal, de G. Balanchine (mus. de G. Bizet).

SALLE FAVART (296-06-11), 19 h 30 : Hippolyte et Aricie.

☞ **CHAILLOT** (727-81-15), Grand Théâtre, 20 h : Hernani ; Théâtre Gémier, *20 h 30 : Hôtel de l'homme sauvage.*

ODÉON (325-70-32), 20 h 30 : l'Heureux Stratagème.

PETIT ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : la Donna et Olympe Dort.

☞ **TEP** (364-80-80) Théâtre, 19 h : les Mémoires d'un Bounhoumme ; 21 h 15 : l'Engeance.

BEAUBOURG (277-12-33), Débats-Rencontres, 18 h 30 : Littérature et nouvelles technologies (J.-F.Lyotard, C. Buci-Glucksmann) ; groupe de travail du Collège international de philosophie ; *19 h : Yehuda Amichaï ; Concerts/Animations* : 20 h 30 : Forum de la création ; CIRM (Nice) : E. Armenteros, P. Criton, J. Estrada ; J.-E. Marie et Y. Nara (Double improvisation) ; M. Herrmann (Syllabaire pour Hécube) ; Œuvres en création mondiale de J.-E. Marie (Lis Abbeillo) pour clarinette et bande ; M. Herrmann (Syllabaire pour Hécube) ; Cinéma-Vidéo, nouveaux films BPI : 16 h : l'Envers de la forme : Nicolas de Staël, P. Samson ; 19 h, Beyrouth : A défaut d'être mort, de T. Rached ; Le mois du livre à la BPI. Écrits en images : 16 h : A. Cohen, de M. Soutter ; B. Brecht, de H. Muller ; 19 h : J. Genet, de P. Barnley ; de 14 h 30 à 17 h : Présentation de Vidéo brut ; Cinéma africain : renseignements en téléphonant au centre.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Ballet : 20 h 30 : Ballet du vingtième siècle (1er programme : G. Mahler/P. Henry).

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 30 : Volpone, de Jules Romains ; 18 h 30 : E. Chojnacka, clavecin : De la gavotte à la salsa.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : la Milliardaire.

Les autres salles

☞ **A DEJAZET** (887-97-34) 20 h : la Poussière de soleils ; 22 h 30 : Brecht opéra.

☞ **AMANDIERS** (366-42-17) 20 h 30 : Folies burlesques internationales.

☞ **ANTOINE-SIMONE BERRIAU** (208-77-71) 20 h 30 : le Sablier.

☞ **ARCANE** (338-19-70) 20 h 30 : le Terrier.

☞ **ASTELLE-THÉATRE** (238-35-53), 20 h 30 : l'Amour en visite.

☞ **ATELIER** (606-49-24) 21 h : En attendant Godot.

ATHÉNÉE (742-67-27), Salle C.-Bérard, 20 h 30 : Impasse-Privé.

☞ **ATHEVAINS** (379-06-18), 20 h 30 : Mani pulsations.

☞ **BASTILLE** (357-42-14), 19 h 30 : Othello III, 3.

☞ **BOUFFES-PARISIENS** (296-60-24) 21 h : Tailleur pour dames.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (372-00-15), 21 h : Cocktail.

CARTOUCHERIE, Epée de Bois (808-39-74), 20 h : la Maison de Bernarda Alba. ☞ Aquarium (374-99-61), 20 h 30 : les Incurables ; Chaudron (328-97-04), 20 h 30 : Lulu.

CINQ DIAMANTS 20 h 30 : les Femmes fatales.

☞ **CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE** (589-38-69), La Resserre, 20 h 30 : le Dernier jour d'un condamné Galerie, 20 h 30 : Le plus heureux des trois.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : *Léocadia.*

☞ **COMÉDIE ITALIENNE** (321-22-22), 20 h 30 : le Baiser d'amour.

☞ **COMÉDIE DE PARIS** (281-00-11), 21 h 15 : Messieurs les ronds-de-cuir.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : *le Canard à l'orange.*

☞ **DÉCHARGEURS** (236-00-02), 19 h : Colette dame seule ; 21 h : Tokyo, un bar, un hôtel.

DIX-HEURES (606-07-48), 20 h 30 : Tête de bois ; 22 h : Scènes de ménage.

DEUX PORTES (361-24-51), 20 h 30 : Condamné à mort-Camille.

☞ **EDEN-THÉATRE** (356-64-37), 21 h : Relax.

EDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Chapitre II.

☞ **ÉPICERIE** (724-14-16), 18 h 30 : Dernier bain ; 20 h 30 : Big Bang dans l'île de Callisto.

☞ **ESPACE-GAITÉ** (321-56-05), 20 h 30 : Morpioni's palace.

☞ **ESPACE MARAIS** (271-10-19), 18 h 30 : les Hivernants.

☞ **ESSAION** (278-46-42), I. 17 h 45 : le Chant profond du Yiddishland ; 20 h 30 : Un habit d'homme. II. 19 h et 21 h : le Combat de Tancrède et de Clorinde.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (707-77-75), 21 h : Un homme véritablement sans qualité.

☞ **FONTAINE** (874-74-40), 20 h 30 : *Orphée aux enfers.*

☞ **GAITÉ-MONTPARNASSE** (322-16-18), 20 h 45 : Love.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Pink Thunderbird.

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-94-06), 20 h 30 : Atlantide ma mort.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

☞ **LA BRUYÈRE** (874-76-99), 21 h : Guérison américaine.

☞ **LIERRE-THÉATRE** (586-55-83), 20 h 30 : l'Opéra nomade.

☞ **LUCERNAIRE** (544-57-34). I. 18 h : l'Ombre d'Edgar ; 20 h : Enfantillages ; 21 h 45 : Le pupille veut être tuteur. II. 18 h : les Métamorphoses de Robinson ; 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo.

☞ **LYS-MONTPARNASSE** (327-88-61), 21 h : Lou Andreas-Salomé.

☞ **MARIE-STUART** (508-17-80), 20 h 30 : Savage Love ; 22 h : la Porte - la Crise.

MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74), 21 h 30 : la Berlue.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)

Jeudi 28 mars

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.

☞ **MONTPARNASSE** (320-89-90), Petite salle 21 h : Tchekhov Tchekhova.

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (331-11-99), 20 h 45 : Microperа.

ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le *Dindon.*

☞ **POCHE-MONTPARNASSE** (548-92-97), 20 h 30 : Ma femme.

PORTE DE GENTILLY (580-20-20), *20 h 30 : Mademoiselle Julie.*

☞ **PORTE - SAINT - MARTIN** (607-37-53), 20 h 30 h : Deux hommes dans une valise.

POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Double foyer.

☞ **SAINT-GEORGES** (878-63-47). 20 h 45 : On m'appelle Emilie.

SPLENDID-SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : *Tous aux abris.*

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.

☞ **TAI THÉATRE D'ESSAI** (278-10-79). I. 20 h 30 : l'Ecume des jours. II. 20 h 30 : Huis clos ; 22 h 15 : Et si Beauregard n'était pas mort.

☞ **THÉATRE D'EDGAR** (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), 20 h 30 : Astro Folies Show.

☞ **THÉATRE DU MARAIS** (278-03-53), 20 h 30 : Androclès et le Lion.

THÉATRE MONDAIN AMBULANT (887-09-87), 20 h 30 : le Grand déménagement.

☞ **THÉATRE PRÉSENT** (203-02-55), 20 h 30 : la Madeleine Proust en forme.

THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16). I. 22 h : Ce qui est bon dans la tarte. – II. 22 h : l'Ascenseur.

☞ **THÉATRE DU ROND-POINT** (256-70-80). Petite salle 20 h 30 : l'Arbre des tropiques.

☞ **THÉATRE DE L'UNION** (246-20-83), 18 h 30 : le Journal d'un fou ; 20 h 45 : Dis à la lune qu'elle vienne.

TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30, sam. 16 h : Tac ; 20 h 30, Haut comme la table ; 22 h 30 : Carmen Cru.

☞ **VARIÉTÉS** (233-09-92), 20 h 30 : les Temps difficiles.

La danse

☞ **BASTILLE** (357-42-14), 21 h, Trahisons-Men.

☞ *PALAIS DES GLACES (607-49-93),* 21 h : Cie A. Germain.

☞ **RANELAGH** (288-64-44), 20 h 30 : It About Time.

Les concerts

☞ Lucernaire 20 h : J.-L. Haguenauer, P.-H. Xuereb (Beethoven, Liszt, Scelsi...).

Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : F.-J. Thiollier (Rameau, Czerny, Mendelssohn...).

Théâtre des Champs-Elysées, 19 h 30 : la Grande Ecurie et la Chambre du roy, dir. : J.-Cl. Malgoire (Haendel : *Ariodante*).

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h : Ensemble vocal M. Piquemal, orchestre de chambre B. Thomas (Bach).

Eglise Saint-Roch, 19 h : Gangloff-Levechin.

Salle Cortot, 20 h 45 : L. Novak, S. Richard (Bach, Gluck, Prebanda...).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 45 : A. Chapelin-Dubar (Bach).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

16 h : Bourrachon, de R. Guissart ; 19 h : 70 ans d'Universal : l'Homme sans frontières, de P. Fonda ; 21 h : cinéma japonais (S. Hidari) : l'Enfant favori de la bonne, de T. Tasaka.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : Classiques du cinéma mondial : l'Américain ou le Chemin d'Ernoa, de L. Delluc ; 17 h : The Big Leaguer, de R. Aldrich ; 19 h : 20 ans du Festival de Pesaro : Serfs, de Li Jun.

Les exclusivités

ALPHABET CITY (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cinoches, 6e (633-10-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Escurial, 13e (707-28-04). – V. f. Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

L'AMOUR BRAQUE (Fr.) (*) : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16).

L'AMOUR EN DOUCE (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

ANTARCTICA (Jap.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Action Rive Gauche, 5e (329-44-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40)) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

APRÈS LA RÉPÉTITION (Sue., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.), Grand Pavois (H.sp.), 15e (554-46-85).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : George-V, 8e (562-41-46) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BODY DOUBLE, VOUS N'EN CROIREZ PAS VOS YEUX (A., v.o.) (*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e *(562-41-46) ; Espace Gaîté, 14e* (327-95-94) ; V.f. : Lumière, 9e (246-49-07)) ; Paris Ciné, 10e (770-21-71).

BOY MEETS GIRL (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; *Miramar, 14e (320-89-52).* V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).

ÇA N'ARRIVE QU'A MOI (Fr.) : Bergère, 9e (770-77-58).

CARMEN (*Esp., v.o.*) : *Boîte à films,* 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-it.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LA COMPAGNIE DES LOUPS (Ang., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).

LE COW-BOY (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-70-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; George V, 8e (561-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, *18e (522-46-01) ; Gaumont* Gambetta, 20e (636-10-96).

LA DÉCHIRURE (A.,v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).

DUNE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; V.o., v.f. : Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

ELEMENT OF CRIME (Dan., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

EL NORTE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

EMMANUELLE IV (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46).

LES FAVORIS DE LA LUNE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-14).

GREMLINS (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LES GRIFFES DE LA NUIT (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

GWEN, LE LIVRE DE SABLE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

HEIMAT (All., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21). – V.f. : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

HOLLYWOOD GRAFFITI (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Christine, 6e (329-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LOUISE L'INSOUMISE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; George V, 8e (562-41-46) ; Lumières, 9e (246-49-07).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : UGC *Biarritz, 8e (562-20-40).*

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Saint-Ambroise (H.sp.), 11e (700-89-16).

MISSION NINJA (A., v.o.) (*) : Paramount City, 8e (562-45-76). – (V.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LES NANAS (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA NUIT PORTE-JARRETELLES (Fr.) (*) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-André des Arts, 6e (326-48-18) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

O AMULETO DE OGUM (v.o.) : Latina, 4e (278-47-86).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

LA PART DES CHOSES (Fr.) : Olympic, 14e (544-43-14).

PASOLINI, LA LANGUE DU DÉSIR (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

PETER LE CHAT (Suédois, *v.f.*) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA PETITE FILLE AU TAMBOUR (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

PIANOFORTE (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand *Pavois (Hsp.), 15e (554-46-85).*

PURPLE RAIN (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LES RIPOUX (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA RIVIÈRE (A., V.O.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LES ROIS DU GAG (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

ROMANCE DU FRONT (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Cosmos, 6e (544-28-80) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

SAC DE NŒUDS (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Rex, 2e (326-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LES SAISONS DU CŒUR (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-*Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ;* V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33)

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16).

SOLDIER'S STORY (A., v.o.) : Forum Orient express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

SOS FANTOMES (A., v.o., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare *Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC* Normandie, 8e (563-16-16) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; *Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ;* 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

STALINE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; *Colisée, 8e (359-29-46)* ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.), **LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI** : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LE THÉ A LA MENTHE (Fr.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94).

TRAIN D'ENFER (Fr.) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE *(Fr.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ;* Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

VARIETY (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA VIE DE FAMILLE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

VOYAGE A CYTHERE (Grec, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac, 8e (561-10-60).

LES FILMS NOUVEAUX

LE BAISER DE TOSCA, film suisse de Daniel Schmid, *v.o. : Olympic* Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (335-21-21)

FALLING IN LOVE, film américain de Ulu Grosbard, v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS, film américain de Martin Brest, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Biarritz, 8e (562-20-40). V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, *18e (522-46-01)* ; Secrétan, 19e (241-77-99).

JUSQU'A UN CERTAIN POINT, film cubain de Tomas Gutierrez Alea, *v.o. : Latina 4e* (278-47-86) ; Denfert, 14e (321-41-01).

LADYHAWKE LA FEMME DE LA NUIT, film américain de Richard Donner, *v.o.* : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01).

PARTIR, REVENIR, film français de Claude Lelouch : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75).

COMMUNICATION

Les grandes reprises

ACTE DE VIOLENCE (A., v.o.) : Action Lafayette, 9e (329-79-89).

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) (*) : Rialto, 19e (607-87-61).

ALIEN (A., v.o.) (*) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68). – V.f. : Montparnos, 14e (327-52-37).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.), Denfert (H. sp.) : 14e (321-41-01).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (267-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

BUSTER S'EN VA-T-EN GUERRE (A.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (532-91-68) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).

CHRONIQUE D'UN AMOUR (It., v.o.) : Logos I, 5e (354-42-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LA CIOCCIARA (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

CONAN LE BARBARE (A., v.f.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-It., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47), jusqu'au 1er avril.

DERNIER CAPRICE (Jap., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LES DEUX ANGLAISES (Fr., version intégr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉTOFFE DES HEROS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Calypso (Hsp.), 17e (380-30-11) ; V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

FAME (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LA FEMME A ABATTRE (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Boîte à films (H. sp), 17e (622-44-21).

INDISCRÉTIONS (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JULES ET JIM (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LAWRENCE D'ARABIE (A. v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

MADAME BOVARY (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

MADAME PORTE LA CULOTTE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE MILLIARDAIRE (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

OUTLAND (A., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Rialto, 19e (607-87-61).

PORCHERIE (It., v.o.) : Logos II, 5e (354-42-34).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

LA RONDE DE L'AUBE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LE SALAIRE DE LA PEUR (Fr.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20).

LA STRADA (It., v.o.) : Médicis, 5e (633-25-97) ; Marbeuf, 8e (561-94-95).

UNE HEURE PRÈS DE TOI (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

UN VIOLON SUR LE TOIT (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

20 000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94)) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Napoléon, 17e (267-63-42) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

Les festivals

BERGMAN (v.o.), Bonaparte, 6e (326-12-12) : le Visage.

LES FEMMES D'ANTONIONI (v.o.), Olympic, 14e (544-43-14) : l'Avventura.

E. LUBITSCH (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : To be or not to be.

LAUREL ET HARDY (v.o.), Calypso, 17e (380-30-11) : I. 15 h 30 : Têtes de pioche ; II. 16 h 15: Laurel et Hardy conscrits.

LES MONTY PYTHON (v.o.), Action Ecoles, 5e (325-72-07) : Monty Python sacré Graal.

LE ROMAN NOIR AU CINÉMA (v.o.), Action Rive Gauche, 5e (329-44-40) : Du plomb pour l'inspecteur.

FESTIVAL DE FILMS ANTILLAIS ET BRÉSILIENS

LE LATINA (ex-Marais) 4e (278-47-86). 16 h : Macunaima ; 18 h : O anjo nasceu ; 20 h : Na boca do mundo ; 22 h : le Sang du flamboyant.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU CINÉMA JUIF

RIVOLI-BEAUBOURG 4e (272-63-32) : 15 h 30 : Emile Zola ou la conscience humaine ; 18 h : Eichmann l'homme du IIIe Reich (v.f.) ; 20 h 30 : les Procès staliniens, l'Aveu + débat.

Jeudi 28 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série : Au nom de tous les miens.
D'après le livre de M. Gallo et M. Gray. Réal. R. Enrico, avec J. Penot, M. Meril, H. Hugues...
Martin gravit les échelons de la réussite. Un feuilleton qui illustre une période dramatique de l'histoire, racontée ici d'une manière un peu racoleuse.

21 h 30 Les jeudis de l'information : Questions à domicile.
Une nouvelle émission politique proposée par la rédaction de TF1. Chaque mois Anne Sinclair, Pierre-Luc Seguillon et Alexandre Tarta invitent les téléspectateurs à les suivre en direct au domicile d'une personnalité politique. Premier rendez-vous chez Jean-Pierre Chevènement dans sa maison de Belfort.

22 h 45 Journal.

23 h 5 Etoiles à la une.
Comme les doigts de la main, *court métrage d'Eric Rochant.*

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : Le mur de la haine.
D'après J. Hersey ; scénario de M. Lampell ; réalisation R. Markowitz. Avec E. Wallach, T. Conti, L. Eichhorn.
Deuxième épisode. Après avoir découvert l'existence d'un camp de concentration, Dolek rejoint les rangs de la Résistance.

21 h 35 Carte de presse.
Emission d'H. Chabalier et M. Honorin.
Mourir à fond la caisse, reportage sur les accidents de voiture.

22 h 35 Histoires courtes : la Face perdue.
Film d'E. Barbier, avec G. Gavrilov, L. Croogly...
La nouvelle de Jack London astucieusement transposée dans la Russie de 1918. Quel stratagème le héros va-t-il inventer pour échapper à la torture ? Toute une aventure en une nuit et vingt minutes, avec des brigands sanguinaires.

23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Téléfilm *(hommage à Armand Lanoux)* **: Yvette.**
D'après Guy de Maupassant. Avec F. Dougnac, M. Barreau, M. Michel.
Une histoire que Maupassant avait écrite « à la manière de Feuillet et Cie », et non une étude ; une chose habile mais pas « forte ». Portrait d'une jeune fille pure prise au piège dans un milieu qui n'est pas le sien.

22 h 25 Journal.

22 h 50 Série : Allegoria.

22 h 55 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Oum le dauphin ; 17 h 10, Cent petits tours et puis s'en vont ; 18 h 5, Série : Dynastie ; 18 h 50, Atout PIC ; 19 h, Janique Aimée ; 19 h 15, Informations.

CANAL PLUS

20 h 30, la Victime, film de G. Dobray ; 21 h 45, les Désirs de Melody in love, film de H. Frank ; 23 h 25, Tygra, la glace et le feu, film de R. Bakshi ; 0 h 45, Série : Colette ; 2 h 30, Top 50.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 « Le Jardin aux tilleuls » ou « La Folie sage », d'Alain Vettesse.

21 h 30 Vocalyse : en direct de la Biennale, l'Orfeo 2.

22 h 30 Nuits magnétiques : le Mali.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct du grand auditorium de Radio-France) : *Gavotte variée de la suite en la*, de Rameau ; *Variations sur une très belle valse viennoise*, de Czerny ; *Variations sérieuses*, de Mendelssohn ; *Variations sur un thème de Schumann*, de Brahms ; *Variations sur un thème de Mozart*, de Chopin ; *Variations sur un thème de Corelli*, de Rachmaninov, par François-Joël Thiollier, piano.

23 h Les soirées de France-Musique : America America.

Vendredi 29 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 ANTIOPE 1.

11 h 45 La Une chez vous.

12 h Feuilleton : Cap sur l'aventure.

12 h 30 La bouteille à la mer.

13 h Journal.

13 h 45 A pleine vie.
Série : Galactica ; 14 h 40, La maison de TF 1 : 15 h 20, Temps libres... (Sacha Guitry).

16 h 30 Croque-vacances.

17 h 30 La chance aux chansons.

18 h Le village dans les nuages.

18 h 20 Mini-journal pour les jeunes.

18 h 30 Série : Cœur de diamant.

19 h 15 Jeux : Anagram.

19 h 40 Feuilleton : Les Bargeot.

20 h Journal.

20 h 35 Le jeu de la vérité : Annie Girardot.
Emission de P. Sabatier, avec J.-P. Buccolo, Line Renaud, Richard Berry, Eric Charden, Elaine Page, Barbara Dickson et Madère.

21 h 50 Téléfilm : D'amour et d'eau chaude.
De Jean-Luc Trotignon, avec M. Alloin, G. Matchoro...
Petite chronique sur un monde de gens qui ont tous un vélo dans la tête. Mais le « poétique » est appliqué.

23 h 15 Journal.

23 h 35 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télématin.

10 h 30 ANTIOPE.

12 h Journal et météo.

12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.

12 h 45 Journal.

13 h 30 Feuilleton : Les amours des années folles.

13 h 45 Aujourd'hui la vie.

14 h 50 Série : Fachoda.

15 h 50 La télévision des téléspectateurs.

16 h Reprise : Moi je.
Diffusé le 20 mars.

17 h Itinéraires.
De Sophie Richard.
Indonésie : les hommes-fleurs de Sumatra : un mode de vie millénaire.

17 h 45 Récré A 2.
Poochie ; Teddy ; Anim'A 2 ; Latulu et Lireli ; les maîtres de l'univers ; Téléchat.

18 h 30 C'est la vie.
Les enfants de divorcés.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Le théâtre de Bouvard.

20 h Journal.

20 h 35 Feuilleton : Châteauvallon.
De J.-P. Petrolacci et G. Conchon, réal. P. Planchon et S. Friedman, avec P. Hatet, G. Marchal.
La mort de Quentin fait grand bruit; même à Paris. Les démêlés familiaux autour de la succession Berg sont toujours à l'ordre du jour, sauf pour Armand qui ne pense qu'à Anne, laquelle a disparu. Mais de nouveaux signes accréditent la thèse de l'assassinat de Quentin, que la police aurait peut-être reçu l'ordre de camoufler en suicide. Enorme...

21 h 30 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Réussir au féminin », sont invités : Denise Bombardier (Une enfance à l'eau bénite), *Jean Chalon* (le Lumineux Destin d'Alexandra David-Neel), *Francine Gomez* (On ne badine pas avec la politique), *Katherine Pancol* (Scarlett, si possible), *Yvette Roudy, ministre déléguée auprès du premier ministre pour les droits de la femme* (A cause d'elles).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club (cycle Ernst Lubitsch) : Haute Pègre.
Film américain d'E. Lubitsch (1932), avec M. Hopkins, K. Francis, H. Marshall, C. Ruggles, E. Everett Horton (v.o. sous-titrée. N.).
Un homme et une femme, cambrioleurs mondains, tombent amoureux l'un de l'autre et s'associent. L'homme s'éprend d'une riche parisienne qu'ils avaient décidé de voler. Dans un univers de palaces et de salons, une comédie d'une élégance et d'une amoralité raffinées. Le bonheur du divertissement selon Lubitsch. Le brio tout particulier du cinéaste et de ses acteurs.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.

19 h 55 Dessin animé : Lucky Luke.

20 h 5 Les jeux.

20 h 30 D'accord pas d'accord.

20 h 35 Vendredi : Welcome to America.
Magazine d'information d'André Campana.
Un reportage de Marian Marzynki sur ces derniers immigrés qui arrivent à Chicago : des Polonais qui ont fui un régime et découvert l'Amérique. Leur aventure, leur trajet.

21 h 30 Journal.

21 h 50 Décibels de nuit.
Emission de rock présentée par Jan-Lou Janeir.
Avec Agathe du groupe Regret, Rita Mitsouko et divers groupes, de Lille, Poitiers, Clermont-Ferrand...

22 h 35 Série : Allegoria.

23 h 40 Prélude à la nuit.
Sonate pour deux pianos et percussions, *de B. Bartok, par K. Kumura et G. Tacchino (pianos). H. Iwaki et M. Ventula (percussions).*

CANAL PLUS

7 h, 7/9 ; 9 h, Tout le monde peut se tromper, film de J. Couturier ; 10 h 30, Stunt man, film de R. Rush ; 12 h 35, Cabou Cadin (Sherlock Holmes) ; 13 h 5, Rue Carnot (et à 17 h 30) ; 14 h, Ronde de nuit, film de J.-C. Missiaen ; 15 h 30, Dementia 13, film de F. Ford Coppola ; 16 h 45, Cabou Cadin (les Quatres filles du docteur March) ; 18 h, TLC ; 18 h 40, Jeu ; 19 h 10, Zénith ; 19 h 45, Tout s'achète ; 20 h 5, Top 50 ; 20 h 30, Superstars ; 21 h, le Deuxième souffle, film de J.-P. Melville ; 23 h 25, les Filles de Grenoble, film de J. Le Moigne ; 1 h 5, les Désirs de Melody in love, film de H. Frank ; 2 h 35, Goldie Hawn et Liza Minnelli ; 3 h 10, Chaleur et Poussière, film de J. Ivory ; 5 h 15, le Rayon bleu, film de J. Liebermann.

FRANCE-CULTURE

0 h, Les nuits de France-Culture : 7 h, Le goût du jour ; 8 h 15, Les enjeux internationaux ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance : Secrets d'archives (et à 10 h 50 : Tycho Brahe et la cosmologie de la Renaissance ; 9 h 5, Matinée du temps qui change : les étrangers dans la société française ; 10 h 30 Musique : Miroirs (et à 17 h) ; 11 h 10, L'école hors les murs ; 11 h 30, Feuilleton : Le paysan parvenu ; 12 h, Panorama : Arts et théologie ; 13 h 40, On commence : le théâtre en région Rhône-Alpes ; 14 h, Un livre, des voix : Jean Anglade : « Mes montagnes brûlées » ; 14 h 30, Sélection Prix Italia : « l'Etrange Aventure de Gulliver à Lilliput » ; 15 h 30, L'échappée belle Relax, mars ; 17 h 10, Le pays d'ici, en direct de Douarnenez ; 18 h, Subjectif ; 19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : La résonance magnétique nucléaire ; 20 h, Musique, mode d'emploi : Happy birthday Pierre Boulez.

20 h 30 Rencontre avec... : Marie Magdeleine Davy.

21 h 30 Black and blue : Et si c'était vrai.

22 h 30 Nuits magnétiques : le Mali.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique : hommage à Janos Ferencsik ; 9 h 8, Le matin des musiciens : Pierre Boulez, multiples - le vierge, le vivace et le bel aujourd'hui ; œuvres de Boulez, Lenot, Dufourt, Manoury ; 12 h 5, Le temps du jazz ; 12 h 30, Concert (Eté de Carinthie) : œuvres de Mascagni, Leoncavallo, Verdi, par l'Orchestre de la Radio de Ljubljana, dir. A. Nanut, P. Cappucilli, baryton ; 14 h 2, Repères contemporains ; 14 h 30, Les enfants d'Orphée : école buissonnière ; 15 h, Verveine-Scotch ; 17 h, Histoire de la musique ; 18 h 2, Les chants de la terre ; 18 h 30, Jazz d'aujourd'hui : dernière édition ; 19 h 15, Les muses en dialogue ; 20 h 4, Sonates de Scarlatti, par Scott Ross, piano ; 20 h 15, Avant-concert.

20 h 30 Concert (en direct de Baden-Baden - hommage à Pierre Boulez) : *Répons*, de Boulez, par l'Orchestre symphonique du Südwestfunk, sol. U. Holliger, harpe, G. Cramer, Y. Sugawara, pianos...

22 h 20 Les soirées de France-Musique : Les pêcheurs de perles ; à 24 h, Musique traditionnelle de Syrie.

VU

Gabriel Garcia Marquez trahi

Les écrivains latino-américains n'ont pas de chance avec la télévision. On se souvient d'un ratage monumental l'an dernier avec *Monsieur le Président*, une des œuvres maîtresses de Miguel Angel Asturias. Ce *« roman de terreur »*, baigné par un subconscient magique, auquel les métaphores oniriques, l'accumulation d'assonances, la syntaxe disloquée, donnent une force tellurique, avait été réduit à néant par une de ces coproductions internationales comme on en voit de plus en plus et un « doublage » ahurissant. Les mendiants, les aveugles, toute cette sous-humanité saisissante chez Asturias parlaient avec la même voix que Sue Ellen ou J.R. dans *Dallas*.

C'était encore pis, mercredi soir, avec la Mer du temps perdu, un téléfilm allemand, tiré d'une nouvelle de Gabriel Garcia Marquez, *l'Incroyable et triste histoire de la candide Erendira et de sa grand-mère diabolique.* Il n'en restait rien. L'odeur délicieuse et inquiétante de rose qui envahit un matin le village arrive ici, dans des maisons lavées au savon de Marseille, couleurs propres, gens propres, image propre. Un film sans « lévitation », nettoyé de sa dimension irrationnelle. On ne peut même pas dire que ce soit mal joué, c'est joué à côté, avec des comédiens insensibles à *« cette impossibilité de l'histoire »* qui marque tous les romans de Garcia Marquez. Un désastre, on n'en parlerait même pas, si l'on ne voyait répéter avec inquiétude les mêmes échecs.

CATHERINE HUMBLOT.

LE CABLE A MARSEILLE

Les PTT veulent développer une nouvelle image des réseaux de vidéo-communication

Les signatures de protocoles d'accord sur le câblage entre les PTT et les collectivités locales se suivent et ne se ressemblent pas. Ainsi, quand Marseille signe, le 25 mars, c'est une ville de 880 000 habitants qui se décide à sauter le pas, mais c'est surtout M. Gaston Deferre, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire, qui s'intéresse au câble. C'est sans doute pourquoi le réseau de Marseille vent apporter, au-delà de la télévision par câble, des services professionnels aux entreprises et aux administrations.

Le protocole le précise : Marseille sera un lieu privilégié pour l'expérimentation de ces nouveaux services. Les PTT et la municipalité ont choisi plusieurs directions de recherche : formation professionnelle et permanente, enseignement, information sanitaire et sociale, communication municipale. Des choix qui conduisent, en toute logique, à intensifier le câblage des lieux collectifs (écoles, hôpitaux, entreprises, lieux publics), à développer rapidement l'interactivité et, surtout, à lancer des maquettes de services de manière un peu volontariste, comme on l'a fait en télématique.

Au ministère des PTT, on rappelle volontiers qu'il s'agit là d'une vocation fondamentale du plan de câblage : la vidéo-communication doit prolonger et enrichir la télématique, même si cette logique a été quelque peu oubliée au profit de la télévision, plus facile à vendre aux élus et au grand public. Le ministère des PTT souhaite visiblement que la Direction générale des télécommunications (DGT) ait une politique un peu plus ambitieuse dans ce domaine. Ne s'agit-il pas de démarquer rapidement le plan de câblage des débats sur la télévision privée ?

Pendant deux ans, les réseaux câblés ont été associés à la promesse de nouvelles chaînes. Aujourd'hui, l'attente du public, les investissements financiers et les stratégies des principaux partenaires semblent se déplacer vers la télévision hertzienne, même si le câble constitue à terme la seule solution rationnelle pour la distribution de nombreux programmes audiovisuels. Pour éviter une trop longue traversée du désert, il est temps pour les PTT de revenir à ce qui fait la spécificité des réseaux en étoile et en fibres optiques.

Que peut signifier la vidéocommunication pour une collectivité ? Quelles sont les applications sociales de l'interactivité au-delà du simple visiophone ? C'est à toutes ces questions que l'expérience de Marseille va tenter de répondre. Elle ne sera pas la seule. A Gennevilliers, on cherche depuis plusieurs mois dans la même voie en proposant un câblage à 100 % de la commune. Et la municipalité de Montpellier, qui vient de commander des prises pour la totalité des foyers, s'interroge aussi sur le développement des services collectifs et professionnels.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

● *Le bilan d'exploitation de « la Croix ».* – Le quotidien *la Croix* publie, comme il le fait chaque année, son bilan d'exploitation, qui accuse un déficit de 9302000 F contre 8477000 F en 1983, mais présente une charge moins forte que les années précédentes, souligne le journal. Les ventes (112028 exemplaires) ont baissé de 13,7 % en 1984 par rapport à 1983. Pour assainir l'exploitation financière, les coûts de production ont dû être réduits et *« la pagination moyenne adaptée au volume de la publicité »* (les recettes de publicité ne représentent plus que 8,2 % des ressources de *la Croix*). Enfin, le recours à deux centres d'impression décentraliés – Nantes et Toulouse – a été abandonné, seul celui de Marseille étant conservé.

● *Vers l'entrée de la publicité à la BBC ?* – Le gouvernement britannique vient d'ordonner une enquête sur l'introduction éventuelle de la publicité dans certains services de la BBC, laquelle n'est financée jusqu'à ce jour que par la redevance. Celle-ci va passer de 46 à 58 livres (540 à 680 francs) pour les possesseurs d'une télévision en couleurs, et de 15 à 18 livres pour les téléviseurs en noir et blanc. La direction de la BBC, qui avait réclamé un minimum de 65 livres, estime que l'augmentation est insuffisante.

« LE CHASSEUR FRANÇAIS » A CENT ANS

Avec son numéro d'avril, le magazine *le Chasseur français* célèbre son centième anniversaire. C'est en effet le 15 juin 1885 que, ce mensuel d'information, patronné, à l'origine, par la Manufacture d'armes de Saint-Etienne, était lancé. Dès 1896, d'un quatre pages tabloïd consacré à la chasse et à la vente d'armes, *le Chasseur français* évolue vers le magazine d'information générale. Diffusant 400 000 exemplaires en 1930, il atteint les 850 000 en 1968. Sa rubrique de petites annonces matrimoniales est devenue légendaire. Le numéro du centenaire (9,50 F.) offre, notamment, un document pratiquement introuvable : la reprographie du premier exemplaire du *Chasseur français*. On y trouve en outre un sondage exclusif sur « les Français et la nature ».

INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

Entre la haute couture et le stade

A partir d'éléments disparates, mêlant le manteau surtaillé, la liquette, la veste du costume d'homme, la minijupe, le pantalon étroit et les chaussures à talons bas, des couturiers et créateurs réussissent une séduisante collection d'hiver en coupes rappelant les formes des récentes collections de haute couture mais traitées avec le confort des survêtements du stade.

Les tenues désinvoltes se redéfinissent en superpositions raffinées. Les épaules restent gonflées, les emmanchures basses, les cols et revers importants, la silhouette s'affinant au-dessus de la taille, rehaussée pour s'arrêter à mi-cuisse, au genou ou le mollet. Curieusement, la mode d'hiver se distingue à partir de la démarche : sportive, en ballerines et ensembles longs, suggestive en mini et talons hauts, les jambes se gommant en collant noir opaque ou dans les coloris des vêtements.

Les manteaux en tons de dalhias, les trois-quarts boule, les grosses vestes et les blousons marient entre eux les couleurs primaires ou les associent au noir. Les naturels prennent des reflets de miel, de vigogne ou de lama, à côté des blancs cassés. Et le soir scintille, brille et éclate comme un feu d'artifice sur fond bleu nuit ou noir. La queue de pie, empruntée aux éléments masculins, s'adoucit au contact de blouses chatoyantes et de chandails à col roulés sur jupe ou pantalon étroit. A l'inverse, les robes drapées enroulées et entravées se parent de bustiers, de chemisiers et de grandes écharpes.

Robes de « croqueuse »

Yves Saint-Laurent, toujours cohérent, penche en faveur des robes découvrant le genou, en équilibrant par des ensembles à pantalon étroit et des ourlets sous le ménisque, voire au mollet. Des modèles épaulés sont étoffés, de surcroît, par de grandes écharpes, des cagoules et des casquettes, la ligne s'affinant à partir du buste, la taille ceinturée ou fluide. De superbes tricots jacquard se décline en spencers, vestes et tuniques dans les tons de fleurs d'été avec du noir. Des écossais traités en biais renouvellent le trench en popeline, neutre pour le jour et en tons vifs pour des robes et séparables en soie à grandes jupes longues pour le soir. Séducteur, *Yves Saint-Laurent* propose de merveilleux chemisiers reglan en soie de deux couleurs sur longues jupes droites fendues avec boutonné de strass dans le dos ainsi que du lamé or ou argent à corselet sur crêpe noir. De délicieuses robes de « croqueuse » sont cloutées de strass, du béret de velours aux sandales, avec des colliers ras du cou gros comme des mirabelles.

Karl Lagerfeld, chez Chanel opte pour la garde-robe complète à partir de lodens en blousons et pantalons redingotes ou imperméables aux boutons dorés siglés, chemisiers et chaînes dorées. Ces merveilles intemporelels se retrouvent en cuir, en tweed multicolores et en vestes de velours ou polos de soie et longues jupes plissées le soir.

Givenchy offre de beaux ensembles de sport à base de tricot cachemire, reprenant les coloris des imperméables en gabardine, en ciré façon lézard ou travaillés en accordéon sur des robes et jupes ceinturées en corselet qu'on retrouve aussi sur les modèles habillés. La petite robe noire, si parisienne, se taille en crêpe marocain, velours gansé de satin ou en guipure.

Tenues lapones

Chloé, qui fait désormais partie du groupe Dunhill, tend à jouer les classiques que *Guy Paulin* réussit particulièrement en superposition de tricot. Liquettes imprimées sur jupes collantes et pantalons, portées sous des rasepets de gros tweeds.

Gérard Pipart, de *Nina Ricci*, consacre environ les deux tiers de ses modèles aux tenues de cocktails et du soir très seyantes aux drapés en araignée sur robes courtes. J'ai trouvé très séduisantes les écharpes boule de renard sur tailleur vif et les robes aux écharpes frangées de plumes d'autruche.

Quatre stylistes, deux Français, un Américain et un Anglais, composent le studio de *Christian Dior*, conseillés par Marc Bohan. Le résultat : une silhouette épaulée très jeune, développée en tenue de sport, tailleur de ville à liquette et minijupe ; enfin, des modèles du soir moulés jusqu'aux hanches.

Beaucoup de couleurs chez *Kenzo*, qui mélange les écossais bariolés, taillés en costumes de dandy. Les carreaux et les impressions à fleurs forment des ensembles à jodhpurs. Ils s'inspirent de tenues lapones dans un thème ethnique de grand froid.

Per Spook dédouble ses manteaux en gabardine de laine, superposant une cape marron et une houppelande rouge. D'amusantes robes du soir en soie froissée sont présentées en pochette comme des imperméables.

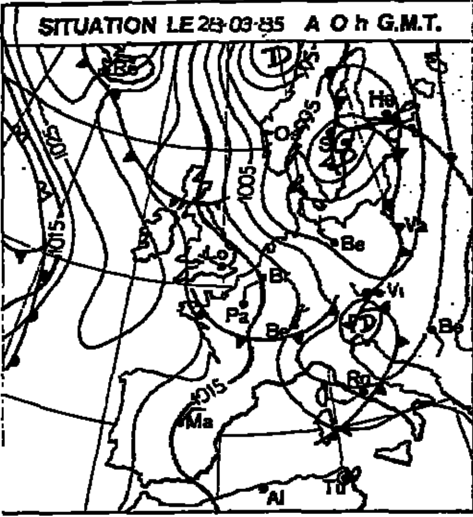
Kimijima, qui va présenter prochainement sa collection à Pékin, à l'invitation du gouvernement chinois, joue les beaux satins synthétiques pour les fourreaux du soir, destinés à la femme qui voyage, en alternance avec la jupe de crêpe de laine blanc, courte et la veste de velours noir à revers pailletés.

Enfin, *Hanaë Mori* écourte de stricts tailleurs en shetland à carreaux noirs et blancs à col officier. Ses jacquards flamboient en grandes arabesques et ses tricots s'enroulent autour du corps perlés et rebrodés.

NATHALIE MONT-SERVAN.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 28-03-85 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 29-03 DÉBUT DE MATINÉE

1020
1025
1015
Br
Pa
St
Li
Bo
To
Ma
Aj
≡ Brouillard ～ Verglas dans la région

PRÉVISIONS POUR LE 29 MARS 1985 A 0 HEURE (GMT)

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 28 mars à 0 heure et le vendredi 29 mars à 24 heures.

La hausse du champs de pression au sol limitera l'instabilité tandis que le flux perturbé atlantique sera rejeté vers le nord.

Vendredi : seules les régions de l'extrême Nord-Est connaîtront encore des passages nuageux avec quelques averses le matin, qui disparaîtront l'après-midi. Ailleurs, le ciel sera souvent clair, excepté toutefois de la Bretagne au Cotentin, où il sera voilé par des nuages élevés en marge de la perturbation atlantique. A noter la formation de brouillards locaux, particulièrement sur les régions du Sud-Ouest à la Bourgogne. Les températures matinales seront plus fraîches avec des gelées dans l'intérieur de l'ordre de 0 à – 4 degrés. Elles seront voisines de 4 degrés sur les côtes de la Manche, de 2 à 3 degrés sur les côtes atlantiques et de 5 degrés sur le littoral méditerranéen. A la faveur du temps ensoleillé sur la majeure partie du pays, ces températures remonteront au voisinage de 12 degrés dans l'intérieur et de 15 à 17 degrés sur les régions du Sud.

Au cours de l'après-midi, les nuages sur le Nord-Ouest gagneront les régions de la Vendée au Nord, et de petites pluies pourront tomber sur les régions côtières de la Bretagne au Cotentin.

Evolution du temps probable en montagne pour la fin de la semaine

Samedi et dimanche : le temps sera ensoleillé sur l'ensemble du relief. Le régime s'établissant au sud-sud-ouest, on observera un net radoucissement avec élévation progressive de l'isotherme 0 degré, qui dépassera dimanche 2 000 m à 2 500 m du Nord-Est au Sud-Ouest.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le jeudi 28 mars, à 7 heures, de 1020,2 millibars, soit 765,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 27 mars ; le second, le minimum de la nuit du 27 au 28 mars) : Ajaccio, 15 et 6 degrés; Biarritz, 12 et 4; Bordeaux, 12 et 1; Bourges, 7 et 1; Brest, 10 et 5; Caen, 7 et 1; Cherbourg, 7 et 3; Clermont-Ferrand, 10 et 1; Dijon, 8 et 0; Grenoble-St-M.-H., 11 et 4; Grenoble-St-Geoirs, 13 et 2; Lille, 7 et 0; Lyon, 12 et 2; Marseille-Marignane, 16 et 6; Nancy, 9 et 0; Nantes, 11 et 1; Nice-Côte d'Azur, 18 et 8; Paris-Montsouris, 7 et 2; Paris-Orly, 7 et –1; Pau, 12 et 3; Perpignan, 18 et 7; Rennes, 10 et 0; Strasbourg, 12 et –1; Tours, 8 et 1; Toulouse, 12 et 5.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 (maxi); Amsterdam, 8 et 2; Athènes, 17 et 8; Berlin, 12 et 0; Bonn, 7 et 2; Bruxelles, 4 et 1; Le Caire, 33 et 15; îles Canaries, 24 et 17; Copenhague, 4 et –3; Dakar, 23 et 18; Djerba, 23 et 11; Genève, 11 et 1; Istanbul, 12 et 5; Jérusalem, 24 et 12; Lisbonne, 17 et 8; Londres, 9 et –2; Luxembourg, 6 et –2; Madrid, 15 et 4; Moscou, 3 et 1; Nairobi, 27 et 14; New-York, 22 et 14; Palma-de-Majorque, 20 et 9; Rio-de-Janeiro, 29 (maxi); Rome, 17 et 12; Stockholm, 2 et 0; Montreal 13 et 0; Tozeur, 24 et 11; Tunis, 23 et 11.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3933

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II									
III									■
IV			■		■		■		
V		■							
VI						■			
VII			■			■			
VIII		■							
IX				■	■			■	
X		■							
XI							■		

HORIZONTALEMENT

I. Endort les badauds et fait bâiller leur porte-monnaie. – II. Qualité propre à certains, à l'approche des étrennes. – III. Quand on lui offre un portefeuille, il n'oublie surtout pas de le remplir. – IV. Entrée de bergerie ou écho en émanant. Plainte d'une peau martyrisée. – V. Dada ou fauve. – VI. On lui consacrait des vierges ; de nos jours, on lui offre des cierges. Suffisant quand il est avantageux. – VII. Alternative. Préposition. Ferré, dans la chanson. – VIII. Quel que soit leur genre, on ne les trouve pas à la soupe populaire. – IX. Victime d'un régicide. Lettres d'amour. – X. Fut candidat au brevet. – XI. Acte de mécréant ou d'apôtre. Copulative.

VERTICALEMENT

1. Monte-en-l'air ou homme volant. – 2. La vieille peut être petite, mais la petite est rarement vieille. Passif. – 3. Ile britannique. Voie d'eau. Le requin mord à son appât. – 4. Travailler le chant. Négation. – 5. Blême emblème. Le bleu de France y supplanta le bleu de Prusse. Morceau de verre. – 6. Etape importante pour un cheminot confédéré. Avancer l'heure du départ. – 7. Exercice délassant ou crevant. Sa loi est cruelle. – 8. Homme de notre monde, mais pas forcément de notre rang. Personnel. – 9. Préposition. Haute chambre à gaz.

Solution du problème n° 3932

Horizontalement

I. Langage. – II. Ivoire. Bu. – III. Baie. Jus. – IV. Elster. TP. – V. Erne. – VI. TAT. Tac. – VII. Itinérant. – VIII. Ecrire. – IX. Rhizome. – X. Dosée. Tir. – XI. Eu. Osée.

Verticalement

1. Liberticide. – 2. Aval. Ou. – 3. Noisetiers. – 4. GI. Tranchés. – 5. Argenterie. – 6. Ge. Ré. Riz. – 7. Tarots. – 8. But. Anémie. – 9. Suspect. Ere.

GUY BROUTY.

EN BREF

COLLOQUES

L'OCCUPATION EN FRANCE ET EN BELGIQUE PENDANT LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE. – C'est le thème d'un colloque international organisé les 26, 27 et 28 avril à l'université des sciences humaines (Lille III) de Villeneuve-d'Ascq par l'équipe CNRS, section histoire, de l'université et par l'association MEMOR, sous le patronage du Comité international d'histoire de la deuxième guerre mondiale. Les travaux porteront notamment sur la comparaison des régimes d'occupation en Belgique et dans les zones en France, les problèmes économiques, politiques et de société, la mémoire de la guerre dans les deux pays.

★ **Renseignements et inscriptions : Colloque occupation ERA, CNRS 820, université de *Lille III*, BP 149, 59653 Villeneuve-d'Ascq, CEDEX.**

CONCOURS

UN CŒUR A L'ENDROIT, UN CŒUR A L'ENVERS. – L'hôtel de ville de Levallois exposera jusqu'au 29 mars les ouvrages collectifs, réalisés au tricot, d'élèves d'écoles primaires (CM 1 et CM 2). Le thème de l'exposition est : Les mosaïques tricotées Cœur... La finale réunira à Paris, en mai, les mosaïques primées. La classe gagnante s'envolera en avion pour un voyage de vingt-quatre heures.

★ **Hôtel de Ville, 46 ter, rue Gabriel-Péri, 92300 Levallois.**

SPORTS

● FOOTBALL : *championnat de France*. – Auxerre a battu Bastia 3-1, mercredi 27 mars, à Auxerre, à l'occasion de la trentième journée du championnat de France de première division. Cette victoire permet aux Auxerrois de revenir à la troisième place du classement.

● TENNIS : *tournoi de Milan*. – Henri Leconte s'est qualifié, mercredi 27 mars, pour le troisième tour du tournoi de Milan en battant le Suisse Heinz Gunthardt 6-1, 6-0

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du jeudi 28 mars :

UN ARRÊTÉ

● Portant création d'une mission de contrôle des organismes chargés de la réalisation des grandes opérations d'architecture et d'urbanisme.

DES DÉCRETS

● Relatif aux instituts de préparation à l'administration générale.

● Portant création de commissions régionales de modernisation et de développement de la flotte de pêche artisanale et des cultures marines.

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC O TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 27/12/84)

Le numéro **365029** gagne **4 000 000,00 F**

Les numéros approchants à la centaine de mille : 065029, 165029, 265029, 465029, 565029, 665029 gagnent 50 000,00 F

Les numéros approchants aux					gagnent
Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	
305029	360029	365129	365009	365020	10 000,00 F
315029	361029	365229	365019	365021	
325029	362029	365329	365039	365022	
335029	363029	365429	365049	365023	
345029	364029	365529	365059	365024	
355029	366029	365629	365069	365025	
375029	367029	365729	365079	365026	
385029	368029	365829	365089	365027	
395029	369029	365929	365099	365028	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	5029	5 000,00 F
	029	1 000,00 F
	29	200,00 F
	9	100,00 F

85 **TACOTAC** TIRAGE DU MERCREDI 27 MARS 1985 27e

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES F.
1	71	200
	181	500
	501	500
2	2	100
	042	600
	342	600
	852	600
	862	600
	22 862	10 100
	42 002	10 100
3	23	200
	403	500
	493	1 000
	8 403	2 500
	74 973	10 000
	79 843	10 000
4	454	500
	964	500
5	365	500
	665	500
	905	500
	6 915	2 000
	7 095	2 000
	68 285	10 000
	167 855	1 000 000

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES F.
6	66	200
	96	200
	066	700
	436	500
	5 376	2 000
	6 586	2 000
	8 136	2 000
	06 646	10 000
	206 546	4 000 000
7	18 687	10 000
8	668	500
	32 748	10 000
9	3 589	2 000
	8 889	2 000
	29 529	10 000
0	0	100
	90	300
	070	600
	340	600
	510	600
	3 000	2 100
	9 730	2 100
	75 430	10 100

LOTO N° 13 TIRAGE DU MERCREDI 27 MARS 1985

1 – 10 – 29 – 30 – 37 – 47 — 46 (NUMERO COMPLEMENTAIRE)

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 3 ET SAMEDI 6 AVRIL VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES MIDI

85 **TRANCHE DE JULES VERNE** TIRAGE DU MERCREDI 27 MARS 1985 26e

CARNET

Mariages

– M. Antoine TONNERRE et Mlle Maryse SANGUINET sont heureux d'annoncer leur mariage, ce 28 mars 1985.

Décès

– Mme Paul BAZILE, née Germaine Etienne,

est pieusement décédée le 24 mars 1985, dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année.

Ses obsèques auront lieu vendredi 29 mars, à 15 heures, en l'église de Cambremer (14).

De la part
Du Père Roger Bazile, prêtre de l'Oratoire, son fils,
De la famille
Et des amis.

Rue de Verdun, 14340 Cambremer.

– Nous apprenons la mort de

Mgr Norbert CALMELS, ancien abbé général de l'ordre des Prémontrés,

survenue le 24 mars à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, à Paris, à l'âge de soixante-seize ans.

Un service funèbre a été célébré en l'église Notre-Dame du Val-de-Grâce, jeudi 28 mars, à 8 h 30, et les funérailles auront lieu à l'abbaye Saint-Michel-de-Frigolet (Tarascon), le samedi 30, à 11 heures.

[Né le 27 décembre 1908 à Vézin-de-Lévezou (Aveyron), Mgr Calmels était entré en 1926 chez les Prémontrés de l'abbaye de Saint-Michel-de-Frigolet, en Provence. Ordonné prêtre en 1934, combattant volontaire de la Résistance, officier et aumônier divisionnaire de la première division française libre de 1944 à 1946, blessé au combat, Mgr Calmels avait été élu en 1946 abbé de Frigolet avant d'être porté, douze ans plus tard, à la tête des Prémontrés, ordre de chanoines réguliers fondé au douzième siècle par saint Norbert. Il avait démissionné de cette fonction en 1982.

Evêque titulaire de Dusa, Mgr Calmels était depuis 1978 représentant personnel du pape auprès du roi Hassan II avec la fonction de prononce au Maroc.]

– M. et Mme Marcel F. Capet,
M. et Mme Maurice Capet,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel CAPET, croix de guerre 1914-1918, ancien directeur à la SA Philips,

survenu le 26 mars 1985, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques auront lieu le 29 mars, à 15 heures, en l'église Saint-Stanislas des Blagis, carrefour intercommunal des Blagis (Sceaux, Fontenay-aux-Roses, Bagneux).

– M. André Kuhn
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme André KUHN, née Elsa Médina,

survenu à Miami (Floride), le 24 mars 1985, après une longue et cruelle maladie.

9001 SW 77 PH Avenue
Appt C 809 Miami 33156,
FLA USA.

LE CARNET DU Monde

– M. et Mme Pierre Labadie,
Christophe Labadie,
Patricia Peyronnet,
Fabrice Labadie,
Les familles Labadie, Voland, Courregelongue, Dheur, Cabannes, Riffaud,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Joseph LABADIE,

leur père, grand-père, arrière-grand-père, oncle, grand-oncle, parent et allié,

survenu le 25 mars 1985, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

Les obsèques religieuses seront célébrées le vendredi 29 mars, à 11 heures, en l'église de Gif-sur-Yvette où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Bègles (Gironde).

103, avenue du Général-Leclerc,
91190 Gif-sur-Yvette.

– Le conseil d'administration et la direction générale de la Fondation santé des étudiants de France,
La direction et le personnel des centres de cure d'Avon et de Varennes-Jarcy,

ont la tristesse de faire part du décès accidentel de

Mme le docteur Dominique LAUTHREY,

survenu le 24 mars 1985.

Les obsèques seront célébrées le vendredi 29 mars, à 14 heures, en l'église de Vernou-sur-Seine (Seine-et-Marne).
On se réunira à l'église.

– Le Seigneur a rappelé à Lui

Marie-Madeleine LEBOUC,
épouse de Raymond Baras,

le 23 mars 1985, jour anniversaire de la naissance de ses enfants

Jean-François et Elisabeth,

qui l'ont précédée dans l'Eternité.

R. Baras,
3 *bis*, rue du Sylvain-Colinet,
77300 Fontainebleau.

– Les familles Leca François Lafuente, Demongeot, de Molenes,

ont la douleur de faire part du décès du

général Xavier LECA de GAFFORY,

survenu le 13 mars 1985.

L'inhumation a eu lieu, selon ses volontés, dans la plus stricte intimité.

– M. et Mme Maurice Masliah
et leurs enfants,
M. et Mme Albert Masliah
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Adam
et leur enfant,
Mlles Marielle et Henriette Smadja,
Les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Isaac MASLIAH,
née Emilie Smadja,

survenu le 23 mars 1985 à Valence.

Les obsèques ont eu lieu le 26 mars dans la plus stricte intimité.

– Mme Raymond Mery,
M. et Mme Philippe Mund
et leurs enfants Sylvie et Olivier,
M. et Mme Christian Mery
et leurs filles Laure et Sophie,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Philippe Raymond MERY,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1940-1945,
conseiller du commerce extérieur de la France,
président d'honneur de la Fédération nationale de la publicité,

décédé le 22 mars 1985, dans sa soixante-quinzième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le mercredi 27 mars.

50, quai Louis-Blériot,
75016 Paris.
67, boulevard de Courcelles,
75008 Paris.
141, boulevard Raymond-Losserand,
75014 Paris.

– Les enfants, les parents et les amis de

Pierre A. MOSER,
journaliste, écrivain,

ont le chagrin d'annoncer son décès, survenu à Paris, le 19 mars 1985.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Alexandre et Isabelle Moser,
21, route de Florissant,
Genève.

– Mme François Peugeot,
Mme André Peugeot,
sa belle-sœur,
Ses neveux et nièces Peugeot, Banzet, Risler, Demongeot
et leurs enfants et petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. François PEUGEOT,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu le 26 mars, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.
La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation, aura lieu le vendredi 29 mars, à 14 heures, au temple d'Hérimoncourt (Doubs).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Le Bois-de-la-Dame,
78640 Neauphle-le-Château.

– Le conseil de surveillance de Peugeot SA
Et les sociétés du groupe Peugeot

ont la tristesse de faire part du décès de

M. François PEUGEOT,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu le 26 mars 1985.
Ses obsèques seront célébrées le vendredi 29 mars 1985, à 14 heures, au temple d'Hérimoncourt (Doubs).

[Né le 31 mai 1901 à Hérimoncourt (Doubs), berceau de la famille Peugeot, M. François Peugeot était diplômé de l'Ecole des hautes études commerciales. Il avait fait toute sa carrière au sein du groupe Peugeot, dirigeant notamment, de 1954 à 1970, la Compagnie de transmissions mécaniques (Sedis) et, de 1968 à 1972, Aciers et Outillages Peugeot. Il était, depuis 1972, membre du conseil de surveillance de la société holding du groupe PSA Peugeot-Citroën. Il avait également exercé de nombreuses responsabilités au sein des organisations patronales : président de 1956 à 1972 de la Fédération des industries mécaniques et transformatrices des métaux, secrétaire, de 1956 à 1972 de l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) et membre, de 1956 à 1972, du bureau du Conseil national du patronat français (CNPF). Député du Doubs de 1936 à 1940, M. François Peugeot avait été également conseiller du commerce extérieur de la France, vice-président du comité national de l'organisation française, et membre du conseil de direction du Centre français du commerce extérieur. Il était commandeur de l'ordre national du Mérite.]

– Mme Zbigniew de Wroczynska,
M. Jean-Philippe de Wroczynski,
M. et Mme Stéfan de Wroczynski,
Christel et Wanda,
ont la douleur de faire part du décès de

Zbigniew de WROCZYNSKI,
ingénieur du génie maritime,
ancien délégué
de la Commission de surveillance
de la marine polonaise en France
(1930),
directeur honoraire
de Metals Research-France,

décédé le 23 mars 1985.
Les obsèques ont eu lieu à Paris dans l'intimité.
Cet avis tient lieu de faire part.
30, rue Hamelin,
75116 Paris.
1, rue Ernest-Hébert,
75016 Paris.

Remerciements

– Mme Maurice Handkan,
ses enfants et petits-enfants,

très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Maurice HANDKAN,

remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine par leur présence et leurs prières.

Anniversaires

– **Mme Virginia Lewis HODGES,**

quittait les siens le 29 mars 1984.

Qu'on pense à elle.

– Pour le premier anniversaire de la disparition de

Evelyne KUHN
Sarah STEIN,

une pensée est demandée.

Communications diverses

SEMAINE DE LA BONTÉ

L'assemblée générale de la Semaine de la bonté exprime à tous ceux qui ont répondu à son appel de décembre une gratitude d'autant plus vive que leurs dons traduisent une volonté sincère de partage. Il s'y mêle cependant une certaine inquiétude. Les demandes de dépannage arrivent à un rythme accéléré, sans doute provoqué par les circonstances économiques et la rigueur d'un hiver prolongé (environ quarante à cinquante par jours). Le discernement nécessaire et le bénévolat de ceux qui examinent les « cas » n'empêchent pas la caisse approvisionnée à Noël de s'assécher à Pâques. Votre main droite devrait, à Pâques, ignorer ce que l'autre a donné à Noël. Songeons que c'est le cœur qui donne et qu'il n'oublie jamais. Alors ? Que notre grand, très grand merci à ceux qui ont déjà donné soit pour eux un encouragement et représente pour les autres un exemple. A toutes fins utiles, voici l'intitulé du compte : La Semaine de bonté, 175, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris. Chèques bancaires ou CCP Paris 4 52 X.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

nouveau drouot

Hôtel des ventes, 9, rue Drouot, 75009 Paris
Téléphone : 246-17-11 - Télex : Drouot 642260
Informations téléphoniques permanentes : 770-17-17

Compagnie des commissaires-priseurs de Paris
Les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11 à 18 heures sauf indications particulières. * expo le matin de la vente

SAMEDI 30 MARS
S. 8. – Vins. Me BOSCHER

LUNDI 1er AVRIL
S. 2. – Livres anciens, rares ou précieux. Mes AUDAP, GODEAU, SOLANET.
S. 4. – Tableaux, meubles. Mes BINOCHE, GODEAU.
S. 7. – Tableaux anciens, belle orfèv. 19e, bel ens. mob. 18e/19e. Me CHEVAL. MM. Ryaux, cabinet de Fommervault, MM. Lepic, Nazare-Aga
S. 9. – Objets d'art, ameublement, Mes PESCHETEAU, BADIN, FERRIEN.
S. 11. – Meubles, mobilier breton 19e, tableaux modernes, bib. Mes LENORMAND, DAYEN.
S. 14. – 16 h. Tapis. Me CORNETTE DE SAINT-CYR.
S. 15. – Tableaux, meubles, objets d'art. Me LOUDMER.
S. 16. – Bons meubles, objets mobiliers. Mes ADER, PICARD, TAJAN.

MARDI 2 AVRIL
S. 1. – Livres, tableaux, mobilier. Me BOISGIRARD.

MERCREDI 3 AVRIL
S. 7. – 14 h. Tableaux, meubles, objets. Me CORNETTE DE SAINT-CYR.
* S. 12. – Timbres-poste. Mes LENORMAND, DAYEN.

ÉTUDES ANNONÇANT LES VENTES DE LA SEMAINE
ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 261-80-07.
AUDAP, GODEAU, SOLANET, 32, rue Drouot (75009), 770-67-68.
BINOCHE, GODEAU, 5, rue La Boétie (75 008), 742-78-01.
BOISGIRARD, 2, rue de Provence (75009), 770-81-36.
BOSCHER, 3, rue d'Amboise (75002), 260-87-87.
CHEVAL, 33, rue du Faubourg-Montmartre (75009), 770-56-26.
CORNETTE DE SAINT-CYR, 24, avenue George-V (75008), 720-15-94.
LENORMAND, DAYEN, 12, rue Hippolyte-Lebas (75009), 281-50-91.
LOUDMER, 18, rue de Provence (75009), 523-15-25.
PESCHETEAU, PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN, 16, rue de la Grange-Batelière (75009), 770-88-38.

ANNONCES CLASSEES

OFFRES D'EMPLOIS

Diriger notre SAV : une fonction tremplin dans notre structure commerciale.

Nous sommes l'une des filiales d'un important groupe industriel et commercial français. Notre SAV (une véritable PMI d'une centaine de personnes) est implanté à ORLEANS dans notre unité de production d'appareils de cuisson (1 800 personnes).
Partie intégrante de notre structure commerciale, sa vocation est d'assurer la meilleure qualité de services à notre clientèle : la grande distribution et des grossistes.
Le patron que nous recherchons est un gestionnaire rigoureux, rompu à l'outil informatique. Il supervise et coordonne les achats et appros, l'atelier de réparation, l'administration des commandes, le magasin pièces de rechange. (C.A. 30 M.F./an).
Rattaché au Directeur d'usine, il sera jugé sur les améliorations qu'il apportera à ses services.
Un ingénieur ou un Sup. de Co. d'environ 30 ans, ayant une expérience significative au sein d'un SAV, de préférence secteur Grand Public, devrait pouvoir assumer avec succès cette fonction dynamique qui lui servira de tremplin vers des responsabilités élargies.
Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo, rémunération actuelle et souhaitée) sous référence 85466 M à

Selecom 226, rue du Faubourg Saint Honoré 75008 PARIS.

URGENT
Pour remplacement 6 mois éventuellement plus
Etablissement d'enseignement Secondaire et Universitaire Paris-16e cherche

SURVEILLANT
Ayant sens des responsabilités pour appel contrôle de connaissances réception famille.
Ecrire sous le n° 303 662 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

CENTRE DE FORMATION DE JEUNES (16/18 ANS)
recherche
FORMATEUR(TRICE) EN EXPRESSION ÉCRITE ET ORALE
2 × 3 H par semaine
Adresser c.v. à A.D.I.F.
14, rue Alexandre-Parodi,
75010 PARIS.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune animateur ch. garde 1 ou 2 enfants ou personne âgée, toutes régions. Ecrire A. Ali, 213, r. E.-Morel 80000 Amiens.

enseignement

MATH, PHYSIQUE
VACANCES DE PAQUES
Stages intensifs du 1 au 6/4 ou du 9 au 7/4.
MATH CONTACT
16, rue du Mail, Paris-2e.
Téléphone : 236-31-63.
Métro Sentier, Rue-Montmartre.

formation professionnelle



ANGLAIS RAPIDE et EFFICACE
COURS INTENSIFS (1 A 4 SEMAINES)
COURS DU MIDI
COURS DU SOIR
– ANGLAIS COURANT.
– ANGLAIS « VIE DES AFFAIRES ».
1, rue de la Pépinière, 75008 Paris.
Face à la gare Saint-Lazare. Téléphone : 522-51-18.

L'immobilier

appartements ventes

5e arrdt

NEUF JARDIN DES PLANTES
1 et 3 RUE POLIVEAU, CONSTRUCTION GD LUXE
Livraison immédiate. Reste 1 appt de 5 pièces 116 m². Visite témoin ts jours 14/19 h sauf mercredi et dimanche.

6e arrdt

M^o ST-SULPICE
Imm. pierre de taille, living, gde salle à manger, 2 chbres, entr., cuis., salle de bains, w.-c. + douche, chauf. central ind. Tél. le matin : 544-21-97.

SEINE BEAUX ARTS
Ét. él. asc. 75 m². 703-32-31.

Exceptionnel. 220 m² sur 3 ét. directement sur Seine + droit de surélévation. 326-98-66.

9e arrdt

Rez-de-chaussée libre.
93 m², Rue LENTONNET.
Téléphone : 380-75-20.

12e arrdt

NATION
Dans imm. récent 2 p. tt cft + parking. Tél. : 634-13-18.

14e arrdt

Près MONTPARNASSE 3 P. cuis., bains, chf. cent. très clair. Imm. pierre. 608-53-94.

MONTPARNASSE VAVIN IMM. STAND. 1er ÉT. 5 P. 150 m² PROF. POSSIB. 633-38-94.

15e arrdt

VILLAGE SUISSE
4 p. cft, bel imm. pierre, 850.000 F. Jeudi, vend. 14 h à 18 h. 7 bis, rue Gal Lerminet.

16e arrdt

R. PERGOLÈSE. Beau r.-de-ch. DANS VOIE PRIVÉE LIV. + CHBRE 60 m². 1.000.000 F. DORESSAY - Tél. 624-93-33.

Neuf, dernier étag., terrasse VUE PANORAMIQUE - Liv., 2 chambres, cuisine équipée. Prix except. Dernier lot. 14 h/19 h. 14, r. JOUVENET.

BD SUCHET, VUE S/BOIS GD STAND., dble liv. 2 chbres 115 m², balc., 3e étag., park. DORESSAY - Tél. 624-93-33.

18e arrdt

A vendre rue Pigalle, dans immeuble ravalé, envir. 85 m², au 4e étage sans ascenseur, 4 p. salle d'eau, w.-c., cuis., entrée, chauffage central individuel gaz, cave, calme et clair. 650.000 F. Tél. 878-73-83.

20e arrdt

M^o TÉLÉGRAPHE, IMM. 77 ensoleillé, 4 p., 87 m², 1er ét., sur jard., séj., 30 m², 3 chbres, 2 bns, ter., 24 m², park. 825.000 F. 364-40-25 ap. 18 h.

92 Hauts-de-Seine

Particulier vend appt 3 pièces tout confort, à MEUDON-LA-FORÊT. Téléphone : 951-34-13.

BOULOGNE, 6e ét., living + chbre tt cft + 125 m² terrasse fleurie. Possib. aménagement. Prix 1.300.000 F. 296-61-38.

SÈVRES (gare)
SPLENDIDE APPART. 160 m² vaste séjour, 4 chbres, 2 bains + terrasse 60 m². 3 park. GARBI - Tél. : 567-22-88.

VAUCRESSON, calme, verdure, appt stand., bon état, gd séj., 3 chbres, 2 s. de bns, cave, gar. 800.000 F. Tél. : 741-29-79.

locations non meublées offres

Paris

LOCATION DISPONIBLE
entre particuliers
Paris-banlieue
707-22-05
CENTRALE DES PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES
43 r. Claude-Bernard, PARIS-5^e
Métro CENSIER.

Région parisienne

CRÉTEIL
Résidence bord du lac, appt avec balcon et chauffage collectif, 3/4 pièces 92 m². Loyer 3.762 F + 911 charges. Tél. 776-42-21, poste 46-55.

BOUGIVAL
Résidence grand standing apparts avec balcon, chauffage individuel au gaz.
2 PCES 58 m², loyer 3.065 F + 401 F charges.
3 PCES 82 m², loyer 4.292 F + 539 F charges.
4 PCES 93 m², loyer 4.886 F + 575 F charges.
Tél. 776-42-21, poste 46-55.

CROISSY
RÉSIDENCE STANDING
Chauffage collectif,
4 pièces, 78 m², loyer 3.003 F + 1.296 F charges.
Tél. 776-42-21, poste 46-55.

locations non meublées demandes

Paris

CADRE SUP. ch. Paris appt min. 130 m², quartier indifférent. Loi 48, accepte grosse reprise et travaux. Faire offre détaillée n° 8 136 CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

Pour dirigeants et employés IMPORT. STÉ EUROPÉENNE INFORMATIQ. rech. apts 2 à 8 P., studios-villas Paris et environs. 504-01-34, poste 12.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. T. (1) 889-89-66, 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 285-11-08.

immobilier information

Pour vendre maison, appartement, propriété, terrain, commerce sur toute la France. Indicateur LAGRANGE fondé en 1876. 5, rue Greffulhe, 75008 Paris. Téléphone : (16-1) 266-46-40.

ANCIENS NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information
FNAIM de PARIS, Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers.
75017 PARIS – 227-44-44.

immeubles

15e, 200 m 7e : 2 imm. vides, 450 m² environ + récupérations, 3 millions. Intermed. et curieux s'abstenir. 1,2 million cash. 335-31-76 propriétaire.

hôtels particuliers

13e, belle maison 1930, très bon état sans jardin, 250 m² + 80 m² de demi-sous-sol aménag. 2.650.000 F. Tél. 546-12-53 – 546-26-25.

pavillons

Part. à part. vend pav. F5 sur petit terrain dns résid. calme à Frépillon (95). 3 chbres, 1 séj., 1 salon chem., 2 s. de bns, 1 garage. Prix : 480.000 F. Tél. h. bur. : (3) 031-75-26. Le soir : (3) 036-88-81.

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR
Appelez ou écrire
Centre d'information
FNAIM de Paris-Ile-de-France,
LA MAISON DE L'IMMOBILIER,
27 bis, avenue de Villiers.
75017 Paris. Tél. 227-44-44.

maisons de campagne

ALPES DU SUD entre GAP et EMBRUN à 10 km sud lac Serre-Ponçon et 35 km, station ski LES ORRES sur 1.000 m², terrain surplombant vallée, ferme caractère, pierres apparentes, restauration qualité, 240 m². Habit. voûtes, cheminée poutres, garage, très jolie vue. Prix : 680.000 F.
CHOIX IMPORTANTS
MAISONS DE CAMPAGNE
04 - 05 LOGINTER S.A.
26, rue Pousterle - 04200 SISTERON. Tél. (92) 61-14-18.

propriétés

A vendre libre
dans petite ville de Touraine,
20 km de Bourgueil,
belle maison neuve,
sur parc de 5.500 m².
Rez-de-ch. : entrée, grand séjour carrelé, cheminée, escalier chêne, cuisine équipée, bureau, salle de bains, w.-c.
1er étage : 6 chambres, salle de bains, w.-c., cave, grand garage (2 voitures), chaufferie. Proche d'un lac, planche à voile, tennis.
Prix à débattre.
Me Lecornec,
notaire à Savigné-s/Lathan,
37340.
Téléphone : (47) 24-60-03.

Gentilhommière 18e, Tournus. Propr., chât., domaines, Bourgogne, Morvan, Bresse, Jura. SERRES IMMOBILIER
3 Rempart St-Pierre - 71-100 Châlon-s/Sne. (85) 46-99-66.

chalets

74 Contamines Montjoie st. été hiver. Part. vd beau chalet st moderne 140 m² (hab.). 700.000 sur 1.200 m². 820.000 sur 1.650 m². Tél. (93) 58-19-61. Vue - Calme.

terrains

PALAISEAU
– CENTRE VILLE (partie de Parc). 630 m², exp. sud (vue sur vallée). Prix 445.000 F.
– LOZÈRE :1.087 m², exp. sud (vue sur vallée). Prix 500.000 F. T. 014-33-68.

Côte d'Azur Fréjus, 1.000 m², quart. Valescure, viab. avec P.C. boisé, golf, mer, com. à 5'. Px exc. (94) 81-32-39.

viagers

F. CRUZ - 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE-8^e
Conseil 47 ans d'expérience.
Px rentes indexées garanties.
Étude gratuite discrète.

Étude LODEL, 35 bd Voltaire, PARIS-9e. Tél. : 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

FONCIAL VIAGERS
266-32-35 GRATUIT
Étude/Expert ayant 45 ans d'expérience. Rente indexée. 19, BD MALESHERBES, 8e.

Libre le 1-11-85. Louveciennes. Imm. récent, duplex 4/5 p., park., calme, verdure. Px 500.000 + 5.000 F/mois. Viagers F. Cruz. 266-19-00.

bureaux

Locations

Siège social. Rue St-Honoré. Constitution Stés, tous serv. PARIS ILE-DE-FRANCE INITIATIVES 260-91-63

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitution de Sociétés et tous services. Tél. 355-17-50.

Siège social ou bureau avec secrétariat partagé. BUSINESS BURO (1) 346-00-55.

UNIQUE CENTRE VILLE MARSEILLE
Immeuble indépendant. Bureaux, 1re partie RUE DE ROME entièrement neufs, insonorisée, 17 bureaux chauffés, issue de secours. Loc. pure. 12.000 F par mois hors taxe. SONEMER (91) 33-70-70.

GARE DE LYON
Location courte durée, 10 bureaux entièrement meublés dans imm. indép. 329-58-55.

Votre adresse commerciale
ou **SIÈGE SOCIAL**
loc. bureaux, secrét., télex
CONST. SOCIÉTÉS
ou créat. toutes entreprises
ASPAC 293-60-50 +.

locaux commerciaux

Locations

BD ST-DENIS 600 m²
envir. s/2 niveau, gde haut. sous plaf. Division poss. cession + petit loyer. 634-13-18.

économie

REPÈRES

Transports : fin de la grève chez Panam

Le personnel au sol de la compagnie aérienne américaine Panam a voté, le 27 mars, la reprise du travail, après avoir ratifié la nouvelle convention collective négociée entre le syndicat TWU et la direction. La grève de quatre mille bagagistes et mécaniciens au sol, *déclenchée le 28 février, avait contraint Panam à réduire de* moitié le nombre de ses vols quotidiens. La nouvelle convention collective prévoit une réduction des garanties en cas de maladie, ainsi qu'une possibilité de diminution des retraites. En contrepartie, le personnel obtient une augmentation de salaire de 20 % sur trois ans et le versement immédiat de primes variant de 600 à 1 000 dollars (6 000 F à 10 000 F). Panam reste menacée d'une *grève, à partir du 1er avril, de son personnel navigant commercial,* hôtesses et stewards, qui négocie, lui aussi, une nouvelle convention collective avec la direction.

Commerce parisien : 120 millions pour sa rénovation

Le Crédit lyonnais lance, à l'intention des petits commerçants parisiens, environ mille deux cents prêts « feu vert rénovation Paris » pour la modernisation de leurs boutiques. L'enveloppe globale est d'un montant de 120 millions de francs. Ces prêts, à un taux d'intérêt de 13,50 %, sont dotés d'une prime de 3 %, versée *par la mairie de Paris et la Chambre de commerce et d'industrie de* Paris. Pour en bénéficier, les commerçants devront justifier d'une ancienneté de cinq ans (deux ans, s'ils ont suivi un stage de formation à la gestion) dans la profession et dans les locaux à moderniser et employer au plus cinq salariés.

Prix : + 0,3 % en RFA

Les prix ouest-allemands à la consommation ont augmenté de 0,3 % en mars, contre 0,4 % en février et en janvier, selon les chiffres provisoires de l'Office fédéral des statistiques. En un an, le taux d'inflation a été de 2,5 % en mars, contre 2,3 % en février et 2,1 % en janvier. – *(AFP.)*

AGRICULTURE

LE 39e CONGRÈS DE LA FNSEA

Appuyé par les viticulteurs, M. François Guillaume parle haut devant M. Rocard

De notre envoyé spécial

Le 39e congrès de la FNSEA, qui se tient à Narbonne (Aude), se termine ce jeudi 28 mars, après deux jours de travaux, par le discours de clôture de M. Rocard, ministre de l'agriculture. Fort de l'appui du Midi viticole, le président de la FNSEA, M. Guillaume, comptait s'adresser en termes très vifs au ministre, au moment où les problèmes de l'élargissement de la Communauté européenne demeurant cruciaux.

Narbonne. – Dans sa longue marche vers l'unité syndicale, la FNSEA a rencontré la viticulture méridionale. Ouvrant le 32e congrès de la Fédération des exploitants, mercredi 27 mars, au Palais du travail à Narbonne, M. François Guillaume a déclaré qu'une grande espérance était née. Rentrant dans le rang, faisant amende honorable, le syndicalisme viticole a rejoint la maison mère hors de laquelle il n'est point de salut.

« La confusion entre le débat politique et professionnel n'avait pas permis aux viticulteurs de se défendre véritablement », a poursuivi M. Guillaume. Heureusement pour les viticulteurs du Midi, avec le président de la FNSEA comme défenseur, une telle confusion n'est plus possible : le dossier du vin est sauvé.

Une telle perspective mériterait une homélie à la gloire de la vigne, de son histoire et de sa culture telle que les chantres du Midi éternel eux-mêmes n'osent plus en prononcer. M. Guillaume le Lorrain entre en terre d'Oc. Il fallait saluer l'événement.

Mandataire unique

En mesurer la portée est une autre affaire. Dans ce nouveau dialogue Nord-Sud, c'est le Nord qui parle fort. Condamnant l'élargissement de la Communauté économique européenne à l'Espagne, l'accord de Dublin, qui lui-même condamne la viticulture française, condamnant du même coup le gouvernement français, qui brade la viticulture et ses viticulteurs, la FNSEA retrouve un cheval de bataille bienvenu pour une centrale syndicale qui tourne à vide : ni les quotas laitiers ni les propositions de prix de la Commission européenne n'ont permis de vraiment mobiliser les paysans.

On ne sait si M. Guillaume aura plus de succès avec ce dossier de l'élargissement, mais pour espérer faire masse, le sujet est bien choisi : sinon l'opposition tout entière, en tout cas le RPR, ne veut pas de l'Espagne dans le Marché commun, le Parti communiste non plus. Seul le Parti socialiste déclare le souhaiter. Conclusion : en 1986, si cet élargissement a lieu, les agriculteurs sauront reconnaître leurs vrais amis...

La voix du Sud, elle, est bien fluette. C'est qu'il y a aussi dans ce dialogue un contentieux Est-Ouest. C'est l'Aude, à l'ouest, qui, par la volonté du prince des coopératives viticoles locales et nationales, Antoine Verdale, a fait acte d'allégeance au suzerain Guillaume de Lorraine. A l'est, les dissidents de l'Hérault campentdans l'opposition à la FNSEA.

Désuni lorsqu'il n'était que viticole, le syndicalisme des vignerons du Languedoc-Roussillon reste fragmenté en chapelles, et l'ombre portée par la puissance tutellaire de la FNSEA n'est pas assez sombre : les cloches brillent encore.

Cette désunion comme l'allégeance des gens de l'Aude, cachent un profond désarroi. Depuis longtemps la Confédération générale des vignerons du Midi, héritière de la révolte de 1907, ne mobilisait plus les foules. Les Comités d'action viticoles, nés dans les années 60, se sont essoufflés, dévoyés par endroits par des néo-poujadistes. Inexorablement les Français boivent moins de vin et l'activisme des commandos n'en peut mais.

Cette découverte pour le Midi viticole n'est pas aussi brutale qu'on le dit. Les plus âgés des vignerons ont peu de besoins ; on assiste, chez les plus jeunes à une diversification rampante des productions ; et, pour une masse importante de coopérateurs, la vigne n'est qu'un accessoire, un appoint à d'autres revenus.

Comment, dans ces conditions, mobiliser encore ? A quel saint se vouer pour retrouver une force capable de parler plus fort alors que l'élargissement, c'est vrai, se fait menaçant pour les coopératives ? Sur le chemin de son désarroi, M. Verdale a rencontré la FNSEA.

Jeudi, M. François Guillaume, ainsi renforcé dans son rôle de mandataire unique des intérêts de l'agriculture française, va pouvoir parler haut devant M. Michel Rocard. Il a promis de présenter au ministre une critique extrêmement vive dans le premier temps de son discours et de faire, dans le dernier, des propositions. Ce sont celles-ci que l'on attend, que les agriculteurs, coincés entre la baisse des prix, la limitation des volumes et la stagnation des marchés attendent de leur dirigeant syndical.

JACQUES GRALL.

RFA

● **Hausse de l'excédent commercial.** – La balance commerciale ouest-allemande a enregistré un excédent de 4,7 milliards de deutschemarks en février, en nette hausse par rapport à celui de janvier (2,6 milliards de deutschemarks) mais légèrement inférieur à celui de février 1984 (4,8 milliards de deutschemarks). Les exportations ont augmenté de 1,8 % pour totaliser 42,9 milliards de deutschemarks, alors que les importations ont diminué de 3,5 % à 38,2 milliards de deutschemarks. La balance des opérations courantes est redevenue excédentaire, avec un solde positif de 1,9 milliard de deutschemarks, contre un déficit de 0,8 milliards en janvier. – *(AFP.)*

ÉTRANGER

La FAO demande d'urgence 108 millions de dollars pour relancer l'agriculture en Afrique

Réunis à Rome le 29 mars, les gouvernements des pays donateurs et les organisations internationales vont examiner à la demande de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation) un programme d'urgence destiné à venir en aide à vingt pays africains touchés par la sécheresse (1). Le directeur général de la FAO, M. Saouma, demande 108 millions de dollars pour 194 projets.

De notre correspondant

Rome. – La sécheresse assurément, mais elle n'est pas l'unique responsable : ce n'est là que la cause *immédiate, conjoncturelle*, de la crise alimentaire sans précédent que connaît l'Afrique. Si ce continent est aujourd'hui « à la dérive », affirme M. Saouma, directeur de la FAO, c'est que la sécheresse s'est surimposée en l'aggravant à une crise de production. Il convient de pallier cette désagrégation de l'agriculture africaine, au risque non seulement de vouer une bonne partie de ce continent à la mendicité, mais aussi de déséquilibrer les programmes d'aide alimentaire mondiaux en concentrant l'effort sur l'Afrique au détriment d'autres régions et finalement d'engendrer par une accoutumance à la tragédie une lassitude envers un *continent qui tend à apparaître comme « le paria du développement »*.

Ces idées ont été souvent évoquées. Ce qu'entend faire le FAO en invitant, le 29 mars, les pays donateurs à examiner 194 projets destinés à vingt pays d'Afrique touchés par la sécheresse, c'est d'amorcer de manière concrète un processus d'action complétant l'aide d'urgence qui vise des objectifs à moyen terme pour le développement des productions vivrières.

Le principal enjeu de ce programme de relance de l'agriculture est de *« compenser les effets pernicieux de l'aide alimentaire »*, a souligné M. Saouma en présentant son projet. L'aide perpétue en effet la dépendance, modifie les habitudes alimentaires et décourage la production locale. A terme, en outre, étant donnée l'augmentation constante des demandes d'urgence (en 1982 ont été approuvées des aides pour un montant de 50,5 millions de dollars, en 1983 de 52 millions, en 1984 de 74 millions et en 1985 de 85 millions), la communauté internationale risque de ne plus pouvoir faire face aux besoins imprévus qui se manifestent dans d'autres régions.

Il y a actuellement en Afrique 150 millions de personnes qui souffrent de la faim ou de la malnutrition. *« L'aide alimentaire fournie principalement sur une base bilatérale ainsi que l'assistance alimentaire d'urgence de la FAO et du PAM (Programme alimentaire mondial) n'ont fait jusqu'à présent que soulager les situations de famine les plus graves »*, précise le rapport de présentation générale du nouveau projet.

Arrêter la chute de la production vivrière

Mais l'important est aussi d'arrêter la chute de la production vivrière. Un exemple : alors que pendant les années 70 l'Afrique avait atteint l'autosuffisance céréalière, elle doit maintenant importer le quart de sa consommation. Selon une estimation encore provisoire, les vingt pays concernés devront, en 1985, importer 40 % de plus que l'année précédente et ils auront besoin, en outre, d'une aide alimentaire de 6,6 millions de tonnes (soit 3,2 millions de tonnes de plus qu'en 1984). La relance du secteur agricole est donc le seul moyen d'éviter une dégradation constante de la situation et une augmentation non moins continue des besoins d'aide d'urgence.

Le directeur général de la FAO ne cache pas que les 194 projets présentés et le montant total de l'aide qu'ils nécessitent (108 millions de dollars) peuvent paraître modestes, sinon dérisoires, par rapport aux besoins : 217 millions de personnes sont concernées, ce qui ne fait guère plus d'un demi-dollar par tête d'habitant. *« C'est une action symbolique qui a pour but de faire prendre conscience du problème aux gouvernements et surtout d'amorcer la pompe »*, a déclaré M. Saouma. *« Nous avons, avec ces 194 projets étudiés, approuvés par les gouvernements des pays receveurs, facilité la tâche des donateurs : ils peuvent agir soit par la FAO, soit sur le plan bilatéral. Le but de cette réunion ne sera pas de solliciter des engagements immédiats mais d'examiner comment mobiliser cette aide. »*

L'objectif à terme n'est en effet pas seulement la relève de l'aide alimentaire par la relance de l'agriculture, mais aussi de pallier les caractères dispersés de l'approche du problème africain qui a prévalu jusqu'à présent. M. Saouma entend proposer à nouveau, le 29 mars, une conférence internationale avec une session spéciale de l'assemblée générale de l'ONU pour repenser le problème du développement en Afrique : *« Il faudrait un plan Marshall pour ce continent »*, a-t-il déclaré.

PHILIPPE PONS.

(1) Ces vingt pays sont les suivants : Angola, Botswana, Burundi, Burkina, Cap-Vert, Kenya, Lesotho, Mali, Maroc, Mauritanie, Mozambique, Niger, Rwanda, Sénégal, Somalie, Soudan, Tanzanie, Tchad, Zambie et Zimbabwe.

La Colombie n'a pas besoin d'un crédit que le FMI veut lui accorder

Les pressions conjuguées des banques internationales et du Fonds monétaire international sur la Colombie vont-elles faire mentir le proverbe selon lequel *« on ne saurait faire boire un âne qui n'a pas soif »* ? L'affaire qui traîne en longueur pourrait trouver un épilogue à l'occasion de la visite que le président Belisario Betancur doit mardi 2 avril faire à Washington où il rencontrera le président Reagan et le directeur général du FMI, M. Jacques de Larosière.

Pour financer l'exploitation de nouveaux et importants gisements pétroliers (découverts par la société nationale Empresa Colombiana des Petroleos en association avec la compagnie nord-américaine Occidental) et surtout du gisement de Cerrejon, *la plus grande mine de charbon* à ciel ouvert du monde, la Colombie cherche à obtenir quelque 800 millions de dollars de prêts bancaires. Une demande à laquelle les grandes banques sollicitées – en majorité américaines – répondent : oui sans doute, mais pas avant que la Colombie n'ait signé avec le Fonds monétaire un « accord de confirmation » lui ouvrant droit à un crédit (procédure dite des crédits *stand by*).

Le paradoxe est que les dirigeants colombiens estiment, non sans quelques bonnes raisons, ne pas en avoir besoin. Tout naturellement, ils répugnent en conséquence à le demander. Les finances extérieures de leur pays qui étaient excellentes il y a quelques années continuent, malgré une certaine détérioration, à faire contraste avec celle des pays environnants. L'endettement à l'égard de l'étranger reste limité – 11 milliards de dollars – et paraît encore tout à fait supportable eu égard aux ressources nationales. Il se compose à concurrence des deux tiers d'emprunts auprès d'organismes internationaux (Banque mondiale notamment), d'où la part relativement faible de l'endettement à court terme. La Colombie paie, rubis sur l'ongle, intérêt et principal. Cependant, comme le fait remarquer depuis longtemps l'actuel ministre des travaux publics (et ancien président de la compagnie pétrolière d'Etat), M. Rodolfo Segovia, il n'est pas toujours facile d'être plus sage que ses voisins, surtout lorsque les créanciers ont le fâcheux réflexe de faire l'amalgame entre tous les pays de la zone, considérée à tort comme globalement sinistrée.

Conforme aux préceptes

A cela s'ajoute un autre facteur. Les banques étrangères se font tirer l'oreille pour accorder des crédits destinés à financer des projets reconnus par tous comme rentables parce qu'elles voudraient obtenir de la part du gouvernement de Bogota une concession de taille : qu'il garantisse les quelques 900 à 1 000 millions de dollars de dettes dus par un certain nombre de grosses sociétés privées en difficulté, tels la plus grande banque du pays, El Banco de Colombia, le groupe textile Coltejer, la compagnie d'aviation Avianca. Les plus importants créanciers de ces entreprises déficitaires sont les banques américaines Bankers Trust, Chemical Bank, Chase Manhattan (Paribas est impliqué mais pour une somme beaucoup plus modeste). Le gouvernement colombien est prêt, comme l'a fait celui du Mexique dans des circonstances comparables, à *offrir de grandes facilités aux* sociétés débitrices sous forme notamment d'un taux de change favorable pour acheter les dollars dont elles ont besoin pour assurer le service de leur dette extérieure. Mais il estime à bon droit qu'il n'est juridiquement nullement tenu à donner sa caution.

Pourquoi, font encore valoir les responsables colombiens, aurions-nous à solliciter un satisfecit du Fonds monétaire pour gagner la confiance des grandes banques commerciales, alors que notre politique est déjà conforme, pour l'essentiel, aux préceptes du FMI ? Tel est, en particulier, le cas pour la politique de change à laquelle M. de Larosière attache une importance toute particulière. Afin de favoriser les exportations et décourager les importations, la Colombie s'apprête cette année à dévaloriser sa monnaie de quelque 50 % (à travers un système de changes glissants en vigueur depuis de nombreuses années), pour un taux d'inflation intérieur prévu de 21 %. Ce dernier pourcentage est quinze à cinquante fois moindre que les taux brésilien et argentin, trois fois moindre que le taux du Mexique, « le bon élève ». En 1984 et en 1983, la dévalorisation avait été chaque année de l'ordre de 30 %, pour des taux d'inflation de 18 % et 22 % respectivement. Il est possible que cette année la hausse des prix dépasse sensiblement les prévisions officielles, mais une chose est certaine : de toute façon, la Colombie fera dans ce domaine infiniment mieux que la plupart des autres pays d'Amérique latine, dont treize ont passé accord avec le FMI. Au risque de mécontenter une opinion publique très hostile au Fonds monétaire, le président Betancur sera-t-il toutefois obligé de faire acte d'allégeance auprès du mentor de Washington pour se concilier la bonne volonté des banques commerciales, plus que jamais soucieuses dans cette partie du monde de faire bloc avec le Fonds monétaire ? Une des solutions envisagées serait de conclure un accord de confirmation ouvrant une ligne de crédit sur laquelle la Colombie – telle est du moins son intention aujourd'hui – ne tirerait pas.

PAUL FABRA.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E-U.	9,6700	9,6800	+ 150	+ 165	+ 275	+ 305	+ 440	+ 540
$ can.	7,0610	7,0734	– 14	+ 12	– 31	+ 6	– 269	– 147
Yen (100)	3,8221	3,8306	+ 138	+ 149	+ 279	+ 299	+ 783	+ 833
DM	3,0572	3,0614	+ 127	+ 138	+ 249	+ 264	+ 685	+ 729
Florin	2,7034	2,7081	+ 89	+ 96	+ 176	+ 188	+ 490	+ 527
F.B. (100)	15,1925	15,2281	+ 27	+ 68	+ 50	+ 144	+ 23	+ 274
F.S.	3,6150	3,6228	+ 147	+ 161	+ 299	+ 322	+ 863	+ 925
L (1 000)	4,7919	4,8064	– 180	– 156	– 335	– 305	–1 048	– 971
£	11,6378	11,6644	– 342	– 296	– 571	– 506	–1 054	– 868

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	8 3/8	8 5/8	8 5/8	8 3/4	8 7/8	9	9 5/8	9 3/4
DM	5 3/4	6	5 5/8	5 3/4	5 3/4	5 7/8	6 1/16	6 3/16
Florin	6 1/2	6 3/4	6 11/16	6 13/16	6 13/16	6 15/16	6 7/8	7
F.B. (100)	10	10 1/2	10 5/16	10 5/8	10 3/8	10 5/8	10 1/2	10 13/16
F.S.	32	36	5 3/8	5 1/2	5 5/8	5 3/4	5 5/8	5 3/4
L (1 000)	10	14	14 3/8	14 3/4	14 1/2	14 7/8	15	15 3/8
£	14 1/2	14 1/4	13 11/16	13 13/16	13 5/16	13 7/16	12 1/4	12 3/8
F. franç.	10 1/2	10 5/8	10 9/16	10 13/16	10 5/8	10 7/8	11 1/4	11 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

LE GROUPE ITALIEN MONTEDISON SUR LE CHEMIN DU REDRESSEMENT

Le groupe italien Montedison, numéro dix de la chimie dans le monde, aperçoit le bout du tunnel. Après quinze années de difficultés marquées par de très lourds déficits (près de 14 milliards de francs), ses comptes pour 1984 se sont pour la première fois rapprochés de l'équilibre. La perte ne s'élève qu'à 40 milliards de lires, soit 192 millions de francs pour un chiffre d'affaires consolidé de 11 400 milliards de lires (54,7 milliards de francs).

« Nous sortons de la crise », a déclaré à Milan, M. Howard Harris, le vice-président du groupe, d'origine américaine, responsable de la politique stratégique, en ajoutant : *« Nous envisageons désormais de faire des bénéfices. »* Pour arriver plus vite à ce résultat, les responsables de Montedison ont décidé de procéder à une restructuration du groupe et de mettre en place des unités industrielles autonomes appelées à devenir de véritables centres de profits.

Ces unités seront au nombre de neuf : l'énergie, la pétrochimie et les matières plastiques, les fibres, les engrais, la chimie fonctionnelle et la protection des plantes, les produits de santé, les produits de consommation et manufacturés, le tertiaire, et les spécialités et matériels à prestation élevée.

D'après M. Harris, toutes ces divisions ont été bénéficiaires en 1984 sauf une : l'agrochimie (protection des plantes). Sans cette note discordante et ses lourds frais financiers (la dette totale de Montedison dépasse 20 milliards de francs), le groupe milanais aurait sans doute dégagé des profits dès 1984.

LE JAPON LIMITERA SES VENTES D'AUTOMOBILES AUX ETATS-UNIS

Le gouvernement japonais a décidé de maintenir une limite aux exportations de voitures vers les Etats-Unis, malgré la décision récente de Washington de ne pas renouveler, après mars 1985, les quotas imposés aux constructeurs japonais.

Cette mesure satisfait cependant la profession automobile nippone car le ministère du commerce international et de l'industrie (MITI) fixerait ce quota autour de 2,3 millions de véhicules pour l'année fiscale 1985 contre 1,85 entre avril 1984 et mars 1985. *(AFP.)*

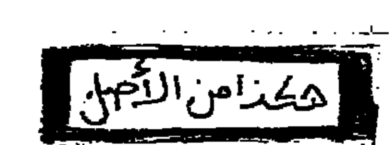
ÉNERGIE

EXXON VEND SES ACTIVITÉS DE RAFFINAGE - DISTRIBUTION EN SUÈDE AU GROUPE NORVÉGIEN STATOIL

Exxon, premier groupe pétrolier mondial, a accepté de vendre à la compagnie norvégienne d'Etat Statoil ses activités de raffinage et de distribution en Suède.

Un accord de principe a été signé entre les deux groupes, prévoyant la reprise, au début de 1986, des deux filiales suédoises d'Exxon, qui contrôlent, avec environ quatre cents stations-service, 12,5 % du marché suédois et ont réalisé, en 1984, un chiffre d'affaires de 8,2 milliards de couronnes (8,7 milliards de francs environ). Il devra être d'ici là approuvé par le gouvernement suédois.

C'est la première fois que le groupe américain se retire d'un marché européen, la première fois également que Statoil acquiert, en dehors de la Norvège, un réseau de distribution. Le groupe américain a précisé que sa décision était liée aux conditions spécifiques du marché suédois (très défavorables aux compagnies pétrolières) et n'augurait pas un plan de dégagement du groupe dans d'autres pays européens.



AFFAIRES

M. Bérégovoy ne va pas à Berne

Les Suisses agacent les Français... et réciproquement

De notre correspondant

Berne. — Traditionnellement courtoises, mais parfois en dents de scie, les relations franco-suisses viennent de prendre un léger coup de froid avec la confirmation, mercredi 27 mars, du report à une date indéterminée de la visite à Berne de M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances. Simultanément, le gouvernement helvétique a pris acte de la décision de la France de considérer comme *« nul et non avenu »* l'avenant à la convention de double imposition conclue avec la Suisse en 1983.

Si les Suisses souhaitent encore dissocier les deux affaires, celles-ci n'en sont pas moins révélatrices des nouveaux tiraillements apparus dernièrement entre les deux pays. En principe, M. Bérégovoy était attendu les 27 et 28 mars à Berne. Mais, en raison d'autres obligations, le ministre français avait proposé, il y a quelque temps déjà, à son hôte suisse, M. Kurt Fürgler, chef du département fédéral de l'économie publique, de le rencontrer le 4 avril. Le 6 mars, M. Fürgler avait fait savoir qu'il n'était pas disponible à ce moment-là et suggérait de reporter la visite à l'automne.

Devant se rendre les 11 et 12 avril à la réunion de l'OCDE à Paris, le responsable de l'économie helvétique, qui est aussi cette année président de la Confédération, invitait également M. Bérégovoy à s'entretenir avec lui à l'occasion d'un déjeuner à l'ambassade de Suisse à Paris.

Mauvaise humeur

Coïncidence ou non, le 6 mars également, dans une première lettre adressée à M. Otto Stich, chef du département fédéral des finances, M. Bérégovoy l'informait que la France estimait que le projet d'avenant à la convention de double imposition et d'accord relatif aux travailleurs frontaliers était désormais caduque. Dans une seconde lettre, le 26 mars, le ministre français réitérait son désir de trouver un accord en reprenant la négociation *« sur des bases nouvelles »*.

Le premier moment de surprise passé, les Suisses ont montré une certaine compréhension pour la réaction française. Une partie de la presse helvétique reconnaît que la France avait des raisons d'être agacée par les atermoiements des chambres fédérales. D'ordinaire, la révision d'une telle convention dure tout au plus une année. Or, malgré les assurances données par les autorités suisses elles-mêmes, les pressions se multiplient depuis des mois pour faire capoter le projet. Ses adversaires craignaient notamment de voir le fisc français frapper le revenu et la fortune des personnes domiciliées en Suisse et propriétaires d'une résidence secondaire en France. Ils contestaient également l'application de l'impôt sur les grandes fortunes aux citoyens helvétiques résidant en France.

Ces arguments avaient été développés en décembre dernier lors du débat devant le Conseil national. Mais plus encore que l'avenant proprement dit qu'ils avaient combattu, les députés de droite et du centre, surtout de Suisse alémanique, avaient voulu manifester leur mauvaise humeur à l'égard de certaines pratiques des douanes et du fisc français. Finalement rejeté par 76 voix contre 70 par la Chambre basse, le projet avait peu de chances d'être ensuite ratifié par le Conseil des Etats (Chambre haute).

Les cantons frontaliers s'étaient préparés à une telle éventualité. Ils auraient été les principaux bénéficiaires de la modification de la convention fiscale, Paris s'étant engagé à leur rétrocéder une partie de l'impôt prélevé sur les revenus de ressortissants français travaillant en Suisse. Cette somme était évaluée à 40 millions de francs suisses par an (environ 140 millions de francs français). Les cantons intéressés envisagent maintenant d'imposer les frontaliers à la source, quitte à reverser ensuite une partie du produit de ces impôts aux communes françaises de leur domicile.

L'apparition de ces tiraillements contraste avec la volonté de surmonter d'inévitables frictions entre voisins qui s'était manifestée lors des visites, en janvier à Berne, de Mme Edith Cresson, puis, en février à Paris, du chef de la diplomatie helvétique, M. Pierre Aubert. Si d'autres points litigieux subsistent, comme la taxe sur les poids lourds, introduite récemment en Suisse, et certaines tracasseries douanières, on espère bien parvenir à dissiper *« ces malentendus »*.

J.-C. BUHRER.

[La convention fiscale franco-suisse de 1968, qui, en principe, vise à éviter les doubles impositions, doit être modifiée pour prendre en compte l'existence de l'impôt sur les grandes fortunes (IGF). Les Suisses résidant en France, au sens du code général des impôts, sont taxables sur l'ensemble de leur fortune, avec cette restriction que les sommes déjà versées au titre du même impôt viennent en déduction de l'IGF (la déduction se fait impôt sur impôt).

Nos voisins s'inquiètent de certaines dispositions spécifiques de l'accord et, notamment, de celle-ci : des personnes qui, d'après la convention, sont considérées comme résidant en Suisse, pourraient être soumises à l'impôt en France, comme si elles y étaient domiciliées, à cette réserve près que le fisc français déduirait les impôts déjà payés en Suisse sur le revenu et la fortune, pour éviter une double imposition. Les Suisses ayant des maisons ou des appartements en France (ils sont vingt mille environ) se sont sentis visés par ce dispositif qui, en fait, ne les concerne pas. Le problème — techniquement — porte sur des définitions différentes, en France et en Suisse, de la notion de « foyer d'habitation ».

D'autre part, cinquante-cinq mille Français travaillent chaque jour en Suisse, tout en habitant en France. La moitié environ travaillent à Genève, où ils sont imposés sur leur revenu ; Genève reverse une partie du produit de ces impôts aux communes françaises où habitent les salariés. Les autres travailleurs frontaliers sont imposés uniquement en France. L'accord prévoyait un reversement partiel (40 % environ) à la Suisse de l'impôt sur le revenu des travailleurs frontaliers français.]

CONJONCTURE

Confirmation de la hausse des prix de détail en février

La hausse des prix de détail a été de 0,5 % en février, l'indice calculé par l'INSEE ayant atteint 154,7, contre 153,9 en janvier, sur la base 100 en 1980. Ce résulat confirme donc les données provisoires publiées par l'INSEE le 15 mars.

En un an (février 1985 comparé à février 1984), la hausse est de 6,4 %. Mais, en rythme annuel calculé sur les trois derniers mois connus (décembre 1984, janvier-février 1985), elle n'est que de 4,9 %.

● **Les prix des produits alimentaires** ont augmenté de 0,5 % en février (+ 5,6 % en un an). Les hausses les plus fortes ont été celles du porc (+ 0,9 % en un mois), du beurre et des corps gras (+ 1,1 % mais seulement + 1,8 % en un an), des fruits et légumes (+ 1,4 % malgré le « lissage » de l'indice sur douze mois, qui atténue beaucoup les conséquences de l'hiver). Noter la forte hausse des boissons non alcoolisées (+ 11,1 % en un an). En revanche, les volailles (– 0,1 %), les œufs (– 0,1 %) voient leur prix baisser.

● **Les prix des produits manufacturés** augmentent de 0,5 % en un mois et de 6,8 % en un an. Parmi ceux-ci, les prix des textiles (+ 0,5 % en un mois, mais + 9,1 % en un an) sont ceux qui augmentent le plus fortement (+ 0,5 % et + 6,3 % pour les autres produits manufacturés).

Les seuls produits manufacturés privés (hors énergie) augmentent de 6,4 % en un an.

● **Les services** augmentent de 0,4 % en un mois et de 6,3 % en un an (+ 1,7 % en un mois et + 5,2 % en un an pour les services de santé).

SOCIAL

M. Marchelli renvoie dos à dos gouvernement et opposition

Volontairement discret depuis plusieurs semaines, M. Paul Marchelli, président de la CGC, a fait sa « rentrée » le 28 mars, au cours d'une conférence de presse, où il a manifesté ses déceptions tant vis-à-vis de M. Fabius que de l'opposition. *« Sept ans de giscardisme et quatre ans de socialisme ont anesthésié la France et les Français »*, a-t-il lancé d'emblée en estimant qu'avec 600 milliards de dettes, un outil industriel *« désuet »* dans de nombreux secteurs, des entreprises nationalisées en déficit, *« nous cueillons les fruits de notre imprévoyance et de notre légèreté »*. *« Les salariés,* a-t-il ajouté, *sont découragés et désorientés, incapables de se mobiliser au travail ou dans la grève. »*

En septembre 1984, M. Marchelli, qui s'était montré fort sévère avec M. Mauroy, avait inauguré un nouvel état de grâce avec le gouvernement de M. Fabius car, confiait-il au *Monde* du 21 septembre, la CGC *« se retrouvait en grande partie »* dans ses orientations, *« en particulier sur la modernisation économique de la France »*. Six mois après, le désenchantement domine. Le président de la CGC évoque la *« croix du chômage »* qui atteint selon lui plus de trois millions de personnes, et s'en prend à un *« Etat omniprésent et omnipotent sur le plan économique et social »*. *« La France frémit peut-être,* a-t-il déclaré, *comme certains aiment à le dire, mais c'est de douleur et d'impuissance, comme un vieillard perclus de rhumatismes qui ne peut plus faire jouer ses articulations. »*

Pour autant, M. Marchelli n'entend pas *« accabler le gouvernement actuel »*. *« Nos ministres font ce qu'ils peuvent courageusement... »*, mais *« il ne suffit pas d'un ou plusieurs discours sur la « modernité » de la part de notre jeune premier ministre, il ne suffit pas non plus de quelques clins d'œil libéraux de notre rusé ministre des finances pour faire renaître la confiance et faire repartir la machine »*. Le président de la CGC reconnaît qu'il a été *« séduit »* au départ mais dénonce le *« défaitisme »* d'un gouvernement qui *« prétend »* parler vrai alors qu'il a *« une mentalité de battu suffisante sur le plan économique et social pour s'estimer obligé de modifier les règles du jeu politique afin d'avoir une chance de survivre à son échec »*.

L'air du temps

M. Marchelli n'est pas moins sévère vis-à-vis de l'opposition. Il exige qu'elle publie un *« programme de gouvernement »* dont l'absence lui paraît *« scandaleuse »* et *« inadmissible »*. *« Le libéralisme,* a-t-il affirmé, *semble être pour l'opposition un état d'esprit, sans plus. Peut-être même un air du temps. Car il ne faut pas oublier que ce sont les hommes qui prônent aujourd'hui le libéralisme qui ont instauré la plupart des contraintes qui pèsent actuellement sur les entreprises et sur les citoyens. »* La CGC n'entend apporter qu'un « oui mais » au discours sur le *« moins d'Etat »* ou les dénationalisations — *« s'il s'agit d'une opération aussi brutale que celle des nationalisations, alors gare à la casse » !* — et s'inquiète d'une éventuelle mise en cause du monopole syndical. En fait, la GCG a vu dans le discours de l'opposition *« une copie conforme d'un reaganisme triomphant, mais rien d'intéressant sur l'emploi, la formation, le redéploiement industriel et l'amélioration de notre compétitivité »*. Récusant *« les formules magiques »* et *« la bataille de politique politicienne »*, M. Marchelli renvoie, pour l'heure, majorité et opposition dos à dos.

Le président de la CGC a rappelé, également, les priorités de sa confédération, au premier rang desquelles l'emploi. Il a insisté sur la nécessité de créer des emplois : *« Il faut restaurer les conditions propices au développement de la volonté d'entreprendre, mettre le secteur bancaire réellement en soutien de l'activité industrielle et commerciale, pousser à l'essaimage des entreprises mais aussi réhabiliter les initiatives individuelles. »* Après avoir évoqué les revendications de la CGC sur *« l'accélération des investissements »*, la formation, les flexibilités — *« il est indispensable que les partenaires socio-économiques réussissent à s'entendre sur ce point »*, — et le *« nouveau syndicalisme »*, M. Marchelli s'est prononcé *« contre une relance de la consommation intérieure »* qui *« reviendrait à gaspiller les résultats acquis grâce aux sacrifices des salariés »*.

Bref, pour la CGC, il ne s'agit pas de proposer aux Français *« de manger leur blé en herbe »*, mais de poursuivre *« un effort de longue haleine »* pour retrouver la compétitivité. Elle ne lance ni appel à un armistice social, comme en juillet 1983, ni mot d'ordre de grève de l'encadrement, mais annonce une campagne nationale pour *« dire la vérité »*.

M. N.

BILAN « POSITIF » DE LA FORMATION DES LICENCIÉS DE TALBOT-POISSY

La commission tripartite chargée du suivi de la formation pour les travailleurs licenciés de Talbot-Poissy, s'est réunie le 27 mars et a examiné le bilan de l'action entreprise il y a un an.

Sur les 1905 salariés licenciés à l'époque, 1 483 ont accepté de suivre une formation, 1 228 d'entre eux qui étaient quasiment analphabètes ont été admis dans des stages de préformation.

Pour ces derniers, *« le bilan est largement positif,* note la commission du suivi, *puisque 235 passent ou sont passés en formation qualifiante sanctionnée par un titre professionnel reconnu (équivalent CAP) »* ; 700 autres apprennent un métier dans des formations *« professionnalisantes »* non sanctionnées par un diplôme.

Les actions de formation entreprises prendront fin au début de 1986, et la commission met actuellement au point, avec l'ANPE, un dispositif d'aide au placement des anciens salariés de Talbot.

● **Grève des mécaniciens au sol d'Air Inter.** — Le syndicat CGT appelle les deux cent quatre-vingts mécaniciens au sol d'Air Inter à un arrêt de travail, les 29 et 30 mars et les 5 et 6 avril. Il demande l'attribution d'une prime annuelle d'incommodité. Selon la direction, ce mouvement de grève n'aura aucune conséquence sur les vols d'Air Inter.

SOCIAL

La CGT cherche de l'argent

« Urgence CGT » : sous ce titre, la CGT a décidé, au cours d'un comité confédéral national exceptionnel le 27 mars, de mener pendant les trois mois qui viennent une *« énorme campagne financière »* en sollicitant des contributions de ses organisations, de ses adhérents, des sympathisants, de ceux qui votent pour elle aux élections professionnelles et de ses «amis» afin d'avoir *« les moyens de son action »*. Les fonds recueillis seront regroupés et partagés en cinq parts égales reversées respectivement aux syndicats d'entreprise, aux unions locales, aux unions départementales, aux fédérations et, enfin, à la Confédération elle-même. Un bilan sera présenté à l'occasion du congrès de la CGT, en novembre prochain.

« Les militants armés de leur foi ne suffisent plus. Il faut des moyens modernes à tous niveaux », a souligné M. Ernest Deiss, trésorier de la CGT, devant la presse, le 27 mars. Et M. Henri Krasucki a reconnu que *« la CGT n'a pas assez d'adhérents et pas assez d'argent »* pour ses ambitions, même si, selon lui, *« son influence remonte et l'audience de ses idées grandit »*.

Chère démocratie

La centrale doit faire face, comme d'autres, à des charges croissantes avec des recettes en baisse. Le nombre des adhérents a diminué et certains paient moins régulièrement leurs cotisations. Or les charges de personnel – le nombre de permanents – qui représentent par exemple plus de la moitié des dépenses de la Confédération, n'ont pas diminué. Les dirigeants de la CGT soulignent aussi le coût de la *« démocratie sociale »*, la participation aux nombreux conseils et commissions qui crée des obligations nouvelles pour les organisations syndicales sans, affirment-ils, qu'on *« leur donne les moyens de jouer ce rôle qui n'était pas le leur auparavant »*.

S'y ajoutent les dépenses effectuées par la CGT pour la construction de son nouveau siège, à la porte de Montreuil, même si les dirigeants de la Confédération en minimisent le poids. L'opération, lancée il y a dix ans, a coûté 300 millions de francs, dont 200 millions ont été empruntés à des taux – 16 % ou 17 % sur quinze ans – que la CGT juge quasi usuraires ; elle aurait déjà obtenu la possibilité de ramener le taux à 10,75 % pour une partie des dettes et voudrait obtenir un étalement des remboursements : *« Nous ne construisons pas pour quinze ans »*, affirme M. Krasucki. L'immeuble, qui souffre de diverses malfaçons – la plus apparente étant le décollement des carrelages qui recouvrent une partie des façades, – coûte aussi cher à l'entretien et en dépenses de fonctionnement.

Pourtant, a affirmé M. Krasucki, *« il n'est pas question que nous soyons en déficit. Nous disons aux travailleurs : « Avec cela, nous ne » vous défendons pas bien. » Donnons-nous les moyens de ce » qui est nécessaire. » Mais on ajustera toujours nos dépenses à ce qu'on a »*.

G. H.

● **Renault-Le Mans : débrayage.** – A l'appel de la CGT et de la CFDT, un débrayage de deux heures a été observé, le 27 mars, dans l'usine Renault du Mans, sur le thème de la défense de l'emploi. Selon la direction, ce mouvement aurait été suivi par 56,53 % de l'effectif des équipes du matin et de l'après-midi.

● **RATP : les propositions salariales de la direction pour 1985.** – Au cours d'une réunion, le 27 mars, la direction de la RATP a présenté aux syndicats ses propositions salariales pour 1985. Une hausse de 4,5 %, en niveau, est prévue en deux ou trois étapes, à définir. Une clause de sauvegarde n'entrera en vigueur que pour une hausse des prix, constatée en 1985, supérieure à 5,2 % alors que, en masse, l'augmentation des salaires devrait être de 4,7 %. La prochaine séance de négociations se tiendra le 10 avril.

CEE

L'Europe qui poudroie

(Suite de la première page.)

Qu'on se rappelle les années de résistance de Mme Thatcher à propos du budget communautaire (*« I want my money back » – je veux récupérer mes sous*), qu'on regarde le comportement actuel des Allemands, qui, fiers de leur mark, boudent l'ECU et qui refusent chez eux, contrairement aux engagements pris, une baisse des prix agricoles.

La politique intérieure a ses raisons que la raison communautaire ne connaît pas, ou plutôt fait semblant de ne pas connaître. Pour masquer les intérêts, on n'a cessé de lancer de la poudre aux yeux politique.

L'Europe qui poudroie... Les gouvernements se sont donné bonne conscience en demandant à *des hommes au grand cœur européen* de leur faire des rapports sur le renforcement de l'intégration. Ainsi, l'on sortit en 1970, alors qu'on ne vivait encore qu'à Six, le rapport de Werner, concernant « la réalisation par étapes de l'union économique et monétaire de la Communauté ». Ce n'est rien de moins qu'un super-Etat que proposait le premier ministre luxembourgeois d'alors, au bout d'un cheminement de dix ans, avec un « centre de décisions pour la politique économique » et un « système communautaire des banques centrales ».

On mit bien vite ce texte au fond d'un tiroir. Un peu plus de cinq ans après, en janvier 1976, c'était au tour de M. Tindemans de présenter son rapport sur l'« union européenne » qui lui avait été demandé par un sommet de 1974. Cette fois, les suggestions étaient beaucoup plus prudentes et reparaissent aujourd'hui sous d'autres plumes ; renforcement des institutions communautaires, grâce notamment à la pratique courante du vote majoritaire au sein du conseil, possibilité qu'un certain nombre d'Etats aillent plus vite que d'autres vers l'union européenne. Malgré son pragmatisme, M. Tindemans, comme M. Werner, avait eu raison trop tôt, et l'on ne donna pas suite à ses suggestions. Peut-être aura-t-il bientôt sa revanche.

Ce ne sont plus les gouvernements, mais le Parlement européen qui approuva en février 1984 un *autre document* poussant vers l'Europe politique : le rapport Spinelli. Son but était d'aller « au-delà du degré actuel d'unification » et de doter l'Assemblée européenne de Strasbourg d'un pouvoir législatif et budgétaire dans certains domaines. Selon ce même texte, la Commission de Bruxelles devrait être moins dépendante du conseil des ministres où l'utilisation du *droit de vote ne pourrait pas dépasser* dix ans sur une question, et devrait chaque fois être justifiée par la notion d'« intérêt national vital ». Sagement, M. Spinelli admettait que les questions de défense et monétaire resteraient en dehors des attributions de l'union européenne.

Chassés-croisés

Il se passe quelque chose de curieux. A mesure qu'on avance, les « rapports » sur l'Europe politique s'efforcent de contourner les chimères d'antan, alors que dans les lieux de vrai pouvoir, et particulièrement en France, on ose parler de sujets tabous. Ainsi de la monnaie européenne. L'ECU apparaît de plus en plus ici comme la préfiguration de la devise communautaire face au dollar. En outre, le 24 mai 1984, devant le Parlement de Strasbourg, M. Mitterrand, non content de vouloir prolonger le traité de Rome par un traité nouveau, dans l'esprit des propositions de M. Spinelli, a souhaité que la Communauté approfondisse sa réflexion sur une défense commune.

Sans doute ne suffit-il pas que deux ou trois chefs de gouvernement aient envie d'aller de l'avant pour que les autres suivent. Mais ils suivront encore moins les thèses que des experts fignoleraient pour les besoins d'une Europe rêvée.

Ni l'économie ni les meilleurs « rapports » n'ouvriront les portes de l'Europe politique. D'où peut-elle naître ? D'abord, d'une « *volonté de puissance* ». Celle d'aujourd'hui n'est plus tellement militaire (*cf.* le Japon). Il s'agit bien plus pour le Vieux Monde de retrouver sa jeunesse, à la fin du millénaire. Il n'est bruit que de déclin aujourd'hui. Comment en serait-il autrement à la lecture des résultats obtenus face aux Etats-Unis et au Japon. La fracture date du début des années 70, la crise du pétrole n'ayant fait que prolonger le début d'un mauvais cycle. Inutile d'insister sur le déphasage dans le domaine des techniques nouvelles (sauf le nucléaire et le spatial), la lenteur des mutations industrielles, et donc des créations d'emplois, le rétrécissement de la part de l'Europe dans les exportations mondiales, la faiblesse des investissements. Devant ce panorama accablant, il n'est pas impossible qu'un sursaut dégage enfin le chemin vers l'Europe politique, qui, *elle, peut redonner du nerf* à l'Europe économique.

Mais la volonté ne peut venir que de quelques-uns. Et pourquoi pas du noyau des Six qui a su *ex nihilo* poser les premières pierres de l'édifice européen, baroque certes, mais solide, puisque les pires tempêtes n'ont pu avoir raison de lui. Si l'Europe ne rompt pas, elle pliera de plus en plus sous le vent de son espace en mal d'élargissement. Et il serait bien étrange que les Douze (quand l'Espagne et le Portugal seront là) *reçoivent, comme les Apôtres,* les *« langues de feu »* d'une Pentecôte politique.

L'Europe à deux vitesses paraît donc la seule voie efficace, mais le tandem franco-allemand qui semble le plus déterminé fait tout de même un peu léger. Les Six pionniers ont le poids qu'il faut, et s'ils donnent l'exemple, pourquoi deux ou trois autres ne suivraient-ils pas ?

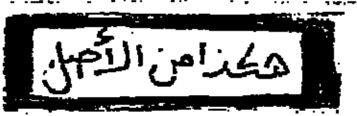
Faute de cette conversion, l'Europe, qui poudroie grâce aux mots, continuera de s'enfoncer. Dans un récent livre (1), Michel Richonnier rappelle les raisons de l'agonie de l'empire ottoman de Soliman le Magnifique et de l'empire chinois des Ming à compter des années 1500 : vivre dans la gloire de ses anciens succès, perdre le goût de la curiosité, se replier sur soi.

Confusément, les citoyens du Vieux Monde craignent que les techniques nouvelles ne cassent le moule de l'humanité des Lumières. La *« difficulté d'être »* de l'Europe est d'abord culturelle. Elle aime trop son passé. Sera-t-elle transformée en statue de sel, comme la femme de Loth ?

PIERRE DROUIN.

(1) *Les Métamorphoses de l'Europe*, Flammarion, 1985.

● **Les *Mémoires* de Jean Monnet vont être édités en chinois.** – L'intérêt que les chercheurs, à travers le monde, portent aux idées de Jean Monnet ne cesse de croître. Déjà traduits en allemand, en anglais, en italien et en espagnol, ses *Mémoires* vont être prochainement édités en japonais à Tokyo, en chinois à Pékin et en portugais à Brasilia.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

27 mars

Hausse

Vingt-quatre heures auront été suffisantes pour que la Bourse de Paris se remette des émotions causées par l'occupation de ses locaux. Mercredi, le mouvement de hausse a repris, si bien repris même qu'à la clôture l'indicateur instantané enregistrait une avance supérieure à 0,9 %. L'indice CAC a, quant à lui, franchi la barre des 210.

D'assez nombreuses hausses ont été observées, qui ont, en particulier, concerné CFR (+ 7,5 %), Nord-Est, Radiotechnique, Cit-Alcatel, le couple Penarroya-Imétal, Lafarge, L'Oréal, Pernod, etc.

A nouveau, les professionnels évoquaient les achats étrangers. Il semblerait, selon eux, que la baisse de la devise américaine ait incité les investisseurs qui en détiennent à vendre du dollar pour acquérir des valeurs mobilières, et pas seulement françaises. Une façon comme une autre de se prémunir contre une nouvelle dépréciation du billet vert. En attendant, cette baisse du dollar a été hier bien accueillie sur le marché où l'on se disait satisfait de cet « atterrissage en douceur ».

En d'autres temps, un pareil plongeon aurait fait frémir la communauté. En 1985, mot et sentiment n'ont plus les mêmes valeurs. Dans le sillage du dollar, la devise-titre a littéralement plongé pour s'échanger entre 10,02 F et 10,07 F (contre 10,20 F-10,32 F la veille).

A l'inverse, l'or s'est raffermi très vite. Déjà en hausse la veille au soir à Londres (323,75 dollars l'once contre 316 dollars), son prix a été fixé à 329,90 dollars. A Paris, le lingot a repassé la barre des 100000 F pour coter 101250 F, puis 101750 F (+ 2 %) contre 99750 F. Le napoléon a gagné 7 F à 603 F (après 595 F). Le 4 1/2 % 1973 indexé sur la pièce française de 20 F a monté de 6,4 %.

NEW-YORK

Reprise

Surmontant le nouvel accès de faiblesse dont il avait été victime quelques heures auparavant, le marché new-yorkais s'est très sensiblement redressé mercredi. La reprise n'a pas été immédiate, mais après une heure de cotations, le mouvement s'est amorcé, et, à la clôture, l'indice des industrielles enregistrait une hausse de 5,19 points à 1 264,90.

Le bilan de la journée a été plus significatif encore de l'amélioration constatée. Sur 1 975 valeurs traitées, 1 035 ont monté, 514 ont baissé et 426 n'ont pas varié.

L'optimisme serait-il de retour autour du Big Board ? De l'avis général, la réaction observée a surtout revêtu un caractère technique. Mais la baisse rapide du dollar, pourtant inquiétante, semble avoir encouragé certains achats dans la perspective de bénéfices accrus pour les entreprises exportatrices. Autre élément haussier : l'afflux des liquidités vers les comptes individuels de retraite. Les fonds mutuels ont été les principaux collecteurs et ont commencé à replacer cet argent sur le marché financier.

L'attention des investisseurs s'est principalement portée sur les actions de sociétés susceptibles de faire l'objet d'OPA. D'une façon générale, le sentiment était meilleur, comme semble en attester l'accroissement du volume des affaires. L'activité a porté sur 101,04 millions de titres, contre 89,93 millions la veille.

VALEURS	Cours du 26 mars	Cours du 27 mars
Alcoa	33 5/8	34 1/4
A.T.T.	21 3/8	21 5/8
Boeing	61 3/8	61 7/8
Chase Manhattan Bank	51 3/4	52 1/8
Du Pont de Nemours	52 3/8	52 1/8
Eastman Kodak	67 3/8	68 1/8
Exxon	50 1/2	50
Ford	42 1/2	42 3/4
General Electric	58 3/4	60
General Foods	61 1/4	61 1/2
General Motors	74 3/4	74 1/2
Goodyear	26 5/8	26 7/8
I.B.M.	125 1/4	126 1/4
I.T.T.	34 1/4	34 1/2
Mobil Oil	29	29 3/8
Pfizer	42 1/2	43 1/2
Schlumberger	38 5/8	38 5/8
Texaco	35	35
U.A.L. inc.	45 5/8	45 5/8
Union Carbide	37 3/8	37 7/8
U.S. Steel	27 1/2	27 1/4
Westinghouse	29 1/8	28 3/4
Xerox Corp.	43 1/8	43

LA VIE DES SOCIÉTÉS

PHILIPS. – Le groupe néerlandais a enregistré, pour 1984, une hausse de 67 % de son bénéfice net, dont le montant a franchi la barre du milliard de florins pour s'élever à 1,11 milliard.

« La rentabilité de notre entreprise a continué de suivre une courbe nettement ascendante », a déclaré le président, M. Willy Decker.

Le chiffre d'affaires de Philips (53,80 milliards de florins, contre 46,51 milliards) et son résultat *« ont dépassé nos prévisions »*, a-t-il encore souligné, en faisant état de la forte hausse du dollar américain, de l'amélioration « sensible » de la conjoncture sur le marché des composants électroniques et de l'effet de mesures de restructuration. Le groupe Philips a réalisé plus de la moitié de son chiffre d'affaires (50,7 %) en Europe et 30,8 % aux Etats-Unis. La progression des résultats sera moins importante en 1985.

COMPAGNIE BANCAIRE. – Le résultat net du groupe pour 1984 a très modestement progressé (+ 3 %), pour atteindre 879 millions de francs. Le bénéfice net revenant au groupe a même diminué de 4 % à 476 millions. Ce piètre résultat est dû à la hausse très importante des frais supportés à l'occasion des emprunts obligataires émis l'an dernier. Une attribution gratuite d'actions créées, jouissance au 1er janvier 1985 (une pour cinq), a été décidée.

AU PRINTEMPS. – Le bénéfice de la société mère pour 1984 s'élève à 75,5 millions de francs, contre 54,8 millions. Les comptes consolidés provisoires font ressortir un résultat de 92 millions, qui tient compte de l'acquisition, en 1984, du groupe Disco. Hors Disco, le bénéfice consolidé de 1983 s'était élevé à 90,4 millions. Les comptes ont été établis en fonction du nouveau plan comptable. Le dividende net est majoré : 8 F, contre 6,80 F.

HERVILLIER. – Les résultats nets consolidés provisoires pour 1984 sont de 31,2 millions de francs, contre 23,4 millions. Dividende net : 16 F (+ 60 %).

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	26 mars	27 mars
Valeurs françaises	112,5	113,3
Valeurs étrangères	109,3	109

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	26 mars	27 mars
Indice général	209,4	210,4

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 28 mars .... 10 11/16 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	27 mars	28 mars
1 dollar (en yens)	254	253,30

BOURSE DE PARIS — Comptant — 27 MARS

Actions au comptant

Étrangères

SECOND MARCHÉ — Hors-cote

SICAV 27/3

• : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1660	4,5 % 1973	1663	1770	1750	+ 5 23
3970	C.N.E. 3 %	4190	4200	4200	+ 0 23
1468	Electricité T.P.	1470	1470	1469	– 0 06
1038	Renault T.P.	1059	1050	1050	– 0 84
540	Esso S.A.F.	561	560	555	– 1 06
1230	Eurafrance	1251	1250	1250	– 0 07
950	Euromarché	920	930	930	+ 1 08
960	Europe n° 1	945	940	940	– 0 52
315	Gén. Belgique	310	306	306	– 1 29
645	Gén. Electr.	620	609	614	– 0 96
755	Gen. Motors	765	758	760	– 0 65
62	Goldfields	64 10	64 15	64 50	+ 0 62
35	GdMetropolitain	34 90	35 50	35 50	+ 1 71
154	Harmony	160 90	162 70	163 80	+ 1 80
35	Hitachi	34 30	34 65	34 40	+ 0 29
665	Hoechst Akt.	665	650	650	– 2 25
94	Imp. Chemical	98	95	95	– 3 06
134	Inco. Limited	130 10	130	129 70	– 0 30
1340	IBM	1300	1271	1276	– 1 84
1780	Siemens A.G.	1718	1692	1700	– 1 04
187	Sony	179	181 30	181 30	+ 1 28
240	T.D.K.	234	230	229 50	– 1 92
16 50	Toshiba Corp.	16 80	16 70	16 70	– 0 59
990	Unilever	971	970	969	– 0 20
410	Unit. Techn.	418	418	415 50	– 0 59
960	Vaal Reefs	959	980	980	+ 2 18
400	West Deep	419	428	428 70	+ 2 31
325	West Hold.	339	342	344	+ 1 47
445	Xerox Corp.	446	440	442	– 0 89
2 07	Zambia Corp.	2 09	2 12	2 10	+ 0 47

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27/3	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 879	9 855	9 360	9 900
ECU	6 828	6 826	....	....
Allemagne (100 DM)	305 570	305 500	294	314
Belgique (100 F)	15 200	15 192	14 600	15 700
Pays-Bas (100 fl.)	270 380	270 280	260	280
Danemark (100 krd)	85 470	85 460	80	88
Norvège (100 k)	106 680	106 480	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 811	11 712	11 300	12 100
Grèce (100 drachmes)	7 142	7 082	6 300	7 800
Italie (1 000 lires)	4 803	4 783	4 600	5 100
Suisse (100 fr.)	360 320	360 900	3 505	3 680
Suède (100 krs)	106 700	106 350	103	110
Autriche (100 sch)	43 470	43 460	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 600	5 501	5 300	5 900
Portugal (100 esc.)	5 455	5 396	5	6 200
Canada ($ can 1)	7 162	7 044	6 850	7 150
Japon (100 yens)	3 856	3 805	3 700	3 950

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27/3
Or fin (kilo en barre)	100150	102000
Or fin (en lingot)	99750	101750
Pièce française (20 fr)	596	603
Pièce française (10 fr)	405	.....
Pièce suisse (20 fr)	575	590
Pièce latine (20 fr)	571	586
Souverain	721	733
Pièce de 20 dollars	4025	4025
Pièce de 10 dollars	2082 50	2082 50
Pièce de 5 dollars	1390	.....
Pièce de 50 pesos	3745	3780
Pièce de 10 florins	597	610

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 28 mars 1985 a été tiré à 438 852 exemplaires

LE CONGÉ SCOLAIRE DU SAMEDI EST TOUJOURS A L'ÉTUDE

Les élèves des écoles primaires publiques seront-ils libres *le samedi à la place du mercredi ?* Certaines informations diffusées ce jeudi matin sur une radio ont pu laisser croire que la décision était prise. Or, on indique au ministère de l'éducation nationale qu'il n'en est rien. M. Chevènement avait annoncé, dès novembre 1984, son intention de permettre le transfert des cours du samedi matin au mercredi, de façon décentralisée. La question est toujours à l'étude. Elle suppose notamment, précise-t-on au ministère, une concertation avec les parents d'élèves, les élus locaux, (en particulier pour l'organisation des transports scolaires) et les autorités religieuses, l'épiscopat craignant de voir les écoliers déserter le catéchisme.

Si une décision devait être prise, elle ne pourrait intervenir avant la rentrée scolaire de 1986.

GRÈVE TRÈS SUIVIE DES INTERNES EN PHARMACIE

Les internes en médecine font école. A peine ont-ils suspendu leur mouvement de grève que les internes en pharmacie décident à leur tour de cesser le travail pendant deux jours, mercredi 27 et jeudi 28 mars. Un mouvement qui semble très suivi puisque plus de 90 % des 1 650 internes en pharmacie observent à la lettre les deux mots d'ordre : aucun interne dans les services pendant la journée et, pour la première fois depuis la création de l'internat en pharmacie, en 1814, la grève totale des gardes.

Puisque les internes en médecine ont obtenu tout ce qu'ils désiraient, pourquoi pas nous ? semblent dire les grévistes. Les études de pharmacie durent cinq ans, auxquels il faut ajouter les quatre années d'internat. En pharmacie, contrairement à ce qui se passe en médecine, il n'existe pas d'internat pour tous. L'internat permet d'accéder à quatre types de filières : le pharmacopat (préparation d'une carrière hospitalière), la santé publique et deux filières qui préparent à l'industrie pharmaceutique.

Les revendications des internes en pharmacie portent sur plusieurs points. Ils protestent notamment contre l'amputation — injustifiée, selon eux — de salaire qui touche les internes du « nouveau régime ». Ensuite, ils exigent l'abrogation de la circulaire nº 61 du 7 décembre 1984 émanant de la direction des hôpitaux, qui stipule que si les internes « ancien régime » ont droit à trois demi-journées hebdomadaires pour se consacrer à leur formation universitaire, les internes « nouveau régime » doivent se contenter d'une dizaine d'heures par mois. Ils réclament, d'autre part, la parution d'un décret d'organisation du diplôme d'études spéciales (DES) de biologie médicale. En l'absence de texte, certains présidents d'université refusent de valider ces DES, qui concernent environ deux cent cinquante internes.

Le gouvernement a déjà fait savoir que les internes en pharmacie auraient exactement les mêmes avantages salariaux que les internes de spécialité en médecine. *« C'est insuffisant »*, répondent les premiers, qui s'inquiètent de la dévalorisation de leurs fonctions à l'hôpital et qui demandent des garanties concernant leur formation.

F. N.

A B C D F G H

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Baisse générale du dollar : 9,53 F

Un phénomène majeur est en train de se produire sur les marchés des changes : le dollar baisse, encore plus vite qu'il n'était monté en février, et les milieux financiers internationaux se demandent si un retournement d'opinion complet n'est pas en train de s'effectuer sur la devise américaine. Jeudi 28 mars, son cours est revenu à Paris de 9,65 F à 9,53 F, et à Francfort de 3,16 DM à un peu plus de 3,11 DM. Il s'établissait encore à 9,86 F et à 3,24 DM au début de la semaine, après avoir battu son record historique à Paris le 26 février dernier (10,62 F) et atteint son plus haut *niveau depuis treize ans à Francfort* (3,4750 DM).

Son recul dépasse donc 10 % sur les sommets de fin février et, fait significatif, le dollar est revenu au-dessous de son cours du début de l'année (9,64 F et 3,15 DM). Aucun événement particulier n'a provoqué l'accélération de la baisse, si ce n'est l'accumulation de « mauvaises nouvelles » en provenance des Etats-Unis. En février, c'était le dollar roi, l'Amérique triomphante, vers laquelle affluaient les capitaux du *monde entier. Aujourd'hui, on vient* d'apprendre, en peu de jours, que l'expansion se ralentissait outre-Atlantique, et que les banques américaines éprouvaient à nouveau des difficultés, que ce soit dans l'Ohio, où soixante et onze établissements ont dû être fermés pendant près d'une semaine, ou au Texas, frappé par la crise du pétrole et de l'immobilier. Le principal établissement de cet Etat, la Texas Commerce Bancshares, vient d'annoncer une baisse de ses bénéfices pour la première fois depuis des années, et c'est la banque la mieux lotie.

Il faut ajouter à tous ces facteurs *négatifs le comportement moutonnier* des opérateurs sur les marchés des changes, qui, perpétuellement en contact, s'influencent réciproquement et agissent tous dans le même sens, que ce soit à la hausse ou à la baisse.

Notons, enfin, une amorce de renversement des flux de capitaux, qui commencent à se diriger vers les marchés financiers européens ou japonais, plus prometteurs : de gros achats étrangers ont été effectués mercredi à la Bourse de Paris.

Le recul du dollar a provoqué une forte avance de la livre sterling, qui bénéficie, par ailleurs, du raffermissement des prix du pétrole et des taux d'intérêts élevés pratiqués à Londres : à 1,23 dollar, la monnaie britannique a regagné 17 % sur son plus bas cours du début mars.

FRANÇOIS RENARD.

APRÈS LE MEURTRE DE MENTON

Le Syndicat de la magistrature critique un article du « Figaro »

Les affirmations du Figaro, dans son édition du 27 mars, selon lesquelles Aziz Madak, le jeune Marocain assassiné à Menton, *« avait un casier judiciaire »* et aurait pu être victime d'un règlement de comptes — *« une affaire sordide »* titrait le quotidien (*le Monde* du 28 mars) — ont provoqué des réactions dans l'institution judiciaire.

Ainsi, le procureur de la République de Nice, M. Jean Stefani, a-t-il diffusé, mercredi soir, un communiqué visant explicitement *« un article de presse paru ce matin 27 mars »*. Il *« estime devoir indiquer qu'en l'état actuel de l'information judiciaire ouverte à Nice, à la suite de l'assassinat commis à Menton le 21 mars 1985, sur la personne de Madak Aziz, décédé, et Louis Jean Jean-Luc, blessé, rien ne permet de penser que les mobiles de ces crimes soient autres que ceux reconnus par leurs auteurs au cours de l'enquête et de l'information, c'est-à-dire des mobiles à caractère raciste »*.

De son côté, le Syndicat de la magistrature, en la personne de son secrétaire général, M. Jean-Paul Jean, et de son vice-président, M. François Guichard, s'en prend au *Figaro* qui, selon eux, *« tente de dévaluer l'image de la victime d'un crime raciste pour désamorcer l'important mouvement d'opinion engagé à l'initiative de SOS-Racisme. C'est le même procédé d'amalgame qu'utilisent ceux qui veulent justifier l'acte du violeur ou du tortionnaire en mettant en cause la victime par tous les moyens »*. Les responsables du Syndicat de la magistrature s'étonnent, en outre, que des *« condamnations visant un mineur soient portées à la connaissance du public »* et jugent *« inadmissible et révoltant »* que des magistrats, *« sans doute manipulés »*, aient pu *« participer indirectement à cette manœuvre »*.

Dans son édition du jeudi 28 mars, *le Figaro*, qui fait état du communiqué du procureur de la République de Nice, n'en maintient pas moins sa thèse. *« Menton : la face cachée du drame »*, titre-t-il en première page, en soulignant *« le passé douteux d'Aziz Madak »* et en affirmant que *« tous ceux qui ont participé à la querelle tragique se connaissaient »*.

● *Vol de la recette des entrées du Louvre et du Grand Palais.* — La recette des entrées du Louvre et du Grand Palais au cours du week-end dernier a disparu : des malfaiteurs ont pénétré, sans effraction, dans le service de comptabilité du musée, 36, quai du Louvre à Paris, mercredi 27 mars, à l'heure du déjeuner. Ils *ont emporté la recette qui devait* être collectée au début de l'après-midi par la compagnie chargée du ramassage des fonds : environ 1 million de francs.

La direction du Louvre estime qu'un tel vol suppose une bonne connaissance des lieux et des informations précises sur le transfert des fonds.

Sur le vif

Vendez-moi !

Week-end a demandé à un certain nombre de gens, dont moi, ce qu'ils auraient fait de leurs 300 000 000 de centimes s'ils avaient gagné le fameux quarté de Saint-Cloud la semaine dernière. Vous ne pouvez pas *savoir ce qu'ils ont répondu !* Je n'en revenais pas. Ils auraient tout donné à leurs enfants (Poivre d'Arvor), à la LICRA (Levaï), à la maison des chômeurs (Polac), à la SPA (Drucker). Ils se seraient offert des hôtels particuliers ou des chalets à la montagne. Il y en a même un, Hervé Bazin, son rêve, ç'aurait été de financer un film tiré d'un de ses bouquins. Enfin, des trucs insensés !

Moi, c'est pas ça du tout. Moi, ce fric, je le place. Je l'investis. Dans quoi ? Sur qui ? Sur moi. J'achète des pages et des plages de pub dans les médias, des spots en veux-tu, en voilà. Et je me vends. *Et je me matraque* à longueur d'onde, d'antenne et de colonne. Et je me tape tous les entractes des salles de cinéma : c'est moi, Sarraute. Sarraute, c'est moi. Faut que le nom revienne toutes les trois secondes, ça c'est très important. Sarraute, c'est chouette. Y a bon Sarraute. Sarraute c'est plus vif, plus sec et plus marrant que les autres. Ne dites surtout pas lesquels, vous n'allez pas leur faire de la réclame. Il ne manquerait plus que ça !

Au bout de quelques mois, vous avez tout dépensé. Aucune importance. C'est là que ça commence à rapporter. Vous êtes connue, vous êtes célèbre, la mère Denis, c'est rien à côté. Les publicitaires tambourinent à votre porte pour vous proposer de vendre des lessives, des purées ou des crèmes dessert. *Vous refusez dédaigneusement.* Et vous signez un contrat fabuleux avec une marque de whisky, pas trop dégueulasse de préférence.

Ce whisky, pas question de le siroter sous les cocotiers, devant une mer ourlée de bleu azur, la main dans la main d'un play-boy *en maillot de bain. Non, vous le* buvez au goulot, un mégot serré entre vos doigts jaunis, dans votre cuisine ou votre cabinet de toilette. Et vous faites un tabac auprès de toutes les nanas qui adorent picoler et qui en ont marre de se beurrer en cachette.

L'argent rentre à flots. *Claquez-le. Inutile de le mettre* de côté, votre vieillesse est assurée. Quand vous serez retombée en enfance, on lancera sur le marché, grâce à vous, des Pampers quatrième âge, douces, si douces pour les fesses de mémé.

CLAUDE SARRAUTE.

En Chine

Le premier ministre annonce une forte croissance de l'économie nationale

Présentant, le mercredi 27 mars devant l'Assemblée nationale populaire chinoise, le rapport d'activité de son gouvernement, le premier ministre, M. Zhao Ziyang, a confirmé que le revenu de l'État s'était acru de 12 % en 1984. En valeur, la production agricole et industrielle a enregistré une augmentation de 14,2 % — alors qu'elle n'avait progressé que de 7,9 % en moyenne au cours des années 1979-1983.

A l'intérieur du secteur industriel, un léger avantage revient encore à l'industrie lourde, dont la production a progressé de 14,2 % contre 13,9 % pour l'industrie légère.

Dans le secteur énergétique, on note des augmentations de 8 % pour la production de charbon et de pétrole.

Les revenus individuels se sont accrus aussi bien pour les citadins (12,5 %) que pour les paysans (14,7 %).

M. Zhao Ziyang s'est félicité de ces résultats, affirmant que *« l'économie nationale déborde d'une vigueur et d'une vitalité sans précédent »* et que les réformes déjà entreprises devaient être poursuivies.

Il a cependant noté que les salaires avaient progressé à un rythme tel (21 %) que de nouvelles hausses ne pouvaient être envisagées dans un proche avenir et que les travailleurs devaient le comprendre. *Il* s'est inquiété, d'autre part, d'une augmentation de 28,9 % des prêts bancaires, en raison, semble-t-il, d'un contrôle défaillant du crédit. *« Ces faits*, a-t-il dit, *nous ont enseigné que, avant d'entreprendre des réformes majeures, nous devons agir très prudemment. C'est une leçon importante à retenir. »*

Sur le plan des relations économiques extérieures, M. Zhao Ziyang a fait état d'une très forte augmentation du volume du commerce extérieur (39,7 %) et du montant des capitaux étrangers investis en Chine (35,7 %).

Jeudi, le ministre des finances a présenté un projet de budget pour 1985 prévoyant des dépenses de l'État de l'ordre de 156 milliards de yuans (en sensible augmentation par rapport aux prévisions de 1984 qui étaient de 136 milliards) et un déficit de 3 milliards de yuans environ (identique à celui de 1984). Les dépenses militaires sont en augmentation de 3,3 %, mais ne représentent que 11,9 % du total des dépenses de l'État. — *(UPI, Reuter, AFP.)*

● *Quarante-deux morts dans un accident à Johannesburg.* — Quarante-deux écoliers, âgés de treize à dix-huit ans, sont morts noyés, mercredi 27 mars, après que le car de ramassage scolaire dans lequel ils se trouvaient fut tombé dans une retenue d'eau à Westdene. Trente-cinq survivants ont été hospitalisés, dont six dans un état grave. — *(AFP, AP, Reuter.)*